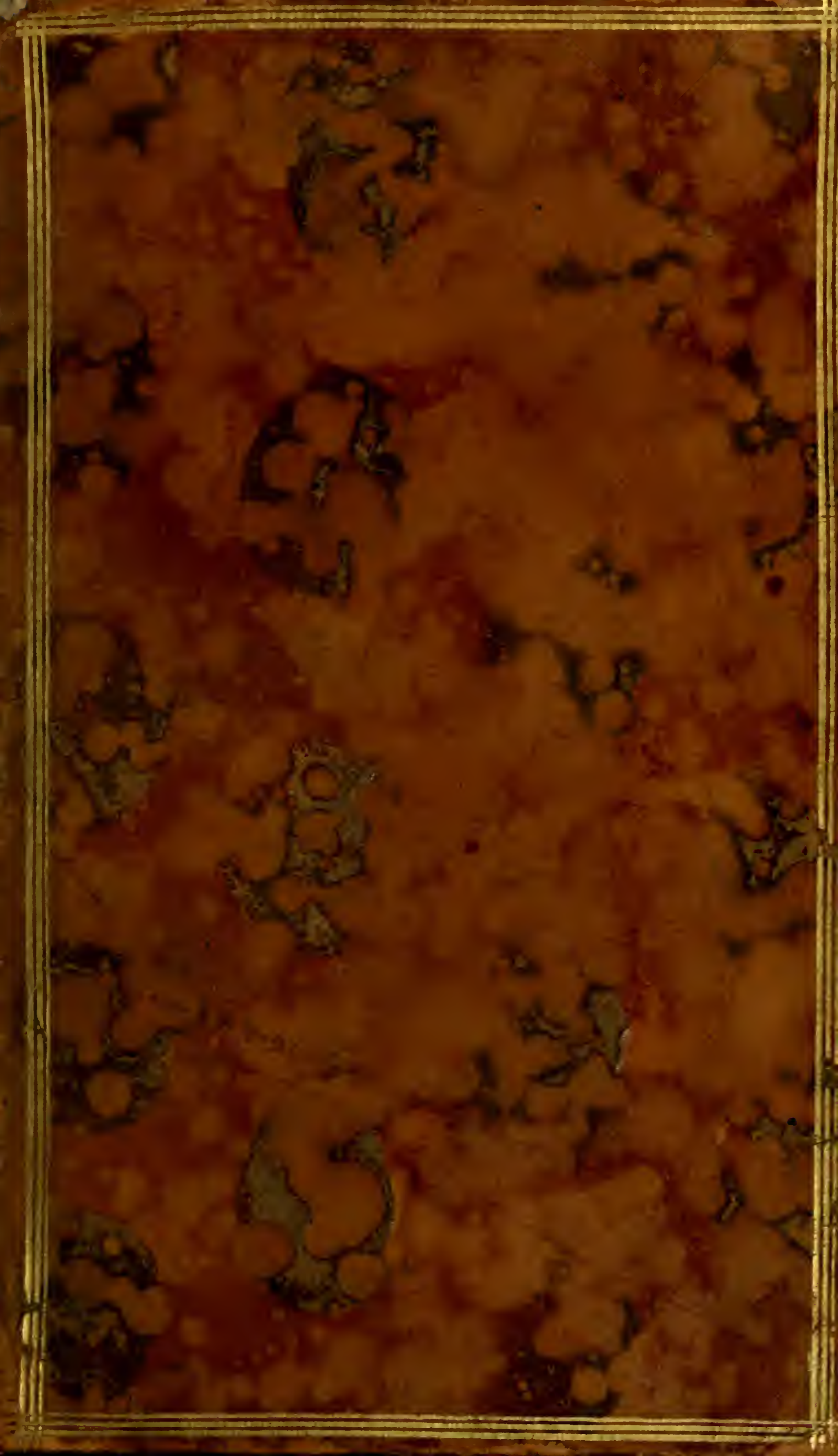








# ŒUVRES COMPLETES DE DÉMOSTHENE ET D'ESCHINE,

## TRADUITES EN FRANÇOIS,

Avec des Remarques ſur les Harangues & Plaidoyers de ces deux Orateurs :

PRÉCÉDÉES

D'un Diſcours préliminaire ſur l'Éloquence & autres objets intéreſſans ; d'un Précis hiſtorique ſur la conſtitution de la Grece ; ſur le gouvernement d'Athenes, & ſur la vie de Philippe ; d'un Traité de la juriſdiction & des loix d'Athenes ; &c.

*PAR M. l'abbé AUGER, Vicaire général du diocèſe de Leſcar, de l'Académie des inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, & de celle de Rouen.*

---

*Τί δὲ, εἰ αὐτοῦ τοῦ θηρίου τ' αὐτὰ ῥήματα βοῶντος ἀκηκόοιτε !*

*Ita citat Plinius minor.*

Que ſeroit-ce donc, ſi vous l'aviez entendu lui-même !

---

*NOUVELLE ÉDITION.*

TOME PREMIER.





A PARIS,

Chez CRAPART, Libraire, à l'entrée de la rue d'Enfer, N° 129.

M. DCC. LXXXVIII.

*Avec Approbation & Privilege du Roi.*



# EXPLICATION

*Des attributs & des inſcriptions grecques qui accompagnent le buſte de Démoſthene.*

D'UN côté on voit une lampe antique, pour exprimer le travail opiniâtre de cet orateur célebre, ſuivant ce que ſes rivaux diſoient que ſes ouvrages ſentoient l'huile. Plus bas ſont pluſieurs rouleaux qui contiennent ſes différens diſcours. Sur le premier il eſt écrit en grec, *Harangue ſur la couronne*, regardée comme ſon chef-d'œuvre; il porte un ſtilet, & la couronne objet de cette harangue. Du côté oppoſé eſt un rouleau, ſur lequel eſt écrit en grec, *Politique*, *Dialectique*, *Juriſprudence*. Un foudre qui s'étend ſur ces rouleaux à droite & à gauche, avec le caducée, attribut de l'éloquence, annonce que cet illuſtre Athénien animoit du feu de ſon génie & de la chaleur de ſon ſtyle, toutes ſes productions, & toutes les connoiſſances

eſſentielles à un grand orateur & à un habile miniſtre.

L'inſcription grecque qui eſt au bas ſignifie : *Que ſeroit-ce donc, ſi vous l'aviez entendu lui-même !* c'eſt le mot connu d'Eſchine & le plus bel éloge de Démoſthene dans la bouche de ſon rival.



# AVERTISSEMENT
## DU TRADUCTEUR
### SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Je n'avois négligé aucun ſoin, j'avois pris toutes les peines convenables dans ma premiere traduction de Démoſthene & d'Eſchine, ſoit pour l'exactitude des ſens, ſoit pour l'élégance du ſtyle; mais les obſervations d'amis ſéveres & mes propres réflexions m'y ont fait appercevoir des défauts que j'ai tâché de faire diſparoître dans un ſecond travail. Je ne me ſuis pas contenté de corriger quelques phraſes défectueuſes dans les diſcours, je les ai travaillés de nouveau en les revoyant ſur le texte. C'eſt ſur-tout Iſocrate qui m'a fait connoître tout l'art des phraſes de Démoſthene, & qui m'a appris avec quel ſoin elles doivent être travaillées pour ne rien perdre de leur naturel & de leur élégance, de leur ſimplicité & de leur nobleſſe, de leur préciſion & de leur harmonie.

J'ai toujours été perſuadé, & je le ſuis encore,

qu'on doit traduire exactement, ſans ſe permettre de rien retrancher de ſon auteur ou d'y rien ajoûter ; mais il ne faut pas porter trop loin cette exactitude, il ne faut pas que l'attention à obſerver la lettre aille juſqu'à ruiner l'eſprit. La vraie fidélité du traducteur eſt de rendre beautés pour beautés, & c'eſt à quoi il ne parviendra jamais par une exactitude trop ſcrupuleuſe. J'avouerai ici avec franchiſe que par un trop grand attachement à la lettre, le ſtyle de ma premiere traduction manquoit en général d'élégance & de grace, de cette aiſance & de cette légèreté qui font lire les ouvrages avec plaiſir, qui font que tout attache & rien n'arrête. Le lecteur jugera par lui-même ſi mes derniers efforts ſont plus heureux que les premiers. La traduction de Démoſthene eſt la partie de tout mon travail ſur les orateurs d'Athenes que j'affectionne davantage, parceque ce grand homme a porté l'éloquence à un point de perfection qui doit le faire goûter dans tous les pays & dans tous les ſiecles.

Je dois reconnoître ici les nouvelles obligations que j'ai à M. l'abbé Arnaud & à M. Sélis qui tous deux m'ont été fort utiles par la délicateſſe & la

févérité de leur goût. Je m'empresse de rendre un nouvel hommage d'estime, de respect & de reconnoissance au prélat distingué à qui j'ai l'honneur d'être attaché particulièrement. Il a revu avec tout l'intérêt qu'il prend à ma personne & à mes ouvrages les principaux discours que je redonne aujourd'hui au public. Je dois aussi avertir qu'il en a traduit un lui-même; c'est la seconde philippique, ou premiere olynthienne : j'ai adopté sa traduction qu'il m'a abandonnée, &, sans vouloir prévenir le goût des lecteurs instruits, j'ose assurer qu'ils en seront contens.

Le plus fort de mon travail dans ma nouvelle traduction a porté sur le style; mais il s'est trouvé aussi quelques sens que j'avois manqués, & que j'ai rétablis. Je me flatte donc que cette seconde traduction sera en même tems & plus exacte & plus élégante.

Comme les préliminaires généraux étoient assez multipliés & assez étendus, j'ai pris le parti de les réunir dans un seul volume, afin qu'ils n'embarrassent pas les autres, & en même tems pour la plus grande commodité des personnes qui vou-

dront les consulter. Il n'est pas besoin que j'avertisse des changemens que cet ordre, qui m'a paru le meilleur, a occasionnés dans les premiers volumes. J'ai revu avec soin tous ces préliminaires, & j'y ai fait, soit pour le fond des choses, soit pour le style, plusieurs corrections qui m'ont paru nécessaires.

*Nota.* On commencera, dans le courant du mois de Novembre prochain, l'édition grecque & latine des œuvres completes de Démosthene & d'Eschine, avec les nouveaux caracteres grecs de M. Didot l'aîné. Le texte grec sera le plus épuré possible, d'après le grand nombre de manuscrits qu'on a eu occasion de consulter dans les bibliotheques du Roi & de Saint-Germain.

---

*Fautes à corriger dans ce volume.*

Page 289, note (1), ligne 1, aputuries, *lisez* apaturies.
293, l. 20, & qu'on, *lis.* ou qu'on.



# DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

On a lu mille fois dans les livres, on a entendu répéter mille fois dans les converſations ſavantes, que les Grecs, & principalement les Athéniens, ont excellé dans l'éloquence. La vivacité de leur eſprit, la perfection de leur langue, la nature de leur gouvernement, ont dû faire naître chez eux beaucoup d'orateurs. Il en a paru en effet un grand nombre, ſur-tout à Athenes, qui ſeule en a produit plus que toute la Grece enſemble. Dans cette foule on en diſtingue deux qui ſont fort connus dans le monde littéraire, & dont le nom a paſſé d'âge en âge juſqu'à nous, conſacré par l'admiration des ſiecles: Eſchine & Démoſthene, furent toujours regardés comme des orateurs célebres, & d'excellens modeles de la véritable éloquence. Mais eſt-il beaucoup de ſavans qui ſe ſoient convaincus par eux-mêmes de leur mérite, qui aient lu, qui aient étudié tout ce qui nous reſte de leurs ouvrages? Ce Démoſthene, ſur-tout, dont l'éloquence brûlante & rapide enflammoit & entraînoit tous les Grecs;

ce Démosthene dont Cicéron fait un si magnifique éloge dans ses préceptes sur la rhétorique (1), qu'il avoit pris pour maître & pour modele : que connoît-on de lui ? On répete avec complaisance que c'est le plus grand orateur qu'ait enfanté la Grece : on cite ses philippiques, ses olynthiennes, sa harangue sur la couronne ; mais parmi soixante discours, à-peu-près, qui nous restent de lui, & qui nous montrent toutes les ressources de son génie orateur & logicien, nous n'en connoissons guere plus de dix. Que de belles harangues cependant, parmi toutes celles qui sont presque universellement ignorées ! que de bons modeles dans tous les genres !

Il faut convenir que, dans plusieurs de ses plaidoyers publics & particuliers, les altérations du texte, les allusions à des faits & à des usages inconnus, les rendent presque inaccessibles, & présentent des difficultés qui paroissent d'abord insurmontables. Mais lorsqu'on a eu la patience d'arracher ces épines, on est récompensé de sa peine par la satisfaction de lire des discours composés suivant toutes les regles de l'art oratoire, dont toutes les

(1) On verra à la fin de ce discours préliminaire, un extrait des éloges que Cicéron donne à Démosthene dans ses livres sur la rhétorique. Entre autres choses il dit de

parties ſont conduites avec intelligence, & détaillées avec intérêt; qui offrent par-tout une éloquence ſimple, noble, piquante, rapide, harmonieuſe; des diſcours qui, travaillés par un habile maître, & roulant ſur les grands intérêts, ſur le droit public & civil, d'un peuple puiſſant, poli & ingénieux, renferment une foule d'inſtructions intéreſſantes pour l'hiſtoire, pour la politique, pour la morale, pour la légiſlation publique & particuliere.

Perſonne n'avoit encore entrepris de faire paſſer dans notre langue tout ce qui nous reſte de cet illuſtre orateur: une telle entrepriſe paroiſſoit téméraire; elle étoit du moins hardie, & bien capable de rebuter par l'étendue & la difficulté du travail. Entraîné par le goût le plus vif pour la ſaine antiquité, animé par le deſir d'être utile aux lettres, j'ai traduit avec courage, & je publie aujourd'hui toutes les productions de Démoſthene, & de ſon digne rival, que le tems a épargnées.

Une traduction en général, & ſur-tout la traduction des deux hommes les plus éloquens de la Grece, ſemble demander quelques réflexions pré-

ce grand orateur, qu'il atteint à cette éloquence dont il s'eſt formé l'idée, & dont il ne trouve d'exemple que chez lui.

liminaires : j'en hafarderai auffi quelques unes fur l'éloquence & fur la traduction. Ce difcours fera divifé en deux parties. La premiere renfermera des obfervations fur l'éloquence , & en particulier fur l'éloquence chez les François, chez les Athéniens, & chez les Romains, fur celle d'Efchine, de Démofthene & de Cicéron, avec un précis de leur vie; je ferai de ces deux derniers orateurs un parallele que j'étendrai fur toute leur perfonne : je citerai quelques uns de nos orateurs & écrivains qui approchent le plus de Cicéron , de Démofthene & d'Efchine fon rival ; je parlerai des moyens d'acquérir la véritable éloquence, & je terminerai cette premiere partie par des confeils adreffés à la jeuneffe qui voudra fe former au grand art de la parole. Dans la feconde partie, je donnerai quelques idées fur la traduction , & fpécialement fur la traduction des orateurs ; fur les différentes efpeces de ftyle , & principalement fur le ftyle oratoire ; fur les langues grecque , latine & françoife : je finirai par dire un mot de mon travail dans la traduction de Démofthene & d'Efchine.

Voilà une matiere immenfe ; mais fans doute on n'attend pas de moi, fur tous les objets que j'annonce, des traités approfondis : je me bornerai à préfenter fur chacun, un petit nombre de réflexions fimples que m'ont fournies l'étude & la

pratique de l'art oratoire & de la traduction.

PREMIERE PARTIE.

Sans entreprendre d'expoſer les grands avantages de l'éloquence, qui ſont connus de tout le monde, & que perſonne ne conteſte, je vais examiner en peu de mots quelle eſt, ſuivant moi, ſa nature, & tâcher de montrer en quoi elle conſiſte véritablement.

Obſervations ſur l'éloquence en général.

Je définis l'éloquence, l'art de perſuader par le diſcours, de déterminer ſur-le-champ les volontés. Il faut diſtinguer le but qu'elle ſe propoſe d'avec les moyens qu'elle emploie pour y parvenir. Son but eſt de déterminer ſur-le-champ les volontés; elle emploie, pour réuſſir, le raiſonnement qui éclaire l'eſprit, les tableaux qui frappent l'imagination, les ſentimens qui touchent & remuent le cœur; trois moyens dont elle fait uſage en les fondant ſouvent l'un dans l'autre, ou en les ſéparant quelquefois. Je ne parle pas des expreſſions ſimples ou figurées dont elle les accompagne. Le raiſonnement eſt la partie ſolide & fondamentale; les ſentimens & les images ſont les parties ſaillantes & remarquables. Mais quelques moyens qu'elle mette en œuvre, ſon but ne change jamais, il eſt toujours le même; il eſt toujours vrai de dire que l'éloquence eſt l'art de perſuader par le diſcours, de déterminer ſur-le-champ les volontés. Pourquoi ajouté-je *ſur-le champ?* n'eſt-ce

pas resserrer l'éloquence dans des bornes trop étroites? c'est plutôt, à ce qu'il me semble, en donner une idée plus précise & moins vague, qui empêche qu'on ne la confonde avec ce qui n'est pas elle. Un philosophe qui disserte sur des matieres importantes, soit qu'il emploie le raisonnement pur, soit qu'il y mêle les images & les sentimens, a pour but de déterminer ceux qui l'entendent ou qui le lisent; mais ce n'est pas une détermination subite qu'il se propose pour l'ordinaire: c'est une détermination plus lente, mais plus durable, une détermination, pour ainsi dire, irrévocable; & c'est en quoi il differe de l'orateur (1).

D'après la définition que j'ai donnée de l'éloquence, je ne regarde comme éloquence proprement dite, comme éloquence oratoire, que celle qui est dans les genres qu'on appelle déli-

(1) Puisque la détermination que produit l'orateur est une détermination subite, un orateur habile est donc un homme dangereux, s'il n'a beaucoup de probité & de droiture. Plus il a de talent sans être essentiellement honnête homme, plus il peut faire illusion & déterminer ceux qui l'écoutent contre la vérité & la justice. Aussi Quintilien, ce rhéteur sensé, demande avant toute chose, que l'avocat soit honnête homme & reconnu pour tel.

bératif & judiciaire (1), parcequ'alors l'orateur entreprend de déterminer ſes auditeurs dans un tems précis, à faire ou à ne pas faire une choſe, à prononcer pour ou contre quelqu'un.

On peut écrire ou parler avec intérêt, & même avec chaleur, ſur une ou pluſieurs vérités phyſiques, morales, politiques, louer les talens & les vertus d'une façon noble & touchante, ſans être pour cela orateur : on peut bien par-là en annoncer le génie ; mais ce n'eſt point là ce qui le caractériſe.

Ainſi donc ces diſcours ou ces traités magnifiques, dans leſquels on raiſonne ſur les différentes manieres de gouverner les peuples, ſur les effets admirables de la nature, ſur les cauſes de ces effets,

(1) On ſait que les rhéteurs diſtinguent trois genres d'éloquence, le genre démonſtratif, le délibératif & le judiciaire. Le démonſtratif comprend la louange & le blâme d'une choſe ou d'une perſonne ; mais on le conſidere ſur-tout comme renfermant la louange. On l'appelle démonſtratif, & en grec *epideiktikon*, parcequ'on y fait montre de toutes les beautés de l'éloquence, qu'on y étale toute la pompe & toutes les richeſſes du ſtyle, ce qui nous la fait auſſi nommer en françois *le genre d'appareil*. Dans le genre délibératif, il eſt queſtion de déterminer une ou pluſieurs perſonnes à prendre un parti ou à ne pas le prendre, comme utile ou comme nuiſible. Dans le judiciaire, on accuſe ou on défend, on ſoutient ſon droit ou on at-

ſur les vertus de l'homme & ſur ſes vices, ſur les qualités de ſon eſprit & de ſon cœur, ſur ſon état préſent & ſa deſtinée future, & ſur d'autres matieres importantes, ces diſcours, dis-je, & ces traités peuvent annoncer un écrivain habile qui ſait uſer à propos des moyens les plus frappans de l'éloquence; mais ils ne ſont pas l'orateur. Ils pourront déterminer les eſprits; mais comme on ne s'y propoſe pas de les déterminer ſur-le-champ, ils n'ont point cette adreſſe qui gagne, ni cette rapidité qui entraîne; adreſſe & rapidité qui ſont les caracteres propres de l'orateur.

Ces oraiſons funebres, où les morts ſont loués pour inſtruire les vivans, où l'ame eſt élevée & tranſportée par la ſublimité des penſées, par la nobleſſe des ſentimens, par la grandeur des images, ne conſtituent pas encore l'orateur tel que je le conçois, quoiqu'on y emploie heureuſement les grands moyens de l'éloquence, ceux par leſquels on frappe l'imagination & on enflamme le

---

taque le droit prétendu d'un autre. Je ne vois pas que Cicéron ait admis la diviſion des trois genres dans ſes ouvrages ſur la rhétorique, excepté dans un ſeul qu'il avoit ſans doute compoſé étant fort jeune, & où il explique les ſentimens des rhéteurs qui l'avoient précédé plutôt qu'il n'expoſe le ſien. Cet ouvrage d'ailleurs (ce ſont les livres à Hérennius) eſt-il vraiment de lui? des ſavans, dont

cœur. Le panégyriste se propose, il est vrai, dans ces éloges, & doit se proposer de déterminer les hommes à la vertu par les tableaux nobles & touchants qu'il expose à leurs yeux ; mais cette détermination n'étant point assez précise ni assez marquée, n'est point celle qui me paroît constituer la véritable éloquence.

Les sermons, chez nous, quoiqu'ils soient susceptibles des plus grandes figures, des idées les plus sublimes, des mouvemens les plus animés, par l'importance des objets qu'ils traitent, & des vérités qu'ils annoncent, n'appartiennent à l'éloquence, telle que je la définis, qu'autant que le prédicateur y a pour but quelquefois, non seulement d'instruire ceux qui l'écoutent, mais de changer *actuellement* la volonté du pécheur, de le déterminer au bien en le faisant renoncer au mal (1). La plupart de ces discours sont des especes de dissertations morales : l'objet en est im-

---

l'autorité est d'un grand poids, l'attribuent à un autre. Dans ses autres livres sur la rhétorique, il ne parle point du genre démonstratif, ou bien il le rejette comme n'étant pas un genre de l'éloquence proprement dite, comme servant à former l'orateur plutôt qu'il ne le constitue.

(1) Alors on peut dire que le sermon est dans le genre délibératif. L'orateur entreprend de déterminer ses auditeurs dans l'affaire qui les intéresse davantage, dans l'af-

portant, ſans doute, puiſqu'elles traitent de l'affaire unique & ſeule néceſſaire, du ſalut éternel ; mais le but de celui qui parle n'eſt pas toujours de déterminer ceux qui l'écoutent dans un tems auſſi précis que je le demande : il ne s'agit pas toujours dans un ſermon de faire prendre ſur-le-champ à ſes auditeurs la réſolution qu'on deſire ; mais, plus ordinairement, de les inſtruire des vérités utiles qui intéreſſent leur deſtinée future, de les porter, en les inſtruiſant, à régler *habituellement* leur conduite ſur les grands principes de la morale chrétienne.

Nos prédicateurs les plus célebres n'avoient, à ce qu'on rapporte, preſque point d'action extérieure : immobiles, en quelque ſorte, preſque ſans geſte, ils annonçoient tranquillement, mais avec force, mais avec onction, les grandes vérités dont ils étoient perſuadés eux-mêmes, & qu'ils vouloient perſuader aux autres. Les auditeurs ſe retiroient tous convaincus & touchés de la gran-

---

faire de leur ſalut éternel, à ſe porter à tel bien & à éviter tel mal. Plus l'objet du diſcours eſt grand & ſérieux, plus le ſtyle en doit être grave & ſolide : & on ne peut trop blâmer le prédicateur qui déshonore, diſons-le, & qui profane ſon miniſtere, en cherchant à flatter l'oreille par les ſons agréables d'une diction fleurie, au lieu de frapper l'ame par l'expoſé ſimple mais noble, des vérités les

deur de la religion, portés aux vertus qu'elle commande. Cependant ce défaut d'action n'eût point convenu dans les orateurs de Rome & d'Athenes. Pourquoi ? ce n'eſt pas qu'ils euſſent de plus grands ſujets à traiter, mais c'eſt qu'ayant à déterminer, ou des citoyens ſoit à prendre un parti comme utile, ſoit à le rejetter comme nuiſible ; ou des juges à abſoudre tel homme comme innocent, à condamner tel autre comme coupable, & cela dans un tems marqué ; il falloit une vivacité plus preſſante, une action plus entraînante, dans le ſtyle, dans la voix, dans le geſte, & par conſéquent plus de ce que j'appelle éloquence. Mais je ne doute nullement que nos grands prédicateurs, ſuivant qu'ils ſe propoſoient d'opérer une détermination plus ou moins prompte, n'animaſſent plus ou moins leur diſcours & leur action.

Voici un exemple qui prouve invinciblement, je crois, les principes que j'ai établis. Saint Auguſtin prêchoit à Hippone à la place de l'évêque

---

plus importantes. Un prédicateur qui cherche à plaire par les agrémens du langage, me paroît auſſi ridicule qu'un homme que j'irois conſulter ſur une affaire où il s'agiroit de toute ma fortune, de mon honneur ou de ma vie, & qui me donneroit de belles phraſes, au lieu de me donner des conſeils utiles, ſimplement & clairement exprimés.

Valere : cet homme illustre dans l'église, aussi recommandable par la sincérité de sa pénitence & par la sainteté de sa vie, que par son talent pour la parole, annonçoit au peuple les grandes vérités de la religion d'une maniere solide, touchante, & presque toujours efficace. La fête de S. Léonce, évêque d'Hippone, étant proche, les habitans de cette ville, qui se livroient en ce jour à des excès d'intempérance, pensant honorer par la débauche les vertus d'un saint, murmuroient de ce qu'on vouloit les empêcher de célébrer cette fête avec les réjouissances ordinaires. On sait combien le peuple tient à ces joies profanes qu'il croit consacrées par la piété. S. Augustin entreprit de corriger cet abus, de faire renoncer le peuple d'Hippone à un ancien usage auquel il étoit fortement attaché. Il épuisa toutes les ressources de son éloquence ordinairement victorieuse. Il parla trois fois avec tout le feu & toute l'onction dont il étoit capable, & ne réussit que la troisieme. Il ne fit d'abord qu'ébranler ses auditeurs ; dans un second discours il les toucha sans les changer. Il désespéroit de pouvoir réussir, il fit cependant un nouvel effort, & revenant pour la troisieme fois à la charge, il employa avec tant d'art la douceur & la force, le sublime & le pathétique, qu'il obtint ou plutôt qu'il arracha leur consentement

avec leurs larmes : & ce ſuccès eſt juſtement regardé comme le triomphe de ſon éloquence. Il n'avoit pas alors néanmoins de plus grandes vérités à annoncer, mais il avoit à déterminer, dans une circonſtance préciſe, des volontés fortes & opiniâtres. Il falloit alors non pas ſimplement inſtruire des hommes diſpoſés à ſe laiſſer inſtruire, mais amener où il vouloit des cœurs obſtinés, attachés, par inclination & par habitude, à des divertiſſemens criminels qu'ils croyoient innocens.

L'éloquence proprement dite, l'éloquence oratoire, conſiſte donc à déterminer dans un moment précis les volontés des hommes, à les amener où l'on veut par la force de la parole ; & c'eſt-là le but principal de l'orateur dans les genres délibératif & judiciaire.

Les Grecs, & ſur-tout les Athéniens, qui certainement connoiſſoient la nature & le vrai but de l'éloquence, étoient ſi convaincus de la vérité des principes que je viens d'établir, qu'ils n'appelloient orateurs que ceux qui, comme Eſchine & Démoſthene, entreprenoient de déterminer le peuple ſur-le-champ dans des occaſions importantes : les autres étoient appellés philoſophes ou ſophiſtes (1), quoiqu'ils compoſaſſent & débitaſſent

(1) Sophiſte avoit été d'abord un titre honorable ; il

des diſcours ſur toutes ſortes de ſujets phyſiques, moraux & politiques.

On me comprendroit mal, ſans doute, ſi l'on penſoit que par ma définition je reſtreins l'empire de l'éloquence. Je lui rends peut-être plus que je ne ſemble lui ôter : j'enferme dans ſon reſſort toutes les circonſtances publiques & particulieres, qui ſont infinies, dans leſquelles il faut détermi-ner ſur-le-champ, à quoi que ſoit, un homme ſeul, un certain nombre d'hommes, ou une grande multitude.

Quelques uns pourront dire que je renverſe toutes les idées reçues, qu'on eſt dans l'uſage d'appeller éloquens certains endroits d'un écrit ou d'un diſcours, qui frappent l'ame par des images fortes & nobles, qui remuent le cœur par des ſentimens pathétiques. J'appelle auſſi ces endroits éloquens : il ſeroit ridicule de vouloir changer les façons ordinaires de parler, comme il ſeroit déraiſonnable de prétendre marquer avec exactitude la nature des choſes d'après des façons de parler

---

vient de *ſophos* qui ſignifie un homme ſage, inſtruit, éclairé : on le donnoit à des ſavans qui pouvoient parler en beaux termes de toutes les ſciences utiles. Mais il commença à s'avilir dès le tems de Philippe, & bientôt on ne regarda plus qu'avec mépris ces ſortes de charlatans qui couroient de ville en ville pour faire parade d'érudition,

qui ne ſont pas toujours exactes. Mais ici on peut expliquer le mot d'*éloquens* donné à des diſcours ou à des écrits qui ne ſont pas toujours dans le genre de l'éloquence oratoire. Quand on dit qu'ils ſont éloquens, on veut dire, ſans doute, qu'on y a employé avec art les plus beaux moyens de l'éloquence : en ce ſens on peut, on doit même les appeller éloquens.

Dans les converſations ordinaires, on parle peut-être plus exactement de l'éloquence, on juge peut-être plus sûrement de ſa nature préciſe, que dans les converſations ſavantes, ou même dans la plupart des livres qui en ont traité. Qui eſt-ce qu'on appelle ordinairement & dans la vie civile, une perſonne éloquente ? eſt-ce celle qui diſcourt en beaux termes ſur des ſujets relevés? non, mais celle qui ſait tourner ſur-le-champ les volontés des autres, qui ſait ou par la force ou par l'adreſſe d'une éloquence ſimple & naturelle, les amener où elle veut, les faire agir ou penſer ſuivant ſes deſirs & ſes intérêts.

---

pour trafiquer d'éloquence & de philoſophie. Nous appellons chez nous ſophiſtes ceux qui cherchent à faire illuſion par de vaines ſubtilités & par des diſcours captieux. Cicéron dans ſon traité de l'*orateur*, nomme ſophiſtes ceux qui parlent, uniquement pour plaire, ſur des ſujets quelconques.

On trouvera encore fort étrange que, tous les maîtres de rhétorique ayant toujours distingué trois genres d'éloquence, le délibératif, le judiciaire & le démonstratif, je n'admette que les deux premiers, je paroisse rejetter le troisieme. Je ne rejette pas le genre démonstratif, mais je crois qu'il est moins un genre de l'éloquence proprement dite, qu'un des moyens qu'elle emploie pour réussir. Il comprend la louange & le blâme; l'orateur emploie souvent l'un & l'autre pour déterminer ses auditeurs. Par exemple, le discours *pour la loi Manilia* est presque tout entier à la louange de Pompée; je ne crois pas qu'il cesse pour cela d'être dans le genre délibératif. Cicéron ne fait le plus grand éloge de Pompée que pour déterminer le peuple romain à le nommer général dans la guerre contre Mithridate (1).

---

(1) Ce n'est point par un esprit de singularité, mais par conviction, que j'ai adopté un systême particulier sur l'éloquence. Je lisois Fléchier & Bossuet; je trouvois, sur-tout dans Bossuet, une éloquence pompeuse & magnifique, une foule d'idées sublimes, de sentimens élevés, d'images fortes & nobles, j'y trouvois quelque chose de plus frappant que dans les plus belles harangues de Cicéron & de Démosthene, où je sentois néanmoins qu'il y avoit plus de vraie éloquence, plus de cette adresse qui gagne & qui séduit, plus de ces mouvemens vifs &

Enfin

Enfin on pourra m'objecter que par mes principes je réduis à bien peu de chose l'éloquence françoise, dont les chefs-d'œuvre ne sont pas dans les genres délibératif & judiciaire, mais dans l'oraison funebre & dans le discours moral.

---

rapides qui entraînent, qui forcent & qui subjuguent les volontés. J'ai donc examiné en quoi consistoit véritablement l'éloquence, quel étoit le vrai but de l'éloquence proprement dite; j'ai cru l'appercevoir, & je m'en suis expliqué tout simplement. J'ai été étonné, en lisant l'*orateur* de Cicéron, d'y voir que mes principes étoient les siens. Il faut remarquer que l'*orateur* est un des derniers ouvrages que Cicéron ait faits sur la rhétorique; que Brutus l'ayant prié de mettre par écrit ses véritables idées sur ce qui constituoit le parfait orateur, il lui avoit composé & adressé un livre intitulé *orator*, l'*orateur*: c'est donc dans ce livre qu'il faut chercher les vrais sentimens de Cicéron sur l'éloquence.

Or qu'on lise les chapitres sixieme, neuvieme & dixieme de cet excellent ouvrage, on y verra que cet illustre Romain, qui avoit fait une étude si approfondie de l'éloquence, qui étoit si consommé dans la pratique de cet art, qui avoit parlé si souvent & en tant d'occasions diverses; on verra ce qu'il pense du genre démonstratif, des poëtes, des historiens, des philosophes & des sophistes qui passoient pour les plus éloquens; on verra quel est, selon lui, l'homme vraiment éloquent, le véritable orateur. « Il y a plusieurs genres d'écrire, dit-il, qui different « entre eux, & dont chacun forme un caractere particu-

Eloquence chez les François.

Pour répondre à cette objection, il faut entrer dans quelques détails. Je vais faire voir que les François sont peut-être le peuple de l'Europe qui a le plus de talent pour l'éloquence; je montrerai ensuite pourquoi, malgré ce talent, ils sont cependant restés au-dessous des anciens orateurs.

L'idée que je me suis formée de la véritable éloquence, de l'éloquence oratoire, me fait dé-

---

« lier. Tel est le style de l'histoire, des éloges, des dé« clamations, de ces discours où l'on donne des avis & des « conseils, comme en ont fait Isocrate & beaucoup d'au« tres sophistes, en un mot de toutes ces compositions « qui, n'étant que pour l'apparat & pour le plaisir de « l'oreille, sont absolument éloignées de ce style vif & « rapide qu'on emploie au barreau & dans la place pu« blique. Je ne parlerai pas de tous ces différens genres « d'écrire: ce n'est point qu'il en faille négliger l'étude; « car ils doivent être considérés comme le lait & la pre« miere nourriture de l'orateur que nous voulons former, « & dont nous voulons dire quelque chose de plus appro« fondi que ce qu'on enseigne d'ordinaire ». *Sed quoniam plura sunt orationum genera, eaque diversa, neque in unam formam cadunt omnia; laudationum, scriptionum, historiarum, & talium suasionum, qualem Isocrates fecit panegyricum, multique alii qui sunt nominati sophistæ, reliquarumque rerum quæ absunt ab forensi contentione, ejusque totius generis, quod græcè* epideiktikon *nominatur, quod quasi ad inspiciendum, delectationis causâ comparatum est, formam non complectar hoc tempore: non quò negli-*

finir le discours, une conversation (1) dans laquelle un seul veut en persuader plusieurs, les déterminer sur-le-champ, dans une conjoncture plus ou moins importante, à agir ou à ne pas agir, à rendre un jugement contraire ou favorable.

Le discours est une conversation; il doit être, comme celle-ci, familier, naturel, simple, agréa-

---

*genda sit; est enim illa quasi nutrix ejus oratoris quem informare volumus, & de quo molimur aliquid exquisitius dicere.*

Dans le neuvieme chapitre que je serois tenté de copier, mais auquel je me contente de renvoyer le lecteur, pour ne pas trop alonger cette note qui n'est déja que trop longue, après avoir prouvé que l'orateur ne doit être confondu ni avec les philosophes, ni avec les sophistes, ni avec les historiens, ni avec les poètes, il conclut en disant: « Voilà donc l'orateur distingué des philosophes, des sophistes, des historiens & des poètes, il faut maintenant le faire connoître, & montrer ce qu'il est véritablement ». « L'homme éloquent que nous cherchons, dit-il dans le chapitre dixieme, sera celui qui, dans les plaidoyers & dans les délibérations publiques, saura prouver, plaire, émouvoir, qui, dans les différentes circonstances où il parlera, saura prendre le ton & le style les plus propres à déterminer ses auditeurs ».

(1) Je me suis servi du terme de conversation, quoiqu'une conversation suppose au moins deux personnes qui parlent toutes deux & qui s'entretiennent, parceque je n'en ai pas trouvé d'autre dans notre langue pour rendre l'idée que je me suis faite d'un discours, d'après la

ble, facile, clair, raiſonnable, vif & animé. Mais c'eſt une converſation d'un ſeul avec pluſieurs, qui attendent d'un ſeul homme qu'ils viennent tous écouter en ſilence, quelque choſe au-deſſus du commun; il doit donc être en même tems noble, ſoutenu, harmonieux, grand quelquefois & ſublime, mais s'éloignant toujours, le moins qu'il eſt poſſible, de la ſimplicité piquante d'une converſation ordinaire.

D'après ces idées, je dis que le François trouve dans ſon génie & dans ſa langue, dequoi atteindre à la perfection de l'éloquence. Le François eſt naturellement vif, ſpirituel, capable de toutes les

maniere dont j'ai conçu la vraie éloquence. L'expreſſion cependant n'eſt pas auſſi impropre qu'elle pourroit le paroître. Dans un diſcours un ſeul homme parle, il eſt vrai, & tous les autres écoutent; mais ſi l'auditeur ne parle pas, l'orateur le fait ſouvent parler; il l'interroge, il le fait répondre, il répond aux interrogations qu'il lui met dans la bouche: l'orateur converſe donc, en quelque ſorte, avec l'auditeur; on peut donc abſolument définir le diſcours, la converſation d'un ſeul avec pluſieurs. Il ſuit de là que le diſcours, pour faire impreſſion, doit s'adreſſer aux perſonnes auxquelles on parle. Pour s'en convaincre, qu'on examine le prédicateur. Quel eſt le diſcours par lequel il produit plus d'effet ſur ceux qui l'écoutent? eſt-ce celui dans lequel il exprime avec force des vérités grandes & ſublimes, mais vagues & générales? non, mais celui

ſciences, il raiſonne ſur tous les objets avec autant d'agrément que de ſolidité. Son eſprit en général n'eſt pas profond, mais il eſt pénétrant, fin, délicat; juſte & méthodique, quoique frivole en apparence; attentif & réfléchi ſans être lourd. La converſation des François enchante tous les étrangers : auſſi préferent-ils notre commerce à celui des autres peuples; ils nous attirent chez eux, s'ils ne peuvent venir chez nous; ils ſe plaiſent en France plus qu'en aucun autre pays du monde; ils accourent à l'envi dans notre capitale : Paris eſt l'Athenes de l'Europe (1).

---

dans lequel il converſe en quelque façon avec ſes auditeurs. Soit qu'il parle à des hommes de la cour, à des habitans des villes ou des campagnes, ou même à des enfans, il faut qu'il s'adreſſe aux perſonnes, qu'il converſe avec elles, qu'il les entretienne d'elles-mêmes. On dit quelquefois, Cet orateur a l'eſprit trop relevé pour un tel auditoire; on doit dire, Il n'eſt point aſſez éloquent. Un orateur vraiment éloquent doit ſavoir parler à tous les auditeurs, quels qu'ils ſoient, le langage qui leur convient.

(1) Qu'on n'aille pas croire cependant, d'après ce que nous venons de dire, que la reſſemblance entre les Athéniens & les François ſoit parfaite. Il y avoit dans les Athéniens, quoique naturellement gais & ſpirituels, un fond de ſérieux qu'on ne trouve pas ordinairement dans nos François, qui en général ſont trops légers, & folâtres

La langue des François, conforme à leur génie, est simple, naturelle, amie sur-tout de la clarté & de la netteté, ennemie des équivoques & de tout embarras. Facile & dégagée dans sa construction, tout se développe sans peine dans ses périodes, tout y marche avec ordre : douce, forte, précise, harmonieuse, peu hardie, mais sage, vive & animée dans ses tours, elle est des plus propres

---

jusqu'à la bouffonnerie. Nous avions déja beaucoup d'ouvrages excellens dans le genre gai & agréable avant que d'avoir rien de supportable dans le genre grave & noble; & il me semble que nos François sont aussi inférieurs aux Grecs dans ce dernier genre qu'ils leur sont supérieurs dans l'autre. Les beaux esprits de la France me paroissent avoir quelque chose de plus léger & de moins pédantesque que les beaux esprits de la Grece. Je crois donc que les Grecs auroient pu gagner à notre commerce, comme nous gagnerions infiniment au commerce des écrivains Grecs. Voilà pourquoi je desirerois fort, pour le bien des lettres, que leur langue fût plus cultivée parmi nous. Au reste, je pense que Louis XIV est peut-être celui qui a fait le plus de bien aux lettres françoises, parceque, sans dénaturer le génie de la nation & en lui laissant sa gaîté naturelle, il lui a inspiré un ton de sérieux, de réserve, de décence & de noblesse, qui a répandu dans tous les écrits de son siecle des graces austeres & une politesse pleine de dignité. Je suis persuadé au contraire (je le dirai avec cette franchise dont je me piquai toujours en écrivant) que Voltaire, esprit rare, aimable & superficiel, sans être dé-

pour l'éloquence. Les François ont donc tout ce qu'il faut pour réussir dans le grand art de la parole. Ils ont réussi en effet, ils ont excellé même dans tous les genres auxquels ils se sont appliqués : dissertations oratoires, éloges des personnages fameux, discours moraux, tragédie & comédie (1). Nous avons été fort loin dans tous ces genres, & peut-être plus loin que les anciens mêmes ; & si nous sommes restés au-dessous d'eux dans les gen-

---

pourvu de connoissances & de philosophie, a fait le plus grand tort à notre littérature. Au lieu de rectifier le génie frivole, badin & folâtre de la nation, il l'a renforcé ; il lui appris à se moquer & à rire de tout, de l'érudition & de la science, de la religion & de la vertu. Oui, je soutiens qu'il a fait un très grand tort aux mœurs & aux lettres, & un tort d'autant plus grand qu'il avoit des talens plus distingués, & qu'en reconnoissant ses vices & ses défauts, on doit convenir que c'est un des hommes les plus extraordinaires qui aient paru dans l'Europe.

(1) La tragédie & la comédie, considérées par rapport aux détails de l'action, me semblent appartenir à l'éloquence telle que je l'ai définie, l'une dans le plus haut style, & l'autre dans le style le plus familier. Ce sont dans l'une & dans l'autre, des hommes qui, affectés de passions plus ou moins fortes, plus ou moins sérieuses, cherchent à emporter sur-le-champ ce qu'ils desirent, par une éloquence plus ou moins relevée, plus ou moins simple. = *Nous avons été fort loin....* Que de chefs-d'œuvre admirables ne nous ont pas donnés dans la tragédie, Cor-

res délibératif & judiciaire, qui, selon moi, sont les seuls champs de la véritable éloquence, c'est que les occasions nous ont manqué.

Il faut des occasions (1) à l'orateur pour déployer ses talens ; il ne fera pas des discours vagues, qui ne seroient après tout que de froides déclamations. La physique, la morale & la politique, fourniront toujours des matieres vastes au philosophe éloquent. Les annales anciennes ou modernes, sacrées ou profanes, donneront toujours de grandes vertus à louer, de grands talens à vanter. La religion offrira toujours des vérités importantes à annoncer. L'histoire, la fable, la vie commune & civile, seront toujours fécondes en sujets intéressans pour les poètes tragique & comique. Le génie du poète crée les occasions ; il faut qu'elles se présentent à l'orateur, & elles ne se présentent point chez nous pour les genres dont je parle. Je m'explique.

Sans avoir approfondi la nature des gouvernemens, le peu de réflexions que j'ai faites sur cet

---

neille, Racine & Voltaire ; dans la comédie, Moliere & plusieurs autres ; Fléchier & Bossuet dans l'oraison funebre ; Massillon & Bourdaloue dans le discours moral ; une infinité d'excellens écrivains dans toute espece de dissertations !

(1) J'appelle occasions pour l'orateur, non seulement

objet m'a convaincu que le gouvernement le plus heureux eſt une monarchie douce dans laquelle le peuple eſt ſoumis au prince, & le prince aux loix; mais il faut avouer que la conſtitution monarchique eſt auſſi peu favorable à l'éloquence qu'elle eſt propre pour le bonheur. L'orateur habile n'y peut ſignaler ſon talent, ni dans les délibérations communes pour le bien général, ni dans ces grandes cauſes qui tiennent à l'adminiſtration de l'état.

Dans la plupart des monarchies, le prince décide ſeul des affaires publiques. La guerre, la paix, les alliances, les loix & les finances, tout ſe traite dans ſon conſeil. Là, un petit nombre de perſonnes qu'il a daigné choiſir comme plus capables de l'aider de leurs avis, déliberent tranquillement, ſous ſes yeux ou par ſes ordres, ſur ſes intérêts & ſur ceux du peuple : le peuple exécute ce que le prince a réglé ſans lui. Dans ces délibérations ſecretes & privées, il n'eſt pas beſoin d'un Démoſthene, dont l'éloquence forte & véhémente dé-

---

de grands ſujets à traiter, comme pour le poète, mais encore ces circonſtances heureuſes où, en traitant des ſujets qui intéreſſent le public, il travaille pour ſa fortune & ſon élevation.

détermine au bien de la patrie les volontés de toute une multitude.

Par rapport aux grandes causes qui tiennent à l'administration de l'état, le prince, comme premier juge de son royaume, les rappelle ordinairement à lui. Il ne reste à l'avocat que des causes de particuliers ou d'affaires particulieres, dont quelques unes peuvent occuper quelquefois & attacher le public, ou par la singularité des événemens & le fond de pathétique qu'elles renferment, ou par la qualité des personnes qu'elles regardent, mais qui sont presque toutes froides, & intéressantes seulement pour les intéressés à la décision. Cicéron accusoit ou défendoit sur des matieres & dans des circonstances importantes, des hommes qui avoient été consuls ou préteurs, qui aspiroient au consulat ou à la préture, c'est-à-dire les principaux d'une ville la maîtresse du monde. La position de nos avocats est-elle la même? qu'on nous donne les mêmes causes qu'avoient les Romains, les mêmes personnes à accuser ou à défendre sur les mêmes matieres & dans les mêmes circonstances; notre barreau produira des chefs-d'œuvre.

Eloquence chez les Athéniens.

Les occasions qui ont manqué aux orateurs françois, se sont offertes, & de la maniere la plus fa-

vorable, aux orateurs Athéniens. Avec quel éclat, en effet, l'éloquence ne pouvoit-elle pas briller à Athenes, ſur-tout dans le genre délibératif, que je regarde comme plus grave, plus noble & plus intéreſſant que le genre judiciaire (1); celui-ci même n'intéreſſe ſouvent, que parcequ'il participe de celui-là, puiſque, pour l'ordinaire, une cauſe attache d'autant plus, qu'elle eſt plus liée avec les affaires de l'état & les intérêts de la patrie.

Le gouvernement d'Athenes étoit purement démocratique: le mérite, & ſur-tout celui de l'éloquence, y faiſoit la nobleſſe, y conduiſoit aux premiers honneurs. Il ſuffiſoit d'être citoyen & éloquent pour haranguer le peuple. On vouloit délibérer ſur une affaire importante, on étoit aſſemblé dans la place publique; un héraut s'avançoit au milieu des Athéniens, & demandoit à haute

(1) Il eſt vrai que les diſcours dans le genre délibératif intéreſſent beaucoup dans le moment ceux qui écoutent, qu'ils demandent plus de gravité & de nobleſſe que d'autres, plus de force, de préciſion & de rapidité; mais il faut avouer auſſi que les ſujets ordinairement en ſont aſſez bornés & aſſez uniformes, qu'ils ne préſentent pas une grande variété d'objets. Dans les grandes cauſes, l'orateur a bien plus occaſion de déployer toutes les richeſſes du ſtyle, d'employer toutes les beautés de l'art, de montrer toutes les reſſources de ſon génie. Les catilinaires & les

voix, au nom de la patrie, qui des citoyens aſſemblés vouloit parler pour elle : alors, comme ſi la patrie elle-même l'eût appellé, un citoyen, quel qu'il fût, pourvu qu'il eût du zele & du talent pour la parole, ſe levoit & montoit à la tribune. Là, animé par les plus grands motifs, par le deſir de ſa gloire, par la conſidération de l'intérêt commun & du ſien propre, il donnoit avec ardeur l'avis qui lui ſembloit le plus utile. Dès qu'il avoit parlé une ou deux fois, & qu'il avoit plu, il étoit dès-lors regardé comme un des principaux de l'état. La république l'élevoit aux charges, l'employoit dans ſes négociations, l'envoyoit en ambaſſade; c'étoit un de ſes miniſtres : orateur & miniſtre, étoient à Athenes deux mots ſynonymes.

Il étoit bien flatteur pour un citoyen ſouvent d'une condition obſcure, de ſe voir tout-à-coup conſidéré dans ſa ville, de dominer dans la tri-

philippiques de Cicéron offrent, ſans doute, une éloquence plus vive, plus rapide, plus ſimple & plus naturelle que ſes autres diſcours; elles devoient intéreſſer extrêmement le ſénat ou le peuple devant leſquels il les a prononcés: mais aujourd'hui que ces grands intérêts ſont éloignés, ſes verrines, par exemple, doivent peut-être nous intéreſſer davantage par la multiplicité des objets divers qu'elles nous préſentent, & qui ſont tous traités avec un art admirable.

bune, d'y régner en maître, par la parole, ſur une foule d'hommes libres & de ſouverains, jaloux à l'excès de leur liberté & de leur ſouveraineté, d'exercer ſur eux un empire d'autant plus abſolu que c'étoit l'empire du génie, & qu'en obéiſſant au génie qui parle & qui maîtriſe, on croit n'obéir qu'à ſoi-même; de fixer par ſon éloquence la légèreté d'un peuple volage, de réprimer ſes fougues ou d'exciter ſa lenteur ſelon qu'il le jugeoit convenable; enfin de tourner ſeul du côté qu'il vouloit, & comme il le vouloit, toute une multitude, en faiſant agir les grands reſſorts, &, pour ainſi parler, les fortes machines de la perſuaſion; car c'eſt ſur-tout quand il faut déterminer une multitude, qu'on doit employer ces mouvemens rapides, ces figures véhémentes, ſeules capables de remuer un corps immenſe.

Dans une ville comme Athenes, conſtituée comme je viens de le dire, dont les habitans, d'ailleurs étoient les plus ſpirituels de tous les Grecs, avoient le goût le plus fin, l'oreille la plus délicate (1), on dut voir paroître un grand nombre

(1) Il ne faut pas juger du peuple à Athenes, comme dans les autres états. Le peuple d'Athenes avoit naturellement une pénétration, une vivacité, une délicateſſe d'eſprit même ſurprenante. On ſait le fait de Théophraſte;

de bons orateurs. Il en parut, en effet, une foule d'excellens, diſtingués tous par un caractere particulier, mais réunis par un goût général pour le vrai beau, le beau ſimple & ſans apprêt. Je ne parlerai que d'Eſchine & de Démoſthene, qui ſont les deux plus célebres, & que je dois montrer deux fois aux priſes l'un avec l'autre : il faut auparavant jetter un coup d'œil ſur l'éloquence chez les Romains.

Eloquence chez les Romains.

Les Romains occupés d'abord, ſoit à étendre leur empire en domptant les peuples voiſins, & après eux des nations plus éloignées ; ſoit à pacifier l'intérieur de leur ville en appaiſant les agitations violentes cauſées par les débats preſque continuels des plébéiens avec les patriciens, n'avoient ſongé pendant pluſieurs ſiecles qu'à rendre leur nom redoutable par la terreur de leurs armes, qu'à fixer la conſtitution de l'état par la ſageſſe de leurs réglemens : les charmes des arts, des ſciences & des lettres, & en particulier ceux de l'éloquence, leur étoient inconnus ; inſenſibles à la gloire que donne

---

il marchandoit des légumes à une vieille femme : Non, étranger, lu idit-elle, vous ne les aurez point à meilleur marché. Il fut ſurpris de ſe voir traité d'étranger, lui qui avoit paſſé preſque toute ſa vie à Athenes, & qui ſe piquoit de mieux parler que tout autre : cependant c'eſt à

le talent de la parole, ils n'étoient touchés que de l'éclat des exploits militaires. Mais enfin quand ils furent plus tranquilles au dedans & au dehors, ils sentirent par eux-mêmes le pouvoir naturel que donne à un citoyen dans les assemblées, le talent de persuader ceux qui nous écoutent, de les amener à un parti ou à un sentiment, ou de les en détourner, par la force du discours; ils sentirent le crédit qu'on acquiert parmi le peuple, maître absolu des graces & des honneurs, soit en accusant les hommes puissans & fiers qui l'oppriment, soit en défendant les foibles & les opprimés.

Les premiers orateurs romains suivirent leur propre génie, & nous voyons dans Cicéron qu'ils ne manquoient pas de vigueur; mais leur éloquence rude & barbare, sans ornement & sans finesse, avoit besoin d'être polie & adoucie par le commerce d'une nation savante qu'ils avoient vaincue. Les Grecs enrichirent leurs vainqueurs des belles connoissances qui avoient fleuri & qui fleu-

---

son langage qu'elle reconnut qu'il n'étoit pas du pays. Quelle force ne devoit pas avoir un orateur pour déterminer tout un peuple dans une conjoncture importante! mais aussi quelle finesse & quel art pour parler devant le peuple le plus poli qui fût jamais, le plus difficile à contenter en matiere d'éloquence!

tissoient encore parmi eux ; ils leur apprirent à perfectionner par l'art, les talens qu'on a reçus de la nature. Quelques uns, profitant de leurs leçons, commencerent à goûter les agrémens du style & l'harmonie oratoire ; ils essayerent même de les transporter dans leurs discours : mais il falloit que Cicéron parût pour montrer ce que la langue latine pouvoit devenir entre ses mains, jusqu'où elle pouvoit s'élever dans cette partie. En un mot, la jeunesse romaine, instruite & dirigée par les Grecs, cultiva l'éloquence avec la plus grande ardeur comme un nouveau moyen de parvenir : ceux qui se sentoient quelque génie, s'efforcerent à l'envi de se distinguer, sur-tout au barreau, où un grand nombre de causes plus intéressantes les unes que les autres, ouvroient à leurs talens une illustre & vaste carriere.

Les avocats de Rome avoient, sans contredit, plus d'avantage que ceux d'Athenes : l'empire romain étant infiniment plus étendu, les grandes causes devoient être beaucoup plus multipliées ; d'ailleurs à Athenes plusieurs causes étoient renvoyées au tribunal de l'Aréopage, qui, par une sagesse très louable, interdisoit aux avocats les artifices & les mouvemens de l'éloquence ; il y a eu même des tems où les parties étoient obligées de plaider elles-mêmes ; enfin dans tous les tribunaux

une

une horloge d'eau, nommée *clepsydre*, resserroit les plaidoiries dans des bornes assez étroites. Mais les orateurs romains avoient un champ beaucoup moins libre dans les délibérations communes quand il falloit parler au peuple.

La constitution romaine étoit moitié aristocratique, moitié démocratique : le sénat à Rome étoit bien aussi puissant que le peuple. Les patriciens, les sénateurs étoient presque les seuls qui parvinssent aux premieres charges de la république; l'accès en étoit fermé aux autres, ou du moins leur étoit fort difficile. On sait combien un homme nouveau, malgré son mérite, son crédit & ses richesses, avoit de difficultés à vaincre, d'obstacles à surmonter, pour s'élever à ces dignités qu'une noblesse superbe croyoit n'être dues qu'à la naissance. Combien n'en coûta-t-il pas à Cicéron, né d'un pere riche, & chevalier romain, le plus grand orateur sans doute qui eût jamais paru, mais homme nouveau, combien ne lui en coûta-t-il pas pour parvenir au consulat ? L'éloquence seule n'eût pas conduit aux honneurs, il falloit y joindre une fortune considérable : que de dépenses n'entraînoit pas après elle l'édilité, par laquelle passoit nécessairement quiconque aspiroit aux premieres places ! Il falloit avoir autorité pour haranguer le peuple : un simple particulier ne pouvoit pas, quand il vou-

loit, parler dans la tribune pour le bien général.

Mais c'en est assez sur cet article ; il faut nous occuper des trois orateurs célebres qui ont honoré Rome & Athenes par leur éloquence : disons d'abord un mot d'Eschine.

Eloquence d'Eschine avec un précis de sa vie.

Eschine étoit fils d'Atromete & de Glaucothée. Si l'on en croit son rival, son pere étoit esclave d'un maître d'école, sa mere ne faisoit pas un commerce fort honnête ; il paroît certain qu'il étoit d'une condition peu relevée, & il semble qu'il n'auroit pas dû fournir à Démosthene des armes contre lui-même en lui reprochant son origine. Il fut d'abord clerc de greffe ; son goût pour la déclamation le rendit comédien, & le jetta dans une de ces troupes qui parcourent les villes & les campagnes : Démosthene prétend qu'il n'y jouoit que les troisiemes rôles. Dégoûté de ce métier, il fréquenta l'école de Platon (1) ; ce philosophe dont la diction est si propre à former des orateurs, lui inspira du goût pour l'éloquence ; l'éloquence qu'il étudia & dans laquelle il réussit l'éleva bientôt aux premiers honneurs, & au rang des principaux citoyens : il fut employé plus d'une fois dans des négociations importantes.

---

(1) Platon, disciple de Socrate, aussi éloquent que grand philosophe. L'élevation de son génie & la subli-

Il avoit un talent décidé pour la parole ; une voix sonore, une mémoire fidele, une élocution facile & soutenue d'une figure avantageuse. On a toujours fait grand cas de ses ouvrages : nous lisons dans Photius que trois de ses harangues mériterent le surnom des trois graces ; & neuf de ses lettres celui des neuf muses.

Rien de si doux en effet, rien de si gracieux que son style : simple, familier, mais noble & ingénieux, il a toutes les finesses de l'art avec les agrémens de la nature ; châtié, pur, élégant, sans s'écarter néanmoins de la simplicité naïve du langage populaire ; harmonieux sans être lâche, vif sans être impétueux, plein d'action, marchant à son but sans s'arrêter, précis & rapide dans quelques endroits, grand quelquefois & sublime, rempli de chaleur, mais d'une chaleur tranquille, il s'insinue adroitement dans l'ame en flattant l'oreille, il la gagne insensiblement, lui fait une douce violence & s'en rend le maître : enfin Eschine eût été sans contredit le premier des orateurs grecs, si Démosthene, par son éloquence victorieuse, n'eût dominé sur ses concurrens, comme il dominoit sur ses auditeurs.

mité de son style, lui mériterent le surnom de *divin*. On remarque que les plus grands orateurs s'étoient formés à son école.

Eloquence de Démosthene avec un précis de sa vie.

Démosthene eut pour pere un homme assez riche, qui faisoit valoir des forges : il le perdit de bonne heure, & resta fort jeune sous la conduite de Cléobule sa mere, qui négligea absolument son éducation. Les tuteurs entre les mains desquels il tomba, étoient moins attentifs à cultiver l'esprit de leur pupille qu'à s'enrichir de son bien. Abandonné à lui-même, Démosthene languit dans une telle mollesse, qu'il reçut de ses camarades le surnom de Batalus (1) ; mais son génie ardent & né pour l'éloquence, endormi dans le repos, se réveilla enfin, & voici à quelle occasion.

Il entendit parler un jour d'une cause célebre où il s'agissoit des intérêts de l'état, & qui faisoit beaucoup de bruit dans la ville ; il fut curieux d'y assister avec les autres : l'orateur, qui s'appelloit Callistrate, parla d'une maniere distinguée ; il fut écouté avec beaucoup d'attention, & après son discours il fut reconduit chez lui en cérémonie, au milieu d'une foule de citoyens qui applaudissoient à ses talens. Le jeune homme fut touché des honneurs rendus à Callistrate, & encore plus du pouvoir que l'éloquence a sur les esprits ; il ne put résister à ses charmes : l'attrait du génie & la passion de la gloire le tirerent de son inaction. Renonçant

(1) Batalus étoit un joueur de flûte mou & efféminé.

dès-lors à tout autre plaisir, il se livra tout entier au grand art de la parole. Disciple d'Isée dont la diction forte & véhémente étoit plus de son goût que l'éloquence douce & paisible d'Isocrate (1), il le fut aussi de Platon, dont il admiroit & dont il tâchoit d'imiter le style noble & sublime.

Il essaya ses forces contre ses tuteurs, qu'il obligea de lui restituer une partie de son bien. Enhardi par ce succès, il se hasarda de monter à la tribune pour haranguer le peuple; mais il ne fut point goûté : il y monta une seconde fois; & il ne fut pas mieux reçu. Entièrement découragé, il vouloit renoncer à un emploi dont il se croyoit incapable, vu ses défauts naturels qui sembloient incorrigibles. Une grande timidité, une voix foible & bégayante, une langue embarrassée, des gestes irréguliers, un haussement d'épaules désagréable,

(1) Isée & Isocrate, deux célebres rhéteurs d'Athenes. Ils avoient chacun leur caractere particulier : l'un aimoit la force & la véhémence, l'autre la douceur & les graces. J'ai remarqué, dans le discours préliminaire mis à la tête de ma traduction des œuvres completes d'Isocrate, que, quoique Démosthene n'eût pas été disciple de ce rhéteur, il avoit pris de sa maniere beaucoup plus qu'on ne pense. Je renvoie au discours même, dans lequel on verra les raisons sur lesquelles je me fonde.

lui donnoient une déclamation (1) tout-à-fait choquante; & sans la déclamation il est impossible de réussir. Un de ses amis, comédien fameux, le lui fit aisément comprendre. Le voyant triste du désagrément qu'il avoit essuyé, & se doutant de la raison qui avoit fait mal recevoir sa harangue, il lui donna à déclamer de beaux vers de Sophocle. Démosthene s'en acquitta le mieux qu'il put: Satyrus, c'étoit le nom du comédien, les déclama à son tour. Ils parurent tout autres à l'orateur dans la bouche de son ami; il comprit donc que la déclamation est essentielle, que c'étoit par-là qu'il avoit déplu: il reprit un peu courage, & entreprit de vaincre les défauts qui avoient choqué.

Il n'épargna rien pour en venir à bout: trois maîtres lui apprirent l'art de la déclamation; il étoit à lui-même un maître sévere. On sait les peines incroyables & extraordinaires qu'il se donna pour dompter & réformer la nature. Des cailloux dans la bouche, il gravissoit contre des rochers escarpés, récitant plusieurs vers de suite, & prononçant avec effort les lettres & les syllabes qui

(1) Dans la *déclamation* j'enferme la mémoire, la prononciation, & tous les mouvemens du corps qui accompagnent la prononciation.

lui coûtoient le plus à prononcer : il plioit peu-à-peu ſes organes à une articulation nette & facile dans les plus longues périodes. Se promenant ſur les bords de la mer, & là, haranguant les flots agités, il s'enhardiſſoit & s'accoutumoit au bruit tumultueux des aſſemblées populaires. Il ne s'exerçoit point chez lui qu'il ne ſuſpendît ſur ſes épaules une épée nue, qui l'avertiſſoit auſſitôt de les baiſſer quand elles ſe hauſſoient. Un miroir devant lequel il déclamoit toujours, lui faiſoit découvrir les plus petits défauts qui avoient pu échapper à ſes maîtres : il les combattoit ſans relâche dès qu'il les avoit connus. Ces exercices pénibles lui réuſſirent ; & il ſe perfectionna tellement dans la déclamation, qu'Eſchine, tout habile qu'il étoit, croyoit défigurer les diſcours de ſon rival en les récitant (1). Démoſthene, en un mot, s'étoit ſi bien convaincu que la déclamation eſt eſſentielle pour l'orateur, que quelqu'un lui ayant demandé quelle étoit la

(1) Eſchine ſuccomba dans ſon accuſation ; condamné à l'exil, il ſe réfugia à Rhodes, où il ouvrit une école d'éloquence. Il commença ſes leçons par lire à ſes diſciples la harangue qui l'avoit fait exiler ; ils lui donnerent de grands applaudiſſemens : il lut enſuite celle de Démoſthene ; interrompu par des acclamations continuelles, *Que ſeroit-ce donc*, leur dit-il, *ſi vous l'euſſiez entendu lui-même ?*

premiere, la seconde & la troisieme partie de l'éloquence, il se contenta de répondre à chaque question qu'on lui fit, que c'étoit la déclamation. En effet, avec une déclamation avantageuse, l'orateur le plus médiocre plaît & plaira toujours, sans elle, l'orateur le plus éloquent est à peine supportable.

Quoique Démosthene eût reçu de la nature les plus grands talens pour la composition, il ne négligea pas de les cultiver & de les perfectionner par l'étude. Infatigable, il se levoit dès avant le point du jour, & il auroit été fâché que l'artisan le plus laborieux l'eût devancé dans le travail. Il se fit faire un cabinet souterrain, & s'y enfermoit des mois entiers, se faisant raser la moitié de la barbe pour se mettre hors d'état de sortir. Dans ce réduit obscur, à la lueur d'une lampe, éloigné du bruit & du tumulte, il se livroit à l'étude sans craindre les distractions. Ses ennemis disoient de ses plus belles harangues qu'elles sentoient l'huile : peu sensible à ce reproche, il étoit content de lui s'il pouvoit se flatter d'avoir fait avec peine quelque chose de bon & de parfait; il ne se piquoit pas de faire aisément du mauvais ou du médiocre. L'histoire de Thucydide, qu'il copia huit fois de sa propre main, lui avoit rendu plus familier le style de cet auteur précis & nerveux.

Il se trouva dans la position la plus favorable pour faire valoir ses talens naturels & acquis. Philippe, prince ambitieux, politique habile, guerrier actif, ennemi du repos, foible d'abord, mais devenu puissant, avoit projetté d'envahir la Grece : la ruse, le parjure, l'injustice, la violence, rien ne lui coûtoit pour parvenir à ses fins; n'épargnant point l'argent pour se rendre maître des villes, il emportoit, par le moyen de son or, celles dont la force ne pouvoit lui ouvrir les portes. Il travailloit sur-tout à semer la division parmi les républibues grecques, à les combattre les unes par les autres, & il ne réussit que trop souvent. Le plus gtand obstacle qu'il trouva à ses projets, fut le zele éloquent & intrépide de Démosthene; & si l'activité du Macédonien fournit matiere à l'éloquence de l'Athénien, l'éloquence de l'orateur exerça plus d'une fois l'activité du monarque.

Démosthene, aussi zélé que courageux, consacra ses talens au bien de sa patrie & de toute la Grece, & s'efforça de conserver, par la parole, la liberté d'une nation que Philippe vouloit asservir par ses armes. Il épuisa toutes les ressources de son art pour réveiller l'indolence de ses concitoyens, pour les éclairer eux & tous les Grecs sur leurs vrais intérêts, pour les réunir tous, en leur faisant oublier leurs haines particulieres, contre

un ennemi dangereux qui cherchoit à les opprimer tous. Tantôt il engageoit les Athéniens à défendre ceux que Philippe attaquoit ; tantôt, voyageant chez les peuples amis de Philippe, il les animoit de son esprit, & les portoit à se détacher de ce prince, pour s'attacher aux Athéniens leurs amis véritables & leurs zélés défenseurs. Enfin, l'ambition de Philippe étoit réprimée & punie, si Démosthene eût été aussi bon général qu'il étoit grand orateur, ou si du moins Athenes eût eu alors un général dont l'habileté eût répondu à l'éloquence de Démosthene. Ce grand homme ne parla jamais, soit dans sa ville, soit dans les autres, sans persuader : ses auditeurs se retiroient toujours convaincus de la vérité de ses discours, & déterminés à suivre ses conseils.

Qu'y a-t-il cependant chez lui d'extraordinaire ? rien de si simple & de si naturel que son éloquence : on n'y rencontre guere de ces figures (1) hardies qui prêtent la parole & le sentiment aux êtres

(1) Il y a beaucoup de figures dans Démosthene, & il y en a d'autant plus que son langage est plus naturel : car loin que les figures, suivant la définition vicieuse qu'on en donne, soient des façons de s'exprimer qui s'éloignent de la façon ordinaire de parler, on les emploie d'autant plus fréquemment qu'on parle d'une maniere plus natu-

muets & insensibles, qui font sortir les morts de leurs tombeaux pour les interroger ou les faire parler; on y trouve peu de ces images frappantes qui élevent l'ame & qui la transportent, de ces pensées brillantes qui saisissent & qui éblouissent; on y voit rarement cette pompe & cette magnificence de style, cet appareil de diction qui en impose d'abord aux yeux & à l'oreille des auditeurs. C'est une suite de raisonnemens familiers puisés dans le bon sens; c'est de la raison qu'il emprunte toujours ce langage & ces idées qui paroissent si simples & si ordinaires, sans avoir rien cependant de commun & de trivial. Démosthene raisonne: oui, mais le raisonnement chez Démosthene est comme vivifié par le souffle puissant d'une imagination féconde: il a pris, pour ainsi dire, une ame & un corps, il parle, il agit, il se meut, il s'avance à grands pas, il se montre sous les figures les plus sublimes & les plus imposantes: poussé dans sa marche par les mouvemens les plus rapides, la foudre à la main, le feu dans les yeux, il atta-

---

relle. Le langage du peuple est plus figuré que celui des grands, parcequ'il est plus simple & plus dans la nature. Les figures qui se rencontrent chez Démosthene, sont toujours celles que la nature inspire, & jamais celles que l'art enseigne.

que, il ébranle, il renverſe; on ne peut réſiſter à ſes efforts, on cede, mais on aime ſa défaite, parcequ'on aime à céder à la raiſon qui commande. Parlons plus ſimplement: Démoſthene raiſonne, mais avec ce ton animé qui touche le cœur en éclairant l'eſprit: ſes raiſonnemens ſimples & ſolides, mais toujours ſenſibles & frappans, échauffés toujours du feu de ſon génie, tournés quelquefois en figures, mais en figures qui ſortent naturellement & ſans effort du fond du ſujet, ſont comme lancés dans l'ame par une impulſion forte & preſque irréſiſtible; les idées qui les compoſent ſe preſſent & ſe ſuivent avec rapidité, ſans laiſſer aucun vuide & ſans ſe confondre: ils nous ſubjuguent avec d'autant moins de peine, que nous éprouvons avec plaiſir, de la part de la raiſon, une violence qui nous inſtruit en nous maîtriſant.

Ce bel endroit de la harangue ſur la couronne, dans lequel Démoſthene veut prouver aux Athéniens qu'ils n'ont point fait une faute en livrant la bataille de Chéronée, ce morceau ſublime ſi juſtement vanté & ſi habilement expliqué par Longin, n'eſt autre choſe qu'un raiſonnement fort ſimple tourné en figure. Non, Athéniens, auroit pu dire ſimplement Démoſthene, vous n'avez point fait une faute en livrant la bataille pour défendre les Grecs, vous avez ſuivi l'exemple de vos ancêtres:

ils sont coupables si vous l'êtes, leur conduite autorise la vôtre. Mais par un tour admirable & nouveau, il éleve l'ame des Athéniens, & se représentant leurs ancêtres comme des dieux par lesquels il jure : *Non, dit-il avec force, non, vous n'avez point failli en vous exposant pour le salut & la liberté de tous les Grecs, j'en jure par ceux de vos ancêtres qui ont exposé leur vie à Marathon....*

Je n'admire pas seulement Démosthene pour l'énergie & la véhémence qui le caractérisent, j'admire en lui la réunion des qualités qui paroissent incompatibles ; je suis frappé de ce discours également simple & sublime, noble & familier, précis & harmonieux, impétueux & méthodique, véhément & subtil, plein & rapide, travaillé & naturel, &, ce qui me surprend plus que tout le reste, énergique & délicat ; car Démosthene, ce génie ardent & vigoureux, avoit toutes les graces & toutes les finesses de l'atticisme. Cicéron prétend qu'Athenes elle-même n'étoit pas plus attique que cet illustre orateur : l'atticisme, selon lui, est compatible avec tous les genres, même avec le sublime ; il n'en exclut aucun (1).

---

(1) Il y avoit des gens à Rome qui se donnoient pour des orateurs attiques, qui croyoient que l'atticisme consistoit à écrire d'un style simple & uni, fin & subtil, sans

L'atticiſme, ſelon moi, n'eſt autre choſe qu'une ſimplicité noble & piquante, une élégance continue, relevée par des traits qui frappent & qui réveillent. Il n'a rien d'extraordinaire pour le fond des penſées, il a dans les tours une fineſſe qui flatte par un certain charme dont on ne voit pas la cauſe : tout ce qu'on ſait, tout ce qu'on peut ſavoir quand on a lu les bons écrivains d'Athenes, c'eſt qu'on a été flatté, on a été charmé de la lecture. J'ai obſervé en les liſant, que ſi l'on n'examine que le fond des choſes, on croiroit que ç'a été le ſeul objet de leur étude ; & que ſi l'on ne conſidere que le choix & l'arrangement des mots, on diroit qu'ils n'ont ſongé qu'à la juſteſſe de l'expreſſion & à l'arrondiſſement des phraſes : l'eſprit s'occupe ou s'amuſe d'idées utiles ou gracieuſes, tandis que

---

véhémence, ſans élevation, ſans ſublimité : Cicéron prétend qu'on peut joindre la majeſté & la force à la fineſſe & à la ſubtilité ; il cite Démoſthene pour exemple. « Je dois avertir, dit-il en propres termes, certaines gens « qui aſpirent à l'atticiſme, qui veulent déja paſſer pour « attiques, de regarder Démoſthene comme le plus par« fait modele, comme un orateur ſi attique qu'Athenes « elle-même ne l'étoit pas davantage ». *Itaque nobis monendi ſunt ii qui aut dici deſiderant ſe atticos, aut ipſi atticè volunt dicere, ut mirentur hunc maximè, quo ne Athenas quidem ipſas magis credo fuiſſe atticas.*

l'oreille est flattée agréablement par une harmonie aussi belle que bien soutenue. J'ai remarqué, en un mot, chez eux, ce beau fini, simple & naturel, qui a toujours fait & qui fera toujours la perfection des ouvrages (1). Quoique Démosthene soit plein de force, il respire néanmoins par-tout cette finesse attique si vantée & si peu connue; & tandis que chez la plupart des écrivains une certaine affectation & un art trop marqué décelent presque toujours le soin & l'étude, tout ce que produisent chez Démosthene les veilles & le travail, c'est de cacher l'art, c'est de donner à sa phrase le tour & les mouvemens de la plus simple nature.

Je ne trouve dans toute l'antiquité que Cicéron qui puisse soutenir le parallele avec cet orateur fameux. Avant de les comparer ensemble, considérons à part l'orateur latin.

Eloquence de Cicéron avec un précis de sa vie.

Cicéron eut plus d'avantages que Démosthene dans ses premieres années. Sa famille étoit hon-

(1) Celui de nos auteurs, selon moi, qui a le mieux saisi cette finesse attique, c'est la Fontaine. Rien de si simple & de si négligé en apparence que le style de ce fabuliste inimitable; rien de si parfait & de si fini, si on vient à l'examiner de près : il joint aux graces de l'atticisme une gaîté naïve & ingénieuse que ne connoissoient pas les anciens.

nête, quoiqu'elle ne fût ni patricienne, ni illuſtrée par les premiers honneurs : elle jouiſſoit de biens aſſez conſidérables qui paſſerent entre ſes mains ſans conteſtation. Il apporta en naiſſant le génie le plus heureux & le plus facile, qu'un pere, auſſi tendre qu'éclairé, prit ſoin de cultiver lui-même avec le ſecours de citoyens diſtingués par leur éloquence & par leur ſavoir. Craſſus, orateur célebre de ce tems-là, préſidoit à ſes études & en régloit le plan : les plus habiles maîtres qui fuſſent alors à Rome, lui donnerent des leçons. Il s'appliqua aux ſciences & aux lettres avec une ardeur avide & infatigable ; la poéſie, l'hiſtoire, la philoſophie, firent les délices & les amuſemens de ſa jeuneſſe. Son frere Quintus, croyoit que la nature ſeule, aidée & ſoutenue par un fréquent exercice, ſuffiſoit pour former l'orateur : Cicéron penſoit bien autrement ; il croyoit que le talent de la parole étoit peu de choſe, s'il n'étoit perfectionné par l'étude & enrichi d'une vaſte étendue de connoiſſances. Convaincu que, ſans une application opiniâtre, on ne pouvoit rien faire de grand, il ſe donnoit tout entier au travail. On en vit bientôt les fruits ; & dès qu'il parut au barreau, il s'attira un applaudiſſement général. Il avoit un eſprit fécond, vif & brillant, une imagination riche & pleine de feu, un ſtyle orné, abondant, étendu.

Tout

Tout le monde étoit enchanté de ſon éloquence & frappé de ſes talens : lui ſeul n'étoit pas ſatisfait. Moins occupé des qualités qu'on admiroit en lui, que de celles dont il croyoit manquer, il interrompit les exercices du barreau, & fit un voyage à Athenes (1) & dans l'Aſie mineure ; où, tout célebre orateur qu'il étoit déja, il ſe rendit le diſciple des maîtres ſavans qui y enſeignoient la rhétorique. Molon, le Rhodien, ſur-tout, lui rendit un grand ſervice, en lui apprenant à retrancher de cette ſuperfluité & de cette abondance qui étoient l'effet de la vivacité de l'âge, en l'accoutumant à ſerrer davantage ſon ſtyle, à le retenir dans de juſtes bornes, à lui donner plus de poids & de maturité. Notre illuſtre diſciple forma lui-même ſa diction, travailla à la rendre plus ferme & plus

(1) La gloire de l'éloquence & le goût du vrai beau, ſe ſoutinrent long-tems à Athenes. Lors même que cette ville fut entièrement déchue de ſa puiſſance ; & qu'elle fut paſſée ſous la domination des Romains, ſes vainqueurs rendirent hommage à ſon goût & à ſes talens ; ils y voyageoient & y faiſoient quelque ſéjour pour s'inſtruire & pour y prendre un certain ton de fineſſe & de délicateſſe qui étoit comme propre au terroir ; les plus riches envoyoient leurs enfans pour y achever leurs études, pour y acquérir des connoiſſances ſous d'habiles maîtres, & s'y perfectionner dans l'art de la parole.

vigoureuse, en traduisant les deux fameuses harangues de la couronne.

Il revint à Rome & reparut tout autre au barreau. Excité par sa propre ardeur & par les grands succès d'Hortensius, dont il devint le rival, & dont il ne cessa jamais d'être l'ami, il conçut dès-lors le dessein d'enlever à la Grece, ou du moins de lui disputer la gloire de l'éloquence. Il en embrassa courageusement toutes les parties, sans en négliger aucune. Le style simple, le style orné, le style sublime, lui devinrent également familiers & naturels, & l'on trouve des modeles achevés de ces trois genres dans ses harangues.

Le caractere propre de Cicéron est de savoir prendre tous les caracteres, & d'exceller en tous. Dans ses discours, c'est tantôt Isocrate; il en a toute la douceur, la correction, l'exactitude & l'harmonie : tantôt c'est Eschine; il en a l'adresse & la finesse, l'habileté à faire valoir les plus petites choses, le tour subtil & ingénieux, l'art de jetter en passant du ridicule sur son adversaire : tantôt c'est le divin Platon; on admire en lui cette fécondité de pensées grandes & magnifiques, d'images nobles & touchantes, qui nous transportent, qui nous élevent au-dessus de nous-mêmes, cette abondance majestueuse qui charme & agrandit notre ame en l'inondant d'un plaisir aussi doux que

ſublime : tantôt c'eſt Démoſthene, c'eſt ſa force & ſa vigueur, ſon raiſonnement ſerré & preſſant, ſon ſtyle bruſque & rapide, ſa véhémence entraînante, ſes foudres & ſes éclairs. Il eſt une partie dans laquelle il prime ſans avoir de rivaux ; perſonne n'a entendu auſſi bien que lui à remuer le cœur par les doux ſentimens de la compaſſion. Attendri & touché, il laiſſe aller ſon ſtyle, qui prend naturellement & de lui-même, cet air de déſordre & de négligence, ce ton & ce langage de la douleur, ſi propres à toucher & à attendrir ceux à qui l'on parle. La plupart de ſes peroraiſons, & ſurtout celle de la Milonienne, ſont des chefs-d'œuvre dans ce genre.

Il ſe trouva dans les circonſtances les plus favorables : l'étendue de l'empire romain, qui étoit à ſon plus haut point de grandeur & d'élévation, fourniſſoit une ample matiere à ſon génie vaſte, qu'on peut dire, d'après Tite-Live, avoir été égal à cet empire. Une multitude incroyable de cauſes différentes devoit contenter ſon eſprit fécond & varié : la république dans un état de fermentation & de criſe, exerça plus d'une fois ſon zele républicain. Sans parler de Clodius dont la rage effrénée, ſecondée par les tranſports aveugles d'une populace ameutée, fournit à ſon talent pour la parole plus d'occaſions qu'il n'auroit voulu ; l'au-

dace réfléchie de Catilina, les emportemens furieux d'Antoine, ces deux fiers ennemis de la patrie qu'ils vouloient opprimer, donnerent du nerf & du reſſort à ſon éloquence, la rendirent plus vive & plus impétueuſe. Par la vigueur de ſa politique & la véhémence de ſes diſcours, il força l'un de ſortir de la ville, il écarta cet ambitieux, qui, devenu forcené par les obſtacles, vouloit embraſer Rome pour la tyranniſer ; il le réduiſit à périr ſur un champ de bataille les armes à la main, avec un courage & dans un déſeſpoir inutiles : il enflamma contre l'autre le ſénat & le peuple, le fit déclarer ennemi de l'état, s'éleva contre lui ſans relâche avec une éloquence plus qu'humaine ; & il eût réuſſi à ſoutenir la république ſur le penchant de ſa ruine en la délivrant de ſon plus terrible adverſaire, ſi le perfide Octave, qu'il avoit trop loué, ne ſe fût ligué contre cette patrie dont il avoit affecté d'abord de défendre vivement les intérêts, avec celui-là même qui les attaquoit ouvertement, & n'eût fini par livrer à la haine cruelle d'un ennemi irrité, ſon panégyriſte, ſon protecteur, ſon ami, celui qu'il appelloit ſon pere. Mais détournons les yeux de la mort déplorable de cet illuſtre Romain, pour ne nous occuper que de ſa gloire.

Les affaires publiques & particulieres, dont le nombre étoit preſque infini dans Rome, ne pou-

voient suffire à l'activité de ce génie prodigieux : il s'est appliqué à toutes les parties de la littérature sans avoir été médiocre dans aucune. Poésie (1), histoire, lettres familieres, traités philosophiques, ouvrages didactiques, rien ne fut étranger pour lui ; il trouvoit du tems pour tout : son délassement étoit d'entretenir des savans de toutes les especes, de composer des livres sur tous les sujets. Je ne dis pas qu'il savoit encore goûter des douceurs, dans le sein de sa famille qu'il chérissoit & dont il étoit chéri ; au milieu de ses amis, au bonheur & aux infortunes desquels il prit toujours un tendre intérêt ; dans la société, dont il faisoit les délices par son humeur enjouée & agréable. En un mot, on voit dans Cicéron plusieurs grands hommes : quand il n'eût pas été le prince des orateurs latins,

(1) Il y a une espece de préjugé sur Cicéron par rapport à la poésie. Parcequ'il s'est trouvé deux ou trois mauvais vers parmi un grand nombre d'autres qu'il avoit composés, & que des esprits envieux & critiques ont pris à tâche de citer ces mauvais vers sans parler des autres, on s'est imaginé que Cicéron n'avoit aucun talent pour la poésie ; ce qui me semble faux. Car parmi les fragmens de sa poésie qui sont parvenus jusqu'à nous, on y voit de très beaux vers, & qui ne le cedent en rien à ceux des meilleurs poètes de son tems. Il faut remarquer qu'Horace & Virgile n'avoient pas encore paru.

il eût été ou un des meilleurs poètes de ſon tems, ou le plus célebre rhéteur, ou le plus profond philoſophe, ou le plus fameux hiſtorien, ou le politique le plus habile, ou le littérateur le plus aimable.

Je dis littérateur aimable; Cicéron joignoit à beaucoup de force & de vigueur, ce qu'on appelle l'urbanité romaine. L'urbanité romaine étoit un certain goût propre à la ville, une certaine politeſſe dans les manieres & dans le ſtyle qui excluoit toute rudeſſe: je ne la conſidere ici que dans le ſtyle. L'urbanité romaine, dit monſieur Rollin, répond à l'atticiſme des Grecs, c'eſt-à-dire à ce qu'il y avoit parmi eux de plus fin, de plus délicat, de plus ſpirituel, en un mot de plus achevé pour les penſées, pour les expreſſions, pour les tours: il y a néanmoins quelque différence entre l'un & l'autre. L'urbanité romaine ſuppoſoit un eſprit agréable formé par le commerce d'un monde poli; elle exigeoit une diction flatteuſe ſans fadeur, élégante & ingénieuſe ſans affectation, fleurie & gracieuſe ſans afféterie, fine & délicate ſans myſtere, facile ſans être négligée, châtiée ſans être recherchée, piquante ſans être trop acérée. Cicéron excelloit dans cette diction; il nous en a donné de parfaits modeles dans pluſieurs de ſes diſcours, & ſur-tout dans les ouvrages de philoſophie & de

rhétorique qu'il a traités par dialogues : ses contemporains cependant lui ont reproché de n'avoir pas le goût attique, & je crois qu'ils avoient quelque raison. L'urbanité romaine sans doute a beaucoup de rapports avec l'atticisme ; mais il est un beau simple, naturel, sans apprêt, négligé en apparence, qui flatte sans se laisser appercevoir, qu'il est plus facile de sentir que de définir, c'est lui qui constitue l'atticisme : je le trouve assez dans Phédre, dans Térence, & dans Horace, mais non pas en général dans Cicéron, à qui certainement on ne peut refuser l'urbanité romaine.

Quoi qu'il en soit de cette question, l'orateur romain étoit sans contredit plus universel, plus grand homme que l'orateur grec ; & celui-ci ne peut lui disputer la palme que comme orateur & politique.

Quoique Eschine ait plus de naturel & de simplicité que Cicéron, plus d'esprit & de finesse que Démosthene, je ne crois pas néanmoins qu'il puisse entrer en parallele avec ces deux orateurs, qui, sans manquer des parties où il excelloit, possédoient au plus haut degré d'autres parties plus importantes où il leur est inférieur. Ajoutez que le peu de discours qu'il a laissés, ne peuvent suffire pour nous prouver la force & la fécondité de son génie, comme le prouvent le grand nombre de

harangues diverſes qui nous ſont reſtées des deux autres. Je ne comparerai donc que Cicéron & Démoſthene. On ne ſera peut-être pas fâché que j'étende le parallele ſur toute leur perſonne, que je montre ce qu'ils ont pu avoir en tout de commun & de différent.

Parallele de Cicéron & de Démoſthene.

Démoſthene avoit reçu de la nature un génie vigoureux, un eſprit délicat, juſte & vif, précis & fécond, il étoit né pour l'éloquence : mais il éprouva, comme nous l'avons dit, les plus grandes difficultés pour la déclamation ; il fallut vaincre des organes rebelles qui ſembloient devoir réſiſter à tous les efforts. Son éducation fut malheureuſement négligée : ſes premieres années, années ſi précieuſes, furent entièrement perdues ; ſes talens reſterent quelque tems cachés, il fallut qu'il les décelât lui-même & qu'il les produisît. L'éloquence dans ſa ville étoit heureuſement fort honorée ; en écoutant les autres orateurs, il ne tarda point à ſentir & à ſe dire à lui-même qu'il étoit auſſi orateur : il ſe réveilla comme d'un profond ſommeil, & ſe livra au travail avec une ardeur infatigable qu'il conſerva toute ſa vie. Au génie le plus facile, à l'imagination la plus brillante & la plus fleurie, la plus ardente & la plus féconde, Cicéron joignit l'avantage d'être élevé ſous les yeux d'un pere ſavant qui lui ſervit de premier maître, & qui le mit

enſuite ſous la direction des maîtres les plus habiles & des orateurs les plus diſtingués. Sa facilité incroyable, loin de le porter à la pareſſe, le rendit plus laborieux ; plus il vit qu'il pouvoit apprendre, plus il fut avide de s'inſtruire. Nous avons vu tout ce qu'il a fait pour ſe perfectionner dans le grand art de la parole. Les Romains, quand il parut, commençoient à goûter la belle éloquence ; mais il s'en falloit beaucoup qu'ils euſſent le goût auſſi fin & auſſi formé que les Athéniens. En plaiſant à ceux-ci, on étoit sûr d'avoir fait du vrai beau, qui ſeul avoit droit de leur plaire ; il falloit accoutumer ceux-là à des beautés qui étoient nouvelles pour eux. La complexion de l'un & l'autre orateur étoit naturellement foible ; ils ſurent l'un & l'autre la fortifier par la ſobriété la plus exacte, au point qu'ils pouvoient parler fort long-tems & avec la plus grande contention. Tous deux auſſi habiles à réveiller dans le cœur des peuples l'ardeur des combats, que peu propres à commander les armées, ils ne ſe piquoient ni de la ſcience ni de la bravoure militaire ; tous deux, au reſte, excellens politiques, fermes dans leurs principes, mais ſachant ſe plier aux circonſtances, aimant la patrie, zélés pour la liberté, ils les défendirent conſtamment contre ceux qui les attaquoient, & périrent enfin d'une mort violente, victimes de leur amour & de

leur zele (1) : ils prouverent en mourant qu'il est un courage politique qui donne le même nerf & la même force à l'ame pour gouverner l'intérieur des états, que lui donne la valeur guerriere pour les défendre au dehors. L'Athénien paroît avoir eu moins de besoin d'appui que le Romain, dont la fermeté un peu dépendante cherchoit un soutien étranger, & s'étaya en effet d'abord de Pompée & d'Octave ensuite. Cette différence de leur caractere parut sensiblement quand ils furent exilés. Cicéron abandonné par Pompée, abattu & découragé, se retira en Macédoine où il resta oisif : Démosthene ne laissa pas ralentir son zele actif ; il mit à profit sa disgrace, & parcouroit toutes les villes grecques pour les animer contre les Macédoniens. Mais ils témoignerent tous deux la même impatience pour revenir & rentrer dans les affaires dont ils étoient éloignés ; ils ne supporterent pas avec une tran-

---

(1) Retiré dans l'isle de Calaurie & réfugié dans un temple de Neptune, Démosthene y fut investi par les gardes d'Antipater qui le pressoient de se fier à la clémence de leur maître : *Non*, dit-il, *je ne devrai jamais rien au tyran de ma patrie* ; & s'étant mis à l'écart comme pour écrire quelques mots, il avala le poison dont il tenoit toujours son stylet abreuvé pour en faire usage en cas de besoin. Lorsqu'il le sentit opérer & qu'il fut sûr de son effet, appellant Archias capitaine des gardes ; *Emmene ce*

quillité philosophique la rigueur d'un exil dont la cause étoit bien différente. L'un fut obligé de sortir de Rome par la violence de l'audacieux Clodius, qui souleva contre lui la populace : l'autre fut banni de sa ville, violemment soupçonné de s'être laissé corrompre par un des lieutenans d'Alexandre réfugié à Athenes. Le désintéressement du premier étoit à toute épreuve : il signala son mépris pour les richesses dans les provinces où il fut envoyé comme questeur ou comme proconsul, en un tems où l'avarice & la cupidité des magistrats ne connoissoient point de bornes. Quoique le second n'ait pas eu les mêmes occasions d'augmenter sa fortune, on sait qu'il aimoit l'argent, & il s'en faut bien qu'il fût à l'abri de tout soupçon pour l'intégrité. Celui-ci n'avoit pas un caractere aussi droit, aussi honnête, aussi aimable que celui-là ; & les plus grands ennemis de la gloire de Cicéron ne purent jamais lui reprocher qu'un peu de foi-

---

*corps à ton maître*, lui dit-il, *car pour Démosthene tu ne l'emmèneras pas.* Quant à Cicéron, proscrit par les triumvirs, poursuivi & atteint par leurs satellites, il défendit aux esclaves qui l'accompagnoient de faire aucune résistance : alors jettant sur ses ennemis un regard tranquille & ferme qui déconcerta leur audace, & présentant sa tête hors de la litiere où il étoit porté : *Prenez ce que vous demandez*, leur dit-il, *& achevez votre ouvrage.*

blesse dans certaines conjonctures & trop de jactance dans plusieurs de ses discours. Démosthene étoit peut-être aussi amoureux de la gloire, aussi avide de louanges, mais il savoit ne le point paroître, & ne parler de lui-même que lorsqu'il y étoit nécessité. Quoi qu'il en soit, ils furent tous deux rappellés dans leur patrie, où ils furent reçus avec des démonstrations de joie & d'amour qui leur firent bénir un exil devenu pour eux la cause de si grands honneurs, & se féliciter du jour de leur rappel comme du jour de leur vie le plus glorieux. Ils furent obligés l'un & l'autre de quitter une seconde fois la ville qui à leur retour avoit manifesté sa satisfaction par des témoignages si éclatans; mais ce fut pour n'y plus rentrer. Ils en sortirent avec la liberté, qui n'y rentra point non plus, & avec laquelle du moins il tomberent honorablement n'ayant pu la soutenir malgré tous leurs efforts.

Il est tems de comparer leur éloquence : on ne peut disconvenir qu'ils ne l'aient portée aussi loin qu'il étoit possible; quand on veut parler d'orateurs parfaits, les noms de Cicéron & de Démosthene se présentent naturellement. Il faut qu'ils aient excellé dans toutes les parties de l'éloquence, pour avoir réuni, comme ils ont fait, les suffrages des siecles, pour que leur nom soit passé d'âge en âge,

honoré toujours de la même vénération, regardé toujours comme celui de l'éloquence même. Ils avoient tous deux une excellente dialectique & une connoiſſance profonde du cœur humain, ſans leſquelles il nous eſt impoſſible de déterminer ſur-le-champ & quand il nous plaît ceux qui nous écoutent; détermination qui, comme je l'ai dit, conſtitue la nature de l'éloquence proprement dite. Une ame ſenſible, un eſprit fin & juſte, rempli de toutes les connoiſſances néceſſaires, un fonds inépuiſable de bon ſens, une imagination forte & féconde, leur faiſoient trouver dans tous leurs diſcours ce qui étoit le plus capable de convaincre l'eſprit & de toucher le cœur, leur faiſoient diſpoſer ce qu'ils avoient conçu, dans l'ordre le plus favorable à leur deſſein, enfin leur indiquoient toutes les bienſéances & toutes les précautions convenables. Leur ſtyle eſt dans cette maniere étendue & harmonieuſe qui amuſe l'auditeur en l'inſtruiſant, qui l'occupe ſans le fatiguer, qui charme & ſéduit ſon oreille pour maîtriſer ſa volonté; arrondi en périodes, bruſque & coupé, ſimple & ſubtil, relevé & ſublime, rapide & impétueux, gracieux & orné, toujours propre au ſujet qu'ils traitent, au but qu'ils ſe propoſent. Ils excellent l'un & l'autre dans le talent de narrer (1); ce talent

(1) J'ai remarqué que tous les grands orateurs n'ont

ſi eſſentiel, qui eſt d'un ſi grand uſage dans le diſcours, par lequel on prépare ſes auditeurs aux preuves qu'on veut leur fournir, aux ſentimens qu'on veut leur inſpirer.

Malgré tous ces traits de reſſemblance, nos deux orateurs en ont beaucoup qui les diſtinguent; & je ne craindrai pas de le dire, quoiqu'il y ait peut-être de la témérité à prononcer ſur une queſtion que n'ont oſé décider tant d'habiles écrivains, je crois que l'avantage eſt du côté de Démoſthene. Cicéron, ſans doute, manioit plus délicatement la plaiſanterie que Démoſthene, il ſavoit mieux que lui émouvoir la compaſſion; ſa diction eſt plus fleurie & plus agréable, plus moëlleuſe & plus abondante, plus magnifique & plus harmonieuſe: mais il eſt moins bon raiſonneur, moins ſimple & moins naturel, moins fort & moins nerveux, moins rapide & moins entraînant; & ces

---

jamais été médiocres dans cette partie. Une narration bien faite, de quelque nature que ſoient les faits qu'elle expoſe, dans quelque endroit du diſcours qu'elle ſoit placée, attache l'auditeur, l'engage à écouter les preuves avec la plus grande attention, l'appaiſe ou l'anime pour ou contre ceux qui en ſont les objets. On dit ordinairement qu'il eſt peu d'avocats qui racontent bien, parceque ſans doute il eſt peu d'avocats qui ſoient vraiment orateurs. On ſait quel avantage le talent de raconter donne dans les con-

qualités me paroissent bien plus importantes dans la véritable éloquence, que la plaisanterie & l'art d'exciter la compassion, que les fleurs, les agrémens, l'abondance, l'harmonie & la magnificence du style. Le raisonnement chez Cicéron est quelquefois embarrassé & embrouillé, il ne se présente pas assez tôt à l'esprit : chez Démosthene, il est toujours net & lumineux, il est clair, il frappe tout d'un coup. Cicéron plaît, mais il paroît trop occupé de plaire, on apperçoit l'art, on voit le rhéteur qui discourt avec complaisance ; l'harmonie de ses phrases est une musique qui enchante, mais en général elle est trop étudiée ; il s'affectionne pour certaines désinences qui reviennent trop souvent. Démosthene plaît sans chercher à plaire, il ne paroît occupé que de son sujet ; quoiqu'il flatte agréablement l'oreille par la justesse & la rondeur de ses périodes, on goûte ce plaisir sans y penser. Je pourrois étendre davantage ce

versations : on ne peut être grand orateur sans y exceller. Démosthene, Eschine & Cicéron y ont excellé tous trois à-peu-près également : si l'avantage est de quelque côté, c'est, selon moi, du côté d'Eschine, qui, dans les faits qu'il raconte, choisit toujours avec un art d'autant plus admirable, qu'il se cache sous un air plus naturel, les circonstances les plus propres à produire l'effet qu'il desire.

parallele, mais je ne pourrois rien dire de mieux que ce qu'a dit le célebre Archevêque de Cambrai; je vais le faire parler lui-même.

M. de Fénélon, dit M. Rollin, se déclare hardiment pour Démosthene; cependant, ajoute-t-il, ce n'est pas un écrivain qu'on puisse soupçonner d'être ennemi des graces, des fleurs & de l'élégance du discours. Voici comme il s'en explique dans sa lettre sur l'éloquence.

« Je ne crains pas de dire que Démosthene me « paroît supérieur à Cicéron. Je proteste que per- « sonne n'admire Cicéron plus que je fais : il em- « bellit tout ce qu'il touche; il fait honneur à la « parole; il fait des mots ce qu'un autre n'en « sauroit faire : il a je ne sais combien de sortes « d'esprits; il est même court & véhément toutes « les fois qu'il veut l'être, contre Catilina, contre « Verrès, contre Antoine; mais on remarque « quelque parure dans son discours : l'art y est « merveilleux, mais on l'entrevoit : l'orateur, « en pensant au salut de la république, ne s'ou- « blie pas & ne se laisse pas oublier. Démosthene « paroît sortir de soi & ne voit que la patrie : il « ne cherche point le beau, il le fait sans y pen- « ser; il est au-dessus de l'admiration; il se sert de « la parole comme un homme modeste de son ha- « bit pour se couvrir; il tonne, il foudroie, c'est

« un

« un torrent qui entraîne tout : on ne peut le cri-
« tiquer, parcequ'on est saisi ; on pense aux cho-
« ses qu'il dit, & non à ses paroles ; on le perd de
« vue, on n'est occupé que de Philippe qui en-
« vahit tout. Je suis charmé de ces deux orateurs,
« mais j'avoue que je suis moins touché de l'art
« infini & de la magnifique éloquence de Cicéron
« que de la rapide simplicité de Démosthene ».

Il est une chose qui révolte également dans Démosthene & dans Cicéron, aussi-bien que dans Eschine : ce sont les invectives violentes & grossieres qu'ils se permettent dans plusieurs de leurs discours. On est surpris de voir Eschine & Démosthene s'accabler mutuellement d'injures, produire l'un contre l'autre des anecdotes indécentes, se renvoyer à l'envi les noms odieux de fourbe, de traître, de scélérat. On est étonné d'entendre Cicéron apostropher de la maniere la plus dure les premiers hommes de la république, leur prodiguer les épithetes les plus injurieuses, les plus sanglantes ironies, les outrager de paroles sans aucun ménagement, les présenter par-tout comme des personnages vils & méprisables. On seroit tenté, en lisant plusieurs discours de ces trois orateurs, de soupçonner de mauvais goût, & ces orateurs eux-mêmes qui déshonoroient leur éloquence par de tels excès, & les auditeurs qui se plaisoient à les

écouter. Les uns & les autres étoient blâmables ſans doute ; la raiſon, notre religion & nos mœurs, les condamnent. Mais enfin la liberté républicaine pouſſée ſouvent juſqu'à la licence ; cet amour de la patrie que reſſentoit un républicain zélé, & qui le rempliſſoit d'indignation contre un adverſaire qu'il voyoit trahir l'état, ou nuire à ſes intérêts ; cette inclination à médire, dont les hommes les plus ſenſés ne peuvent ſe défendre, le plaiſir d'entendre des médiſances, naturel ſur-tout à un peuple aſſemblé, quelque poli qu'il ſoit d'ailleurs, inclination & plaiſir qui n'étoient retenus ni par le frein d'une religion auſſi auguſte, auſſi ſage que la nôtre, ni par la nature d'un gouvernement plus abſolu & moins tumultueux ; le ſentiment de la haine & de la vengeance, qui étoit permis dans le paganiſme & qu'on pouvoit manifeſter ſans honte : tout cela autoriſoit en quelque ſorte chez les Romains & chez les Grecs ces excès vraiment condamnables. C'eſt d'après ces réflexions, & non d'après nos mœurs, qu'il faut lire dans pluſieurs diſcours des orateurs anciens ces invectives qui offenſent des oreilles françoiſes (1).

(1) Les avocats chez nous ont bien de la peine à ſe contenir, quoique chrétiens & françois, quoiqu'ils parlent devant des magiſtrats reſpectables, dont la gravité leur

* Après avoir hasardé mon jugement sur le mérite des premiers orateurs de l'antiquité, je vais donner en peu de mots mes idées sur quelques orateurs & écrivains modernes comparés à ces anciens.

Orateurs & écrivains françois comparés à Cicéron, à Eschine & Démosthene.

Massillon est regardé ordinairement comme le Cicéron françois, & c'est avec justice. Il avoit, comme l'orateur de Rome, ce génie heureux & facile qui se plie aisément à tous les genres d'éloquence; comme lui brillant & solide, pompeux & magnifique, simple & précis quand il le vouloit: je ne crois pourtant pas qu'il eût jamais été aussi nerveux & aussi rapide, aussi fort & aussi véhément, quand même il eût eu à parler dans les mêmes conjonctures.

Je ne trouve point chez nous d'orateur qui ressemble à Eschine: l'auteur seul des lettres pro-

en impose; s'ils parloient devant une multitude qui aimât les invectives, peut-être invectiveroient-ils avec autant de liberté que les orateurs grecs & romains: ils auroient tort sans doute, & plus tort qu'eux encore.

* *Nota.* Je voulois mettre ici les jugemens de Cicéron sur Démosthene, de Longin, de Denys d'Halicarnasse, de Quintilien sur le même Démosthene, sur Eschine & sur Cicéron; mais j'ai cru plus à propos de les renvoyer à la fin de ce discours préliminaire.

vinciales me paroît avoir toute ſa fineſſe & tout ſon agrément. Il excelle, comme l'orateur grec, dans la narration; il raconte avec cette ſimplicité naïve & piquante qui, par des traits naturels, mais pleins d'art, rend odieux ou ridicules ceux qu'il fait agir & parler. Il a dans ſes dernieres lettres toute la vigueur & toute la véhémence du redoutable adverſaire d'Eſchine.

C'eſt à tort, ſuivant moi, qu'on a comparé ſouvent Boſſuet à Démoſthene : ils ont bien tous deux la même élevation de génie, mais leur éloquence eſt auſſi différente que les genres dans leſquels ils ſe ſont exercés. Boſſuet a bien plus de rapport avec le plus éloquent des philoſophes, avec Platon, ſoit pour la ſublimité des idées, ſoit pour la pompe & la magnificence de l'expreſſion. Ce ſeroit avec beaucoup plus de fondement que l'on compareroit à Démoſthene Bourdaloue, quoiqu'en général celui-ci n'ait pas autant de fineſſe que l'orateur grec, autant de vivacité ni de rapidité dans le ſtyle. La diction de Bourdaloue eſt forte & abondante, ſon langage pur & naturel. Avec ce ton de prophete qui lui eſt propre, avec cette autorité impoſante qu'il reçoit du dieu au nom duquel il parle, il touche, frappe, remue les conſciences; il entraîne ſes auditeurs par un enchaînement admirable de raiſonnemens ſolides & preſſans.

Il eſt un homme parmi nous qui me paroît reſſembler à l'orateur d'Athenes, autant que deux eſprits peuvent ſe reſſembler : c'eſt un écrivain dont on admire l'éloquence en blâmant ſes écarts & ſes paradoxes ; le citoyen de Geneve. Je trouve dans l'un & dans l'autre la même élevation, la même nobleſſe, le même nerf, la même énergie, avec de l'harmonie & des graces. Le ſtyle de Rouſſeau n'eſt pas tout-à-fait auſſi ſimple ni auſſi rapide que celui de Démoſthene ; mais il ne devoit pas l'être ; le ſtyle d'une diſſertation, même oratoire, doit différer de celui d'un diſcours, & ſur-tout d'un diſcours fait pour entraîner la multitude. Peut être Rouſſeau auroit-il parlé, auroit-il écrit comme le véhément antagoniſte du roi de Macédoine, s'il eût eu les mêmes occaſions.

Parlons maintenant des moyens d'acquérir la véritable éloquence. Je ſuis bien éloigné de regarder comme inutile la lecture des rhéteurs, & ſurtout de ceux qui ont joint les agrémens du langage à la ſolidité des préceptes ; mais je ſuis perſuadé que les préceptes ſeuls n'ont jamais rendu & ne rendront jamais perſonne éloquent, qu'on ne doit pas s'en paſſer, mais qu'on le pourroit abſolument, qu'enfin une lecture réfléchie des orateurs célebres, anciens & modernes, pourroit ſuffire. Voici la marche qui me paroît la plus sûre pour parvenir

Moyens d'acquérir la véritable éloquence.

à l'éloquence. Qu'on liſe d'abord attentivement les harangues des grands orateurs, grecs, latins & françois; qu'on obſerve la clarté avec laquelle ils expoſent leur ſujet, le diviſent & ſubdiviſent, ſans trop multiplier néanmoins, ſans tracer avec une exactitude ſymmétrique les diviſions & les ſubdiviſions, qui rendroient le diſcours peu naturel, déſagréable, & même obſcur, contre l'intention de celui qui les emploie; qu'on remarque le jugement ſubtil & ſolide qui leur fait trouver dans un ſujet quelçonque les raiſons les plus fortes, les plus capables de faire impreſſion, qui les guide dans la maniere la plus favorable de les diſpoſer & de les préſenter, qui leur fait dire tout ce qu'il faut, & jamais plus qu'il ne faut, qui leur fait proportionner leur ſtyle aux matieres qu'ils traitent, aux perſonnes devant leſquelles ou pour leſquelles ils parlent, qui leur fait obſerver toutes les bienſéances & employer toutes les précautions convenables; qu'on faſſe attention, en liſant leurs écrits, à cette chaleur, à cette vivacité d'une imagination ſage & réglée qui échauffe, qui anime le raiſonnement, qui ſait unir & fondre les différentes parties, en faire un tout agréable, qui ſait cacher, pour ainſi dire, les nerfs du diſcours, les recouvrir d'une enveloppe active, les embellir d'un coloris mâle & gracieux, donner à ce corps entier un air de vie, de ſanté, de nobleſſe

& de majesté, qui intéresse, qui attache l'auditeur; qu'on étudie chez eux la maniere ingénieuse dont ils se concilient la bienveillance, comment ils savent donner une idée avantageuse d'eux-mêmes, de leurs causes, de leurs clients, comment ils captivent l'attention & préviennent les dégoûts par l'harmonie des phrases, par le choix des expressions & des pensées, par la beauté & la variété des figures; que l'on considere l'art admirable avec lequel ils racontent les faits, soit à la tête, soit dans le cours de la harangue, l'adresse avec laquelle ils s'insinuent dans l'esprit des personnes auxquelles ils parlent, les flattent, les amusent pour en obtenir ce qu'ils souhaitent, adoucissent ce qui seroit trop dur, augmentent ou diminuent ce qu'ils veulent leur faire admirer ou mépriser, louer ou blâmer, aimer ou haïr, desirer ou craindre; qu'on soit frappé de cette autorité imposante, de cette force impérieuse dont ils usent quelquefois pour vaincre la résistance de ceux qui les écoutent, pour subjuguer leurs volontés, ravir leur consentement, emporter leurs suffrages; qu'on examine enfin tous les ressorts, toutes les machines qu'ils font jouer pour remuer les cœurs & les déterminer à leur gré; qu'avant de lire aucune rhétorique, on en ait composé une dans sa tête, par toutes les observations qu'on aura faites en étudiant les orateurs les plus

célebres ; qu'on liſe alors les plus habiles rhéteurs ; Ariſtote, Cicéron, Longin, Quintilien, le P. Rapin, Fénélon, Rollin, le P. Lamy, Gibert, & les autres, qu'on joigne leurs obſervations aux ſiennes, qu'on apprenne à remarquer ce qui avoit échappé ; on les lira avec d'autant plus de fruit & de plaiſir qu'on ſentira mieux la juſteſſe de leurs remarques, que ce ne ſeront point des idées vagues & abſtraites qui cauſeroient de l'ennui, qui ſeroient plus capables de dégoûter de l'éloquence que d'en inſpirer le goût, mais des idées claires & ſenſibles qu'on appliquera ſoi-même à des objets connus : qu'on reprenne enſuite la lecture des orateurs ; que, la tête remplie de toutes les réflexions utiles qu'on aura faites, on les liſe avec une nouvelle attention, & certainement on deviendra orateur ſoi-même, ſi on a quelque diſpoſition pour le devenir (1). J'ai donc cru pouvoir être utile au public en mettant ſous ſes yeux les plus

(1) On peut dire en général que dans toutes les ſciences & arts, quels qu'ils ſoient, il faut obſerver ſoi-même, réfléchir, connoître enfin les objets, avant que de lire & d'étudier les principes généraux que d'autres ont établis d'après leurs obſervations, leurs réflexions & leurs connoiſſances. Il ſuit de là, par exemple, qu'il faut connoître les langues par le commerce des perſonnes qui les parlent bien, & par la lecture des auteurs qui les ont bien écrites,

beaux modeles d'une éloquence noble, ſolide, ſimple & naturelle, dans un tems ſur-tout où l'on paroît un peu s'en écarter.

Ce n'eſt pas à moi à donner des regles, je dois en recevoir : nous avons ſans doute des écrivains excellens que j'admire avec tout le monde ; mais qu'il me ſoit permis de le dire, il regne parmi nous un goût d'éloquence ou *brillantée* & affectée, ou *échaſſée* & bourſoufflée, auſſi éloignée, ſelon moi, de l'éloquence ſimple & naturelle des anciens, & des modernes qui les ont ſuivis, que la vérité l'eſt du menſonge ; on a introduit ſur-tout dans l'éloquence & dans la poéſie, une langue tout-à-fait étrangere qu'elles ne connoiſſent pas, & qu'elles n'avoueront jamais. Rien de ſi commun de nos jours que d'employer dans des poëmes & dans des diſcours, les termes de *calcul*, de *rapport*, d'*être*, *d'exiſtence*, &c. Cette eſpece de jargon métaphyſique & barbare (qu'on me permette ces termes) étoit inconnu à nos bons poètes & à nos bons orateurs, qui travailloient à rendre ſenſibles les idées les plus abſtraites, & non à faire parler

avant que d'étudier les grammaires qui en donnent les principes : il ſuit encore, comme nous le remarquons ici, qu'il faut apprendre l'éloquence dans les orateurs qui l'ont cultivée avec le plus de ſuccès, avant de lire les rhétoriques qui en développent les regles.

un langage abſtrait au ſentiment même. On peut ſemer les fleurs de l'éloquence & de la poéſie dans les déſerts arides de la métaphyſique, pluſieurs de nos écrivains l'ont fait & avec avantage ; mais doit-on tranſporter les ronces & les épines de la métaphyſique dans les jardins fleuris de la poéſie & de l'éloquence ? n'eſt-ce pas les défigurer l'une & l'autre & les dénaturer ?

C'eſt principalement par la lecture des anciens, & des modernes qui ont écrit dans le goût des anciens, qu'on pourra ſe garantir des défauts qui s'introduiſent dans l'éloquence, & qui ſont quelquefois autoriſés par de grands noms. Mais il y a des excès à éviter & des regles à ſuivre dans l'imitation des anciens auteurs.

Il fut un tems où l'on ſe permettoit de remplir le diſcours de citations fréquentes des écrivains grecs & latins qu'on avoit étudiés : on faiſoit parade d'une érudition faſtueuſe qui chargeoit & embarraſſoit le ſtyle plutôt qu'il ne l'ornoit & l'embelliſſoit ; on prouvoit par une foule de longs paſſages, des vérités ſimples qui n'avoient beſoin que d'être préſentées, des vérités connues de tout le monde, & que perſonne ne conteſte. Nous avons proſcrit, & avec raiſon, ce mauvais goût qui, pour faire honneur aux anciens, s'éloignoit de leur eſprit. On citoit des orateurs qui ne citent jamais

ou fort rarement, qui n'arrêtent & ne ralentiſſent jamais la marche de leurs diſcours par l'attirail inutile d'une érudition déplacée. C'eſt l'eſprit d'un orateur qu'il faut prendre quand on l'imite, & non ſes expreſſions & ſes penſées. Il faut bien diſtinguer l'imitateur du plagiaire. Le plagiaire eſt toujours un génie froid & ſtérile qui cherche dans un fonds étranger ce qu'il ne trouve pas dans ſon propre fonds; qui, n'ayant point aſſez de force & de chaleur pour ſe ſoutenir dans ſa marche, s'étaie de tout ce qu'il rencontre, ſe traîne ſur les pas des écrivains qu'il prend pour modeles, copie ſervilement leurs penſées, leurs expreſſions, juſqu'à leurs défauts : l'imitateur eſt quelquefois un eſprit fécond & riche, qui, déja échauffé & animé par lui-même, s'échauffe & s'anime encore davantage à la lecture d'un auteur célebre, dont les penſées ſublimes, dont les expreſſions toutes de feu, le raviſſent & l'enflamment. Pénétré de ſon génie, nourri de ſon ſtyle, familiariſé avec ſa maniere, enrichi de ſes idées qu'il a fondues avec les ſiennes propres, il compoſe comme lui, ſans cependant ſonger à lui lorſqu'il compoſe : car après avoir étudié les grands maîtres, & avoir monté ſon imagination ſur la leur avant de travailler, quand on travaille il faut les oublier pour ne plus s'occuper que de ſon ſujet.

En liſant, en étudiant les anciens orateurs, c'eſt leur eſprit, je le répete, qu'il faut tâcher de prendre plutôt que certaines beautés qui frappent; c'eſt ce ton de ſimplicité & de nobleſſe qui leur eſt propre, cette éloquence toute de choſes, intéreſſante néanmoins par la variété des figures, la chaleur des mouvemens & l'harmonie du ſtyle, cette éloquence toujours proportionnée à la nature des matiere, & à la qualité des perſonnes: c'eſt là ſurtout ce qui mérite notre attention dans la lecture des plus grands orateurs de l'antiquité. Tout n'eſt pas à imiter chez eux; nous ne devons point perdre de vue ce que comportent l'eſpece de ſujets que nous avons à traiter, & le genre de gouvernement ſous lequel nous vivons. Quoiqu'on ne doive pas obéir aveuglément à ſon ſiecle, qu'on doive même quelquefois lui commander & l'entraîner plutôt que le ſuivre; cependant, il eſt des idées généralement reçues, auxquelles doit ſe prêter l'orateur ſans entreprendre de les contredire, qu'il doit adopter ſans s'efforcer de les combattre, dont il doit même tirer parti pour par enir à ſon but. Enfin un jugement ſolide, qu'aura perfectionné la lecture des orateurs anciens, nous dirigera dans la maniere de les imiter; nous apprendrons d'eux-mêmes à ne les pas ſuivre dans certaines occaſions, parcequ'eux-mêmes, dans des occaſions pareilles,

auroient, ſans doute, changé de ſyſtême & de méthode, du moins pour certains objets. Lorſque nous avons à parler ſur un ſujet quelconque, demandons-nous, en le méditant, non pas ce qu'ont dit Démoſthene & Cicéron dans les circonſtances où ils ſe trouvoient; mais ce qu'auroient dit ces deux orateurs célebres, s'ils euſſent été dans la même poſition que nous.

J'ajoute à ces réflexions une obſervation qui ſemblera peut être paradoxale, mais dont la vérité me paroît ſenſible, c'eſt que pour ſe former au grand art de l'éloquence ou de la poéſie, ce n'eſt pas dans les orateurs ou dans les poetes de ſa langue qu'il faut principalement choiſir ſes modeles, mais dans les auteurs anciens ou étrangers. L'homme de génie puiſera dans ces ſources les richeſſes propres à ſon imagination ou à ſon ſtyle; il ſe formera une maniere qui lui ſera perſonnelle & originale: au lieu qu'en ſe familiariſant trop avec les penſées, les tours, les expreſſions des écrivains de ſon pays, il ne ſera plus, même involontairement, que leur copiſte, &, en quelque ſorte, leur plagiaire, il ne penſera plus, il ne parlera plus que dans leurs propres termes; & les lecteurs inſtruits reconnoîtront dans preſque tous ſes ouvrages les traits de nos poètes ou orateurs diſtingués qu'il aura pris pour maîtres. Pourquoi Ra-

cine, Boileau, la Fontaine, Moliere, & tout ce que nous avons d'excellens écrivains, d'écrivains classiques, ont-ils un caractere distinctif qui est à eux? n'est-ce pas que n'ayant été précédés par aucun grand écrivain françois dans leur genre, ils ont enrichi notre langue des beautés anciennes des génies d'Athenes & de Rome? Je me persuade qu'il naîtroit encore des hommes de cette force, si au lieu de jetter, pour ainsi dire, leur esprit dans le moule de nos écrivains les plus fameux, nos jeunes auteurs s'en occupoient moins, & les oublioient quelquefois pour choisir leurs maîtres & leurs modeles parmi les anciens sur-tout, & parmi les étrangers célebres.

Il est tems de finir cette premiere partie du discours préliminaire, & de passer à la seconde; qu'on me permette auparavant de parler encore à la jeunesse, à laquelle j'ai parlé tant fois, & toujours avec affection, toujours dans le dessein de lui être utile.

Conseils adressés à la jeunesse qui desire de se former à l'éloquence.

Que les jeunes gens commencent par se convaincre de l'utilité & des avantages de l'éloquence. Quoique nous n'ayons pas en France les mêmes occasions & les mêmes motifs pour nous y exercer, que dans les républiques de Rome & d'Athenes, ils est néanmoins chez nous beaucoup de positions où un homme éloquent peut faire autant de bien

aux autres, qu'il peut se procurer de gloire à lui-même. On peut se distinguer utilement par le talent de la parole, dans l'église, au barreau, dans les grandes compagnies du royaume. Quelle fonction auguste & importante que celle d'entretenir les rois & les peuples dans la chaire de vérité, sur leurs intérêts éternels; de leur parler au nom du très-haut comme son ambassadeur & son ministre; de leur intimer ses ordres; de leur annoncer ses préceptes; de leur faire sentir la dépendance où sont tous les hommes de l'être suprême; de leur montrer la voie qui mene à la vie & celle qui conduit à la mort; de leur enseigner ce qu'ils doivent à dieu, ce qu'ils doivent à leurs semblables, ce qu'ils se doivent à eux-mêmes; de faire valoir les grands motifs de la religion pour les rappeller à la vertu, malgré les résistances d'un cœur foible & opiniâtre, pour les arracher au vice, vers lequel ils sont entraînés ou par de mauvais exemples, ou par des passions violentes, ou par des habitudes criminelles! Qu'il est beau de pouvoir éclairer les juges sur l'arrêt qu'ils ont à prononcer dans des causes qui intéressent la fortune, l'honneur, ou même la vie des citoyens; de pouvoir déterminer leurs décisions par une discussion des loix aussi profonde que lumineuse, par des preuves solides & convaincantes, par ces mouvemens rapides & ces

grandes figures qui animent, embelliſſent & perſuadent la vérité ! qu'il eſt flatteur d'être comme le refuge, même des premiers hommes de l'état, qui ont recours à nos talens, qui viennent nous confier leurs plus chers intérêts ! qu'il eſt agréable ſur-tout pour une ame ſenſible & vertueuſe, d'être le patron des foibles & des opprimés, de défendre leurs droits avec un zele déſintéreſſé contre les hommes injuſtes & puiſſans qui les attaquent ! Et combien n'eſt-il pas honorable d'être l'orateur d'une illuſtre compagnie, de ſoutenir l'autorité du prince contre l'homme audacieux qui voudroit y donner atteinte, de ramener par ſes diſcours le peuple à l'obéiſſance & à la ſoumiſſion s'il vouloit s'en écarter; de rappeller au monarque, avec un courage reſpectueux, les devoirs & les droits de la royauté, de lui expoſer avec force les beſoins du peuple qu'on lui cele ou qu'on lui déguiſe, de faire parvenir juſqu'à lui la vérité qu'on cherche à éloigner de ſon trône !

Je ne détaillerai pas toutes les circonſtances de la vie dans leſquelles on peut faire uſage du talent de la parole; je remettrai devant les yeux des jeunes gens qui auroient du goût pour l'éloquence, l'ardeur infatigable avec laquelle Démoſthene & Cicéron, qui certainement ne manquoient pas de génie, ſe livroient au travail pour ſe perfectionner dans le grand art de la perſuaſion. Ils doivent s'y préparer

préparer de bonne heure, commencer à l'étudier, & à s'y exercer dès leur premiere jeunesse. Ils ne peuvent s'occuper trop tôt de la lecture des excellens orateurs grecs, latins & françois; qu'ils se remplissent de leur esprit, qu'ils se nourrissent de leur style; qu'ils observent & qu'ils admirent chez eux la vérité frappante des sentimens & des pensées, toutes les beautés d'une élocution noble & simple, forte & facile, précise & harmonieuse, le feu & l'intérêt qu'ils répandent dans toutes les parties de leurs discours. La lecture des bons historiens & des grands poètes, ne leur sera point inutile. Les premiers leur offriront, avec les agrémens du langage, une foule de faits intéressans qui orneront leur mémoire, & dont ils feront usage dans l'occasion. Les harangues des historiens grecs & latins, & principalement celles de Tite-Live, qui sont pleines d'éloquence, & d'une éloquence toujours propre aux personnages qu'il fait parler, leur serviront aussi beaucoup. En lisant les poètes, ils formeront, ils accoutumeront leurs oreilles à la belle harmonie: l'élévation des idées, la chaleur des mouvemens, les graces du style, les beautés de détail qui sont plus sensibles chez les poètes, la force & la hardiesse des expressions, la rapidité de la marche; tout cela imprimera dans leur ame encore tendre le goût du vrai beau, qui se fera

remarquer en eux, ſoit qu'ils parlent, ſoit qu'ils écrivent.

Mais la lecture ne ſuffit pas, il faut s'exercer à la compoſition. Dans tout art, quel qu'il ſoit, c'eſt en vain qu'on aura étudié les regles, & ceux qui ont le mieux opéré d'après les regles, ſi on n'opere pas ſoi-même. Pour devenir bon muſicien ou bon peintre, il faut chanter & peindre ſouvent; pour devenir bon écrivain, il faut ſouvent compoſer. Que les jeunes gens donc travaillent avec ſoin toutes ces traductions & compoſitions auxquelles on les applique pendant le cours de leurs études, qu'ils n'en négligent aucune: à force de traduire & de compoſer, ils ſe formeront le ſtyle, & acquerront une grande facilité pour écrire. Qu'ils ſe livrent ſur-tout au travail de la compoſition, lorſqu'on les occupera ſpécialement de l'étude de l'éloquence: il faut avoir beaucoup lu avant que de s'exercer dans cette partie; il faut lire beaucoup lorſqu'on s'y exerce. Mais d'abord qu'ils ſe piquent plutôt de lire avec réflexion un petit nombre de livres choiſis, que de dévorer à la hâte une foule de livres de toute eſpece, qui ne laiſſent pas plus de trace dans leur mémoire, que n'y en laiſſeroit une multitude de tableaux qu'on feroit paſſer rapidement devant leurs yeux; qu'ils s'interdiſent abſolument ces lec-

tures frivoles ou dangereuſes qui ſeroient auſſi capables de leur corrompre le cœur que de leur gâter le goût : qu'ils prennent garde enſuite, même en liſant les meilleurs écrivains anciens & modernes, de négliger d'écrire & de mettre en pratique les grandes regles du ſtyle. Qu'ils emploient toute l'ardeur, toute l'application dont ils ſont capables, po traiter les différens ſujets qu'on propoſe à leur imagination naiſſante, donnant à la lecture le tems ſeulement que leur laiſſera l'exercice de la compoſition, le plus utile de tous ſans contredit.

Que dirai-je de leurs études philoſophiques? aucune partie de la philoſophie n'eſt à négliger pour eux ; elle achevera de former leur jugement, & ornera leur eſprit des plus belles connoiſſances : Cicéron étoit auſſi grand philoſophe que grand orateur ; Démoſthene avoit été diſciple du divin Platon. Qu'ils s'occupent ſur-tout de la ſcience des mathématiques qui eſt, ſelon moi, une logique pratique, plus capable qu'aucune autre ſcience de mettre de la juſteſſe, de l'ordre & de la préciſion dans leurs idées, & qui réglera leur ſtyle ſans le deſſécher s'ils ſont vraiment éloquens. J'oubliois de leur parler de la déclamation, ſans laquelle on ne peut réuſſir dans l'éloquence, ſans laquelle tous les autres talens deviennent inutiles : Démoſthene

la regardoit comme la partie la plus essentielle. Qu'ils n'oublient jamais les peines incroyables que s'est données cet orateur pour vaincre des défauts naturels qui sembloient insurmontables ; qu'ils exercent fréquemment leur mémoire, qu'ils l'accoutument à être facile & fidele ; qu'ils profitent du tems où leurs organes sont encore souples & flexibles, pour les plier à une prononciation exacte, nette & distincte, pour faire prendre à leur voix des inflexions vraies & naturelles, & les tons les plus convenables ; qu'ils s'étudient à régler leurs gestes, tous les mouvemens de leur corps, tout leur extérieur enfin ; qu'ils s'habituent à conserver toujours un certain air de gravité, de noblesse & de dignité, maîtres d'eux mêmes dans la plus grande chaleur de l'action. Je parcours rapidement ces différens objets sur lesquels les bornes que je m'étois prescrites & que j'ai déja franchies, ne me permettent pas de m'étendre.

Qu'il y auroit encore de choses à leur dire sur le travail qui doit les occuper après le cours de leurs études ! C'est alors que commence cette seconde éducation qui assure les avantages de la premiere. C'est alors qu'avec un jugement plus formé, qu'avec une tête plus ferme & plus mûre ils doivent repasser sur tous les points d'instruction utiles ou agréables que jusqu'à ce tems ils ont examinés,

plutôt avec des yeux étrangers qu'avec les leurs propres. C'eſt alors que, réfléchiſſant ſeuls & ſans le ſecours d'un maître, ils doivent recueillir & s'approprier les réflexions qu'on leur a fait faire ſur l'art de la parole, & y en ajouter de nouvelles. C'eſt alors qu'ils doivent lire avec une plus grande attention & un deſſein plus marqué, les grands modeles & les habiles maîtres d'éloquence. C'eſt alors qu'ils doivent étudier le cœur de l'homme; il faut que l'orateur en connoiſſe tous les plis & replis, puiſque ſon talent conſiſte à ſavoir le manier, le tourner comme il veut & du côté qu'il veut : ils doivent l'étudier dans les excellens livres de morale, & ſur-tout dans leur propre cœur, dans le commerce d'un monde qu'ils verront pour l'obſerver, ſans partager ſes plaiſirs frivoles. C'eſt alors qu'ils approfondiront les parties qui doivent exercer leurs talens, ſuivant l'état auquel la providence les appelle; ou l'écriture ſainte & les peres, ou les loix & les coutumes, ou les intérêts des compagnies, des princes, des peuples & des nations, ou enfin toutes les matieres quelconques qu'ils feront dans le cas de traiter; car on ne peut bien parler que de ce qu'on connoît bien. C'eſt alors qu'ils doivent commencer à eſſayer leurs forces. Qu'ils ne commencent pas trop tard (c'eſt dans la jeuneſſe qu'il faut ſe

former ; l'imagination vive & ardente de cet âge dévore ſans peine les difficultés que préſentent toujours les commencemens ; l'amour de la gloire lui fait ſurmonter tous les obſtacles ) : mais qu'ils ne ſoient pas non plus jaloux de paroître trop tôt ou trop ſouvent ; il ne faut pas être impatient de ſe montrer au grand jour, de ſe jetter dans le tumulte des affaires, il faut amaſſer tranquillement à l'ombre & dans le ſilence du cabinet, la plus grande partie des connoiſſances dont on a beſoin. Qu'ils travaillent ſans relâche à ſe perfectionner, par l'exercice, dans la compoſition & dans la déclamation ; qu'ils conſultent, qu'ils écoutent les orateurs les plus diſtingués de leur tems, mais qu'ils prennent pour modeles les orateurs célebres de tous les ſiecles, & l'idée de perfection qu'ils ſe feront formée de l'éloquence d'après une étude approfondie de cet art, & des grands hommes qui l'ont pratiqué avec le plus de ſuccès.

Je finis par les exhorter, ce qu'il y a de plus eſſentiel, à épurer leur cœur en formant leur eſprit : qu'ils ſe propoſent en cultivant leurs talens de les conſacrer à la vertu & à la vérité ; qu'ils s'en faſſent une loi & un devoir. L'éloquence eſt une arme qui peut être utile ou dangereuſe, ſuivant les mains où elle ſe trouve ; qu'ils s'engagent à ne l'employer que pour l'utilité publique & le bien

des particuliers : qu'ils ſe perſuadent de bonne heure que la plus douce ſatisfaction pour une ame ſenſible eſt de faire ſervir la parole à la défenſe des foibles, des opprimés & des indéfendus ; les tréſors après leſquels aſpire la cupidité, dont ils doivent rejetter & mépriſer les conſeils, ſont-ils comparables à ce plaiſir pur & honnête ? Qu'ils évitent, en liſant & en étudiant les anciens orateurs, d'y prendre le goût des injures & des invectives que leur dicte une animoſité blâmable ; goût auſſi contraire à la raiſon qu'à la politeſſe dont les François ſe piquent plus qu'aucun autre peuple, & à la religion ſainte que nous profeſſons, cette religion qui eſt toute charité & qui condamne en nous les reſſentimens & les emportemens de la haine. En un mot, que chez eux l'homme éloquent ſoit toujours conduit & dirigé par l'homme ſage, le citoyen utile, le philoſophe chrétien.

Cette premiere partie du diſcours préliminaire pourra paroître un peu longue ; j'ai été entraîné malgré moi par l'importance & la multitude des matieres. La ſeconde partie ſera beaucoup moins étendue.

SECONDE PARTIE.

J'ai annoncé à la tête de ce diſcours, que la ſeconde partie renfermeroit quelques idées ſur la traduction, & ſpécialement ſur la traduction des orateurs ; ſur les différentes eſpeces de ſtyle, &

principalement ſur le ſtyle oratoire ; & que je finirois par dire un mot de mon travail dans la traduction de Démoſthene & d'Eſchine : voilà ce que j'ai annoncé, & ce que je vais tâcher d'exécuter le plus brièvement qu'il me ſera poſſible.

Réflexions ſur la traduction en général.

On attend de tout écrivain qui traduit, quelques réflexions ſur l'art de traduire ; je vais donc examiner en peu de mots les qualités d'un bon traducteur. Une traduction, pour être parfaite, doit rendre avec fidélité ſon original, c'eſt à-dire, faire paſſer dans une autre langue le fond des choſes, & ſur-tout le ton de l'écrivain, s'il s'agit d'un poëte ou d'un orateur : un bon traducteur doit donc bien connoître la langue de laquelle il traduit ; connoître encore mieux celle dans laquelle il traduit ; avoir, ſinon la même étendue, du moins la même trempe de génie que l'auteur qu'il traduit ; enfin ſe donner toute la peine néceſſaire pour bien traduire.

Il faut qu'il rende fidèlement le fond des penſées & les beautés du langage, mais il faut qu'il les comprenne & qu'il les ſente lui-même dans la langue étrangère pour les faire comprendre & ſentir aux autres dans la ſienne : il doit donc bien poſſéder cette langue étrangère ; connoître la valeur des mots, leur ſignification propre, leur force & leur délicateſſe ; ſaiſir avec intelligence ces nuances

fines qui échappent à bien des yeux, & qui font l'agrément du difcours.

Obligé de tranfporter dans fa langue les penfées & le ftyle qu'il a étudiés dans fon original, quelle connoiffance ne doit-il pas en avoir ? J'ofe dire que celui qui traduit doit la connoître mieux que celui qui compofe. Dans le feu de la compofition, les penfées ordinairement fortent du cerveau de l'auteur toutes revêtues de leurs expreffions, comme les poètes feignent que Pallas fortit toute armée du cerveau de Jupiter. Si l'expreffion ne fuit pas la penfée, fi elle tarde trop quand on l'appelle, on peut fe rejetter fur une autre idée qui fe préfente auffitôt avec le terme convenable. L'auteur peut abandonner des idées qui font à lui; c'eft fon propre bien qu'il abandonne. Il n'en eft pas ainfi du traducteur; il a faifi la vraie penfée de fon original, il faut abfolument qu'il la rende; il s'eft engagé à le faire, il ne peut l'abandonner fans infidélité, fans manquer à fes engagemens; il faut qu'il épuife toutes les reffources de fa langue, qu'il effaie, qu'il cherche jufqu'à ce qu'il ait trouvé des mots & des tours qui repréfentent non feulement telle idée de fon auteur, mais encore le ftyle & la maniere de cet auteur, la force & les graces de fon élocution. Quiconque, faute de chercher ou d'avoir trouvé, ne donne que des à-peu-près, n'eft

qu'un copiſte infidele, n'eſt pas traducteur. Une traduction peu fidele & peu exacte, mais dont la diction eſt coulante & facile, plaît davantage en général, qu'une traduction littérale & dure ; oui, ſans doute, elle doit être plus agréable à lire : mais une traduction parfaite, la ſeule vraie traduction, eſt celle qui joint la plus exacte fidélité à la facilité du ſtyle. Il faut qu'on liſe la traduction ſeule avec le même plaiſir qu'on liroit une belle compoſition, & qu'on ſoit encore plus frappé en approchant la copie de l'original. Quelle connoiſſance de la langue ne doit point avoir le traducteur pour réunir ce double avantage ?

Mais en vain connoîtra-t-il parfaitement les deux langues, s'il ne ſent point en ſoi quelque étincelle du génie de l'auteur qu'il veut traduire : ſans une portion de ce génie, il ne donnera que des copies froides & inanimées. Sur-tout s'il traduit un auteur plein de feu, quel feu ne doit-il pas avoir lui-même pour le rendre ſans lui rien faire perdre de ſa chaleur ? quel enthouſiaſme, quelle imagination pour ſe pénétrer de l'eſprit de ſon original, ſe transformer en lui, s'élever avec lui, produire avec lui & comme lui plutôt que le traduire, lui faire parler la langue françoiſe, par exemple, comme il l'auroit parlée lui-même s'il fût né en France, le naturaliſer François. Auſſi je

ſuis perſuadé, & c'eſt un fait que l'expérience confirme, qu'on ne peut bien traduire que quand on eſt en état de bien écrire, & cela dans le genre à-peu-près des originaux qu'on traduit (1). Ne jugeons pas d'un écrivain qui traduit un poëme ou un diſcours, comme d'un peintre qui copie un tableau : l'art déſigne au copiſte les proportions qu'il doit ſuivre, les couleurs qu'il doit employer ; il faut que le génie du traducteur trouve dans ſa langue le ton & le ſtyle propres à chaque phraſe de ſon original.

Avec la connoiſſance des deux langues, avec le génie de ſon auteur, le traducteur habile ne réuſſira pas encore, s'il n'eſt laborieux. Il en coûte beaucoup pour bien traduire ; il n'y a que ceux qui ſe ſont exercés dans ce travail pénible, qui le ſachent : il faut l'avoir éprouvé par ſoi-même.

---

(1) De ce que le traducteur doit avoir le même génie à-peu près que ſon auteur, on pourroit conclure qu'il ne peut traduire qu'un auteur ſeul, le plus analogue à ſon génie. Auſſi les traducteurs habiles ſe ſont appliqués à traduire un auteur unique, ou s'ils en ont traduit pluſieurs, ſans doute qu'ils ont choiſi des écrivains qui ont tous travaillé dans le même genre, dans le genre le plus conforme à leur goût naturel : peut-être même n'en eſt-il qu'un dans la traduction duquel ils aient réuſſi complètement.

Eclaircir les endroits difficiles, faifir par-tout le fens vrai ou du moins le plus vraifemblable, malgré les difficultés qui naiffent ou du filence de l'hiftoire, ou de l'ignorance des ufages, ou de la corruption du texte, ou de certains tours extraordinaires d'une langue qu'on ne parle plus, ou même du défaut de l'auteur qui peut-être ne s'eft point expliqué affez clairement; être obligé de rendre telle penfée, telle beauté, ne rien dire qui ne foit conforme à la maniere de fon original, rejetter tout ce qui lui eft contraire, unir l'exactitude la plus fcrupuleufe avec le plus grand naturel, l'efprit avec la lettre; allier, en traduifant, les qualités d'un poète, par exemple, ou d'un orateur, qui paroiffent incompatibles, la précifion avec l'harmonie, la fimplicité avec la nobleffe, la douceur avec la force; lutter fans ceffe contre le génie différent des langues, chercher dans la nôtre des mots pour rendre des idées inconnues chez nous: quel travail tout cela ne demande-t-il pas?

Quoique lès réflexions que je viens de faire fur la traduction foient générales, cependant elles regardent fur-tout la traduction des poètes ou des orateurs. J'ai toujours été perfuadé, & je le fuis encore, qu'il faut traduire les poètes en vers, parceque, fans doute, la mefure des vers étant une partie effentielle du poète, on ne le traduit

qu'en partie lorsqu'on le traduit en prose. M. l'abbé Delisle, dans le discours préliminaire mis à la tête de son excellente traduction des géorgiques de Virgile, a développé cette vérité, & l'a prouvée par des raisons invincibles & sans replique. Je me borne à la traduction des orateurs dont je m'occupe.

Réflexions sur la traduction des orateurs.

On ne doit pas considérer la traduction d'une harangue, comme celle d'une histoire ou d'une dissertation savante. Dans la traduction d'un historien ou d'un philosophe, c'est sur-tout le fond des choses que l'on recherche; on veut sur-tout s'instruire: on est à-peu-près content, pourvu que la traduction soit fidele & claire, qu'elle soit écrite d'une façon supportable. Il est des historiens & des philosophes qui ont un style à eux, une élocution ou forte & précise, ou féconde & sublime, qu'on est bien-aise de retrouver dans le traducteur; mais si on ne l'y retrouve pas, on y voit toujours avec satisfaction, ou une suite de faits importans qui nous instruisent sur des peuples & des personnages que nous desirions de connoître; ou une multitude de réflexions utiles, propres à éclairer notre esprit, à épurer notre cœur, à diriger notre conduite, & qui par-là ont toujours droit de nous intéresser. Il n'en est pas de même de la traduction de discours oratoires.

Un orateur doit avoir pour but non seulement d'instruire ses auditeurs, mais de les déterminer. Quand il a à parler sur une grande affaire, ou à plaider une cause importante, son discours peut renfermer certains faits intéressans pour l'histoire, des réflexions morales & politiques, utiles pour la conduite de la vie & pour le gouvernement des états; mais en général on y rencontre beaucoup de détails & de faits particuliers que l'orateur ne devoit pas omettre, qui pouvoient intéresser par eux-mêmes dans le moment, mais qui n'intéressent aujourd'hui que par la maniere dont il les expose. Ce que nous cherchons sur-tout dans ses harangues, & ce que nous y trouvons avec plaisir, ce sont les moyens dont il a fait usage pour déterminer ceux qui l'écoutoient. On détermine ses auditeurs en les amusant, en les séduisant, en les entraînant. On les amuse sur-tout par les agrémens & l'harmonie du style, par des transitions naturelles qui les font passer d'un objet à un autre sans qu'ils s'en apperçoivent, par ce ton simple, varié, naïf & précis d'une conversation agréable, dans l'exposé des faits & des raisonnemens, qui les tient toujours attentifs. On les séduit, on les gagne principalement par un langage flatteur, par des tours adroits & subtils, des expressions ménagées avec art; par cette adresse merveilleuse à se servir

contre eux-mêmes de leur amour-propre, à entrer dans leurs ſentimens pour les attaquer, à ridiculiſer, à diminuer ce dont ils avoient une idée grande & magnifique, à adoucir ce qui ſeroit trop dur par ſoi-même, à triompher de leurs préjugés ſans les combattre de front. On les entraîne par ce ton d'autorité qui leur en impoſe, par cette marche du diſcours rapide & impétueuſe, qui emporte leurs ſuffrages, & qui répond ſi bien à la véhémence de celui qui parle, à l'impétuoſité de ſes mouvemens. Un diſcours ne perd déja que trop à n'être point prononcé, à n'être que lu, abſolument dénué de cette vie que lui communique l'action de l'orateur (1) : ſi vous lui ôtez encore la vie du ſtyle, pour ainſi parler, vous lui ôtez tout ou peu s'en faut ; il ne reſte preſque plus rien ; ce n'eſt plus enfin qu'un ſquelette inanimé dont la vue déplaît.

Le ſtyle, je ne crains pas de le dire, fait plus de la moitié de l'orateur ; c'eſt ſouvent lui ſeul,

(1) Il faut du moins que le lecteur ſupplée à cet inconvénient, autant qu'il eſt poſſible, s'il deſire que la plupart des beautés de la harangue la plus éloquente ne lui échappent pas ; il faut qu'il ſe repréſente l'orateur débitant avec feu, qu'il ſe mette à ſa place, qu'il monte avec lui à la tribune, qu'il ſuive & prenne tous les mouvemens qui l'animent.

c'eſt lui qui preſque toujours le caractériſe. Otez à Démoſthene ſa préciſion harmonieuſe, ſa délicateſſe attique, ſon tour ſimple, véhément & rapide; ôtez à Cicéron cette élocution étendue ſans être lâche, ces périodes nombreuſes qui roulent avec tant d'harmonie, la légèreté & la rapidité de ſa marche, ſon impétuoſité dans quelques endroits : ôtez le ſtyle à l'un & à l'autre, vous leur ôtez plus de la moitié d'eux-mêmes, vous leur ôtez preſque tout. C'eſt la raiſon pour laquelle on lit avec quelque plaiſir des traductions, quoique fort médiocres, d'hiſtoriens & de philoſophes, & qu'on ne peut ſupporter la lecture de la plupart des traductions d'orateurs, qui, quoiqu'exactes & fideles pour le fond des choſes, ne rendent pas exactement & fidèlement les beautés du ſtyle.

Réflexions ſur les différentes eſpèces de ſtyles, & principalement ſur le ſtyle oratoire.

Mais quel eſt ce ſtyle oratoire qu'il eſt ſi eſſentiel de ſaiſir en compoſant ou en traduiſant un diſcours? qu'entend-on en général par ſtyle? Je ne parle pas de la diviſion ordinaire & ſi connue du ſtyle, en ſtyle ſublime, ſimple, & tempéré, je me contente de dire que tout orateur doit ſavoir ſe plier à ces trois ſtyles, les mêler adroitement dans ſes harangues, faire dominer tantôt l'un, tantôt l'autre, ſuivant que le ſujet l'exige; j'ajoute que la ſimplicité eſt compatible avec le ſublime, qui ne conſiſte bien ſouvent que dans un ſentiment

noble ou dans une pensée grande exprimés dans les termes les plus simples (1); que la pompe & la magnificence des paroles, qui l'accompagnent quelquefois, ne lui sont point essentielles; que le style simple proprement dit, est constitué non seulement par la simplicité de l'expression qui souvent convient au sublime, & qui même le fait sortir davantage, mais par la simplicité des objets dont il traite; que le style tempéré tient le milieu entre les styles simple & sublime; que, sans avoir l'élevation de celui-ci pour le sentiment & la pensée, sans être jamais aussi pompeux, aussi magnifique, il traite d'objets plus relevés que celui-là, & par conséquent s'exprime d'une maniere moins simple & plus ornée: je ne parle pas du style propre à chaque écrivain, quel qu'il soit, qui, suivant son caractere, est plus ou moins précis & rapide, plus

(1) *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? QU'IL MOURUT*, répond le vieil Horace. *Comment voulez-vous que je vous traite?* demande Alexandre à Porus? *EN ROI*, répond-il. *DIEU DIT QUE LA LUMIERE SOIT, ET LA LUMIERE FUT. TOUT ÉTOIT DIEU, EXCEPTÉ DIEU MEME.* Rien de si sublime que ces idées & ces sentimens; rien de si simple pour l'expression. *Tout étoit dieu, excepté dieu même;* voilà le sublime simple: *& le monde*, ajoute Bossuet, *que dieu avoit fait pour manifester sa puissance, sembloit être devenu un temple d'idoles;* voilà le

ou moins fleuri & harmonieux ; je ne parle pas du mauvais ſtyle, de la baſſeſſe, de l'enflure & de l'affectation, qui ſont les excès des ſtyles ſimple, ſublime & tempéré : je parle du ſtyle qu'on doit employer ſuivant les poſitions différentes où l'on ſe trouve. Dans le monde, on converſe, ou l'on écrit des lettres, on compoſe des traités, des hiſtoires, ou des diſcours ; de là le ſtyle de la converſation, le ſtyle épiſtolaire, le ſtyle de la diſſertation, le ſtyle hiſtorique, le ſtyle oratoire.

Le ſtyle de la bonne converſation doit être vif & animé, ſans précipitation & ſans impétuoſité, à moins qu'on n'éprouve quelque paſſion violente ; familier & ſimple, mais toujours décent, mais jamais bas ni groſſier ; prompt & naïf, il doit fuir toute étude & toute affectation, être enfin une image fidele & naturelle de celui qui parle. Le ſtyle épiſtolaire ne differe pas de celui de la converſation, parcequ'une lettre n'eſt autre choſe qu'une converſation miſe ſur le papier. Auſſi comme les femmes converſent mieux en général

---

ſublime pompeux & magnifique. Le ſublime de Démoſthene eſt preſque toujours dans le genre ſimple. Cet orateur, & en général les anciens Grecs, n'employoient pas de grands mots pour dire des riens, mais diſoient de grandes choſes avec des expreſſions ſimples.

& plus facilement que les hommes, en général aussi elles écrivent mieux & plus facilement une lettre. Le style de la dissertation doit être clair, net, pur, dégagé ; il faut y éviter les phrases longues & périodiques : une dissertation est faite pour être lue & réfléchie, & non pour charmer l'oreille de ceux qui l'écoutent. Simple, tranquille & paisible, elle est cependant susceptible d'agrémens, d'une chaleur modérée & d'une vivacité réglée, suivant la nature des objets qu'elle discute. Le style historique est un style grave & sérieux. Un historien est un témoin qui rapporte sous les yeux de la vérité qui l'observe, les faits qu'il a vus lui-même ou qu'il sait par d'autres, pour l'instruction des monarques & des peuples, des hommes publics & particuliers : il doit exposer les faits qu'il raconte, avec clarté & netteté ; ses phrases en général doivent être courtes & coupées avec art, afin que les objets soient bien détachés & bien distingués ; elles doivent être néanmoins soutenues & d'une certaine longueur, sur-tout quand les faits sont importans. Le style d'un bon historien aura toutes les graces & toute la chaleur nécessaires pour rendre son histoire intéressante.

Je crois que tout style doit participer, autant qu'il est possible, du style de la conversation, & qu'on écrit d'autant mieux qu'on en approche da-





vantage (1) en obſervant le ton qui convient aux objets ſur leſquels on écrit. Mais après le ſtyle épiſtolaire, celui, ſans doute, qui doit en approcher le plus, c'eſt le ſtyle oratoire, ſur-tout pour les diſcours qui ſont dans le genre de l'éloquence proprement dite, de l'éloquence qui a pour but de déterminer ſur-le-champ. Dans ces diſcours ſur-tout on converſe, on doit converſer avec ſon auditeur, afin qu'il prenne intérêt à ce que dit l'orateur ; c'eſt à lui qu'on doit parler : le ſtyle oratoire doit donc avoir toute l'aiſance de la converſation.

Par rapport au ton qui lui eſt propre, il eſt impoſſible à l'art de le régler, ce ſont les circonſtances qui le déterminent ; circonſtances du ſujet, circonſtances des perſonnes devant qui, contre qui, ou pour qui l'on parle (2), &c. Si le ſujet eſt

---

(1) *Il faut écrire comme on parle*, on connoît cette maxime qui eſt vraie, mais qui a beſoin de quelque explication. 1°. Il faut écrire comme ceux qui parlent bien, & dont la converſation s'éleve & s'anime ſuivant les idées qu'ils conçoivent & les ſentimens qu'ils éprouvent. 2°. Il eſt un ton propre aux ſujets que l'on traite qu'il ne faut pas manquer, ſinon on manque ſon but. 3°. Enfin, & c'eſt là le point eſſentiel, on ne doit pas écrire ſur tous les objets dont on parle ; on ne doit prendre la plume que pour ceux qui méritent qu'on la prenne, que pour ceux qui peuvent intéreſſer & plaire.

(2) Il ſeroit trop long, il ne ſeroit pas même poſſible

léger & peu important, le ſtyle toujours clair & pur, doit être des plus ſimples; il s'éleve plus ou moins, ſuivant que le ſujet eſt plus ou moins élevé. C'eſt au ſujet à inſpirer l'orateur, à lui donner le ton; quiconque ne ſait pas le hauſſer ou le baiſſer au commandement du ſujet total ou des parties du ſujet, n'eſt pas orateur. Remarquons néanmoins qu'on peut quelquefois, par la force de l'art, rendre intéreſſant un ſujet qui l'étoit peu par lui-même, ou qui ne le paroiſſoit pas; quelquefois auſſi on nous rend plus attentifs aux perſonnes qu'on défend ou qu'on attaque, en nous inſpirant pour elles plus ou moins de bienveillance ou de haine: mais en général on doit proportionner ſon ſtyle à la nature des matieres, comme à la condition

---

de marquer toutes les circonſtances diverſes qui doivent faire varier le ton du diſcours & le ſtyle. Celui qui parle doit ſe conſidérer lui-même, ſon âge, ſa place, ſon rang, ſon pouvoir, ſon crédit, ſon autorité, le tems & les lieux où il parle. Que de choſes il y auroit à dire ſur toutes ces circonſtances particulieres, & en général ſur les bienſéances, ſur les convenances qu'il eſt ſi eſſentiel d'obſerver, qui doivent régler non ſeulement le ton du diſcours & le ſtyle, mais la voix & les geſtes de l'orateur! Ne voulant pas, ne pouvant pas même épuiſer une matiere auſſi étendue, je me ſuis borné à ce qui m'a ſemblé le plus propre à mon objet principal.

des perſonnes qui ſont l'objet du diſcours. Le ſtyle varie (1) encore eu égard à ceux devant qui l'on parle. Le langage ſera différent ſelon qu'on parlera devant des ſavans ou des ignorans, devant des miniſtres ou des particuliers, devant des magiſtrats ou des militaires, devant le peuple ou devant un monarque, devant un petit nombre d'auditeurs ou dans une aſſemblée nombreuſe. L'orateur habile n'emploiera pas le même appareil d'éloquence devant quelques perſonnes ſeulement, qu'il emploieroit devant une foule d'hommes qui ſeroient venus pour l'écouter lui ſeul ſur un ſujet qui les intéreſſeroit tous. Il s'échauffe, il s'anime à la vue d'une grande aſſemblée, ſon ſtyle devient plus pompeux & plus harmonieux, il meſure ſes phraſes ſur l'étendue de ſon auditoire (2), il cherche à

(1) Indépendamment du ſtyle, qui eſt le ſeul objet dont je m'occupe dans ce moment-ci, l'orateur met plus ou moins de paſſions dans ſon diſcours, emploie des idées plus ou moins abſtraites, ſuivant les perſonnes devant leſquelles il parle.

(2) J'ai trouvé dans Démoſthene & dans Eſchine de très longues périodes; je leur ai laiſſé en françois toute leur longueur, &, ſans entreprendre de les couper, j'ai eu ſeulement attention d'en bien marquer les différens repos. J'aurois eu moins de peine de faire pluſieurs phraſes d'une ſeule; cela m'auroit épargné l'embarras de compaſſer

fixer par le plaiſir, l'attention de toute cette multitude dont il ſe voit environné; il les intéreſſe en amuſant leur eſprit par les graces ſimples du langage, en flattant leur oreille par l'harmonie naturelle des périodes, & leur fait oublier le tems qu'ils mettent à l'entendre.

Les orateurs d'Athenes & de Rome traitoient des affaires importantes ou plaidoient de grandes cauſes, dans une place publique, ou devant un peuple nombreux; auſſi leur ſtyle, ſans ceſſer d'être grave & ſérieux, eſt agréable & périodique.

---

toutes les parties d'une ſeule phraſe périodique; mais je n'ai pas voulu être infidele, & j'ai penſé que des orateurs devoient être rendus d'une façon oratoire: or il n'y a point d'éloquence ſans période. Le ſtyle lâche, haché & découſu, qui eſt ſi fort en uſage de nos jours, n'a point, à mon avis, aſſez de poids, de meſure & de dignité. Des paſſages trop bruſques & trop rapides d'une idée à une autre, un ſtyle qui va, pour ainſi dire, par ſauts & par bonds, fatigueroient l'eſprit des auditeurs; comme une grande multitude de jets-d'eau & de caſcades laſſeroit bientôt les yeux qui s'arrêtent avec plaiſir ſur un beau fleuve dont les eaux roulent majeſtueuſement dans un cours réglé & tranquille. J'ai entendu dire à quelques uns que notre langue ne comportoit pas des phraſes auſſi longues que les langues grecque & latine: il me ſemble que c'eſt une erreur, du moins pour les diſcours; car peut-être cela eſt-il vrai pour le ſtyle hiſtorique, & en général dans les narrations. J'ai vu

J'ai tâché, en les traduisant, de faire passer dans notre langue les agrémens de leur style, cette harmonie musicale dont ils étoient si jaloux, & dont ils faisoient une étude si particuliere. La langue françoise en est susceptible, quoi qu'en disent quelques écrivains; nos grands orateurs l'ont prouvé dans leurs discours. Je suis bien éloigné d'avoir leurs talens; mais, j'ose le dire, je ne l'ai jamais trouvée rebelle, & je suis persuadé qu'elle peut rendre presque toutes les beautés, & même la précision & l'harmonie des langues grecque &

---

dans Bossuet des phrases pour le moins aussi étendues que dans Eschine & dans Démosthene, des périodes dont la noble harmonie, en flattant l'oreille, frappe par un air de majesté. Fléchier est, sans contredit, celui de nos orateurs qui a donné plus de nombre à la langue françoise; mais on lui a reproché, avec quelque raison, de n'avoir point assez varié la marche de ses phrases. Il faut du nombre sans doute dans le discours, mais il ne faut pas qu'il y regne par-tout uniformément; uniformité d'où résulte une monotonie qui endort: il faut de tems en tems des cadences brusques & rompues qui réveillent. J'ai remarqué qu'ordinairement Démosthene termine ses périodes les plus nombreuses par ces sortes de cadences, & que, loin d'affecter de belles chûtes de phrases, ainsi que Cicéron, il les évite au contraire. Il y a beaucoup d'art chez lui, mais il le cache, & il est d'autant plus sûr de parvenir à son but, qu'on l'écoute avec moins de défiance.

latine (1). J'ai annoncé quelques réflexions ſur ces trois langues, je vais ſatisfaire à ma promeſſe.

Réflexions ſur les langues grecque, latine & françoiſe.

Je ne conſidérerai les langues grecque, latine & françoiſe que par rapport à l'éloquence; c'eſt aux poètes à les examiner relativement à la poéſie : M. l'abbé Deliſle dans le diſcours préliminaire dont j'ai déja parlé, l'a fait avec ſuccès pour les langues latine & françoiſe. Je commence par la langue françoiſe.

J'ai déja dit quelques mots des avantages de notre langue par rapport à l'éloquence : plus je

(1) J'admire autant que perſonne les orateurs grecs & latins; une preuve non équivoque du cas que j'en fais, c'eſt que je m'exerce à les traduire; mais on doit ſe défendre de toute admiration excluſive. Il eſt des hommes fort inſtruits qui prétendent que les orateurs grecs & latins ſont intraduiſibles; on peut leur oppoſer ce raiſonnement ſimple : Qu'eſt-ce que vous admirez, leur peut-on dire, dans ces orateurs? n'eſt-ce pas la force, la préciſion, la nobleſſe, la vivacité, la véhémence, la douceur, l'harmonie? or n'avons-nous pas chez nous des écrivains, ſoit en proſe, ſoit en vers, à qui on ne peut refuſer ces qualités? notre langue en eſt donc ſuſceptible : le traducteur qui emploie cette langue peut donc abſolument rendre les idées d'un auteur ancien avec le ton & la maniere qui ſont propres à cet auteur, lorſqu'il a bien ſaiſi ſes idées, lorſqu'il eſt échauffé & animé de l'eſprit de ſon original. La choſe eſt difficile, je l'avoue, mais elle n'eſt pas impoſſible, & par conſéquent on peut l'entreprendre.

travaille dans cette partie, & plus je vois qu'elle eſt pleine de reſſources pour celui qui ſait la manier. Clarté (1), netteté, vivacité dans les tours, force, délicateſſe, ſimplicité, nobleſſe, douceur, préciſion, harmonie, & même harmonie imitative, elle ſe prête à tout avec aſſez de facilité dans la compoſition, & juſques dans la traduction, quoiqu'avec plus de peine & de plus longs efforts. Il ne s'agit que de bien chercher, on trouve enfin ce qu'on cherche; & quand on n'écrit pas bien en françois, ſoit que l'on traduiſe ou que l'on compoſe, c'eſt à ſoi-même qu'on doit s'en prendre. Auſſi je déclare que ſi je n'ai pas rendu toutes les beautés de mes originaux, il faut l'imputer à l'incapacité du traducteur, & non à la pauvreté de la langue.

Si l'on me demande en quoi la langue françoiſe l'emporte ſur les autres langues vivantes, & pourquoi les étrangers l'apprennent & la parlent avec

(1) Notre langue ne le cede à nulle autre pour la clarté. Ennemie de l'obſcurité & de toute équivoque, elle emploie peu ces mots généraux, *choſe*, *ceci*, *cela*, &c. qui reviennent ſi ſouvent dans les langues grecque & latine. Elle préfere des termes qui ſpécifient les idées; ce qui donne plus de peine à l'écrivain, mais épargne au lecteur celle d'appliquer avec juſteſſe des expreſſions vagues & indéterminées.

tant de plaiſir ; je le dirai en deux mots : c'eſt qu'elle réunit la douceur & la force. La langue des Anglois eſt plus forte & plus énergique que la nôtre, mais eſt elle auſſi douce ? l'italien eſt plus doux & plus moëlleux que le françois, mais eſt-il auſſi fort ? or je penſe que ce qui conſtitue la perfection de tout inſtrument, quel qu'il ſoit, qui eſt fait pour l'oreille, tels que la voix, le langage, les inſtrumens de muſique, c'eſt la réunion de la douceur & de la force dans une proportion ſuffiſante. Ce ſont les voyelles qui font la douceur des langues ; ce ſont les conſonnes qui en font la force : or les mots de notre langue offrent un heureux mélange des unes & des autres. Toutes nos terminaiſons ſont douces ou harmonieuſes (1) ; on n'y

(1) On a remarqué, avec raiſon, que les premiers écrivains chez tous les peuples furent toujours des poètes ; que les peuples même les plus ſauvages & les moins inſtruits, ont du moins des poètes qui, dans un langage rude & informe, mais figuré & meſuré, expriment le mieux qu'ils peuvent, les mouvemens impétueux de leur ame. Ce ſont les poètes qui font les langues ; comme ils ont plus beſoin de mots que les autres, ils inventent, ils créent ceux qui leur conviennent, ceux qui ſont les plus propres au rhythme de la poéſie. Je ſuis convaincu que le goût des rimes eſt un goût gothique & barbare ; mais quoi qu'il en ſoit de cette opinion, qui a été celle de gens fort

rencontre aucune consonne dure : la lettre *M*, par exemple, que les grammairiens ont appellée une lettre mugissante, ne s'y montre pas. Notre *E*

---

habiles, nos poètes les plus célebres ont tiré le plus grand parti de la rime, par les terminaisons harmonieuses qu'ils ont introduites dans notre langue. Est-il rien qui sonne mieux à l'oreille que nos désinences en *ant*, en *ante*, en *able*, en *eüx*, en *euse*, en *oire*, &c. Le poète qui chez nous à présent négligeroit la rime, abandonneroit ce qui contribue peut-être le plus à l'harmonie du vers. Je choisis, entre mille autres, ces vers d'un de nos poètes, de celui qui a été le plus jaloux de la beauté & de la richesse des rimes, & dont les vers en conséquence sont regardés comme les plus harmonieux.

Seigneur, dans ta gloire adorable
Quel mortel est digne d'entrer ?
Qui pourra, grand dieu, pénétrer
Ce sanctuaire impénétrable,
Où tes saints inclinés d'un œil respectueux
Contemplent de ton front l'éclat majestueux ?

Qui ne voit pas, qui ne sent pas que la principale harmonie de ces vers est dans la rime ? Je dis la principale harmonie, car je ne prétends point que nos vers soient destitués d'une harmonie intérieure, quoique dans cette partie les langues grecque & latine aient de grands avantages sur la nôtre. Nous avons une véritable prosodie, des syllabes plus ou moins longues, plus ou moins breves; & encore que le poète françois ne soit pas asservi à des regles pour distribuer dans son vers les unes & les autres, le goût lui indiquera celles qu'il doit choisir dans

muet (1) à la fin des mots, s'unit également bien avec les consonnes ou avec les voyelles qui commencent les mots dont il est suivi. Un défaut de nos terminaisons, qui est essentiel, & qui embarrasse beaucoup ceux qui écrivent, c'est qu'elles ne changent jamais dans les noms substantifs & adjectifs, & presque jamais dans les verbes; c'est la cause principale de l'uniformité qui regne dans la construction de nos phrases, & dont au moins nous tirons parti pour la clarté du sens dont notre langue fait son principal mérite. Les articles que nous mettons à la tête des noms substantifs, à l'exemple des Grecs, contribuent beaucoup à cette clar-

---

certaines circonstances, lui apprendra à les mêler avec art pour varier ses nombres. On peut s'en convaincre en lisant le traité de l'abbé d'Olivet sur la prosodie françoise, & le discours prél. de M. l'abbé de l'Isle, où il donne en même tems l'exemple & le précepte par ces vers, *Peins-moi légèrement l'amant léger de Flore*, &c. = *On n'y rencontre aucune consonne dure.* La lettre *x* qui termine certains mots, ne se prononce pas du tout, ou se prononce comme une *s* adoucie, comme un *z*, *dí livres*, *diz ans*. Pour la lettre Q, *cin livres*, *cinq ans*, &c.

(1) *Notre* E *muet*..... Il faut avouer néanmoins qu'il revient trop souvent dans notre langue, & que nous avons à la fin de nos mots trop de syllabes muettes ou sourdes. Ceux qui parlent en public doivent du moins avoir l'attention d'appuyer sur ces syllabes, s'ils veulent que l'auditeur ne perde pas tout le mot.

té, & dans bien des circonſtances donnent plus de préciſion au diſcours (1). Mais une ſource d'équivoques & d'obſcurités dans notre langage, un tourment qu'il ſemble que nous ayons pris plaiſir à donner à nos écrivains, c'eſt l'amphibologie fatigante de notre *SON*, *SA*, *SES*, de ce pronom qui eſt d'un uſage ſi univerſel (1). Si notre *QUE*

---

(1) Bien des perſonnes s'imaginent, faute d'y avoir aſſez réfléchi, que les articles embarraſſent nos phraſes, & que la langue latine qui n'en fait pas d'uſage, eſt encore, dans cette partie, plus courte & plus préciſe que la nôtre. Il faut diſtinguer, je crois, la briéveté de la préciſion. La briéveté conſiſte ſimplement à s'exprimer en peu de mots, & la préciſion à renfermer en peu de mots beaucoup d'idées. *Donnez-moi du pain*, *donnez-moi un pain*, *donnez-moi le pain :* voilà trois façons de s'exprimer que les latins rendent de cette unique, *da mihi panem.* L'expreſſion latine eſt plus courte, mais elle eſt moins préciſe, parce-qu'elle renferme moins d'idées. On peut donc quelquefois, c'eſt une vérité qui a l'air d'un paradoxe, on peut rendre une phraſe plus préciſe en l'alongeant : on l'a éprouvé ſoi-même pour peu qu'on ſe ſoit exercé à écrire.

(1) Cette ſeule phraſe, *Horace de retour à Rome, tua ſa ſœur qui gémiſſoit ſur ſa victoire*, eſt ſuſceptible de pluſieurs ſignifications différentes. *Sa ſœur* peut ſignifier ou ſa propre ſœur, ou la ſœur de quelqu'un qui a été nommé plus haut. *Sa victoire :* eſt-ce la victoire de la ſœur même d'Horace ou d'un autre ? Quand nous n'aurions pas eu de mots en françois pour lever ces équivoques que ren-

entre deux verbes nous ſauve certaines amphibologies, & ce langage ambigu que le retranchement de ce même *QUE* occaſionne quelquefois dans la langue latine, ne nous cauſe-t-il pas d'ailleurs des embarras ſans ceſſe renaiſſans? nous perdons peut-être plus que nous ne gagnons.

La rareté des particules & des conjonctions, n'eſt pas un des moindres défauts de la langue

---

contrent à chaque pas ceux qui écrivent, nous aurions dû en chercher; mais nous en avions: *icelui*, *icelle*, *iceux*, *icelles*, *de ſoi*, *cettui-ci*, *cette-là*, euſſent été ſi commodes. Nous aurions pu même nous exprimer plus clairement que le latin qui, dans cette partie, a tant d'avantage ſur le françois, nous aurions pu dire ſelon l'exigence des cas: Horace de retour à Rome, tua la ſœur, ou *d'icelui* ou *d'icelle*, qui gémiſſoit ſur la victoire *de cettui-ci*, ou *de cettui-là*, ou *de ſoi*, (c'eſt dire de lui Horace) ou *ſur ſa propre victoire.* Que de facilités pour écrire nous nous ſommes ôtées nous-mêmes! Au ſujet d'*icelui*, d'*icelle*, &c. que nous avons ſupprimés, qu'il me ſoit permis de me plaindre de ce que nous avons appauvri notre langue en ſupprimant des mots expreſſifs que nous retrouvons dans nos vieux auteurs & que nous regrettons: nous avons abandonné ces mots ſans rien mettre à la place; ou ſi nous en avons trouvé de nouveaux, pourquoi ne pas garder les anciens, afin qu'on eût à choiſir quand on écrit? = *Si notre QUE*..... Nous avons pris notre *QUE* des Grecs qui ont leur *oti*; mais cet *oti* ne les embarraſſe point, parce-qu'ils le retranchent quand ils veulent.

françoise ; elle est bien pauvre dans cette partie ; en comparaison de la latine. Par exemple, la conjonction *ET*, unique en françois, est quintuple en latin, *&*, *que* , *ac* , *atque*, *nec non.* *CAR*, *EN EFFET*, voilà tout ce que nous avons : les Latins ont *enim* , *etenim*, *enimverò* , *nam* , *namque* , *etquidem* , *reverâ* , *reipsâ*, &c. Ils ont encore je ne sais combien de petites particules qui préparent à ce qu'on va dire, ou qui donnent un ton au discours, que nous n'avons pas. Que dirai-je de nos pronoms ? les terminaisons en sont toujours les mêmes, comme celles des noms ; nous n'en avons point pour les différentes personnes : on sait, par expérience, quel embarras il en résulte pour ceux qui écrivent, & qui veulent écrire clairement. Je vois chez les Latins, les pronoms *hic*, *iste* , *ille*, qui sont pour les premieres, secondes & troisiemes personnes, qui se déclinent aux singuliers & pluriers masculins, féminins & neutres (1) : quelle lumiere cela jette dans leurs phrases ! La construction en est beaucoup moins monotone que celle

---

(1) Les pronoms en latin ont encore d'autres usages fort commodes. *Hic* est pour les objets présens & moins éloignés, *ille* pour les objets absens & plus éloignés. *Hic* marque souvent une personne vivante, *ille* une personne morte. *Hic*, celui pour lequel on parle ; *iste*, celui contre lequel on parle. *Ille* se met par emphase, *iste* par

des

des nôtres. Ils peuvent par des inverſions naturelles & qui ne nuiſent pas à la clarté, tenir en ſuſpens l'eſprit du lecteur ou de l'auditeur, ce qui produit ſans doute le meilleur effet, ſur-tout dans les diſcours oratoires. Nous nous vantons de ſuivre la marche naturelle, la marche des idées : nous ſuivons celle que nous ſommes forcés de prendre. N'ayant pas de terminaiſons différentes pour les noms, nous n'avons pas à choiſir ; nous ne pouvons pas mettre le régime du verbe avant le nominatif. Au lieu de *Alexandre a vaincu Darius*, dirons-nous, *Darius a vaincu Alexandre ?* les Latins peuvent dire, *Alexander vicit Darium*, ou *Darium vicit Alexander:* l'un & l'autre eſt également clair & naturel. La vivacité de notre eſprit qui ſaiſit à la fois pluſieurs idées, ne conſidere pas ſucceſſivement, avec une lenteur froide, avec une exactitude philoſophique, d'abord le ſujet de l'action, l'action enſuite, & enfin le terme de l'action ;

---

mépris: *Pompeius ille*, le fameux Pompée ; *Clodius*, *iſte*, le mépriſable Clodius. Les adverbes *hîc*, *iſtîc*, *illîc*, participent de la ſignification des pronoms auxquels ils appartiennent. *Hîc*, le lieu où je ſuis, où nous ſommes ; *iſtîc*, le lieu où vous êtes ; *illîc*, le lieu où ils ſont. *Hîc* eſt pour le lieu le plus voiſin, *illîc* pour celui qui eſt le plus éloigné. Le pronom *is*, *ea*, *id*, s'emploie ordinairement lorſqu'il ſuit un *QUI*, *QUÆ*, *QUOD*.

il envisage tous les trois ensemble d'un coup d'œil rapide : il y a même des cas où il desire de connoître le terme de l'action avant le sujet. De plus, il sait souvent gré à celui qui parle ou qui écrit, de lui faire un peu attendre ce qu'il souhaite, d'exciter enfin sa curiosité pour la satisfaire. Il faut convenir cependant que la construction latine est quelquefois embarrassée dans les meilleurs écrivains, & que la nôtre ne l'est jamais quand on sait écrire. Remarquons aussi par rapport à notre langue, que, malgré la monotonie & l'uniformité ordinaires de sa marche, elle souffre même en prose des inversions qu'on n'a point assez remarquées, & qui font dans le style un effet d'autant meilleur qu'elles sont plus rares. Pour moi, il me semble qu'il y a des inversions propres à l'éloquence, comme il y en a de propres à la poésie. Je choisis un exemple entre mille ; je crois que cette phrase dans la premiere Catilinaire de Cicéron, *Catilinam verò orbem terræ cæde atque incendiis vastare cupientem, nos consules perferemus !* peut ou plutôt doit être rendu ainsi en françois, « Et Catilina « qui veut ravager toute la terre, la remplir de « meurtres & d'incendies, des consuls le suppor- « teront (1) ! »

---

(1) Convaincu de ce principe, j'ai hasardé, en tradui-

Le latin paroît avoir un grand avantage ſur le françois pour la briéveté; outre que l'un ne connoît pas les auxiliaires, il peut en mille circonſtances ſous-entendre des noms & des verbes, ce que ne peut guere l'autre, que ſes auxiliaires d'ail-

ſant, des inverſions auxquelles j'ai cru que la langue françoiſe pouvoit ſe plier, & qui m'ont paru rendre le diſcours plus vif. Parmi les gens inſtruits que j'ai conſultés, les uns, loin d'en être choqués, ont trouvé qu'elles faiſoient un bon effet; elles ont paru extraordinaires à d'autres dont j'eſtime fort le jugement. Pour moi, ces inverſions me paroiſſent très naturelles dans l'éloquence, ſurtout lorſque l'orateur eſt animé. Il en échappe dans la converſation un peu vive, qui mériteroient d'être recueillies; elles choqueroient peut-être la plupart de ceux mêmes qui les emploient, ſi, les tranſportant ſur le papier, on les leur faiſoit lire lorſqu'ils ſont froids & tranquilles. Je ne doute pas que nos meilleurs avocats n'en faſſent un grand uſage dans le feu de la plaidoierie; j'en ai remarqué pluſieurs dans les mémoires du célebre Cochin: j'en vais citer quelques unes pour ſervir d'exemples. « La réſidence, la diſpoſition des fruits, toutes ces ſources de relâchement, ſi expreſſément condamnées: il demande qu'on les autoriſe en ſa perſonne ». — « Ainſi le ſieur Peiſſon qui a vu, lu & tenu le contrat de mariage, qui avoit caractere pour ſe faire repréſenter, qui, ſur la foi de cette piece, n'a plus penſé à veiller ſur la groſſeſſe d'Hiéronyme Caprioly, ni ſur le fruit qui en devoit naître: a-t-on eu le moindre reproche à

leurs embarrassent toujours (1) : mais aussi le françois a un si grand nombre de tours vifs & précis, il est si ennemi de toute inutilité, que, tout calculé & tout compensé, il ne cede peut-être pas à la langue latine en précision. On admire dans les auteurs de cette langue des expres-

---

« alléguer contre lui »? Voici encore une inversion d'un autre genre, je n'en citerai pas d'autres. « Que par-là on « pût dire, pour rendre cette clause absurde, que la bulle « accorde aux supérieurs de la congrégation, la collation « des bénéfices dont leurs religieux sont pourvus; c'est « ce que personne ne peut penser ». Je ne parle que des inversions un peu extraordinaires; M. l'abbé le Batteux, dans son excellent traité de la construction oratoire auquel je renvoie, a cité plusieurs exemples d'inversions plus ordinaires & moins frappantes que celles que je cite. Qu'on me permette de rapporter une seule phrase de Fléchier, sans l'accompagner des réflexions dont cet écrivain judicieux & profond l'accompagne. « La valeur n'est « qu'une force aveugle & impétueuse, qui se trouble & « se précipite si elle n'est éclairée & conduite par la pro- « bité & par la prudence; & le capitaine n'est pas accom- « pli, s'il ne renferme en soi l'homme de bien & l'hom- « me sage. Quelle discipline peut établir dans son camp « celui qui ne peut régler ni son esprit ni sa conduite? « & comment saura calmer ou émouvoir, selon ses des- « seins, dans une armée, tant de passions différentes, « celui qui ne sera pas maître des siennes? »

(1) L'avantage de n'avoir pas d'auxiliaires & de pou-

ſions fortes & métaphoriques qui ne peuvent être rendues dans la nôtre : mais ces expreſſions en grande partie ne ſont-elles pas un peu dures & un peu forcées ? & n'eſt-ce point un mérite à la langue françoiſe de ne pas les rendre, parcequ'elle rejette toute métaphore qui peut paroître recherchée & tirée de loin ? Je trouve en général dans le françois plus de douceur & de ſimplicité que dans le latin, ſoit pour les mots pris à part, ſoit pour la

---

voir ſous-entendre des noms & des verbes, donne ſans contredit la ſupériorité au latin ſur le françois, pour certaines parties, & ſur-tout pour ce qu'on appelle le ſtyle lapidaire. Mais je conſidere les deux langues par rapport à l'éloquence, & je crois que pour examiner régulièrement les choſes, il ne faut pas prendre une phraſe latine, & ſe demander ſi le françois pourroit s'exprimer avec la même préciſion, mais il faut lire un enſemble de pluſieurs phraſes qui ſe ſuivent. Or en liſant nos bons écrivains ſans aucun préjugé, j'ai obſervé chez eux une infinité de tours vifs & précis que la langue latine auroit peine à rendre. = Quant aux expreſſions métaphoriques, qu'on liſe Cicéron, par exemple, avec attention ; qu'on examine, toute prévention à part, certaines métaphores, on les trouvera aſſurément peu naturelles, & on ſera moins ſurpris qu'elles ne puiſſent pas être rendues dans notre langue : la langue grecque, qui ne le cede pas à celle des Latins, de leur propre aveu, ne les rendroit pas non plus.

conſtruction, ſoit pour les tours, bien plus de conformité avec le Grec qui, ſelon moi, réunit lui ſeul les avantages du latin & du françois, & d'autres encore qui lui ſont propres.

Je ne conſidere la langue grecque que par rapport à l'éloquence, comme j'ai fait pour les langues latine & françoiſe. Henri Etienne, l'auteur des racines grecques, & pluſieurs autres avant moi, ont déja obſervé qu'il y avoit une grande analogie entre le grec & le françois : en liſant, & ſur-tout en traduiſant, j'ai apperçu moi même entre l'un & l'autre une reſſemblance qui m'a étonné (1); les mêmes tours à-peu-près, la même facilité dans la conſtruction, la même ſimplicité

(1) La principale raiſon de cette reſſemblance, c'eſt, je crois, que ceux qui ont commencé à écrire un peu régulièrement dans notre langue, avoient lu beaucoup de grec, & que même ils traduiſoient des auteurs grecs. Comme le françois n'étoit pas encore formé, ils lui ont fait prendre la forme grecque qu'ils avoient dans la tête & ſous les yeux. = *La même ſimplicité dans les métaphores.* Dans tous les diſcours d'Eſchine & de Démoſthene, j'ai trouvé fort peu de métaphores qui ne puſſent être tranſportées en françois mot pour mot. Il n'en eſt pas de même de Cicéron : j'en ai rencontré une foule que notre langue m'a ſemblé ne devoir pas admettre, & ne pouvoir rendre que par des équivalens. Mais ſi le langage oratoire chez les Grecs, ſur-tout dans le beau ſiecle de l'éloquence, a tou-

dans les métaphores. Le grec varie ſes terminaiſons comme le latin, & par conſéquent il peut varier la diſpoſition des phraſes; mais il n'abuſe pas de ce pouvoir. Il peut, ainſi que le latin, ſous-entendre des noms & des verbes. Ses conjonctions

---

jours été ſimple & naturel, ſans manquer de force, le langage poétique, & principalement celui de la poéſie lyrique, dans les chœurs d'Eſchyle, de Sophocle & d'Euripide, dans les odes de Pindare & de pluſieurs autres, offre des hardieſſes auxquelles la timidité de notre langue ne peut guere atteindre. C'eſt, à mon avis, une perfection dans un idiome, que le langage de la poéſie y ſoit diſtingué de celui de la proſe, qu'il faſſe, pour ainſi dire, un langage à part. L'idiome grec a cet avantage que n'a pas le nôtre. Quelle reſſource les poëtes ne trouvoient-ils pas dans les différens dialectes, qui n'étoient point des jargons, des langages vicieux, mais des façons de parler autoriſées par le bon uſage, & entendues dans toute la Grece? Ils avoient chacun leur caractere particulier & leur perfection propre. Les poëtes adoptoient celui qui étoit le plus analogue à leur génie, & au genre dans lequel ils écrivoient. Homere les a pris tous & les a mêlés dans ſes poëmes; & lors même qu'il s'exprime le plus ſimplement, il emploie toujours une foule d'expreſſions qui étoient propres à la poéſie, & que la proſe n'admettoit pas. Au reſte, l'éloquence des premiers orateurs & ſophiſtes, & celle des Grecs Aſiatiques, n'avoit pas cette belle ſimplicité qui fait tant de plaiſir dans les grands orateurs d'Athenes, & qui eſt ſi conforme au génie de notre langue.

ſont auſſi multipliées, ſes particules le ſont beaucoup plus (1). Sa douceur & ſa fécondité ſont incomparables. Que de mots ſimples il poſſede, preſque tous d'une prononciation agréable, preſque tous harmonieux! Qui ne ſait combien il peut aiſément en unir deux ou pluſieurs enſemble, dont ſe forme un mot expreſſif, qui participe de la ſignification des mots qui le compoſent (2)? Il n'avoit pas beſoin d'adopter des termes étrangers; fécond par lui-même & de ſon propre fonds, il créoit quand il vouloit des mots nouveaux pour rendre des idées nouvelles. A préſent même qu'on ne le parle plus, & qu'il n'eſt plus vivant pour nous, on pourroit encore l'enrichir en ſuivant ſon

---

(1) Inutilement voudroit-on chercher en grec la vraie ſignification de toutes les conjonctions & particules; plus inutilement encore on voudroit les faire paſſer dans notre langue. Contentons-nous de les remarquer en grec, & tâchons de deviner l'uſage qu'en faiſoient les écrivains. C'eſt faute de connoître cet uſage que Perrault, dans ſes paralleles, faiſoit déraiſonner l'orateur qui, ſans contredit, raiſonnoit le mieux. En général, ce ſont moins les conjonctions grecques qui doivent faire entendre les raiſonnemens de Démoſthene & des autres orateurs, que la ſuite de leurs raiſonnemens qui doit conduire à l'intelligence de ces conjonctions.

(2) Le grec unit une ou pluſieurs prépoſitions avec tous les mots qui peuvent compoſer une phraſe, des noms avec

eſprit, qui vit toujours, & qui lui donne une eſpece d'immortalité.

J'ai obſervé depuis que je m'applique à l'étude de la langue grecque, & je n'ai jamais trouvé cette obſervation en défaut, que la regle la plus générale de cette langue, la regle à laquelle elle fait céder toutes les autres, c'eſt le plaiſir de l'oreille. Toutes les fois qu'en ſuivant les regles ordinaires, il en réſulte quelque choſe de dur & de déſagréable, elle ajoute, retranche ou change une ou pluſieurs voyelles ou conſonnes. Les mots étant les inſtrumens arbitraires de la parole, & faits pour notre uſage, elle les a obligés avec raiſon de ſe prêter toujours au plaiſir de l'oreille, de contenter

---

des noms, des verbes avec des verbes, &c. Une infinité de termes, dans cette langue, ſont la définition de la choſe. Je prends les premiers qui s'offrent à ma mémoire. *Philarguros*, un homme qui aime l'argent, un avare. *Cheirourgos*, un homme qui opere de la main, un chirurgien. *Barometron* (mot nouvellement inventé), un inſtrument qui marque la peſanteur de l'air, un barometre. Preſque tous les arts & toutes les ſciences ont emprunté leurs noms de l'idiome des Grecs. On peut encore tous les jours en créer de nouveaux en cas de beſoin. Un phyſicien s'eſt adreſſé à moi, me priant de lui compoſer un terme qui pût dénommer une machine qu'il avoit imaginée, & en exprimer les effets : j'ai trouvé ce terme ſans peine en ſuivant l'eſprit de la langue.

en tout ſa délicateſſe. Elle évite avec ſoin les rencontres de voyelles ; & pour ſauver le choc déſagréable de celles à la fin & au commencement des mots qui ſe ſuivent, elle interpoſe la lettre *ν*, correſpondante à notre *N* ; cette lettre, dont le ſon coulant & facile aime à ſe marier avec celui des voyelles (1). Les Grecs ont des particules explétives, dont les unes s'ajoutent aux mots & s'identifient avec eux pour les étendre ; les autres s'introduiſent dans le corps de la phraſe pour en compléter le nombre. Mais ce que je trouve de plus admirable dans leur langue, ce ſont leurs verbes : ils paroiſſent très compliqués, & ne le ſont pas en effet. Les tems, les modes, les perſonnes y ſont, il eſt vrai, fort multipliés ; mais ils ſe déduiſent les uns des autres par des principes clairs

---

(1) Soit qu'on prononce *ambition injuſte*, *ambition-n-injuſte*, ſuivant ce qu'on appelle la prononciation normande, que je préférerois volontiers à toute autre, & qu'on eſt obligé de prendre en certaines occaſions, ſoit qu'on faſſe une petite pauſe après *ambition ;* je trouve qu'il n'en réſulte rien que de doux & d'agréable pour l'oreille, & je ne ſuis pas de l'avis de ceux qui ſont choqués de l'hiatus ou bâillement que la rencontre des deux ſyllabes occaſionnent, diſent-ils, dans le dernier cas. Si la rencontre de la lettre *N* avec une voyelle, produiſoit réellement un mauvais effet, de quelque façon qu'on la

& faciles; c'eſt une machine étendue dont les reſſorts principaux ſont des plus ſimples, & auxquels tiennent tous les autres par un enchaînement naturel. Quelle ſource inépuiſable de facilités ils étoient pour les écrivains! le même verbe a pluſieurs préſens, pluſieurs prétérits, pluſieurs futurs, les uns plus courts, les autres plus longs; quand on écrivoit, on pouvoit, en général, prendre celui qui accommodoit davantage.

Il me reſte à rendre compte de mon travail dans la traduction de Démoſthene & d'Eſchine; & c'eſt par où je terminerai ce long diſcours préliminaire. Avant de paſſer à ce dernier article, j'obſerve, comme je l'ai fait en commençant, que je n'ai point prétendu donner des traités approfondis ſur tous les objets que je viens de parcourir, mais

prononce, les Grecs qui avoient une oreille ſi délicate, n'auroient pas choiſi cette conſonne, pouvant en prendre une autre, pour l'ajouter aux mots qui finiſſent par une voyelle, quand ils ſe trouvent devant un mot qui commence par une voyelle. Remarquons au reſte que nous avons ajouté la lettre *N* dans pluſieurs mots pris du latin, *natio*, nation, *ambitio*, ambition, &c. Peut-être aurions-nous mieux fait de n'ajouter cette *N* que lorſque le mot ſe ſeroit trouvé devant une voyelle: nous aurions ſuivi l'eſprit des Grecs, & nous aurions eu moins de terminaiſons ſourdes & naſales.

ſeulement énoncer quelques unes de mes réflexions que je ſoumets à l'intelligence du lecteur.

Le traducteur rend compte de ſon travail dans la traduction de Démoſthene & d'Eſchine.

D'habiles écrivains ont traduit pluſieurs des diſcours de Démoſthene, M. de Tourreil nous a donné les philippiques & les deux harangues ſur la couronne. M. de Tourreil étoit un homme de beaucoup d'eſprit, fort verſé dans la littérature grecque & françoiſe, écrivant en ſa langue avec intérêt : il avoit étudié Démoſthene, il l'entendoit mieux aſſurément qu'aucun de ceux qui l'avoient précédé dans cette carriere. Il a accompagné ſa traduction d'excellentes notes, & de préfaces qui ſont des chefs-d'œuvre ; tout eſt beau dans ſon livre, excepté la traduction même qui eſt l'objet principal : il établit ſur l'art de traduire de très bonnes regles, qu'il viole preſque toujours ; il manque, en traduiſant, le génie d'Eſchine & de Démoſthene, qu'il deſſine & peint ſavamment dans ſes préfaces. La réputation bien méritée que lui avoient acquiſe ſes talens & ſes ouvrages académiques, a rejailli ſur ſa traduction, qui peut-être ne lui auroit fait aucun nom, s'il n'en avoit eu déja un. Je le dirai ſincérement comme je l'ai éprouvé ; il traduit moins Démoſthene qu'il ne le défigure : chez lui, la noble ſimplicité de l'orateur devient baſſeſſe, ſa grandeur devient enflure ; une élocution entortillée & embarraſſée remplace une

diction nette & claire ; le nerf & la précision de l'orateur grec sont énervés quelquefois par une abondance stérile d'expressions triviales ou boursoufflées : il veut enfin ajouter à Démosthene, lui donner de l'esprit ; & l'on ne peut s'empêcher, en le lisant, de se rappeller & d'approuver le mot de Racine (1).

M. l'abbé Millot, connu par son mérite littéraire, & par plusieurs ouvrages justement estimés, a traduit les deux harangues sur la couronne d'une maniere sans doute plus satisfaisante que Tourreil. Son style est pur, simple, noble & précis : mais en évitant le grand défaut de son prédécesseur, la prolixité, il me paroît tomber dans un autre, dans la sécheresse ; & un style maigre & sec est presqu'aussi contraire au génie de Démosthene qu'un style lâche & diffus. Tourreil étouffe la vigueur de son original sous la multitude des mots ; M. Millot me paroît l'étrangler à force de précision. Je ne trouve pas enfin chez lui l'harmo-

(1) Tourreil lisoit sa traduction dans une compagnie d'hommes de lettres, parmi lesquels étoit Racine : celui-ci, indigné de voir que dans plus d'un endroit le traducteur défiguroit la simplicité noble de Démosthene par de faux brillans & des ornemens étrangers, se tourna du côté de Boileau auprès duquel il étoit, & lui dit tout bas : *Le bourreau ! il veut donner de l'esprit à Démosthene !*

nie de Démosthene, sa véhémence, sa rapidité, cette finesse attique qui caractérise tous les bons écrivains d'Athenes. J'ai cru appercevoir les mêmes défauts à-peu-près dans les quatre philippiques que M. de Maucroix a traduites, & qu'on nous a données dans ses œuvres posthumes.

Nous avons les mêmes philippiques de la main de M. l'abbé d'Olivet, ce traducteur célebre, recommandable par la pureté & l'exactitude de son style : mais quoique rempli de respect pour la mémoire de cet académicien, je ne dissimulerai pas l'idée que m'ont laissée ses philippiques après les avoir lues. Cette traduction, à mon avis, est bien inférieure à celle des ouvrages philosophiques de Cicéron par le même auteur, qu'on peut proposer comme un chef-d'œuvre & un modele en ce genre. Les catilinaires mêmes, qui m'ont paru mieux traduites que les philippiques, n'ont pas encore, suivant moi, la chaleur, la véhémence & la rapidité qui conviennent à de telles harangues.

Loin de prendre des sentimens de confiance en voyant que des écrivains habiles ont échoué, ou ont moins bien réussi dans la traduction de quelques discours de Démosthene, j'ai été effrayé, j'ai compris combien il étoit difficile de traduire ce grand orateur, & quelle tâche je m'étois imposée

Si je n'ai pas réussi dans l'ouvrage que je donne aujourd'hui au public, je n'ai rien négligé du moins pour réussir. Je demande dans un traducteur une grande connoissance de la langue de laquelle il traduit, une connoissance encore plus grande de celle dans laquelle il traduit, la même étendue, ou du moins la même trempe de génie à-peu-près que l'auteur qu'il traduit, enfin une ardeur infatigable qui lui fasse prendre toutes les peines nécessaires pour bien traduire : je ne me flatte pas d'avoir toutes ces qualités, mais du moins j'ai travaillé à les acquérir.

Les études que j'ai eu le bonheur de faire dans l'Université de Paris, sous les maîtres les plus habiles, m'ont mis à portée de prendre quelque teinture de la langue grecque : mais comme la connoissance qu'on en acquiert dans les colleges n'est pas suffisante pour qu'on puisse sentir par soi-même les beautés des auteurs (1), je l'ai étudiée depuis

(1) Qu'il me soit permis d'exposer, en passant, quelques idées sur l'étude qu'on fait de la langue grecque dans l'Université de Paris, où elle est plus cultivée que dans le reste du royaume. Le tems qu'on donne à cette étude, est pour l'ordinaire un tems perdu, parceque le peu qu'on en sait en sortant des colleges, est presque sur-le-champ oublié. Je desirerois donc qu'on fît marcher de front l'étude des langues grecque & latine, qu'on appliquât également

plus particulièrement, dans les orateurs ſur-tout dont j'avois entrepris la traduction. En m'inſtruiſant chez eux de leur langue, je me ſuis familiariſé avec leur caractere, j'ai goûté leur éloquence; j'avouerai même qu'en général elle m'a plu davantage que celle de Cicéron, je l'ai trouvée plus ſimple & plus naturelle : plus je les liſois, plus je ſentois naître en moi le deſir d'en tranſporter les graces auſteres dans la langue françoiſe.

J'ai tâché de m'inſtruire dans celle-ci en liſant avec la plus grande attention nos meilleurs écrivains : je l'ai connue un peu plus particulièrement en compoſant moi-même quelquefois. Mais ce qui me l'a fait connoître mieux que la compoſition & la lecture, c'eſt la traduction même. Rien n'inſtruit davantage du génie d'une langue, que l'obligation où l'on eſt de le comparer ſans ceſſe au génie d'une autre

la jeuneſſe dans l'une & l'autre, à ce qu'on appelle thêmes & verſions, & à des compoſitions ſoit en vers ſoit en proſe; ce qui eſt le ſeul moyen de bien apprendre une langue morte, quoi qu'en diſent tous ceux qui ont raiſonné ſur les études, ſans être guidés & éclairés par l'expérience. Mais il faudroit dans cette étude ſuivie des deux langues, avoir toujours pour but de mieux connoître la langue françoiſe, en la comparant aux deux autres; car on ne doit étudier les langues grecque & latine, que pour s'inſtruire parfaitement dans la ſienne.

autre : cette comparaison apprend à les approfondir toutes deux, & sur-tout celle dans laquelle on traduit (1). Je ne me suis pas fié pour cette partie à mes propres lumieres ; j'ai consulté & je consulte encore des personnes fort versées dans les beautés de notre langue, dont le goût délicat & sûr m'est du plus grand secours.

Il n'est pas nécessaire assurément d'avoir tout le génie de son auteur pour le bien traduire ; mais s'il faut l'aimer & l'admirer, s'il faut sentir pour lui un noble enthousiasme qui nous enflamme du desir d'imiter son style si on avoit à composer dans le même genre, ou de lui faire parler une autre langue comme il a parlé la sienne, j'ai pu ne pas défigurer Démosthene dans ma traduction.

(1) Lorsqu'on traduit, qu'est-ce qui est fait ? qu'est-ce qui est à faire ? qu'est-ce qu'on trouve ? qu'est ce qu'on cherche ? On trouve les mots & les beautés que la langue originale a fournis à l'auteur sur lequel on travaille : on cherche dans une autre langue les mots & les beautés qui y répondent ; & l'on apprend d'autant mieux à les connoître, on les inculque d'autant mieux dans sa mémoire, qu'on s'est donné plus de peine pour les trouver. Il n'y a qu'une façon de connoître parfaitement une langue, c'est de la parler & de l'écrire. Comme on ne parle point les langues mortes, il faut du moins écrire, si on veut en acquérir toute la connoissance qu'il est possible d'avoir d'une langue qu'on ne parle plus. Il suit de là qu'on a

Les beautés ſimples & mâles, la rapidité ſublime & majeſtueuſe de ce grand orateur, m'ont toujours frappé : je le traduis avec le plus grand courage ; ſa force étaie ma foibleſſe.

Eſchine, ſans avoir la vigueur de Démoſthene, m'a enchanté par ſa fineſſe, ſon eſprit naturel, ſa noble ſimplicité, ſa douceur flatteuſe qui n'eſt point dénuée d'action ni de chaleur : je me ſuis plu infiniment à le lire & à le traduire ; je tâche de le montrer ſous des traits qui lui ſoient propres, qui le faſſent diſtinguer de ſon rival.

Par rapport au travail, je n'aurai, je penſe, aucun reproche à me faire. Je me ſuis perſuadé de bonne heure qu'on doit reſpecter le public lorſqu'on lui préſente quelque ouvrage, qu'on ne doit rien lui offrir, ſur-tout quand on écrit librement & ſans y être forcé par les circonſtances, qui n'ait été travaillé avec le plus grand ſoin ; mais je crois que l'eſpece d'ouvrage que je publie, demande plus que tout autre à être ſoigné. C'eſt la traduc-

---

tort de ſe plaindre des compoſitions en vers & en proſe qu'on fait faire à de jeunes gens dans la langue latine, dans une langue, dit-on, où la plupart n'auront jamais occaſion de compoſer au ſortir des études. Pour moi, ce dont je me plains, c'eſt qu'on ne les faſſe pas compoſer, ainſi que je viens de le dire, dans la langue grecque, & que l'on ſe contente, pour cette langue, de verſions qui

tion d'orateurs grecs, il n'y a que la pureté & la beauté du ſtyle qui puiſſent intéreſſer dans la lecture de diſcours dont les ſujets en général ſont trop éloignés de nous pour être intéreſſans par eux-mêmes & par le fond des choſes. Outre que je conſulte des perſonnes d'un goût sûr, comme je viens de le dire, je ne néglige rien par moi-même pour faire paſſer dans notre langue cette fineſſe attique ſi vantée par les anciens, pour ne rien laiſſer qui choque l'oreille la plus délicate. On ſait avec quel art les orateurs d'Athenes flattoient l'oreille de leurs compatriotes; leur langue naturellement harmonieuſe ſe prêtoit ſans peine au plaiſir des auditeurs: j'ai tâché d'y faire prêter la nôtre.

Quoique Démoſthene, au premier coup d'œil, paroiſſe aſſez facile à traduire, parcequ'il eſt plein de ces raiſonnemens ſimples & ſolides, de ces vérités fortes & ſenſibles qui frappent dans toutes les langues; il eſt néanmoins, dans la vérité, fort difficile. Il eſt ſi précis & ſi nerveux, qu'on ne peut ſouvent retirer d'une phraſe un mot, une ſyl-

---

ne la leur feront jamais bien apprendre. J'ai ſenti, par ma propre expérience, que traduire d'une langue pendant pluſieurs années, même avec le travail le plus opiniâtre, la fait moins connoître que ſi on y compoſoit avec une attention médiocre pendant une ſeule année, ſur-tout lorſqu'on eſt encore jeune.

labe, ſans qu'il y ait un vuide; qu'on ne peut y inſérer un mot, une ſyllabe, ſans lui faire violence, ſans la gâter. Tout eſt penſée chez lui; il faut le reproduire en le traduiſant, ſans qu'il ſoit poſſible de rien ajouter; il faut la plus grande préciſion jointe à beaucoup d'harmonie. Auſſi a-t-on beſoin de tout l'enthouſiaſme que ce grand homme inſpire, pour vaincre les difficultés qu'il offre preſqu'à chaque ligne, quand on veut le rendre trait pour trait, avec toute ſa force & tout ſon feu (1).

Quoiqu'il ne néglige pas l'harmonie des phraſes, qu'il l'étudie au contraire avec la plus grande attention, on trouve néanmoins chez lui, & aſſez ſouvent, de ces cadences bruſques & rompues qui donnent à ſon diſcours un air plus naturel, & qui convenoient ſans doute à ſon génie vif & tranchant. J'ai tâché de rendre, dans ma

(1) Je me ſuis exercé à traduire Cicéron, & je pourrai le donner par la ſuite dans notre langue, en l'oppoſant ſeul à tous les orateurs grecs. Quoiqu'il ſoit plus abondant & plus étendu que Démoſthene, il eſt pour le moins auſſi difficile à traduire. Ces longues phraſes qui roulent périodiquement, & qui rempliſſent l'oreille de ſons flatteurs & harmonieux, offrent, quand on veut les rendre, des difficultés qui déſeſperent quelquefois. Otez quelque choſe, vous ôtez l'harmonie; ajoutez un ſeul mot, la période eſt lâche & diffuſe. Il n'eſt pas plus poſſible de lui

traduction, ces especes de dissonances pour lesquelles je crois qu'Eschine, & d'autres après lui, ont reproché à Démosthene, peut-être avec raison, d'avoir quelquefois de la dureté dans le style : je n'ai sacrifié nulle part le nerf à l'élégance, j'ai fait mon possible pour les réunir par-tout.

Je m'étudie à ne m'écarter jamais dans ma version, de cette simplicité précieuse dont les Grecs sur-tout nous ont donné de si beaux modeles : mais qu'il en coûte pour faire en sorte qu'elle ne nuise jamais à la noblesse ! Il y a, dans les harangues que j'ai traduites, des phrases qui pourront paroître simples & naturelles, & que j'ai remaniées bien des fois avant de les mettre dans l'état où je desirois qu'elles fussent.

On croira peut-être que j'ai outré la simplicité dans quelques endroits ; on pourra blâmer certaines phrases comme trop familieres & point assez

---

rien ôter, de lui rien ajouter, qu'à l'orateur grec : en ôtant ou en ajoutant à l'un ou à l'autre, ou vous rendez l'un sec & l'autre diffus, ou vous les privez tous deux de leur vigueur ou de leur harmonie. Ce qui embarrasse encore dans l'orateur latin, c'est la fécondité & la richesse de son élocution ; il épuise sa langue, il faut épuiser la sienne quand on le traduit. Eschine n'est pas aussi difficile, à beaucoup près, que Cicéron & Démosthene : il n'est point aussi abondant, aussi étendu que le premier, ni aussi précis, aussi serré que le second.

nobles : mais qu'on faſſe attention à la nature des diſcours que j'ai traduits. Ils ſont dans les genres délibératif & judiciaire ; ils ont été compoſés pour le peuple & débités devant le peuple. Dans ces diſcours on eſt forcé d'entrer dans des détails qui demandent la plus grande ſimplicité ; & pour plaire au peuple à qui l'on parle, il faut employer ſouvent le langage le plus populaire, ſans ſe permettre néanmoins ce ton bas & trivial que Tourreil prête quelquefois aux orateurs grecs. Nous ne connoiſſons guere ces ſortes de diſcours ſi uſités chez les anciens, dans leſquels l'orateur deſcend, pour ainſi dire, de la tribune, s'approche du peuple pour converſer avec lui, lui parle avec cette familiarité noble dont uſent les honnêtes gens dans leurs converſations, & dont pouvoit uſer un républicain qui parloit à des républicains ſes maîtres & ſes égaux.

La marche du diſcours, ſi eſſentielle dans l'éloquence, ces tranſitions heureuſes qui en uniſſent toutes les parties, préſentent encore au traducteur de grandes difficultés : je les ai apperçues, je les ai ſenties, & je me ſuis efforcé de les vaincre.

En faiſant parler françois les orateurs anciens, j'ai cru devoir leur laiſſer un certain air antique. Je n'ai rien omis nulle part, j'ai traduit tout, même ces détails trop longs & ces invectives trop

ſortes qui ne ſont point dans nos mœurs : je penſe qu'on doit faire connoître un auteur tel qu'il eſt, avec ſes beautés & ſes défauts. Je n'ai jamais ſubſtitué le mot de *Meſſieurs* aux *andrès Athénaioi*, *andrès dikaſtai*, par leſquels les orateurs d'Athenes apoſtrophoient leurs auditeurs (1) : j'ai même franciſé beaucoup de noms grecs, parceque je n'ai pas toujours trouvé des noms françois qui y répondent, & que d'ailleurs des périphraſes qui ſeroient revenues ſans ceſſe auroient fait languir le ſtyle. Pourquoi notre oreille ne s'accoutumeroit-elle pas aux noms de chorege, de theſmothete, de nomothete, &c. qui n'ont rien de dur & de déſagréable, comme elle s'eſt accoutumée aux noms d'édile, de préteur, de tribun, &c. ?

---

(1) J'ai examiné quel étoit l'uſage de Démoſthene. Dans les cauſes particulieres il apoſtrophe toujours ſes auditeurs par les mots de *hommes* ou *hommes juges :* dans les cauſes publiques, il emploie alternativement les mots de *hommes juges*, ou de *hommes Athéniens*, ou de *Athéniens* ſimplement ; ſans doute parceque dans ces dernieres cauſes l'orateur s'adreſſoit autant aux Athéniens en général qu'à ceux d'entre eux qui ſiégeoient pour juger. Comme le mot de *juges* tout ſec, ou celui de *hommes juges*, n'auroit pu ſe ſouffrir en françois, & que notre mot de *Meſſieurs* n'auroit pas convenu, j'ai employé celui d'*Athéniens* qui eſt le moins impropre.

Chaque traducteur, ſuivant ſa maniere de traduire, a ſon ſyſtême particulier ſur les libertés qu'on peut prendre en traduiſant : pour moi, perſuadé qu'on doit être exact, & que, quand on cherche avec perſévérance, on trouve enfin ce qu'on déſeſpéroit d'abord de pouvoir trouver, j'ai eſſayé par-tout la traduction littérale, & toutes les fois qu'elle m'a paru bonne, je l'ai admiſe ; je ne l'ai abandonnée que quand le génie de notre langue, l'eſprit de mes auteurs, les regles de l'harmonie ou la nobleſſe du ſtyle, ne le ſouffroient pas, mais toujours le moins que j'ai pu, & en conſervant ce que je pouvois retenir. Quelquefois même j'ai voulu forcer la langue françoiſe d'admettre certains tours & certains mots, qui m'ont paru plus vifs & plus expreſſifs que tous les autres que j'aurois pu employer : le lecteur jugera par lui-même de ces hardieſſes.

Je ne parle pas du vrai ſens de chaque phraſe pour lequel j'ai conſulté les meilleurs commentaires, & principalement examiné le génie des orateurs, la ſuite & la liaiſon de leurs penſées & de leurs raiſonnements : car j'ai remarqué en général que pour entendre les auteurs anciens dans les endroits les plus difficiles, il faut les expliquer par eux-mêmes, tâcher de ne pas perdre le fil de leurs diſcours, le ſuivre avec attention, le renouer

avec adresse quand il paroît rompu, bien examiner ce qui est avant & après la phrase embarrassante, la rendre enfin de maniere qu'elle se lie sans peine avec le reste. Je ne ferai aucune remarque, dans le cours de mes traductions, sur mon travail dans cette partie; je serai content si rien n'arrête le lecteur attentif & judicieux, s'il trouve que tout est lié & bien suivi.

J'accompagne ma traduction de notes suffisantes pour que le texte soit éclairci, sans qu'on soit arrêté dans la lecture : j'ai consulté pour ces notes les savans & les livres qui ont pu me fournir des éclaircissemens. Les recherches profondes & les remarques judicieuses de Tourreil, Rollin & Reiske, sans parler de plusieurs autres, m'ont beaucoup aidé dans ce travail : je les ai suivis fidèlement, & même copiés quelquefois, pour une infinité d'articles qu'ils ont savamment discutés & habilement éclaircis. Quand je trouve une difficulté que je ne peux résoudre, j'ai du moins attention de l'indiquer & d'en avertir dans une note. Je profiterai volontiers des lumieres que l'on me communiquera, ou pour corriger les remarques fautives qui m'auront échappé, ou pour faire usage des solutions que je n'aurai pu trouver.

Je n'ai entrepris nulle part d'expliquer par des notes les beautés des harangues que j'ai tradui-

tes : outre que cela les auroit trop multipliées ; une expreſſion bien choiſie & un tour bien ſaiſi valent mieux, ſelon moi, pour faire ſentir l'art du diſcours, & toutes les fineſſes de l'élocution oratoire, que les notes les plus étendues. Si l'on ne ſent pas les beautés de l'original en liſant la traduction, c'eſt la faute du traducteur ; de longues notes ſuppléeroient mal à ſon incapacité.

Les ſommaires mis à la tête des diſcours, qui en renferment le ſujet & l'analyſe, ſommaires que j'ai travaillés avec un ſoin particulier, ſerviront à inſtruire ceux qui liront ces diſcours, à leur faire mieux connoître le but & l'art de l'orateur, à leur faire mieux ſuivre ſes raiſonnemens dans les objets qu'il diſcute.

Je n'ai point mis le texte grec à côté de la traduction ; ce qui doublant les volumes en auroit beaucoup augmenté le prix, & mécontenté le plus grand nombre de lecteurs qui ne veulent avoir que le françois. Je me propoſe de donner par la ſuite une édition grecque de Démoſthene (1) dont le texte bien

---

(1) Le projet de donner une nouvelle édition grecque de Démoſthene, m'a fait ſupprimer les remarques critiques & grammaticales ſur le texte, dont j'ai accompagné ma premiere édition de la traduction françoiſe de cet orateur. Mais je crois devoir rappeller l'hommage que je

épuré sera éclairci par des notes courtes & substantielles. A l'aide de cette édition, de la version latine dont je l'accompagnerai, & de la traduction françoise dans laquelle je me pique d'exactitude, je me flatte qu'avec une légere connoissance de la langue grecque, on pourra lire sans peine les originaux, admirer par soi-même les beautés de

---

rendois pour lors au travail & aux talens du savant Reiske. Celui qui m'a le plus servi pour ces remarques, disois-je, est sans contredit le savant Reiske, de Leipsick, que la mort nous a enlevé il y a quelques années, & que les lettres regretteront long-tems. La liaison que nous avions contractée, quoique dans un grand éloignement, les secours que j'ai tirés de son ouvrage, & l'honneur qu'il m'a fait de m'en dédier la derniere partie, m'ont dû rendre sa mort plus sensible qu'à personne. En profitant de son travail, je pense toujours, avec douleur, que c'est peut-être le zele ardent avec lequel il s'y est livré, qui a abrégé sa vie, & qui a privé l'Europe savante de ses lumieres. Il continuera du moins de l'éclairer par le beau monument qu'il a élevé à l'éloquence grecque. D'après l'étude que j'ai faite des orateurs de la Grece, je puis assurer que ce savant a débrouillé & éclairci, autant qu'il étoit possible, avec une sagacité étonnante, les textes les plus obscurs & les plus embarrassés, & qu'il a bien saisi l'esprit sur-tout de Démosthene. Sa veuve, femme rare, qui l'a aidé dans son travail lorsqu'il vivoit, & qui après sa mort a publié les deux derniers tomes de l'édition des orateurs grecs, est bien digne de tous nos éloges.

cette langue la plus parfaite, à mon avis, qu'aient jamais parlée les hommes, & reconnoître la vérité de ce vers d'Horace :

Graiis ingenium, Graiis dedit ore rotundo
Muſa loqui,

Les Muſes ont aux Grecs inſpiré le génie,
Les Muſes ont aux Grecs enſeigné l'harmonie.

En un mot, pour ne pas continuer plus longtems des détails qui pourroient devenir ennuyeux, je n'ai épargné aucune peine pour rendre Eſchine & Démoſthene agréables & intéreſſans dans notre langue. Si je n'ai pas atteint mon but, j'eſpere que les François me ſauront toujours quelque gré de leur avoir fait connoître tout ce qui nous reſte des deux orateurs d'Athenes les plus célebres, & d'avoir, par un long travail, frayé la route à de plus habiles.



---

*JUGEMENS de Cicéron ſur Démoſthene, de Longin, de Denys d'Halicarnaſſe, de Quintilien, ſur le même Démoſthene, ſur Eſchine & ſur Cicéron.*

Voyez ce que nous avons dit plus haut dans le Nota au bas de la page 67.

Le jugement de Cicéron doit être d'un grand poids ; il avoit approfondi l'art de la parole par l'étude & par l'exercice. Il parle de Démoſthene dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages ſur la rhétorique, non ſeulement comme du plus grand orateur qui ait jamais paru, mais comme d'un orateur parfait, qui excelle dans tous les genres d'éloquence, dans le ſublime, dans le ſimple & dans le tempéré ; comme d'un orateur qu'il ſe propoſe, & que quiconque aſpire à la véritable éloquence, doit ſe propoſer pour modele, ſoit pour le tour & la beauté des penſées, ſoit pour la force & la juſteſſe des expreſſions, ſoit pour l'arrangement des mots & l'harmonie des phraſes, ſoit pour la rapidité & la véhémence du diſcours. Je m'arrête à deux endroits, dont l'un ſe trouve dans le dialogue intitulé *Brutus*, & l'autre dans le livre de l'*Orateur*.

« Aucune des qualités qui constituent l'orateur, dit-il dans le *Brutus*, ne manque à Démosthene; il est parfait. On voit dans les causes qu'il traite tout ce que la pénétration d'esprit, tout ce que l'artifice & même la ruse peuvent fournir. Quant à la diction; faut-il de la délicatesse, de la précision & de la netteté? rien de plus châtié que son style. Faut-il de la grandeur & de la véhémence? il efface tous les autres par la sublimité des pensées, par la force & la majesté des expressions ».

« Je me souviens, dit-il dans le livre de l'*Orateur*, je me souviens que dans mon *Brutus*, où je n'ai pas épargné les louanges aux orateurs romains, soit par inclination pour mes compatriotes, soit par le desir d'exciter l'émulation, j'ai mis Démosthene au-dessus de tous les orateurs. Il atteint, suivant moi, à cette éloquence dont je me suis formé l'idée, & dont je ne trouve pas d'exemple (1). Nul n'a porté plus loin la perfection des trois styles; nul n'a été ni plus élevé dans le sublime, ni

(1) « Puisque nous n'avons pas d'exemples, dit-il « dans un endroit du même livre, de cette éloquence « puissante, tâchons de l'imaginer : ou si nous voulons « des modeles, ayons recours à Démosthene ».

plus délicat dans le ſimple, ni plus ſage dans le tempéré. Je dois donc avertir certaines gens qui aſpirent à l'atticiſme, qui veulent déja paſſer pour attiques, de regarder Démoſthene comme le plus parfait modele, comme un orateur ſi attique, qu'Athenes elle-même ne l'étoit pas davantage : qu'ils apprenent de lui ce que c'eſt qu'atticiſme, & qu'ils jugent de l'éloquence par les forces de ce grand homme, & non par la foibleſſe de leurs talens ».

Quintilien, eſtimateur non moins éclairé qu'équitable, en parle en ces termes : « Une foule d'orateurs vient enſuite ; ils ont à leur tête Démoſthene qui les a tous ſurpaſſés de bien loin, & qui eſt regardé en quelque ſorte comme la regle de l'éloquence, tant ſa diction eſt vive & ſerrée, pleine & nerveuſe, dans un ſi juſte tempérament, qu'il n'y a rien de trop ni de trop peu. Eſchine, plus abondant & plus étendu, paroît d'autant plus grand qu'il eſt moins ramaſſé : il a plus d'embonpoint & moins de nerf ».

On ne conteſtera pas ſans doute à Denys d'Halicarnaſſe le goût, le jugement & les lumieres ; voici comme il s'exprime ſur Démoſthene & ſur Eſchine : « Ce qui caractériſe, dit-il, l'éloquence de Démoſthene, c'eſt la rapidité des mouvemens, le choix des expreſſions, la beauté de l'ordonnance

qui toujours soutenue & toujours accompagnée de douceur & de force, attache & fixe continuellement l'esprit des auditeurs. Eschine, il est vrai, n'a pas autant d'énergie, mais il se distingue par la diction, que tantôt il orne des plus belles figures, & que tantôt il assaisonne des traits les plus vifs & les plus piquans. L'art & le travail ne s'y font pas sentir : une facilité heureuse que la nature seule peut donner, regne par-tout. Il est brillant & solide ; il étend & il amplifie, mais souvent il serre & presse ; en sorte que son style, qui au premier coup d'œil ne paroît que coulant & doux, se trouve, lorsqu'on vient à le regarder de plus près, énergique & véhément ; en quoi Démosthene seul le surpasse, mais de maniere que, sans contredit, Eschine tient le second rang entre les orateurs ».

On trouve dans Quintilien, dont j'ai rapporté le jugement sur Démosthene, un beau parallele de cet orateur & de Cicéron, qui doit avoir ici sa place. « Pour moi, dit-il, je les tiens semblables dans la plupart des grandes qualités qu'ils ont eues l'un & l'autre ; semblables dans le dessein & l'économie du discours, dans la maniere de diviser, de prouver, de préparer les esprits, en un mot dans tout ce qui appartient à l'invention. Il y a quelque différence pour l'élocution : l'un est plus précis, l'autre plus abondant ; l'un serre de plus

plus près ſon adverſaire, l'autre, pour le combattre, ſe donne plus de champ; l'un le perce, pour ainſi dire, par la vivacité de ſon ſtyle, l'autre l'accable par l'abondance & le poids de ſa diction; on ne peut rien retrancher à l'un, ni rien ajouter à l'autre : on remarque dans Démoſthene plus de ſoin & d'étude, dans Cicéron plus de naturel & de génie (1). Quant à la raillerie & au talent d'exciter la compaſſion, deux choſes infiniment puiſſantes, Cicéron l'emporte certainement..., mais il lui cede d'un autre côté, en ce que Démoſthene a été avant lui, & que l'orateur romain, tout grand qu'il eſt, doit une partie de ſon mérite à l'Athénien. Car il me ſemble que Cicéron, occupé tout entier à ſe former ſur les Grecs, a compoſé ſon caractere de la force de Démoſthene, de l'abondance de Platon, de la douceur d'Iſocrate : & non ſeulement il a extrait par l'étude ce qu'il y avoit de meilleur dans ces grands modeles; mais

(1) Il eſt vrai que Cicéron avoit un génie plus facile que Démoſthene, qu'il travailloit plus aiſément; mais le travail de l'orateur grec conſiſtoit ſur-tout à cacher l'étude & le travail, pour ne montrer qu'une belle nature & une noble ſimplicité; au lieu que dans l'orateur romain, l'art, en général, paroît trop à découvert, comme lui ont reproché quelques écrivains judicieux.

la plupart de ces mêmes perfections, ou plutôt toutes, il les a tirées de son propre fonds pat l'heureuse fécondité de son divin génie. Ce grand homme, pour me servir d'une expression de Pindare, ne ramasse pas les eaux du ciel pour remédier à sa sécheresse naturelle, il trouve en lui-même une source d'eau vive qui coule sans cesse à gros bouillons; & vous diriez que les dieux l'ont accordé à la terre pour que l'éloquence fît en sa personne l'essai de toutes ses forces. Est-il possible, en effet, d'être ou plus exact quand il faut instruire, ou plus pressant quand il faut remuer? Quel orateur a jamais eu plus de charmes! ce qu'il arrache, on croit le lui accorder; les juges emportés par sa véhémence, comme par un torrent, s'imaginent suivre leur mouvement propre, quand ils sont entraînés. D'ailleurs il parle toujours avec tant d'autorité, qu'on a honte d'être de sentiment contraire : ce n'est pas le zele d'un avocat qu'il apporte au tribunal, mais la foi d'un témoin ou l'équité d'un juge. Toutes ces qualités, dont une seule coûteroit à un autre un travail infini, lui sont naturelles; ensorte que sa façon d'écrire, si belle & si inimitable, a le caractere de la plus heureuse facilité. Aussi ce n'est pas sans raison que ses contemporains ont dit qu'il régnoit au barreau : & c'est

avec juſtice que les ſiecles ſuivans l'ont tellement admiré, que le nom de Cicéron eſt moins aujourd'hui le nom d'un homme que celui de l'éloquence même. Fixons donc ſur lui nos regards, qu'il ſoit notre modele; & ſoyons sûrs d'avoir beaucoup profité quand nous aurons pris du goût pour Cicéron ».

Longin, dans ſon excellent traité du ſublime, compare avec Démoſthene, Hypéride (1), orateur grec, qui paroît avoir eu bien des rapports avec Cicéron. « Si l'on doit juger, dit-il, du mérite d'un ouvrage par le nombre plutôt que par l'excellence de ſes beautés, il s'enſuivra qu'Hypéride doit être entièrement préféré à Démoſthene. En effet, outre qu'il eſt plus harmonieux, il a bien plus de parties d'orateur qu'il poſſede toutes dans un degré preſque éminent : ſemblable à ces athletes qui ſont univerſels, & qui peuvent réuſſir dans les cinq exercices, ſans être les premiers dans aucun. Hypéride a imité Démoſthene en tout ce qu'il a de beau, excepté dans l'arrangement des paroles; de plus, il a pris de Lyſias ſes graces naturelles & ſans apprêt : il ſait adoucir ſon ſtyle

(1) On eſt fâché, d'après ce que Longin dit de cet orateur, qu'il ne ſoit reſté aucun de ſes diſcours.

quand il faut de la ſimplicité, & ne dit pas tout du même ton comme Démoſthene (1). Il excelle à peindre les mœurs : ſes peintures, quoique ſimples & naïves, ſont élégantes & fleuries. On trouve chez lui une infinité de choſes plaiſamment dites : ſa maniere de rire & de ſe moquer eſt auſſi fine que noble. Il a une facilité merveilleuſe à manier l'ironie ; ſes railleries ne ſont point froides ni recherchées, comme celles de ces faux imitateurs du ſtyle attique, mais vives & preſſantes. Il eſt adroit à ridiculiſer les objections qu'on peut lui faire. Plaiſant & comique, il eſt plein de ſaillies & de pointes d'eſprit qui frappent toujours où il viſe. Toutes ces qualités dans Hypéride, ſont aſſaiſonnées d'un tour & d'une grace inimitables. Il ſait, quand il veut, émouvoir la pitié. Souple & flexible, il ſe détourne, il ſe remet en chemin, lorſqu'il le juge à propos, comme on le voit dans cette digreſſion de Latone qui a toutes les richeſſes de la poéſie. Il a fait une oraiſon funebre avec tant de pompe & de magnificence, que jamais orateur ne l'a peut-être égalé en ce

---

(1) Longin ne veut pas dire qu'il n'y a point de variété dans Démoſthene : perſonne n'a mieux entendu que lui à mêler les trois ſtyles ; nous avons vu que Cicéron lui rend cette juſtice : mais ſon ton en général eſt toujours grave, auſtere & ſérieux.

point. Démosthene au contraire ne s'entend pas à peindre les mœurs (1) : son style serré est un peu dur ; il n'a rien de pompeux ni de magnifique : il ne possede en général aucune des parties dont nous venons de parler. S'il veut railler & badiner, il se rend ridicule plutôt qu'il ne fait rire, & il est d'autant moins plaisant qu'il tâche de l'être davantage. Cependant parceque, à mon avis, les beautés diverses & multipliées qui sont dans Hypéride, n'ont rien de grand ; que, dénuées d'action & d'enthousiasme, elles laissent leur auditeur froid & tranquille, on n'est pas fort transporté par la lecture de ses ouvrages. Au lieu que Démosthene ayant réuni en lui seul toutes les qualités d'un orateur vraiment né pour le sublime, & perfectionné par l'étude ; ce ton de grandeur & de majesté, ces mouvemens animés, cette fécondité, cette adresse, cette rapidité, &, ce qui le distingue sur-tout, cette force & cette véhémence dont personne n'approcha jamais : par ces qualités rares que je regarde comme un présent des dieux, & qu'il n'est pas permis d'appeller des qualités humaines,

(1) Ce qui domine dans Démosthene, c'est l'abondance, la force & la subtilité des raisonnemens, la véhémence & l'impétuosité des mouvemens. Il y a des mœurs dans ses discours ; il connoissoit bien les hommes, il savoit les

il a fait oublier celles qui lui manquoient, il a effacé les orateurs célebres de tous les siecles, les laissant comme abattus & éblouis de ses tonnerres & de ses éclairs. Et certes, il est plus facile d'envisager fixement les foudres qui tombent du ciel, que de considérer, sans en être ému, les passions violentes qui regnent en foule dans ses harangues ».

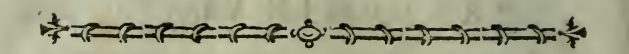
Voici un parallele de Cicéron & de Démosthene tiré du même Longin. « Démosthene est grand en ce qu'il est serré & concis; Cicéron, au contraire, en ce qu'il est abondant & étendu. On peut comparer l'un à cause de la violence, de la rapidité, de la force & de la véhémence avec laquelle il ravage, pour ainsi dire, & emporte tout, à une tempête & à un foudre: pour l'autre, on peut dire que, comme un vaste incendie, il dévore & consume tout ce qu'il rencontre; son feu, permanent & durable, se répand dans toutes les parties de ses harangues, & loin de s'éteindre s'accroît toujours à mesure qu'il s'avance. La précision sublime & véhémente de Démosthene vaut mieux, sans doute,

---

peindre; mais en général on trouve peu chez lui de ces peintures fines & délicates de la vie commune & civile: c'est dans ce sens, je crois, que Longin dit qu'il ne s'entendoit pas à peindre les mœurs.

dans les exagérations fortes & dans les paſſions vives, quand il faut ſaiſir & étonner l'auditeur; l'abondance eſt préférable quand on veut le gagner & l'adoucir: l'abondance, en un mot, eſt plus propre pour les lieux communs, les digreſſions & les péroraiſons, pour tous les diſcours d'appareil, pour les hiſtoires, les traités de phyſique, & d'autres matieres ſemblables ».





# PRÉCIS HISTORIQUE,

## POUR L'INTELLIGENCE DES HARANGUES D'ESCHINE ET DE DÉMOSTHENE.

LES harangues de Démosthene & d'Eschine roulent en grande partie sur les affaires publiques d'Athenes ; ces affaires tiennent au gouvernement ; on ne peut parler des unes sans parler de l'autre : il faut donc s'instruire de la maniere dont se gouvernoit cette république, pour entendre avec quelque intérêt les deux célebres rivaux que nous montrerons deux fois aux prises ; il faut se transporter à Athenes, & devenir Athénien pour quelques momens. Je vais donner d'abord une idée générale de la constitution de la Grece dont l'histoire est liée à celle d'Athenes, & dont les intérêts, dans les guerres contre les Perses & contre Philippe, étoient les mêmes.

*Tableau précis de l'hiſtoire de toute la Grece, d'après Meſſieurs de Condilhac & de Tourreil.*

M. l'abbé de Condilhac, dans ſon cinquieme tome du cours d'étude pour l'inſtruction du duc de Parme, nous préſente un tableau rapide, intéreſſant & bien raiſonné des Grecs & des Perſes: il fait voir que ces Grecs qui mépriſoient les autres peuples, qui les traitoient de barbares, avoient été eux-mêmes dans l'origine des barbares, ou plutôt des ſauvages, errant ſur les montagnes & dans les forêts, ſe nourriſſant de glands comme les animaux, ſe dévorant les uns les autres, ne connoiſſant d'autres loix que la force; il montre comment d'abord les Titans, originaires d'Egypte, ſelon les conjectures les plus probables, eſſayerent de les tirer de cet état de férocité où ils retomberent bientôt; avec quelle peine enſuite ils furent policés & civiliſés par des colonies égyptiennes & phéniciennes. L'Egyptien Cécrops dans l'Attique, le Phénicien Cadmus dans la Béotie, dans l'Argolide Danaüs venu d'Egypte, jetterent parmi les Grecs les premieres ſemences de civiliſation & de politeſſe. Ce même auteur établit avec beaucoup de ſagacité l'origine véritable de la conſtitution de la Grece, de cette multitude de petits

états indépendans, de ces jeux ſolemnels & de ces aſſemblées générales qui acheverent de polir les Grecs par une communication réciproque, & leur inſpirerent du mépris pour les autres peuples; le vrai principe de leur vif amour pour la liberté, de leur goût pour les fables & le merveilleux, pour les ſciences, pour les lettres, & pour les arts qu'ils ont créés ou perfectionnés; enfin les cauſes de leur puiſſance, de leur foibleſſe, & de leur deſtruction.

M. de Tourreil diſtingue dans la Grece, comme dans la vie des hommes, quatre différens âges. Le premier, dit-il, comprend près de ſept cents ans, depuis la fondation des petits royaumes de cette contrée d'Europe juſqu'au ſiege de Troie; le ſecond environ huit cents ans, depuis la guerre de Troie juſqu'à la bataille de Marathon; le troiſieme un peu moins de deux ſiecles, depuis cette bataille juſqu'à la mort d'Alexandre; le dernier compte un égal nombre d'années, depuis la mort d'Alexandre où les Grecs commencerent à décheoir, juſqu'à ce qu'enfin ils tombaſſent ſous la domination des Romains. De ces quatre âges, ajoute-t-il, il n'y a que les trois premiers qui entrent dans mon deſſein, le quatrieme ſeroit hors d'œuvre.

Je rapporte à l'enfance de la Grece (c'eſt toujours M. de Tourreil qui parle) la fondation d'A-

thenes, de Sparte, de Thebes, d'Argos, de Corinthe & de Sicyone, l'attentat des Danaïdes, les travaux d'Hercule, les aventures tragiques d'Œdipe, l'expédition des Argonautes, celle des ſept capitaines contre Thebes, la guerre de Minos avec Théſée, & généralement tous les exploits de ces premiers héros à qui la renommée conſerve leur rang, par une raiſon qui ne vieillira jamais. La prééminence d'eſtime & de gloire où cette longue ſuite de ſiecles les a maintenus juſqu'à nous, ne vient pas tant d'un reſpect aveugle pour l'antiquité, que de la vénération naturelle aux hommes pour une valeur bienfaiſante, qui protege la foibleſſe, & qui, loin d'exercer des violences, ne ſe plaît & ne s'occupe qu'à les réprimer.

La Grece, parvenue à l'adoleſcence, eſſaya ſes forces unies à ce ſiege, où les Achille, les Ajax, les Neſtor, & les Ulyſſe, firent preſſentir à l'Aſie qu'elle obéiroit un jour à leur poſtérité. Quatre-vingts ans après la ruine de Troie, on voit le retour des Héraclides ou deſcendans d'Hercule, qui ſe remettent en poſſeſſion du Péloponèſe, d'où Euryſthée, l'implacable ennemi d'Hercule & de toute ſa race, les avoit chaſſés un ſiecle auparavant. Leur droit ſur les royaumes de Mycenes & d'Argos étoit inconteſtable : ils avoient déja tenté deux fois inutilement de ſe rétablir; mais

enfin ils eurent la fortune auſſi favorable qu'ils l'avoient juſqu'alors éprouvée contraire. Ils défirent les Pélopides ou deſcendans de Pélops, auſſi bien que les Néléides ou deſcendans de Neſtor, & partagerent les royaumes de Mycenes, d'Argos, de Meſſene & de Lacédémone. Une ſi grande révolution changea preſque toute la face de la Grece.

Les habitans du Péloponèſe juſques-là ſe diviſoient proprement en Achéens & en Ioniens : les premiers poſſédoient les terres que les Héraclides aſſignerent aux Doriens & aux autres peuples qui les avoient accompagnés ; les derniers habitoient la partie du Péloponèſe depuis nommée l'Achaïe. Ceux des Achéens qui deſcendoient d'Eolus, & que l'on chaſſa de Lacédémone, ſe retirerent d'abord en Thrace ſous le commandement de Penthile, & après ſa mort allerent s'établir dans le canton de l'Aſie mineure qu'ils appellerent *Eolide*, où ils fonderent Smyrne & onze autres colonies. Quant aux Achéens de Mycenes & d'Argos, ſe voyant contraints d'abandonner leur pays, ils s'emparerent auſſitôt de celui des Ioniens. Ceux-ci ſe réfugierent premièrement à Athenes, d'où, quelques années après, ils partirent ſous la conduite de Nilée, fils de Codrus, pour occuper cette côte de l'Aſie mineure, qui prit

d'eux le nom d'*Ionie.* Ils y bâtirent douze villes, Ephèſe, Clazomène, Samos, &c.

Vers le même tems, les Doriens (1), qui eux-mêmes avoient chaſſé les autres, furent en partie obligés de ſortir auſſi de la Grece. Les Héraclides, en reconnoiſſance des ſecours qu'ils en avoient reçus, leur avoient donné la Mégaride, qu'ils avoient enlevée aux Athéniens : mais cette province ne ſuffiſant pas à leur ſubſiſtance, ils ſe répandirent dans les iſles de Crete, de Rhodes, de Cos; & ayant paſſé dans l'Aſie mineure, ils bâtirent Halicarnaſſe, Cnide, & pluſieurs autres villes. Cette contrée fut nommée *Doride.*

Iphitus, roi d'Elide, & Lycurgue, roi de Lacédémone, trois cents vingt-huit ans après le retour des Héraclides, rétablirent les jeux olympiques, inſtitués par Hercule à l'honneur de Jupiter, mais qui juſqu'alors n'avoient point eu de tems fixe, & qu'on ne célébroit qu'en certaines occaſions. Ces deux rois établirent la coutume de les célébrer tous les quatre ans près de la ville de Piſe, appellée autrement Olympie.

---

(1) Doriens, habitans de la Doride, qui originairement étoit une contrée voiſine du Parnaſſe : elle étoit échue à Dorus, troiſieme fils d'Hellen qui lui donna ſon nom.

En même tems que les Grecs s'exerçoient & se fortifioient le corps dans ces jeux, & dans d'autres encore qui furent depuis institués, ils ne négligeoient pas l'esprit. La poésie avoit ses héros qui ont immortalisé les grands hommes, & consacré leurs veilles à la gloire de leur nation (1). Mais non contens de transformer leurs guerriers en demi-dieux, ils entreprirent, à l'imitation des Phéniciens & des Egyptiens, de s'approprier, pour ainsi dire, les dieux mêmes, & de leur donner la Grece pour patrie, ou du moins pour théatre de leurs plus insignes exploits. La tranquillité dont elle jouissoit alors ne fut troublée que par les longues guerres de Lacédémone avec Messene. Les Messéniens, à la fin chassés du Péloponèse, se transplantent en Sicile, & s'y rendent maîtres de Zancle, qui, du nom de ses nouveaux habitans, s'appella *Messine.* Les Grecs cependant se multiplierent au point qu'il leur fallut chercher des habitations en pays étrangers : ils fondent par-tout des colonies, Chalcédoine, Byzance, Syracuse, Marseille, mais principalement en Italie, Tarente, Brindes, Naples, Rhege, Crotone, Sybaris, & d'autres en si grand nombre, que l'on don-

(1) Homere vivoit un peu avant Lycurgue, qui, le premier, publia les ouvrages de ce poète.

na le nom de grande Grece à toute cette côte qui s'étend depuis l'extrémité de la Calabre jusqu'à la Campanie. L'esprit de ce peuple, accoutumé par les poètes à se nourrir de vérités mêlées de fictions & de fables, ne put si-tôt goûter la raison toute pure, qui ne parvint à gouverner cette nation qu'avec le secours de la philosophie. Sept philosophes, surnommés les sept sages, répandirent leurs dogmes dans la Grece, & y semerent une morale qui ne tarda pas à fructifier, & qui, dans un petit coin du monde, produisit l'élite du monde entier.

Le troisieme âge des Grecs, ou leur jeunesse for courte, mais très brillante, ne renferme qu'environ 150 ans, depuis la victoire de Marathon jusqu'à la mort d'Alexandre. On ne vit jamais ensemble tant de philosophes, d'orateurs & de capitaines excellens. Les grands événemens n'y manquent pas; ils se suivent de fort près. Darius, fils d'Hystape, & après lui son fils Xerxès, fondent sur la Grece avec des armées formidables. Le nombre n'étonna point les Grecs : ils marcherent à l'ennemi d'un pas assuré. On eût dit que par eux la vertu alloit faire la loi à la mollesse, l'esprit au corps, & la raison à l'instinct. Le succès ne démentit pas leur confiance. Les Perses éprouverent à Marathon, à Salamine, à Platée, à My-

cale, ce que peut la valeur disciplinée contre l'impétuosité aveugle. On voit une poignée de Grecs mettre en fuite à plusieurs reprises, battre & dissiper, des armées innombrables de terre & de mer. M. l'abbé de Condilhac explique très bien les raisons pourquoi les Perses qui n'avoient que du faste & un vain appareil de puissance, devoient être vaincus par les Grecs qui avoient des forces réelles, qui combattoient dans leurs pays pour leur propre liberté. On peut lire dans l'ouvrage même de cet écrivain distingué, l'histoire abrégée, mais intéressante, de la Grece & de la Perse, avec les réflexions judicieuses dont il l'accompagne. Pour moi, je me borne à donner une idée générale de la constitution de la Grece, telle que je l'ai annoncée.

*Exposé succinct de la constitution de la Grece.*

Toute la Grece ne formoit qu'une nation composée de plusieurs républiques indépendantes les unes des autres. Un intérêt commun réunissoit tous les Grecs; leur liberté qu'ils avoient à défendre contre les rois de Perse qui vouloient les asservir: un intérêt particulier les divisoit; la prééminence ou primauté que les principales villes desiroient avoir sur toutes les autres, c'est-à-dire, le droit ou de régler les affaires les plus importantes de chaque

chaque ville en particulier & de la nation en général, ou de commander les armées levées pour la défenſe commune. Trois républiques ſe diſputerent la prééminence, Lacédémone, Athenes & Thebes.

La conſtitution ſage de Lacédémone (1), dont elle étoit redevable à Lycurgue, la rendit, pendant pluſieurs ſiecles, l'arbitre de la Grece, & lui aſſura une primauté qu'elle ne devoit qu'à ſes vertus & à ſon courage. Elle n'uſa long-tems de ſon autorité ſur les peuples, que pour leur avantage, pour maintenir la liberté de tous, & s'oppoſer à la tyrannie. Mais ſon humeur rigide & militaire

(1) Lacédémone, appellée originairement Lélégie, de Lélex, ſon fondateur & ſon premier roi, s'appella depuis indifféremment Lacédémone ou Sparte, du nom de Lacédémon, ſucceſſeur de Lélex, & de Sparte, fille de Lacédémon. = Lycurgue, un de ces hommes nés pour gouverner les autres. Bon roi, & pour le moins auſſi bon légiſlateur, il entreprit la réforme de ſon état, & commença par celle des mœurs, qui ſeule peut maintenir l'ordre qu'elle établit. Il exécuta ſon plan; & après avoir fait jurer à ſes ſujets qu'ils obſerveroient ſes loix juſqu'à ſon retour, il ſe bannit à perpétuité. Ses établiſſemens n'avoient pour objet, ce ſemble, que la guerre, & ne tendoient qu'à faire un peuple de ſoldats des citoyens de la république : tout autre emploi, tout autre exercice leur étoit interdit.

fit dégénérer ſon empire en une domination dure, qui dégoûta de ſon obéiſſance, & favoriſa l'ambition d'Athenes ſa rivale.

Athenes (1), plus ancienne que Lacédémone, mais plus foible, & occupée par des diviſions domeſtiques, avoit cédé aux Lacédémoniens, avec les autres Grecs, la prééminence qu'elle voulut enfin prendre pour elle avec le ſecours des mécontens. Fixée, après de longues agitations, au gouvernement démocratique, munie des bonnes loix de Solon, délivrée de ſes tyrans, elle avoit

---

(1) Cette ville s'appella d'abord Cécropie, du nom de Cécrops, ſon premier roi, & prit enſuite le nom d'Athenes, lorſqu'Amphictyon, ſon troiſieme roi, l'eut conſacrée à Minerve, nommée en grec *Athênè*. = Solon, un des hommes les plus vertueux & les plus ſages de ſon ſiecle: ſes rares qualités, & particuliérement ſa grande douceur, lui avoient acquis l'affection & la vénération univerſelle. Les ſuffrages unanimes l'autoriſerent à régler, comme il l'entendroit, tout ce qui lui paroîtroit propre pour la meilleure conſtitution de l'état. Ce fut lui qui établit dans Athenes, ou plutôt qui fixa & régla le gouvernement démocratique. = *Délivrée de ſes tyrans*, des Piſiſtratides ou deſcendans de Piſiſtrate. Piſiſtrate étoit parent de Solon: il uſurpa le pouvoir ſouverain du vivant même de ce légiſlateur. Détrôné deux fois, deux fois il remonta ſur le trône. Il tranſmit la ſouveraineté à ſes enfans, qui, à ſon exemple, gouvernerent avec beaucoup de juſtice & de

remporté (1) une victoire célebre ſur les Perſes, qui vouloient faire revivre chez elle la tyrannie. Elle avoit eu la plus grande part aux victoires de Salamine & de Platée, remportées ſur les mêmes ennemis, quoique les Lacédémoniens euſſent commandé en chef dans les deux combats. Fiere de ces avantages, elle prétendit aller de pair avec Lacédémone, l'emporter même ſur elle, & tenir le premier rang. Elle met la plupart des alliés dans ſon parti, tranche & décide ſur tout ce qui con-

---

douceur, firent obſerver les loix, protégerent les ſciences & les lettres, enfin ſe conduiſirent de façon qu'ils auroient fait goûter aux Athéniens la puiſſance ſouveraine, ſi ce peuple n'eût pas été jaloux à l'excès de la liberté, & incapable de ſupporter aucune domination monarchique. Ils furent chaſſés d'Athenes, & n'y purent jamais rentrer malgré tous leurs efforts.

(1) C'eſt près de Marathon, bourg de l'Attique, qu'ils remporterent cette victoire. Les Perſes avoient cent mille hommes de pied, & dix mille chevaux; les Athéniens n'avoient en tout que dix mille hommes. = Salamine, iſle de la mer Egée; Platée, ville de Béotie. Les Grecs remporterent ſur les Perſes deux victoires célebres, l'une près de Salamine, dans un combat naval; les Lacédémoniens y commandoient, quoique les Athéniens y euſſent envoyé le plus grand nombre de vaiſſeaux : l'autre près de Platée, dans un combat ſur terre; Ariſtide, général d'Athenes, y recevoit l'ordre de Pauſanias, roi de Lacédémone.

cerne le bien général, ſe rend l'arbitre de la Grece; & domine à ſon tour près de cinquante années (1), pendant leſquelles elle traite fort durement les peuples ſoumis à ſon empire. Lacédémone, laſſée par les plaintes de pluſieurs villes ſur la vexation d'Athenes, commença la guerre, ſi célebre ſous le nom de guerre du Péloponèſe. Durant cette guerre, Athenes tantôt vaincue, tantôt victorieuſe, affoiblie par une perte conſidérable qu'elle fit au ſiege de Syracuſe, fut enfin aſſiégée & priſe par les Lacédémoniens fortifiés de l'alliance du roi de Perſe. Lacédémone reprit donc ſur les Athéniens & ſur les autres Grecs une ſupériorité dont elle avoit joui long-tems.

Ce nouvel empire de Sparte dura fort peu; elle

---

(1) Voyez ſur l'eſpace de tems que dura l'empire des Athéniens dans la Grece, ce que nous avons dit tome II, page 56. = *Guerre du Péloponèſe.* Le Péloponèſe, pays de la Grece, qui s'appelloit *Apie*, avant que Pélops lui eût donné ſon nom. La révolte des Corcyréens contre Corynthe, fut l'occaſion & le prétexte de la guerre du Péloponèſe, entre Athenes & Lacédémone; la trop grande puiſſance & la domination odieuſe d'Athenes en furent la véritable cauſe: tous les peuples de la Grece prirent parti dans cette guerre. = Syracuſe, colonie de Corinthe, très puiſſante par terre & par mer. Les Athéniens entreprirent témérairement le ſiege de cette ville, & furent punis de

en abusa. Au lieu de maintenir les peuples, selon ses anciennes maximes, dans la possession de se gouverner par leurs propres loix, elle voulut détruire leur forme de gouvernement, & établir la sienne. Elle abolit donc la démocratie par-tout, & institua un certain nombre d'hommes qui lui étoient dévoués, & en qui résidoit tout le pouvoir: son autorité par-là devint plus absolue & plus odieuse; elle révolta & souleva tous les Grecs. Athenes se mit à leur tête, &, malgré sa foiblesse, elle osa attaquer sa puissante rivale, avec le secours de ces mêmes Perses qui avoient aidé les Lacédémoniens à triompher d'elle (les Lacédémoniens les avoient irrités fort mal-à-propos en envoyant contre eux leur roi Agésilas): elle l'attaqua avec succès, vainquit, & obligea les vaincus, par un traité solemnel, à remettre en liberté les villes grecques. Les

---

leur témérité par la perte de tous les hommes & de tous les vaisseaux qu'ils y avoient envoyés. Ce fut quelque tems après cet échec considérable qu'Athenes accepta d'abord la domination des Quatre-cents qui dura fort peu, & qu'ensuite vaincue sur terre & sur mer par les Lacédémoniens, elle fut obligée de recevoir la loi, & de subir le joug de trente tyrans, de trente hommes pris chez elle & dévoués à Lacédémone. Elle s'en délivra enfin avec courage; &, grace à la sagesse qu'elle montra dans ces circonstances, elle reprit de nouvelles forces.

Lacédémoniens reprirent les armes peu de tems après, & opprimerent les Thébains compris dans le traité. Cette infraction ralluma le zele des Athéniens unis avec tout le reste de la Grece qu'ils animerent contre Lacédémone; ils l'attaquerent de nouveau, remporterent sur elle plusieurs victoires, & la réduisirent à renouveller le traité qui rétablissoit toutes les villes grecques dans leur pleine indépendance. L'égalité parfaite des deux grandes puissances procuroit à la Grece un repos qui fut troublé par Thebes : cette république nouvellement tirée d'oppression entreprit de parvenir à la primauté.

Thebes (1), fameuse par son ancienneté, par les exploits & les disgraces de ses premiers héros, ne sut jamais faire valoir ses forces plutôt par stupidité que par modération : elle eut la lâcheté de trahir la Grece, & de se joindre au roi de Perse qui venoit attaquer les Grecs avec des armées formidables. Cette action, qui ne fut point justifiée par le succès, la décria : les Barbares, contre toute vraisemblance, furent entièrement défaits. Les Thébains unis tantôt avec les Athéniens, tantôt avec les Lacédémoniens, par lesquels ils étoient

(1) Thebes, ville de Béotie, ainsi nommée, de Thébée, fille de Prométhée.

ſecourus, ou qu'ils ſecouroient les uns contre les autres, s'étoient contentés juſqu'alors du ſecond rang ſans aſpirer au premier. Extrêmement aguerris, ayant toujours eu les armes à la main depuis la guerre du Péloponèſe, pleins de force & de courage, remplis d'une ambition toute nouvelle, ils conçoivent le deſir de primer dans la Grece. Ils commencent par ne vouloir pas ſigner la paix ménagée par Athenes, à moins qu'on ne les reconnoiſſe chefs de la Béotie (1). On les attaque, ils ſe défendent avec vigueur; & ayant à leur tête Epaminondas, grand philoſophe, grand général, grand politique, ils battent à Leuctres les Lacédémoniens. Sous la conduite du même chef ils traverſent l'Attique, vont porter le ſiege devant Lacédémone, font trembler ſes habitans juſques dans leurs murs, & ſe contentent d'avoir montré qu'ils pouvoient la détruire. Un ſeul homme opéra toutes ces révolutions étonnantes: il mourut à Mantinée entre les bras de la victoire. Les Thé-

(1) Béotie, contrée de la Grece; Thebes en étoit la ville principale, & non la ſouveraine. = Leuctres, ville de Béotie. Les Thébains y gagnerent, contre les Lacédémoniens, une bataille qui anéantit la puiſſance de Lacédémone. = Mantinée, ville d'Arcadie. Epaminondas, à la tête des Thébains, y vainquit les Lacédémoniens, & y fut tué.

bains, quoique privés de ce héros, l'ame de leurs conſeils & de leurs entrepriſes, voulurent ſe maintenir dans la ſupériorité qu'il leur avoit acquiſe. Trois factions principales diviſerent alors la Grece: Thebes tâchoit de s'élever ſur les débris de Sparte; Sparte ſongeoit à ſe relever de ſes pertes; Athenes, quoiqu'elle eût pris ouvertement le parti de Sparte pour humilier Thebes, étoit bien aiſe de voir aux priſes ces deux puiſſances, & auroit-bien voulu les accabler l'une & l'autre. Tel étoit l'état de la Grece, lorſque tout-à-coup on vit paroître un prince, guerrier infatigable, & politique habile, qui entreprit d'opprimer tous les Grecs, & d'uſurper ſur eux une primauté qu'ils ſe diſputoient avec tant d'acharnement. Je dois donner une hiſtoire abrégée de Philippe, de ce monarque qui joue un ſi grand rôle dans les diſcours de Démoſthene & d'Eſchine; mais il faut auparavant dire un mot de l'aſſemblée des amphictyons, faire connoître les jeux ſolemnels de la Grece, & tracer une eſquiſſe du gouvernement d'Athenes.

### *Aſſemblée des amphictyons.*

L'aſſemblée des amphictyons étoit comme la tenue des états de la Grece: on en attribue l'établiſſement à Amphictyon, roi d'Athenes, & fils de Deucalion, qui leur donna ſon nom. Sa pre-

miere vue, en établiſſant cette compagnie, fut de lier par les nœuds ſacrés de l'amitié les différens peuples de la Grece qui y étoient admis. Les amphictyons furent auſſi créés pour être les protecteurs de l'oracle de Delphes (1) & les gardiens des richeſſes prodigieuſes de ce temple, & pour juger les différends qui pouvoient ſurvenir entre les Delphiens & ceux qui venoient conſulter l'oracle. Ce conſeil ſe tenoit aux Thermopyles, quelquefois à Delphes même; il s'aſſembloit régulièrement deux fois l'année, au printems & en automne, & plus ſouvent quand les affaires l'exigeoient. On ne ſait point préciſément le nombre des peuples ni des villes qui avoient droit de ſéance dans cette aſſemblée: il varia ſans doute ſelon les tems.

Chaque ville envoyoit deux députés, & avoit par conſéquent dans les délibérations deux voix; & cela ſans diſtinction, ſans que les plus puiſſantes euſſent aucune prérogative d'honneur, ni aucune

(1) Delphes étoit une ancienne ville de la Phocide, en Achaïe. Elle étoit ſur la pente & vers le milieu de la montagne du Parnaſſe. Apollon y avoit un temple magnifique; il y rendoit des oracles par le miniſtere d'une prêtreſſe qui étoit appellée *la Pythie*. L'oracle de Delphes étoit le plus fameux de tous. = Pyles, ou Thermopyles, paſſage important entre la Phocide & la Theſſalie: Philippe l'appelloit la clef de la Grece.

préeminence ſur les plus petites par rapport aux ſuffrages. Des deux députés, l'un s'appelloit *Hiéromnémon*, c'eſt-à-dire, greffier ſacré, garde des ſaints regiſtres, & il étoit chargé de tout ce qui concernoit les intérêts de la religion; l'autre ſe nommoit *pylagore*, c'eſt-à dire, orateur député à Pyles, ou ce qui eſt la même choſe, aux Thermopyles, & c'étoit lui qui portoit la parole. Quoiqu'à la rigueur les villes ne duſſent envoyer que deux députés, elles en envoyoient quelquefois juſqu'à trois ou quatre; mais ces trois ou quatre n'étoient comptés que comme deux voix. Il faut remarquer de plus, qu'encore que *pulaia* ne ſignifiât proprement que l'aſſemblée des Thermopyles, & *pulagorai*, que des orateurs députés aux Thermopyles, l'uſage voulut néanmoins qu'on donnât auſſi le premier de ces deux noms aux aſſemblées de Delphes, & le ſecond aux orateurs députés à Delphes.

Les amphictyons avoient deux ſortes d'aſſemblées, *des aſſemblées particulieres, ſunedrion*, où les ſeuls députés de la Grece aſſiſtoient; &, dans des cas extraordinaires, *des aſſemblées générales, ekkléſia*, où ſe trouvoient non ſeulement les députés de la Grece, mais encore tous ceux des Grecs que quelque motif de religion avoit alors attirés à Delphes. Ces derniers ne jouiſſoient point du

droit de ſuffrage, ils avoient ſeulement l'honneur d'aſſiſter aux délibérations, & d'être témoins des réſolutions qu'on prenoit.

Les amphictyons avoient plein pouvoir de diſcuter & de juger en dernier reſſort les différends qui ſurvenoient entre les villes amphictyoniques, de condamner à de groſſes amendes celles qu'ils trouvoient coupables, & d'employer non ſeulement toute la rigueur des loix pour l'exécution de leurs arrêts, mais encore de lever, s'il le falloit, des troupes pour forcer les rebelles à obéir : les guerres ſacrées entrepriſes par leur ordre en ſont une preuve éclatante.

C'étoit ſans doute une belle choſe que l'établiſſement d'un tribunal fait pour maintenir la religion, pour arrêter ou pour punir les injuſtices dans toute la Grece : mais comme la perverſité humaine rend tout inutile & abuſe de tout, il n'arrivoit que trop ordinairement que la préſence des plus puiſſans gênoit les ſuffrages, qu'ils effrayoient ou corrompoient les membres du conſeil amphictyonique, que l'intérêt ou la crainte entraînoient dans leur parti & faiſoient prononcer en leur faveur.

Avant que d'entrer dans Athenes, & de conſidérer ſon gouvernement, je vais faire connoître

en peu de mots, ainſi que je l'ai annoncé, les jeux ſolemnels de la Grece, dont il eſt ſi ſouvent queſtion dans les orateurs que je traduis.

*Jeux ſolemnels de la Grece.*

Il y avoit quatre jeux ſolemnels dans la Grece: les olympiques, ainſi appellés d'Olympie, autrement dite Piſe, auprès de laquelle ils ſe célébroient, après quatre ans pleins & révolus, en l'honneur de Jupiter olympien; les pythiques, conſacrés à Apollon ſurnommé Pythien, à cauſe du ſerpent Python qu'il avoit tué, & célébrés de quatre ans en quatre ans auprès du fameux temple de Delphes; les Néméens, qui tiroient leur nom de Némée, ville & forêt dans le Péloponèſe, & qui furent établis ou renouvellés par Hercule après qu'il eut tué le lion de la forêt Némée, auprès de laquelle les jeux néméens ſe célébroient tous les deux ans; enfin les iſthmiques, qui ſe célébroient dans l'iſthme de Corinthe tous les quatre ans en l'honneur de Neptune, dont Théſée fut le reſtaurateur, & qui continuerent même après la ruine de Corinthe.

Afin qu'on pût aſſiſter à ces ſpectacles avec plus de tranquillité & de ſûreté, il y avoit, pendant tout le tems qu'ils duroient, une ſuſpenſion d'ar-

mes dans la Grece. Dans ces jeux qu'on célébroit avec une magnificence incroyable, & qui attiroient de tous côtés une prodigieuse multitude de spectateurs & de combattans, on ne donnoit pour toute récompense qu'une simple couronne, d'olivier sauvage, aux jeux olympiques; de laurier, aux jeux pythiques; d'ache verd, aux jeux néméens; & d'ache sec, aux jeux isthmiques. Les instituteurs de ces jeux avoient voulu par-là faire entendre que l'honneur seul en devoit être le but, & non un bas & vil intérêt: & de quoi n'étoient point capables des hommes accoutumés à n'agir que par ce principe!

Entre tous les jeux de la Grece, les olympiques tenoient sans contredit le premier rang, & cela pour trois raisons. Ils étoient consacrés à Jupiter, le plus grand des dieux: ils avoient été institués par Hercule, le plus grand des héros: enfin on les célébroit avec plus de pompe & de magnificence que tous les autres, & ils attiroient un plus grand nombre de spectateurs qu'on y voyoit accourir de toutes parts. Ils étoient si fameux, que les Grecs s'en servoient, comme personne n'ignore, pour dater tous les événemens de leur histoire: on comptoit par olympiades; *telle année*, disoit-on, *de telle olympiade.*

## *Gouvernement d'Athenes. Conſtitution de l'état. Diviſion du peuple.*

Athenes fut d'abord gouvernée par des rois, enſuite par des archontes perpétuels, puis par des archontes décennaux, enfin par des archontes annuels. Ce n'eſt pas Solon qui le premier y établit le gouvernement populaire : Théſée (1), bien avant lui, en avoit déja tracé le plan & commencé le projet. Après avoir réuni en une ſeule ville les douze bourgs qui compoſoient originairement l'Attique, il en partagea les habitans en trois corps : celui des nobles & des riches, à qui il confia le ſoin des choſes de la religion, & toutes les

(1) Théſée, dixieme roi d'Athenes, qui réunit tous les bourgs de l'Attique, auparavant indépendans les uns des autres, & en forma un ſeul corps de république. = *Les douze bourgs*.... Ainſi, ce qui étoit des bourgs proprement dits avant qu'Athenes formât une ſeule ville, devint, après la réunion, ce que nous appellons *quartiers*, qui conſerverent toujours le nom de bourgs. Il y eut par la ſuite un grand nombre de bourgs hors d'Athenes, dont le territoire s'étendit conſidérablement : les citoyens étoient du bourg où ils avoient des fonds de terre. On verra ci-après la conjecture que nous avons haſardée au ſujet des bourgs.

charges; celui des laboureurs, & celui des artisans. Athénes, à proprement parler, ne devint un état populaire que lorſqu'on y nomma neuf archontes, dont l'autorité n'étoit que pour un an, au lieu qu'auparavant elle en duroit dix; & ce ne fut encore que pluſieurs années après que Solon, par la ſageſſe de ſes loix, fixa & régla la forme de ce gouvernement.

Le grand principe de ce légiſlateur fut d'établir entre les citoyens, autant qu'il le pourroit, une ſorte d'égalité qu'il regardoit, avec raiſon, comme le fondement & la baſe de la liberté. Il réſolut donc de laiſſer les charges & dignités entre les mains des riches, comme elles y avoient été juſques-là, mais de donner auſſi aux pauvres quelque part au gouvernement dont ils étoient exclus.

Il fit une eſtimation des biens de chaque particulier : il forma de ceux qui avoient des revenus plus ou moins conſidérables trois claſſes (1), dans

---

(1) Ceux qui avoient de revenu annuel cinq cents meſures, tant en grains qu'en choſes liquides, furent mis dans la premiere claſſe, & appellés *oi pentakoſiomedimnoi*, c'eſt-à-dire, ceux qui avoient cinq cents meſures de revenu. La ſeconde claſſe fut de ceux qui en avoient trois cents, & qui pouvoient nourrir un cheval de guerre : on les appella les chevaliers, *oi ippeis*. Ceux qui n'en avoient que deux cents, firent la troiſieme, & on les nomma *oi*

lesquelles seules on choisissoit les magistrats & les commandans. Tous les autres, qui étoient au-dessous de ces trois classes, qui ne possédoient rien ou fort peu de chose, étoient compris sous le nom d'artisans, d'ouvriers travaillant de leurs mains: Solon ne leur permit d'avoir aucune charge, & leur accorda seulement le droit d'opiner dans les assemblées, & de juger dans les tribunaux; avantage beaucoup plus important qu'il ne parut d'abord, & qui donnoit au simple peuple une grande autorité. Comme la mesure des revenus régloit l'ordre des classes, quand les revenus augmentoient, on pouvoit passer dans une classe supérieure.

On étoit du nombre des citoyens par la naissance ou par l'adoption : pour être citoyen naturel d'Athenes, il falloit être né de pere & de mere libres & athéniens. Le peuple pouvoit donner aux étrangers le droit de cité, & ceux qui l'avoient obtenu jouissoient des mêmes privileges que les

---

*zugitai*, sans doute parcequ'ils tenoient le milieu entre les chevaliers & les thetes, comme dans les vaisseaux les rameurs du milieu étoient appellés *oi zugitai*. Tous les autres citoyens qui étoient au-dessous de ces trois classes, furent compris sous le nom de thetes, *oi thêtai*, c'est-à-dire, de mercenaires, ou plutôt d'ouvriers travaillant de leurs mains.

citoyens

citoyens naturels, à peu de chose près. Lorsque les jeunes gens avoient atteint l'âge de vingt ans, ils étoient inscrits sur la liste des citoyens après avoir prêté serment; & ce n'étoit qu'en vertu de cet acte public & solemnel qu'ils devenoient membres de l'état.

Tout le peuple d'abord avoit été divisé en quatre tribus : il le fut dans la suite en dix; chaque tribu étoit divisée en trois parties, appellées *tiers de tribu.* Elles occupoient chacune une partie d'Athenes, & de plus contenoient au-dehors quelques autres villes ou bourgs; les bourgs renfermés dans les tribus & partagés entre elles, montoient au nombre de cent soixante-quatorze. Un Athénien, en signant dans les actes, mettoit après son nom celui de son pere & celui de son bourg, par exemple, *Eschine, fils d'Atromete de Cothoce* (1). Les dix tribus empruntoient leurs noms de dix

(1) Voici ce que je pense par rapport aux bourgs; c'est une conjecture que je hasarde. Comme tous les citoyens, ceux qui avoient des fonds de terre, ainsi que ceux qui n'en avoient pas, étoient inscrits dans un bourg, il y a toute apparence qu'originairement on étoit du bourg où l'on avoit des fonds de terre, & que ceux qui n'en avoient pas, qui n'avoient qu'un simple domicile à Athenes, étoient du bourg qui occupoit une partie du sol de la ville avant qu'elle fût bâtie; mais que par la suite les fils

héros du pays. J'en donnerai une liſte à la fin de ce précis hiſtorique, avec celle des bourgs qui dépendoient de chaque tribu.

*Autorité du peuple.*

En conſéquence des établiſſemens de Solon, le peuple à Athenes avoit une grande part & une grande autorité dans le gouvernement : on pouvoit appeller de tous les jugemens à ſon tribunal ; il avoit le droit d'abolir les loix anciennes, & d'en établir de nouvelles ; en un mot, toutes les affaires importantes, concernant la paix ou la guerre, ſe décidoient dans les aſſemblées du peuple. Or afin que les déciſions s'y fiſſent avec plus de ſageſſe & de maturité, Solon avoit établi un conſeil compoſé de quatre cents ſénateurs, cent de chacune des tribus, qui étoient pour lors au nombre de quatre : ce conſeil préparoit, &, pour ainſi dire, digéroit les affaires qui devoient être portées devant le peuple. Un nommé Cliſthene, environ cent années après Solon, ayant porté le nombre des tribus juſqu'à dix, augmenta auſſi celui des ſé-

furent du bourg de leurs peres, ſoit qu'ils vendiſſent les fonds qui leur avoient été laiſſés, ſoit qu'ils en acquiſſent n'en ayant jamais eu, ſoit qu'ils en poſſédaſſent de nouveaux, ou d'autres que ceux qui étoient dans leur famille.

nateurs, & le fit monter à cinq cents, chaque tribu en fournissant cinquante : c'est ce qui s'appelloit *le conseil* ou *le sénat des Cinq-Cents.*

### *Sénat des Cinq-Cents.*

Ce sénat s'assembloit tous les jours, excepté ceux qui étoient occupés par des fêtes. Chaque tribu fournissoit à son rang ceux qui devoient y présider, appellés *prytanes*, & le sort décidoit de ce rang. Le tems de cette présidence ou *prytanie*, duroit trente-cinq jours, lesquels étant répétés dix fois, égaloient, à quatre jours moins, le nombre des jours de l'année lunaire suivie à Athenes. On partageoit ce tems de la présidence ou prytanie en cinq semaines, eu égard aux cinq dixaines de prytanes qui devoient y présider, & chaque semaine sept de ces dix prytanes, tirés au sort, présidoient chacun leur jour sous le nom de *proëdres.* Celui qui étoit de jour présidoit à l'assemblée des sénateurs & à celle du peuple, sous le nom d'*epistate.*

Les sénateurs, avant que de s'assembler, offroient un sacrifice à Jupiter & à Minerve. Le président proposoit l'affaire qui faisoit le sujet de l'assemblée : après qu'on avoit formé un avis, il étoit mis par écrit, & lu à haute voix. Pour lors chacun donnoit son suffrage par scrutin, en jettant

dans l'urne une feve blanche ou noire : si le nombre des blanches l'emportoit, l'avis passoit; autrement il étoit rejetté. Ce décret du sénat s'appelloit *pséphisma*, ou *probouleuma*, comme qui diroit ordonnance préparatoire. On le portoit ensuite à l'assemblée du peuple : s'il y étoit reçu & approuvé, pour lors il avoit force de loi, sinon il n'avoit d'autorité que pour un an.

### *Assemblées du peuple.*

On distinguoit deux sortes d'assemblées du peuples, les unes ordinaires, *kuriai ekklésiai*, & fixées à certains jours (il y en avoit trois (1) dans chaque prytanie à quelque distance l'une de l'autre) : les autres extraordinaires, *sugklètoi ekklêsiai*, selon les différens besoins qui survenoient. Le lieu de l'assemblée n'étoit point fixe : tantôt c'étoit la place publique, tantôt un endroit de la ville près de la citadelle, appellé *Pnyce*, quelquefois le temple de Bacchus. Les seuls prytanes convoquoient les assemblées ordinaires, les extraordinaires étoient convoquées quelquefois par

(1) Quelques uns, entre autres Samuel Petit, prétendent qu'il y en avoit quatre. = *Pnyce*, qui veut dire *lieu plein*. Il se nommoit ainsi, à cause du grand nombre, ou des sieges qu'il contenoit, ou des hommes qui s'empressoient de les remplir.

les généraux. Tous les citoyens avoient droit de suffrage, les pauvres comme les riches.

L'assemblée commençoit toujours par des sacrifices & par des prieres, & l'on ne manquoit pas d'y joindre des vœux pour le bonheur du peuple, & des imprécations terribles contre ceux qui conseilleroient quelque chose de contraire au bien public. Les proëdres ou présidens proposoient l'affaire sur laquelle on devoit délibérer : si elle avoit été examinée dans le sénat, & qu'on y eût porté un décret, ils en faisoient la lecture, & demandoient qu'il fût approuvé ou rejetté. Si le peuple ne l'approuvoit pas sur l'heure, un héraut commis par l'épistate, ou chef des présidens, invitoit ceux qui vouloient parler, à monter à la tribune pour se mieux faire entendre du peuple, & pour l'instruire sur l'affaire proposée. Quand les orateurs avoient parlé & conclu, savoir, par exemple, qu'il falloit approuver le décret du sénat, ou le rejetter, alors le peuple donnoit son suffrage : la maniere la plus ordinaire de le donner étoit de lever les mains pour marque d'approbation, ce qui s'appelloit *cheirotonein*. Après que l'avis avoit été ainsi formé, on le rédigeoit par écrit, un officier en faisoit lecture à haute voix au peuple, qui le confirmoit de nouveau en levant les mains comme auparavant; & pour lors ce décret avoit force de

loi : on l'appelloit *psèphiſma*, du mot grec *psèphos*, qui ſignifie caillou, petite pierre, parcequ'on s'en ſervoit quelquefois pour donner ſon ſuffrage par ſcrutin. On intituloit le décret du nom de l'orateur ou du ſénateur dont l'opinion avoit prévalu : on mettoit avant tout la date, dans laquelle on faiſoit entrer le nom de l'archonte, le jour du mois & le nom de la tribu en tour de préſider. Voici le début d'un décret, on jugera par celui-ci de tous les autres : *Sous l'archonte Mnéſiphile, le dernier jour du mois de Septembre, pendant la prytanie, ou* *préſidence, de la tribu Pandionide, Démoſthene, fils de Démoſthene, de Péanée, a dit : &c.*

*Magiſtrats. Archontes.*

On avoit établi à Athenes un grand nombre de magiſtrats pour différens emplois : je ne parlerai ici que des archontes. Les archontes ſuccéderent aux rois, & d'abord leur autorité duroit autant que leur vie ; elle fut enſuite bornée à dix ans, & enfin réduite à une année ſeule. Quand Solon fut chargé de travailler à la réforme du gouvernement, il les trouva en cet état, & au nombre de neuf ; il les laiſſa en place, mais diminua beaucoup leur pouvoir. Le premier de ces neuf magiſtrats s'appelloit proprement l'archonte, & l'année étoit déſignée par ſon nom *ſous tel archonte*, *telle*

*bataille a été donnée.* Le second étoit nommé le roi : c'étoit un reste & un vestige de l'autorité à laquelle ils avoient succédé. Le troisieme étoit le polémarque, qui d'abord avoit eu le commandement des armées, & avoit toujours retenu ce nom. Quoiqu'il n'eût plus la même autorité, il en avoit pourtant conservé encore quelque partie, car on voit que dans la bataille de Marathon le polémarque avoit droit de suffrage dans le conseil de guerre, aussi-bien que les dix généraux qui commandoient pour lors. Les six autres archontes étoient appellés d'un nom commun *thesmothetes*. On les appelloit de la sorte, parcequ'ils étoient les gardiens & les conservateurs des loix ; ils avoient soin de les revoir & d'empêcher qu'il ne s'y glissât des abus. Ces neuf archontes avoient chacun un département propre, & ils jugeoient de certaines affaires dont la connoissance leur étoit attribuée.

Il ne faut pas confondre les *thesmothetes* avec les *nomothetes*, lesquels formoient un tribunal composé de mille & un juges, élus par le peuple pour l'abrogation des loix anciennes, ou pour l'établissement des loix nouvelles.

### *Des jugemens.*

Il y avoit différens tribunaux, selon la différence

des affaires ; mais en général on pouvoit appeller de toutes les ordonnances des autres juges au peuple, & c'eſt ce qui rendoit ſon pouvoir ſi conſidérable. Les parties plaidoient elles mêmes leurs cauſes, & il falloit la permiſſion du magiſtrat pour faire parler quelqu'un à ſa place. On fixoit ordinairement le tems que devoit durer le plaidoyer ; on ſe régloit ſur une horloge d'eau, appellée *clepſidre*. L'arrêt ſe formoit à la pluralité ; quand les ſuffrages étoient égaux, les juges penchoient du côté de la douceur, & renvoyoient l'accuſé abſous. Les citoyens les plus pauvres, ceux même qui étoient ſans revenu, pouvoient être reçus au nombre des juges, pourvu qu'ils euſſent attteint l'âge de trente ans, & qu'ils fuſſent reconnus de bonnes mœurs. Pendant qu'ils jugeoient, ils avoient en main une eſpece de ſceptre ou bâton, *baktèria*, qui étoit la marque de leur dignité, & ils le dépoſoient en ſortant (1).

### *Aréopage.*

Parmi les tribunaux d'Athenes il en eſt un ſi fa-

(1) J'ai parlé plus au long des magiſtrats & des juges dans le traité ſur la juriſdiction d'Athenes qui eſt à la ſuite de ce précis : on peut lire ce traité, ſi on veut avoir des connoiſſances plus étendues ſur ces deux articles.

meux dans l'antiquité, qu'il n'eſt pas permis de le paſſer ſous ſilence ; c'eſt celui de l'aréopage. Le tribunal ou ſénat de l'aréopage étoit ainſi appellé du lieu où il tenoit ſes aſſemblées, nommé le bourg, ou la colline de Mars, *Areos pagos*, parceque, ſelon quelques uns, Mars y avoit été appellé en jugement pour un meurtre qu'il avoit commis. On appelloit auſſi l'aréopage le conſeil d'en haut *è anô boulè*, ſoit par rapport à ſon autorité ſupérieure à celle de tous les autres, ſoit par rapport à la ſituation du lieu où il s'aſſembloit. On le croit preſque auſſi ancien que la nation. Cicéron & Plutarque en attribuent l'établiſſement à Solon : mais il ne fit que le rétablir en lui donnant plus de luſtre & d'autorité qu'il n'en avoit eu juſques-là ; & pour cette raiſon il en fut regardé comme le fondateur. Le nombre des ſénateurs de l'aréopage n'étoit point fixe ; on voit que dans certains tems il montoit juſqu'à deux & trois cents : Solon jugea à propos qu'il n'y eût que les archontes ſortis de charge qui fuſſent honorés de cette dignité. Ce ſénat étoit chargé du ſoin de faire obſerver les loix, de l'inſpection des mœurs, du jugement ſur-tout des cauſes criminelles. Devant les juges de l'aréopage l'orateur ne pouvoit employer ni exorde, ni péroraiſon, il étoit obligé de ſe renfermer uniquement dans la cauſe. Ils ju-

geoient la nuit & dans les ténebres, pour être plus recueillis, & pour ne rien voir qui pût les distraire, ou surprendre leur religion. Ils jouissoient d'une grande réputation de probité, d'équité, de prudence; ils étoient généralement respectés. Cicéron prétend qu'ils avoient une grande part au gouvernement; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils étoient consultés dans les affaires importantes de l'état, & qu'ils s'y intéressoient beaucoup.

*De la guerre. Valeur des Athéniens; leurs armées; leur marine.*

La gloire ancienne d'Athenes, qui s'étoit toujours distinguée par la bravoure militaire, étoit, pour les Athéniens, un puissant motif pour ne pas dégénérer de la vertu de leurs ancêtres. La vive & noble jalousie qu'excitoit en eux le desir de surpasser, ou du moins d'égaler en mérite les Lacédémoniens leurs rivaux, & qui, pendant la guerre de Perse, se tint dans justes bornes, étoit encore un aiguillon pressant, qui leur faisoit faire tous les jours de nouveaux efforts pour soutenir & pour augmenter leur réputation.

Des récompenses & des marques d'honneur accordées à ceux qui s'étoient distingués dans les combats; des tombeaux érigés aux citoyens qui étoient morts pour la défense de la patrie; des

oraiſons funebres prononcées publiquement au milieu des cérémonies les plus auguſtes de la religion pour rendre leur nom immortel; les particuliers eſtropiés à la guerre, nourris aux dépens du public; la même grace accordée aux peres & meres, auſſi-bien qu'aux enfans des guerriers qui, étant morts au ſervice de l'état, laiſſoient une famille pauvre, & hors d'état de ſubſiſter: voilà ce qui rempliſſoit de courage les Athéniens, & ce qui rendoit leurs troupes invincibles, quoique d'ailleurs elles fuſſent peu nombreuſes.

Les armées à Athenes étoient compoſées de trois ſortes de troupes, citoyens, alliés & mercenaires. Les citoyens ſervoient chacun à leur tour: les philoſophes eux-mêmes n'étoient pas diſpenſés du ſervice; Platon vante le courage de Socrate ſon maître, & lui-même ſe diſtingua par ſa valeur. On puniſſoit comme déſerteur celui qui, le jour marqué, ne ſe rangeoit pas ſous le drapeau, ou qui l'abandonnoit avant le tems preſcrit. Les alliés faiſoient le grand nombre des troupes; ils étoient ſtipendiés par ceux qui les envoyoient. On appelloit mercenaires les étrangers qui étoient ſoudoyés par la république, au ſecours de laquelle ils étoient appellés.

L'infanterie étoit compoſée de deux ſortes de ſoldats; les uns étoient armés péſamment & por-

toient de grands boucliers, des lances, des demi-piques, des épées tranchantes; ils faisoient la principale force de l'armée: les autres étoient armés à la légere, c'est-à-dire, d'arcs & de frondes.

La cavalerie étoit fort rare chez les Athéniens; la situation de l'Attique coupée par beaucoup de montagnes, en étoit la cause : elle ne montoit, après la guerre contre les Perses, qui étoit le beau tems de la Grece, qu'à trois cents chevaux; elle s'accrut depuis jusqu'à douze cents.

Chacune des dix tribus élisoit tous les ans un nouveau général : Athenes avoit donc tous les ans dix nouveaux généraux (1). Le commandement rouloit entre eux tous, & chacun exerçoit, son jour, la charge de généralissime. Le général, entre tous les autres droits de sa charge, avoit celui de lever, d'assembler & de congédier les troupes. Il pouvoit être continué : Phocion le fut quatre fois. Un seul ordinairement étoit envoyé à la tête de l'armée; les autres, qui restoient dans la ville, étoient comme chez nous les ministres de la guerre.

La marine des Athéniens étoit fort considéra-

(1) Philippe plaisantoit sur la multiplicité des généraux d'Athenes. « Je n'ai pu trouver, disoit-il, pendant toute « ma vie, qu'un seul général (c'étoit Parménion); les « Athéniens en retrouvent dix tous les ans ».

ble : elle étoit du double plus forte que celle de tous les autres Grecs, & chaque vaiſſeau pouvoit ſe battre contre deux vaiſſeaux ennemis. De trois cents vaiſſeaux qui compoſoient la flotte grecque à Salamine, il y en avoit deux cents Athéniens : il ſortit trois cents voiles du port d'Athenes pour l'expédition de Sicile. Cette puiſſance navale, quoique fort grande dans ſon origine, s'accrut encore avec le tems : l'orateur Lycurgue augmenta la flotte depuis trois cents vaiſſeaux juſqu'à quatre cents ; de ſorte que chaque année on éliſoit pareil nombre de capitaines. Les ſoldats qui combattoient dans les vaiſſeaux, étoient à-peu-près armés comme ceux des troupes de terre. L'officier qui commandoit ces ſoldats s'appelloit *triérarque*, ou commandant de galere ; & celui qui commandoit la flotte, *navarque* ou *ſtratege*.

Il y avoit à Athenes des triérarques qui n'étoient pas toujours des officiers commandant les vaiſſeaux ; mais des citoyens aiſés, obligés comme tels d'armer des galeres à leurs dépens pour le ſervice de la république, & de les équiper de toutes les choſes néceſſaires. Le nombre des triérarques varioit ſelon les beſoins de l'état & la néceſſité des conjonctures : à la fin on fixa le nombre des triérarques à douze cents hommes. Avant Démoſthene il y avoit une loi qui partageoit ces douze cents

hommes en diverſes compagnies, dont chacune étoit compoſée de ſeize citoyens, qui s'uniſſoient pour équiper un navire. Cette loi étoit fort onéreuſe aux citoyens peu riches, & dans le fond très injuſte, en ce qu'elle vouloit qu'on choisît ce nombre de ſeize ſuivant l'âge & non ſur la quantité des biens: car elle ordonnoit que tout citoyen parmi les douze cents, depuis vingt-cinq ans juſqu'à quarante, ſeroit compris dans une des compagnies, & contribueroit d'un ſeizieme. Par cette loi les citoyens peu riches ne contribuoient pas moins que les plus opulens, & ſouvent même ils ſe trouvoient dans l'impoſſibilité de fournir à une dépenſe qui excédoit leurs forces; d'où il arrivoit que les vaiſſeaux n'étoient pas armés à tems, ou qu'ils étoient fort mal équipés, & que par cette raiſon Athenes perdoit les occaſions favorables pour agir. Démoſthene, dans la vue de remédier à de tels inconvéniens, propoſa une loi qui abrogeoit celle dont nous venons de parler, & qui portoit que les triérarques ſeroient choiſis ſur l'évaluation des biens, & non d'après le nombre des années; que tout citoyen qui auroit dix talents de revenu ſeroit tenu d'équiper à ſes frais une galere; que celui qui en auroit vingt en équiperoit deux, & ainſi du reſte; que ceux dont le bien ſeroit au-deſſous de dix talents, s'uniroient plusieurs en-

ſemble juſqu'à la concurrence de dix talents. On appelloit triérarques, ou commandans de galeres, les citoyens qui fourniſſoient & équipoient des galeres à leurs dépens, parceque c'étoient eux ordinairement qui commandoient le vaiſſeau, & qui donnoient l'ordre à tout l'équipage. Lorſqu'ils ſortoient d'exercice, ils étoient obligés de rendre compte de leur adminiſtration. Comme la charge de triérarque engageoit à une grande dépenſe, il étoit permis à quiconque étoit nommé, d'indiquer quelqu'un qui fût plus riche que lui, & de demander qu'on le mît à ſa place. Si la perſonne indiquée refuſoit la charge, & prétendoit être moins riche, il pouvoit exiger d'elle un échange de tous leurs biens; il falloit qu'elle ſubît l'échange, ou qu'elle remplît elle-même la charge. Cette loi étoit de Solon, elle s'appelloit *la loi des échanges*, & avoit lieu dans toutes les autres charges onéreuſes.

Pour bien faire connoître l'intérieur d'Athenes, il faudroit donner une idée des exercices du corps & de l'eſprit en uſage dans cette ville, de la religion & de ſes miniſtres, des fêtes, des jeux & des ſpectacles dont les Athéniens étoient grands amateurs, & de pluſieurs autres objets dont je n'ai pas parlé; mais ces détails nous méneroient trop loin. J'ai voulu ſeulement réunir dans un court eſpace

& préſenter ſous un même point de vue ce qu'il y a de plus eſſentiel dans le gouvernement d'Athenes, pour mieux inſtruire le lecteur, & ménager les notes dans le cours de ma traduction. Ce que je n'aurai pu mettre dans ce précis hiſtorique, je l'expliquerai par les notes les plus courtes & les plus claires qu'il me ſera poſſible. Il eſt cependant à propos de dire ici quelque choſe des principales fêtes d'Athenes & de l'année attique.

*Fêtes principales d'Athenes.*

Il ſe célébroit à Athenes un nombre infini de fêtes; je n'en rapporterai que trois qui ſont les plus célebres; ſavoir, les panathénées, les fêtes de Bacchus ou bacchanales, & les fêtes éleuſiennes ou d'Eleuſis.

*Panathénées.*

Les panathénées ſe célébroient à Athenes en l'honneur de Minerve, déeſſe tutélaire de cette ville, à qui elle donna ſon nom, *Athênè*, auſſi-bien qu'à la fête dont il s'agit. L'inſtitution en étoit ancienne: elle s'appelloit d'abord ſimplement les *athénées;* mais depuis que Théſée eut réuni dans une ſeule ville les différens bourgs de l'Attique, elle prit le nom de *panathénées*. Il y en avoit de deux ſortes, les grandes & les petites, qui

qui ſe célébroient à-peu-près avec les mêmes cérémonies; les petites chaque annnée, les grandes après quatre ans révolus. On repréſentoit dans ces fêtes trois ſortes de combats : ceux de la courſe, les gymniques, ceux de muſique; & l'on comprend dans ces derniers les combats de poéſie. Dix commiſſaires, choiſis dans les dix tribus, préſidoient à ces combats, en régloient la forme & en diſtribuoient les récompenſes. La fête duroit pluſieurs jours. Ce fut Périclès qui le premier inſtitua les combats de muſique : on y chantoit les louanges d'Harmodius & d'Ariſtogiton, qui ſacrifierent leur vie pour délivrer Athenes de la tyrannie des Piſiſtratides; & l'on y joignit dans la ſuite l'éloge de Thraſybule qui chaſſa les trente tyrans. Les diſputes étoient fort vives, non ſeulement entre les muſiciens, mais encore plus entre les poëtes; & c'étoit une grande gloire que d'y être déclaré vainqueur : on ſait qu'Eſchyle mourut de regret d'avoir vu la palme adjugée à Sophocle qui étoit beaucoup plus jeune que lui. Les combats étoient ſuivis d'une proceſſion générale faite avec la plus grande pompe, dans laquelle, entre autres choſes, il étoit ordonné de faire chanter des vers d'Homere par ceux qu'on appelloit *rapsôdoi*; preuve éclatante de l'eſtime qu'on faiſoit des ouvrages de ce poëte.

*Fêtes de Bacchus ou bacchanales.*

Le culte de Bacchus avoit été apporté d'Egypte à Athenes. On y avoit établi plusieurs fêtes à l'honneur de ce dieu : deux sur-tout qui étoient plus connues que toutes les autres, appellées les grandes & les petites fêtes de Bacchus. Celles-ci étoient comme une préparation aux premieres ; elles se célébroient en pleine campagne vers le tems de l'automne, & s'appelloient *lenæa*, d'un mot grec *lênos*, qui signifie pressoir : les grandes étoient nommées ordinairement *dionysia*, d'un des noms de ce dieu, & se célébroient dans la ville vers le printems. Dans les unes & dans les autres on donnoit au peuple des jeux, des spectacles, des représentations de théatre : ce qui se faisoit avec un grand concours & une grande magnificence. Les poètes y disputoient entre eux le prix de la poésie, en soumettant au jugement des arbitres nommés pour cet effet, les pieces, soit tragiques, soit comiques, qu'ils avoient composées, & que l'on représentoit devant le peuple.

*Fêtes éleusiennes ou d'Eleusis.*

Il n'y a rien dans toute l'antiquité payenne de plus célebre que la fête de Cérès d'Eleusis. Les cérémonies de cette fête étoient appellées par excel-

lence *les myſteres*, comme étant, dit Pauſanias, autant au-deſſus de tous les autres, que les dieux ſont au-deſſus des hommes. On en rapporte l'origine & l'établiſſement à Cérès même, laquelle, ſous le regne d'Erecthée, étant venue à Eleuſis, petite ville de l'Attique, pour chercher ſa fille Proſerpine que Pluton avoit enlevée, & ayant trouvé le pays affligé d'une grande famine, y apporta un prompt remede par l'invention du bled dont elle gratifia les habitans. Elle ne leur enſeigna pas ſeulement à faire uſage du bled, mais elle leur donna des principes de probité, de bonté, de douceur, d'humanité; ce qui a fait appeller ſes myſteres *theſmophoria*, en latin, *initia*; & c'eſt à ces premieres & heureuſes leçons que l'antiquité fabuleuſe attribuoit le caractere de douceur, de politeſſe & d'urbanité, qui régnoit ſingulièrement à Athenes. Les myſteres étoient diviſés en grands & petits, les premiers ſervoient de préparation aux autres. Les petits ſe célébroient au mois Antheſtérion, qui répond à notre mois d'Avril; les grands, au mois Boëdromion, qui répond à celui de Novembre. Les Athéniens ſeuls étoient admis à l'initiation des myſteres; tout ſexe, tout âge, toute condition y avoient droit: les étrangers en étoient abſolument exclus. On faiſoit initier de bonne heure ſes enfans de l'un & l'autre ſexe, & on ſe

feroit regardé comme criminel fi on les avoit laiffé mourir fans leur procurer cet avantage. Suivant l'opinion commune, cette cérémonie étoit un engagement à mener une vie plus pure & plus réglée, elle attiroit une protection particuliere des déeffes au fervice defquelles on s'étoit dévoué; enfin elle procuroit même pour l'autre vie un bonheur plus complet & plus affuré. La fête d'Eleufis, la plus fameufe de toute l'antiquité profane, fe célébroit pendant neuf jours tous les cinq ans. L'hiftoire ne marque point qu'elle ait jamais été interrompue, fi ce n'eft lors de la prife de Thebes par Alexandre: les Athéniens, tout près alors de célébrer les grands myfteres, furent tellement affligés de la ruine de cette ville, qu'ils ne purent fe réfoudre, dans un fi grand deuil, à folemnifer une fête qui ne refpiroit que la joie & l'alégreffe.

*Année attique.*

L'année attique étoit lunaire, & par conféquent les mois de cette année ne peuvent répondre précifément à ceux de la nôtre, qui eft folaire: voici néanmoins de quelle façon les mois attiques s'arrangent à-peu-près avec les nôtres, fuivant le P. Pétaut. J'avertis que ce favant n'eft point d'accord avec les autres chronologiftes; mais comme je n'ai fait aucune recherche dans cette partie, &

que, ne pouvant prendre par moi-même de syſtême, il faut que je m'en rapporte à quelqu'un, j'ai cru pouvoir ſuivre avec Tourreil, habile homme lui-même, un chronologiſte habile, qui, dit-il, eſt venu après les autres, & qui, pour ne rien dire de plus, ne le cede à aucun de ceux qui l'ont précédé, ni en habileté, ni en exactitude. Je commence par le mois qui répondoit, ſuivant Pétaut, à notre mois de Janvier; il eſt certain cependant que les Athéniens ne commençoient pas leur annnée à ce mois: je croirois, d'après Corſinus, & quelques paſſages de Démoſthene qui confirment ſon opinion, qu'ils la commençoient au mois d'Hécatombéon ou de Septembre. Quoi qu'il en ſoit, voici comment le P. Pétaut fait répondre les mois attiques aux mois françois.

| Mois attiques. | Mois françois. |
|---|---|
| Pyanepſion (1). | *Janvier.* |
| Poſidéon (2). | *Février.* |
| Gamélion (3). | *Mars.* |

(1) On l'appelloit ainſi, parceque, pendant ce mois, on célébroit les fêtes d'Apollon, nommées *Pyanepſia.*

(2) Il étoit conſacré à Neptune, nommé en grec *Poſéidon.*

(3) Pendant ce mois on célébroit les fêtes de Junon, nommées *Gamelia.*

| | |
|---|---|
| Anthestérion (1). | *Avril.* |
| Elaphébolion (2). | *Mai.* |
| Munychion (3). | *Juin.* |
| Thargélion (4). | *Juillet.* |
| Scirrophorion (5). | *Août.* |
| Hécatombéon (6). | *Septembre.* |
| Métagéitnion (7). | *Octobre.* |
| Boëdromion (8). | *Novembre.* |
| Mémactérion (9). | *Décembre.* |

(1) Pendant ce mois on célébroit les fêtes de Bacchus, nommées *Anthesteria.*

(2) On célébroit pendant ce mois les fêtes de Diane, nommées *Elaphebolia.*

(3) Pendant ce mois on célébroit, en l'honneur de Diane, les fêtes nommées *Munychia.*

(4) Pendant ce mois on célébroit les fêtes du Soleil, nommées *Thargelia.*

(5) Pendant ce mois on célébroit les fêtes de Minerve, nommées *Scirrophoria.*

(6) Pendant ce mois on célébroit les fêtes des grands sacrifices, nommées *Hecatombea.*

(7) Pendant ce mois on célébroit, en l'honneur d'Apollon, les fêtes nommées *Metageitnia.*

(8) On célébroit durant ce mois les fêtes nommées *Boëdromia.*

(9) Jupiter, nommé *Maimactos*, le turbulent, l'orageux, avoit donné son nom à ce mois, parcequ'en effet Jupiter assez souvent trouble l'air & excite des tempêtes dans le mois de Décembre.

Les Athéniens ne comptoient pas comme nous les jours du mois, ils divisoient les mois en trois décades ou dixaines. La premiere étoit du mois commençant, *mênos istamenou;* la seconde, du milieu du mois, ou du mois au-dessus de dix, *mênos mesountos* ou *epi deka;* la troisieme, du mois finissant, *mênos phthinontos* ou *lêgontos*. Ils appelloient le premier jour de chaque mois, *noumênia*, la nouvelle lune; le quinzieme, *é panselênos*, la pleine lune; & le dernier jour, *ené kai nea*, la lune vieille & nouvelle, parceque ce jour finissoit un mois & en commençoit un autre. Pour dire le second, le troisieme, le quatrieme du mois, ils disoient, le second, le troisieme, le quatrieme du mois commençant, & ainsi du reste jusqu'à dix. Pour dire, le onze, le douze, le treize du mois, ils disoient, le premier, le second, le troisieme du milieu du mois, ou du mois au-dessus de dix, & ainsi jusqu'à vingt. Après quoi ils comptoient en rétrogradant; & pour dire le vingt-neuf, le vingt-huit, le vingt-sept du mois, ils disoient, le second, le trois, le quatre du mois finissant, & ainsi du reste jusqu'à vingt-un, qui étoit le dix du mois tirant à sa fin.

*Portrait des Athéniens.*

Un des principaux talents de l'orateur eſt de s'accommoder au génie & au caractere de ceux auxquels il parle, pour parvenir plus aiſément à ſon but; il eſt donc à propos de ſavoir quels étoient les Athéniens dans le tems où Eſchine & Démoſthene ont fleuri : ce ſera un moyen de connoître l'art de ces deux orateurs, qui, par la beauté & la force de leur éloquence, ont charmé & entraîné leurs compatriotes. Dans le diſcours préliminaire mis à la tête de ce volume, j'ai fait un parallele aſſez étendu de Démoſthene & de Cicéron; on ne ſera peut-être pas fâché de voir ici un portrait des Romains oppoſé à celui des Athéniens. Je vais donc tracer ces deux portraits, après quoi je paſſerai à l'hiſtoire abrégée de Philippe : je commence par le plus ancien peuple.

Plutarque (1) nous a laiſſé des Athéniens un portrait que M. Rollin a inſéré dans ſon hiſtoire ancienne. On ſait, dit ce littérateur célebre, com-

(1) Plutarque, écrivain célebre, natif de Chéronée, ville de Béotie. Il nous eſt reſté de lui, entre autres ouvrages, les vies des plus grands hommes grecs & romains, toutes parfaitement bien écrites, & remplies de réflexions judicieuſes.

bien Plutarque, dans ses portraits, réussit à peindre d'après nature, & combien, après l'étude profonde qu'il avoit faite du génie & des mœurs de ce peuple, il étoit propre à en tracer le caractere.

Le peuple d'Athenes, dit Plutarque, se laisse emporter aisément à la colere, & on le fait revenir avec la même facilité à des sentimens de bonté & de compassion. Il aime mieux saisir vivement une affaire par lui-même, & presque la deviner, que de se laisser instruire à fond & avec étendue. Son inclination le porte à secourir les personnes d'une condition basse & qui sont sans considération. Il aime les discours aissaisonnés de plaisanteries & propres à le faire rire; il prend plaisir à s'entendre louer, & souffre sans peine qu'on le raille & qu'on le critique: se rendant redoutable même à ceux qui gouvernent, il se montre humain même à l'égard de ses ennemis.

Il ne faut pas juger, dit M. Rollin d'après lui-même, du peuple d'Athenes comme du peuple dans les autres états. Des laboureurs, des artisans, des soldats, des matelots, sont gens grossiers pour l'ordinaire, ignorans & d'une conception pesante. Il n'en étoit pas ainsi du peuple d'Athenes: il avoit naturellement une pénétration, une vivacité, une délicatesse d'esprit même surprenantes; il n'y avoit pas d'Athénien qui ne sût par cœur les beaux

endroits des poëmes d'Homere, les tragédies de Sophocle & d'Euripide; c'étoit en un mot le peuple le plus poli qui fût jamais, le plus ſpirituel, le plus difficile à contenter en matiere d'éloquence. Il étoit ſi ſenſible aux beautés & aux graces du diſcours, à la pureté du langage, que ſes orateurs n'oſoient haſarder devant lui aucune expreſſion douteuſe, extraordinaire, ou qui pût bleſſer tant ſoit peu ſes oreilles fines & délicates.

Ajoutons d'après l'hiſtoire & d'après Démoſthene, que les Athéniens étoient devenus amateurs de jeux & de ſpectacles; que le goût de la frivolité avoit beaucoup affoibli en eux cette vigueur d'ame, ce vif amour de la patrie, qui avoit fait remporter à leurs ancêtres de ſi éclatantes victoires: renfermés dans leur ville, occupés de nouvelles & de plaiſirs, ils ſe diſpenſoient volontiers du ſervice, & n'envoyoient preſque plus contre leurs ennemis que des troupes ſoudoyées. En général, ils étoient auſſi pareſſeux & négligens que vains & ſpirituels. Démoſthene eſt occupé, dans tous ſes diſcours, à réveiller leur indolence en piquant leur vanité, à leur rendre le courage, à les déterminer à l'action en leur élevant l'ame par les ſentimens les plus nobles, les plus conformes à cet orgueil dont leurs exploits paſſés les avoient remplis.

*Portrait des Romains.*

Les Romains, du tems de Cicéron, avoient beaucoup dégénéré de leur antique vertu : le goût du luxe & des richesses avoit pris la place de cet amour de la pauvreté & de la simplicité qui avoit été si long-tems en honneur chez eux, & qui avoit produit les plus grands hommes. Les ornemens de la Grece, les richesses de l'Asie, excitoient & enflammoient leur cupidité : ils étoient devenus avides de ce qu'ils avoient méprisé jusqu'alors. Cependant le commerce des Grecs qu'ils avoient vaincus, avoit adouci leurs mœurs sans avoir encore amolli leur courage ; ils commençoient à goûter les beautés de la poésie & de l'éloquence. Ils étoient pour lors au plus haut point de la grandeur : presque toute la terre connue leur étoit soumise, tout trembloit à leur nom ; ils voyoient les rois & les souverains venir à Rome humilier leur orgueil, briguer en personne la protection de leur république, & attendre leur sort de la décision du sénat & du peuple. L'habitude de voir des rois, ou traînés devant le char des vainqueurs, ou marcher au milieu d'eux comme de simples particuliers, leur avoit inspiré du mépris pour cette puissance qui étonne les autres hommes, & une haute idée d'eux-mêmes qui leur faisoit re-

garder un citoyen romain comme au-dessus de ces monarques dont plusieurs s'honoroient du titre de citoyen romain. Les richesses immenses transportées dans leur ville de toutes les villes du monde; ces dépouilles des peuples & des nations qu'on exposoit à leurs regards dans les triomphes, dans les jeux & dans les spectacles; l'opulence énorme de quelques citoyens supérieurs à celle des plus riches potentats; la splendeur de l'état & des particuliers nourrissoit leur fierté, agrandissoit leur ame, exaltoit leur imagination. Si on n'aimoit plus la patrie par vertu, on l'aimoit par vanité, parceque la gloire dont elle brilloit rejaillissoit sur tous ses enfans; l'amour de la liberté, la haine de la tyrannie, l'horreur de la servitude, n'avoient rien perdu de leur force. Il y avoit encore du mérite, & un mérite éclatant, parmi plusieurs des principaux citoyens, quoiqu'en général il n'y eût plus, à beaucoup près, le même zele pour le bien commun, & que la passion de dominer ne leur fît sacrifier que trop souvent leurs intérêts propres à l'intérêt public.

De ce que je viens de dire des Athéniens & des Romains, & qui est prouvé par leur histoire, on peut conclure que les Athéniens étoient un peuple plus poli, plus aimable, d'un esprit plus fin & plus délicat que les Romains, & que ceux-ci avoient

plus de grandeur & d'élévation. Il falloit pour les premiers plus de raisonnement, de précision & de finesse, & pour les seconds plus de pompe & de magnificence, un style mesuré, pour ainsi dire, sur l'étendue de leur empire ; & c'est en cela précisément que different sur-tout l'éloquence de Démosthene & celle de Cicéron.

### *Histoire abrégée de Philippe.*

Philippe étoit troisieme fils d'Amyntas II, seizieme roi de Macédoine, depuis Caranus qui avoit fondé ce royaume (1). Amyntas, en mourant, laissa trois fils, Alexandre, Perdiccas & Philippe : Alexandre ne régna qu'un an ; Perdiccas lui succéda après bien des traverses ; Philippe fut

---

(1) L'histoire des rois de Macédoine, depuis Caranus, est assez obscure, & ne renferme presque que quelques guerres avec les Illyriens, les Thraces & d'autres peuples voisins. Les rois de Macédoine se prétendoient descendus d'Hercule par Caranus, & par conséquent Grecs d'origine. Démosthene néanmoins les traite souvent de *Barbares*, sur-tout en parlant de Philippe. Les Grecs, en effet, donnoient ce nom à tous les peuples, sans en excepter les Macédoniens. Leurs rois étoient fort peu puissans ; ils ne dédaignoient pas de vivre sous la protection, tantôt d'Athenes, tantôt de Thebes, tantôt de Sparte.

envoyé par Eurydice sa mere à Thebes, où il fut élevé par Epaminondas, cet illustre Thébain aussi grand philosophe que guerrier habile. La nouvelle d'une révolution arrivée en Macédoine, fit prendre au jeune prince le parti de sortir de Thebes. Il trouva les peuples de ce royaume consternés d'avoir perdu leur roi Perdiccas, tué dans un combat contre les (1) Illyriens, & plus encore de se voir autant d'ennemis que de voisins. Perdiccas avoit laissé un fils qui n'étoit encore qu'un enfant; la Macédoine, qui avoit besoin d'un homme, déposa le neveu pour se donner l'oncle, & à la place de l'héritier que la nature appelloit, couronna celui que demandoit la conjoncture. Philippe monta donc sur le trône âgé de vingt-quatre ans, &, sans être effrayé de tous les obstacles qu'il avoit à vaincre & hors de ses états & dans son propre royaume, il se hâta de remplir l'attente publique.

Il défait ses ennemis ou s'accommode avec eux, se ménage adroitement une paix avec les Athéniens, triomphe par sa valeur & son habileté de tous ses concurrens, & bientôt il conçoit le projet

(1) Illyriens, peuples voisins de la Macédoine, avec lesquels elle eut de fréquens démêlés.

hardi de primer & de dominer dans la Grece en profitant de ses divisions. Il s'empare d'Amphipolis (1), il promet aux Athéniens de la leur remettre, & les amuse par cette promesse; mais, loin de leur rendre la place promise, il envahit encore Pydna & Potidée : il cede cette derniere aux Olynthiens pour se les attacher. Delà il vient occuper Crénides, qu'il appella dès-lors de son nom Philippes. Survint la guerre qu'on nomma

(1) Amphipolis, ville située sur les confins de la Macédoine. Philippe la trouvant à sa bienséance, s'en étoit emparé d'abord; mais ne pouvant la garder, non seulement sans trop affoiblir son armée, mais encore sans irriter les Athéniens qu'il avoit intérêt de ménager, & qui la revendiquoient comme leur colonie, d'un autre côté, ne voulant pas céder à ses ennemis une clef de ses états, il avoit pris le parti de la déclarer libre, lui avoit permis de se gouverner en république, & par-là l'avoit mise aux mains avec ses anciens maîtres. = Pydna & Potidée, deux villes en Macédoine, qui appartenoient aux Athéniens. = Olynthiens, habitans d'Olynthe, puissante ville de Thrace. = Crénides, ville qui avoit été bâtie depuis deux ans par les Thasiens. C'est près de cette ville, célebre depuis par la défaite de Brutus & de Cassius, qu'il ouvrit & fouilla des mines, qui, chaque année, lui rapportoient plus de mille talens, c'est-à-dire, plus de trois millions, somme très considérable pour ces tems-là. La supériorité de finances donne de grands avantages : personne ne les connut mieux que lui, & ne les négligea moins. Il entre-

ſacrée (1), comme entrepriſe par un motif de religion, & qui dura dix ans. Preſque tous les peuples de la Grece prirent parti pour ou contre les Phocéens auteurs & objet de cette guerre: Philippe demeura neutre, & laiſſa les républiques grecques ſe conſumer elles-mêmes pour les attaquer enſuite avec plus d'avantage. Il ſe fortifioit, tandis qu'elles

---

tint avec ce fonds un puiſſant corps de troupes étrangeres, & s'acquit des créatures preſque dans toutes les villes de la Grece. Il ſe vantoit d'avoir emporté plus de places par les largeſſes que par les armes. Il avoit des penſionnaires dans toutes les républiques de la Grece, & tenoit à ſes gages ceux qui avoient le plus de part aux affaires.

(1) Voici à quelle occaſion s'alluma cette guerre. Les Phocéens habitoient les environs du temple de Delphes; ils s'étoient aviſés de labourer des terres conſacrées à Apollon, ce qui étoit les profaner. Auſſitôt les peuples d'alentour avoient crié au ſacrilege, les uns de bonne foi, les autres pour couvrir d'un pieux prétexte leur vengeance particuliere. On dénonça les profanateurs aux amphictyons: l'affaire bien diſcutée, les Phocéens furent déclarés ſacrileges, & condamnés à une groſſe amende. Philomele, un de leurs principaux citoyens, homme audacieux & fort accrédité, ayant prouvé par des vers d'Homere, que la ſouveraineté du temple de Delphes appartenoit aux Phocéens, les révolta contre ce décret, les détermina à prendre les armes, & ſe fit nommer général. L'affaire devint ſérieuſe; preſque tous les peuples de la Grece entrerent dans cette querelle. Les Thébains, les Locriens,

s'affoibliſſoient;

s'affoibliſſoient : il prenoit & raſoit Méthone (1), qui étoit un empêchement à ſes vues ſur la Thrace qu'il vouloit s'aſſujettir : il marchoit en Theſſalie, &, par les ſervices eſſentiels qu'il rendoit aux Theſſaliens, il ſe concilioit l'affection d'un peuple dont l'excellente cavalerie contribua beaucoup à ſes victoires.

Il voulut enfin mettre un pied dans la Grece, entrer dans les affaires générales des Grecs, dont les rois de Macédoine avoient toujours été exclus : en conſéquence, ſous prétexte de paſſer en Pho-

---

les Theſſaliens, & pluſieurs autres peuples voiſins, ſe déclarerent pour le dieu ; Sparte, Athenes, & quelques autres villes du Péloponèſe, ſe joignirent aux Phocéens. Ceux-ci ne ſe firent aucun ſcrupule, pendant le cours de la guerre, de piller à pluſieurs repriſes le temple de Delphes ; ils en tirerent des ſommes très conſidérables.

Il y eut deux guerres ſacrées moins importantes que celle de Phocide : l'une plus ancienne, du tems de Solon, occaſionnée par les ſacrileges des Cirrhéens & des Acragallides ; l'autre plus récente, du tems de Démoſthene, cauſée par les profanations des Locriens d'Amphiſſe.

(1) Méthone, ville de Thrace, au ſiege de laquelle Philippe eut un œil crevé par un nommé Aſter, qui lui décocha une fleche avec cette inſcription : *A l'œil droit de Philippe.* = La Thrace, vaſte contrée de l'Europe, habitée par une multitude infinie de différens peuples. = Theſſalie, contrée de Grece, ſéparée de la Phocide par

cide, & d'y aller punir les Phocéens ſacrileges, il marcha vers les Thermopyles pour s'emparer d'un paſſage qui lui donnoit une entrée libre dans la Grece, & ſur-tout dans l'Attique; mais les Athéniens, au bruit de cette marche qui pouvoit avoir d'étranges ſuites & pour eux & pour toute la Grece, accoururent aux Thermopyles, & ſe ſaiſirent à propos de ce paſſage important, que Philippe n'oſa même entreprendre de forcer.

C'eſt ici que l'hiſtoire nous le montre aux priſes avec Athenes, dont les habitans, par les vives exhortations & par les ſages conſeils de Démoſthene, deviennent ſes plus grands ennemis, & les plus puiſſans obſtacles à ſes projets de grandeur. Athenes & Lacédémone ne ſongeoient alors qu'à humilier Thebes leur rivale. Les Theſſaliens, pour ſe délivrer de leurs tyrans; les Thébains, pour ſe conſerver la ſupériorité que la bataille de Leuctres leur avoit acquiſe, ſe dévouoient entièrement au roi de Macédoine, &, ſans le vouloir, l'aidoient

---

des montagnes, étoit abondante en bons chevaux. Alexandre, de Phères, ville de Theſſalie dont il avoit été le tyran, étoit mort: les freres de Thébé ſa femme, fortifiés de la protection des Phocéens, avoient fait revivre la tyrannie, & accabloient les Theſſaliens d'un nouveau joug: Philippe marcha à leur ſecours, & les délivra.

à forger leurs chaînes : Philippe, en politique habile, sut bien profiter de toutes ces dissentions.

Il n'avoit rien de plus à cœur que de s'étendre vers la Thrace ; Olynthe, ville considérable de ce pays, étoit une des colonies d'Athenes : il attaque cette ville, & la prend, quoique défendue par les Athéniens, de qui seuls elle obtint du secours, dans un besoin pressant où toute la Grece étoit intéressée.

Les Thébains, hors d'état de terminer par eux-mêmes la guerre qu'ils soutenoient depuis long-tems contre les Phocéens, ont recours à lui : il saisit cette occasion de prendre part à une guerre dans laquelle il avoit gardé jusqu'à ce jour la neutralité par des vues politiques.

Cependant les Athéniens, ennuyés de combattre seuls Philippe à leurs dépens & sans aucun fruit, lui proposent la paix dont il ne se montre pas éloigné. On lui envoie des députés, au nombre desquels étoient Eschine & Démosthene, &, sur la réponse qu'ils en apportent, on les renvoie avec un plein pouvoir de conclure la paix, & de la cimenter par la religion des sermens. Démosthene conseille à ses collegues, suivant l'ordre qu'il leur en avoit fait donner par la république, d'aller incessamment chercher Philippe par-tout où il seroit : ceux-ci, loin de faire la diligence qu'on leur

a commandée, vont tranquillement par terre en Macédoine, s'y arrêtent trois mois entiers, & donnent le tems à Philippe de prendre encore plusieurs places aux Athéniens dans la Thrace. S'étant enfin abouchés avec le roi de Macédoine, ils conviennent avec lui des conditions de la paix. Philippe, après les avoir endormis par un projet de traité, en differe de jour en jour la ratification : il avoit trouvé moyen de les corrompre tous à force de présens, à l'exception de Démosthene, qui, se trouvant seul, s'opposoit inutilement à ses collegues. Cependant les troupes du prince avançoient toujours. Arrivé à Phères en Thessalie, il ratifie enfin le traité, où il refuse de comprendre les Phocéens. La nouvelle de la paix conclue répandit beaucoup de joie parmi les Athéniens, dont la plupart avoient de l'éloignement pour la guerre, & en redoutoient les suites. Ce fut en vain que Démosthene, à son retour, voulut leur inspirer de la défiance contre Philippe; Eschine, entièrement gagné, parla en sa faveur, fit de belles promesses de sa part, & fut écouté.

Pendant qu'on délibere à Athenes, qu'on débite & qu'on écoute des discours, le prince actif s'empare des Thermopyles, entre dans la Phocide, & force, aussitôt qu'il paroît, les Phocéens à demander la paix. Il assemble les amphictyons,

& les établit, pour la forme, souverains juges de la peine encourue par les Phocéens. Sous le nom de ces juges dévoués à sa volonté, il ordonne qu'on ruinera les villes de Phocide : il obtient d'eux ensuite le droit de séance au conseil amphictyonique, dont les Phocéens étoient déclarés déchus.

Quand les Athéniens apprirent la maniere dont les Phocéens avoient été traités, que Philippe, maître de la Phocide, l'étoit devenu des Thermopyles, ils comprirent, mais trop tard, le tort qu'on avoit eu de ne pas déférer au conseil de Démosthene. Justement alarmés pour eux-mêmes, ils ordonnerent qu'on retireroit les femmes & les enfans de la campagne dans la ville, qu'on rétabliroit les murs, & qu'on fortifieroit le Pirée pour se mettre en état de défense en cas d'invasion : ils ne crurent pas néanmoins devoir rompre la paix conclue avec le roi de Macédoine.

Philippe content de s'être ouvert une entrée dans la Grece par la prise des Thermopyles, d'avoir soumis la Phocide, & de s'être rendu un des juges de la Grece par sa nouvelle qualité d'amphictyon, s'arrêta sagement pour ne pas soulever contre lui tous les peuples de la Grece, en découvrant trop tôt les vues d'ambition qu'il avoit sur elle : mais afin de ne pas laisser ses troupes s'énerver dans

le repos, il tourna ſes armes du côté de l'Illyrie. Le même motif le fit paſſer dans la Thrace, où il avoit déja fait pluſieurs conquêtes. Il en fit de nouvelles; il dépouilla Cerſoblepte de ſon royaume, & dreſſa ſes batteries pour s'emparer de la Querſonèſe (1). Il prend ſous ſa protection Cardie, une des principales villes de cette contrée, qui ne vouloit pas ſe ſoumettre aux Athéniens, & qui imploroit ſon appui.

Il auroit bien voulu entrer dans le Péloponèſe: Argos & Meſſene (2) réclamoient ſon ſecours contre les Lacédémoniens qui cherchoient à les opprimer; mais comme Athenes étoit diſpoſée à ſe liguer avec Lacédémone qui ſollicitoit ſon alliance, ne voulant point avoir ſur les bras deux ennemis ſi redoutables, il continua ſes conquêtes dans la Thrace, pourſuivit quelque tems ſes entrepriſes

(1) La Querſonèſe étoit, dans la Thrace, une preſque iſle fort riche. Cotys, roi de Thrace, l'avoit conquiſe ſur les Athéniens à qui elle appartenoit: ceux-ci y rentrerent par la ceſſion de Cerſoblepte, fils de Cotys, qui la leur abandonna, ſe trouvant trop foible pour la défendre contre Philippe. Les Athéniens, ingrats ou plutôt négligens, le laiſſerent à la merci de Philippe, par qui il fut dépoſſédé.

(2) Argos & Meſſene, deux puiſſantes villes du Péloponèſe.

ſur la Querſonèſe, & tourna enſuite ſes vues d'un autre côté.

Il regardoit l'Eubée (1) comme fort propre à ſes projets ambitieux : il l'appelloit les *entraves de la Grece*, parceque dans ſa longueur elle répond aux côtes de l'Attique, de la Phocide & de la Theſſalie, & qu'elle n'en eſt ſéparée que par un petit trajet de mer. Il avoit fait, pour s'emparer de cette iſle importante, pluſieurs démarches qui lui avoient plus ou moins réuſſi, ſuivant que les Athéniens avoient envoyé des généraux plus ou moins habiles. Phocion avoit remporté ſur lui un grand avantage : il avoit chaſſé de l'Eubée le perfide Plutarque, qui, ſe tournant contre les Athéniens qu'il avoit appellés à ſon ſecours, favoriſoit la faction macédonienne à laquelle il avoit été d'abord oppoſé. Moloſſus, ſucceſſeur de Phocion, avoit été entièrement vaincu par le parti des Macédoniens ſoutenu des forces du prince. Le parti d'Athenes étoit extrêmement affoibli, ſans être entièrement détruit. Philippe fait de nouvelles tentatives pour s'aſſurer de l'Eubée & s'en rendre abſolument le maître ; il avoit déja fort

(1) Eubée, iſle de la mer Egée, que l'Euripe ſéparoit de la Béotie & de l'Attique. = Plutarque, citoyen d'Erétrie, une des principales villes d'Eubée.

avancé ſes affaires : les Athéniens, animés par les harangues de Démoſthene, envoient des troupes contre le monarque. Phocion, chef de l'armée athénienne, bat Clitarque & Philiſtide, chaſſe l'un d'Erétrie & l'autre d'Orée, deux villes d'Eubée où ils s'étoient établis tyrans, oblige les Macédoniens à vuider le pays, & toute l'iſle ſe trouvant libre, il engage les Eubéens à conclure avec Athenes un traité d'alliance.

Le roi de Macédoine vaincu de ce côté, ne changea pas ſon deſſein général ; il ne fit que changer d'attaque. Il en vouloit ſur-tout aux Athéniens, les plus capables de réprimer ſon ambition : il marche vers la Thrace, d'où ils tiroient la meilleure partie de leurs blés, pour leur couper les vivres, & les affamer s'il le pouvoit ; il aſſiége Périnthe & Byzance (1) : mais il ne réuſſit pas encore dans cette entrepriſe. Les Athéniens éclairés & animés par le même Démoſthene, envoyerent contre lui de bonnes troupes & un bon général, qui lui firent lever les deux ſieges. Les Byzantins & les Périnthiens marquerent leur reconnoiſſance au peuple d'Athenes par un décret fort honorable, auſſi-bien que les peuples de la Querſonèſe, que

(1) Périnthe & Byzance, deux des principales villes de la Thrace.

les Athéniens avoient, par occasion, affranchis du joug de Philippe.

L'attaque de Byzance avoit été à Athenes comme une rupture absolue, & une déclaration de guerre ouverte : le roi de Macédoine qui redoutoit extrêmement la puissance des Athéniens, leur fit parler de paix. Démosthene, convaincu par l'étude qu'il avoit faite de son caractere, qu'il ne songeoit qu'à les amuser & à les tromper, les empêcha de prêter l'oreille à ses propositions. Philippe ne pouvant les gagner par la douceur, voulut les dompter par la force, en soulevant contre eux les Thessaliens & les Thébains. Il falloit s'y prendre habilement, &, sous prétexte d'épouser la querelle commune, se faire élire leur chef. Par le moyen des créatures qu'il avoit dans toutes les villes, il fait susciter une querelle aux Locriens-Ozoles, appellés autrement Locriens d'Amphisse (1). On les accusa d'avoir profané une terre sacrée, en labourant une campagne, nommée *Cirrhée*, qui étoit voisine du temple de Delphes. Eschine le servit utilement par son éloquence. Il avoit été député à l'assemblée des amphictyons; il anima contre les Locriens tous ceux qui composoient cette assemblée. Il fut

(1) Ils étoient ainsi appellés du nom de la ville d'Amphisse leur capitale : leur pays étoit entre l'Etolie & la

délibéré qu'on visiteroit la campagne litigieuse ; &, sur les attentats que les habitans d'Amphisse commirent contre les amphictyons, on décida qu'on marcheroit contre eux les armes à la main. On leva une armée, mais cette armée s'étant trouvée trop foible, parceque plusieurs peuples avoient manqué au rendez-vous, les amphictyons tinrent une assemblée, dans laquelle des orateurs, gagnés par Philippe, prouverent qu'ils devoient élire ce prince pour leur général, & avec son secours venger Apollon, se venger eux-mêmes. Il est élu en conséquence : il ne perd point de tems, il assemble ses troupes, &, au lieu d'attaquer les Locriens, il s'empare d'Elatée, la plus grande ville de toute la Phocide, sur le fleuve Céphise, & la mieux située pour tenir en respect les Thébains.

Cette nouvelle répandit l'alarme dans Athenes ; on s'y assembla tumultuairement ; on ne savoit quel parti prendre : Démosthene fut le seul des orateurs qui osât monter à la tribune dans cette conjoncture critique. Il donna un conseil excellent, qu'il appuya des meilleures raisons ; c'étoit d'engager les Thébains à se liguer avec les Athé-

Phocide. = *Et sur les attentats*. . . . Les habitans d'Amphisse étoient tombés tout-à-coup sur les amphictyons, les avoient accablés d'une grêle de traits, & obligés de prendre la fuite.

niens contre Philippe. Son conseil fut suivi : il partit pour Thebes à la tête d'une ambassade, & là, par la force de son éloquence, il détermina les Thébains à former une ligue avec Athenes, malgré les efforts que fit le prince pour les en détourner, malgré les grands services qu'ils en avoient reçus pendant la guerre de Phocide, malgré l'antipathie ancienne & déclarée entre les deux républiques. Leur alliance néanmoins eut un mauvais succès : Philippe vainquit à Chéronée les deux armées réunies, & devint par cette victoire le maître de la Grece. Il se fit aussitôt déclarer dans l'assemblée des Grecs leur général contre les Perses : c'étoit le but qu'il se proposoit depuis longtems, & qu'il n'avoit jamais perdu de vue.

Quoique Démosthene parût être la principale cause du terrible échec qu'Athenes venoit de recevoir, & qui porta à sa puissance un coup dont elle ne se releva jamais, le peuple toutefois, loin de lui témoigner aucun mécontentement, se livra de nouveau à ses conseils. On le chargea du soin de pourvoir aux vivres & de réparer les murs : il s'acquitta de cette derniere commission avec une générosité qui lui fit beaucoup d'honneur, & pour laquelle Ctésiphon demanda qu'il lui fût décerné une couronne d'or. Il fut accusé plusieurs fois, & toujours renvoyé absous. On le choisit, préférable-

ment à tout autre, pour faire l'éloge des vaillans hommes qui étoient morts à Chéronée.

Pour Philippe, il se préparoit à marcher contre les Perses, lorsqu'il fut assassiné par Pausanias, jeune seigneur de sa cour qui s'étoit plaint à lui d'une insulte dont il ne lui avoit pas fait justice. Eschine reproche avec raison à Démosthene la joie indécente à laquelle il se livra lorsqu'il eut appris cette mort : les Athéniens s'en réjouirent beaucoup ; & se déshonorant eux-mêmes, ils honorerent le prince dont la mort soudaine leur causoit tant de joie.

Personne n'ignore que son fils Alexandre, héritier de sa couronne & de sa valeur, après avoir soumis les nations barbares voisines de son royaume, qui vouloient se remettre en liberté, après avoir effrayé, par des actes de vigueur, les villes de la Grece qui cherchoient à secouer le joug, se fit nommer à la place de son pere, généralissime des Grecs contre les Perses, sur lesquels il remporta plusieurs victoires célebres.

*Portrait de Philippe.*

On a dû remarquer dans le prince dont nous venons de donner l'histoire abrégée, une activité infatigable qui ne lui permettoit pas de goûter le repos, & une politique supérieure qui le faisoit

profiter de tout, & prendre les moyens les plus sûrs pour parvenir à ſon but. Il faut le faire connoître un peu plus particulièrement par une courte expoſition de ſes bonnes & mauvaiſes qualités.

C'étoit un prince de beaucoup d'eſprit, aimant les ſciences & ceux qui les cultivoient : il avoit une éloquence naturelle, & les orateurs d'Athenes qu'on lui envoya en députation, admiroient eux-mêmes ſon talent pour la parole. Il ſavoit écrire, & manioit la plume auſſi habilement que l'épée; les lettres qui nous ſont reſtées de lui en ſont une preuve. Il donnoit libéralement, & accompagnoit ſes dons de manieres nobles, aimables & gracieuſes, auxquelles ne purent réſiſter des citoyens puiſſants qui lui étoient contraires. Quoiqu'il aimât les flatteurs, & qu'il les récompenſât avec une libéralité exceſſive, il n'étoit pas ennemi de la vérité : il ſouffroit qu'Ariſtote lui fît des leçons ſur l'art de régner, & diſoit qu'il avoit obligation aux orateurs d'Athenes de l'avoir corrigé de ſes défauts à force de les lui reprocher. On ſait qu'il gageoit un homme pour lui dire tous les jours avant qu'il donnât audience : *Philippe, ſouviens-toi que tu es mortel.* Généreux & ſachant pardonner les injures, il fit éprouver plus d'une fois ſa clémence aux peuples de la Grece, & ſur-tout aux Athéniens. Il avoit une modération qui le rendoit maî-

tre de lui-même lorſqu'on lui parloit avec une dureté choquante & injurieuſe, &, ce qui n'eſt pas moins admirable, lorſqu'on lui diſoit ſes vérités : pluſieurs traits de ſa vie le prouvent. Il entendoit la plaiſanterie, aimoit les bons mots & en diſoit ; l'hiſtoire nous en a conſervé quelques uns.

Mais conſidérons ce prince comme guerrier & comme politique ; c'eſt ſous ce double titre qu'il eſt ſur-tout connu. Il eſt difficile de décider s'il fut plus grand homme de guerre que grand homme d'état. Environné dès le commencement de ſon regne, & au-dedans & au-dehors, d'ennemis puiſſans & redoutables, il emploie tantôt l'adreſſe, tantôt la force pour les ſurmonter. Il s'applique & réuſſit à déſunir ſes envieux : pour frapper plus sûrement, il élude & détourne les coups qui le menacent : auſſi ſage dans la bonne que dans la mauvaiſe fortune, il n'abuſe pas de la victoire ; également prêt à la chercher ou à l'attendre, il ſe hâte ou ſe modere ſelon que le point de maturité l'exige ; il laiſſe uniquement aux bizarreries du haſard ce que ne peut leur ôter la prudence : enfin il demeure toujours inébranlable, toujours fixe dans les juſtes bornes qui ſéparent la hardieſſe d'avec la témérité. On voit dans la perſonne de Philippe un roi preſqu'auſſi maître de ſes alliés que de ſes ſujets, & non moins redoutable dans

les traités que dans les combats ; un prince vigilant, actif, lui-même son surintendant, son ministre, son général. On le voit avide & insatiable de gloire, la chercher où elle se vend à plus haut prix, faire ses plus cheres délices de la fatigue & du péril, former sans relâche ce juste, ce prompt accord de soins & de mouvemens que les expéditions militaires demandent ; & avec tant d'avantages, attaquer des républiques épuisées par de longues guerres, déchirées par des divisions domestiques, vendues par leurs propres citoyens, servies par une milice étrangere, rebelles aux sages conseils, & comme résolues à se perdre. Il joignoit en lui deux qualités ordinairement inalliables & incompatibles : un flegme, un sang-froid, qui le rendoit attentif à se prévaloir de toutes les conjonctures, & à saisir le moment favorable, sans que jamais aucun contre-tems ne le déconcertât ; il joignoit, dis-je, ce flegme avec une activité & une ardeur qui ne connoissoit ni moment de repos, ni différence de saison, ni grandeur de péril. Jamais capitaine ne fut plus hardi ni plus intrépide dans les combats. Il n'étoit pas seulement brave pour lui-même, il avoit inspiré le même courage à toute son armée : instruit par d'habiles maîtres dans le métier des armes, il étoit venu à bout d'aguerrir ses troupes ;

de les dreſſer à ſa maniere, & de ſe former des hommes capables de le ſeconder dans ſes grandes entrepriſes. Il ſavoit, ſans rien perdre de ſon autorité, ſe familiariſer avec le ſoldat, & commandoit plutôt en pere de famille qu'en général d'armée, quand la diſcipline le permettoit : auſſi par cette affabilité qui mérite d'autant plus de ſoumiſſion & de reſpect qu'elle en exige moins, & qu'elle ſemble en diſpenſer, il tiroit de ſes troupes des ſervices ſans fin & une obéiſſance ſans bornes.

Jamais perſonne ne fit plus d'uſage des ruſes de guerre que Philippe : les périls où il s'étoit vu expoſé dès ſa jeuneſſe lui avoient appris la néceſſité des précautions & l'art des reſſources. Une ſage défiance qui ſert à mettre le danger dans ſon véritable point de vue, le rendoit, non timide & indécis, mais circonſpect & prudent : quelque raiſon qu'il eût de préſumer de ſon bonheur, il ne ſe comptoit en ſûreté & ne ſe croyoit ſupérieur à l'ennemi que par la vigilance. Toujours juſte dans ſes projets & fécond dans les expédients, il avoit des vues immenſes, le génie admirable pour placer à propos l'exécution de ſes deſſeins, & toute l'adreſſe pour agir ſans ſe laiſſer appercevoir. Impénétrable à ſes meilleurs amis, il étoit capable de tout entreprendre & de tout cacher. Toute ſon attention

attention fut d'amuſer les Athéniens par des apparences de paix, & de jetter ſourdement les fondemens de ſa grandeur ſur leur crédule ſécurité & ſur leur aveugle indolence.

De ſi grandes qualités n'étoient point en lui ſans défauts. Outre l'intempérance & la crapule, à laquelle il s'abandonnoit ſans réſerve & ſans ménagement, on lui a reproché des mœurs corrompues & abſolument déréglées : on en peut juger par ſes liaiſons les plus intimes, & par les compagnies qui formoient le plus ordinairement ſa cour. Une troupe de débauchés & de libertins, de bouffons, & de pantomimes, de vils flatteurs que l'avarice & l'ambition amaſſent en foule autour du diſpenſateur des graces, eut la principale part à ſa confidence & à ſes bienfaits. Ce n'eſt pas ſeulement Démoſthene qui fait ces reproches à Philippe (ils pourroient être ſuſpects dans la bouche d'un ennemi), Théopompe, hiſtorien célebre, en parle d'une maniere pour le moins auſſi déſavantageuſe.

Mais ce qui, à mon jugement, doit le plus déshonorer ce prince, c'eſt l'endroit même par lequel il paroît le plus eſtimable à bien des perſonnes, je veux dire ſa politique. Il paſſe dans ce genre pour un des plus habiles princes qui aient jamais été. En effet, on a pu remarquer dans le

récit de ſes actions que, dès le commencement de ſon regne, il s'étoit propoſé un but & formé un plan dont jamais il ne s'écarta ; c'étoit de ſe rendre maître de la Grece. Mal affermi encore ſur le trône, & environné de toutes parts d'ennemis puiſſans, quelle apparence y avoit-il qu'il pût former ou du moins exécuter un tel projet ? Il ne le perdit jamais de vue : guerres, combats, traités de paix, alliances, confédérations, tout tendoit à cette fin unique ; il prodiguoit l'or & l'argent pour ſe faire des créatures ; il avoit des intelligences ſecretes dans toutes les villes de la Grece, & par le moyen des traîtres qu'il tenoit à ſes gages, & qu'il payoit largement, il étoit informé de toutes les réſolutions qui s'y prenoient, & venoit preſque toujours à bout de faire tourner les délibérations à ſon gré. Par là, il ſut tromper la prudence, éluder les efforts, & endormir la vigilance des peuples qui juſques-là avoient paſſé pour les plus actifs, les plus ſages & les plus clairvoyans de la Grece. En ſuivant toutes ſes démarches pendant vingt ans, on le voit cheminer à pas réglés, & s'avancer régulièrement vers ſon but, mais toujours par des détours & des ſouterrains obſcurs, dont l'iſſue ſeule découvre le deſſein. Tout cela eſt un chef-d'œuvre & une merveille en fait de politique : mais quels reſſorts fait-il jouer & quels

moyens emploie-t-il pour réussir ? la finesse, la ruse, la fraude, le mensonge, la perfidie, le parjure : sont-ce là les armes de la vertu ? On voit dans ce prince une ambition démesurée, conduite par un esprit adroit insinuant, fourbe & artificieux, mais on n'y voit point les qualités d'un homme véritablement grand. Philippe étoit sans foi & sans honneur ; tout ce qui pouvoit servir à augmenter sa puissance lui paroissoit juste & légitime : il donnoit des paroles qu'il étoit bien résolu de ne point garder, faisoit des promesses qu'il auroit été bien fâché de tenir ; se croyant habile à proportion de ce qu'il étoit perfide, il mettoit sa gloire à tromper tous ceux avec qui il traitoit : en un mot, il ne rougissoit pas de dire *qu'on amuse les enfans avec des jouets, & les hommes avec des sermens.*



*NOMS des Tribus & Bourgs d'Athenes par ordre alphabétique.*

---

## *TRIBUS D'ATHENES.*

1. L'ACAMANTIDE, ainſi nommée d'Acamas, fils de Théſée;
2. L'Aïantide, d'Ajax, fils de Télamon;
3. L'Antiochide, d'Antiochus, fils d'Hercule;
4. La Cécropide, de Cécrops, fondateur & premier roi d'Athenes;
5. L'Egéide, d'Egée, neuvieme roi d'Athenes, pere de Théſée;
6. L'Erecthéide, d'Erecthée, ſixieme roi d'Athenes;
7. L'Hippothoontide, d'Hippothoon, fils de Neptune;
8. La Léontide, de Léon qui voua ſes filles pour le ſalut de la patrie;
9. L'Œnéide, d'Œnéus, fils de Pandion;
10. La Pandionide, de Pandion, cinquieme roi d'Athenes.

---

## *BOURGS d'Athenes & de l'Attique.*

J'AI ſuivi, pour la liſte des bourgs d'Athenes & de l'Attique, le ſavant éditeur des orateurs grecs, Reiske, qui a ſuivi lui-même Corſinus, lequel a traité particulièrement cet objet dans ſes *faſtes attiques*. A l'exemple de tous les deux, j'ai préféré l'ordre alphabétique; j'ai mis après le nom de chaque bourg un chiffre, ſuivant la

tribu d'où il dépendoit; par exemple, j'ai mis le chiffre 2 après le nom des bourgs qui dépendoient de la tribu Aïantide, & ainsi des autres. Je n'ai marqué d'aucun chiffre les bourgs dont on ne sait pas à quelle tribu ils appartenoient. Depuis Démosthene, on ajouta en différens tems quelques tribus aux anciennes : n'ayant point parlé de ces tribus, je ne parlerai point des bourgs qui en dépendoient. J'ai cru devoir ajouter les noms grecs des bourgs aux noms françois pour ceux qui liront les orateurs grecs dans leur langue. Il y avoit des bourgs qui portoient le même nom, & qui étoient distingués, suivant leur position, par les mots de *supérieur* & d'*inférieur*, *kathuperthen*, *upenerthen*.

## A

Acharne, *Acharna :* d'Acharne, *Acharneus*, *Acharnêthen.* 9.

Acherduse, *Acherdous :* d'Acherduse, *Acherdousios*, *Acherdoutothen.* 7.

Achradis, *Achradeis :* d'Achradis, *Achradousios.*

Ægilie ou Ægile, *Aigilia* ou *Aigilos :* d'Ægilie ou d'Ægile, *Aigileus*, *Aigiliathen.* 4.

Æthalides ou Æthalie, *Aithalidai* ou *Aithalia :* un des Æthalides, ou d'Æthalie, *Aithalidès.* 8.

Æxoné, *Aixonè :* d'Æxoné, *Aixôneus*, *Aixônèthen.* 5.

Aggelé, *Aggelè* : d'Aggelé, *Aggelêthen.* 10.

Agraulé ou Agrulé, *Agraulè* ou *Agrulè :* d'Agraulé ou d'Agrulé, *Agraulêthen* ou *Agrulêthen.* 6.

Alopeque, *Alôpekè* ou *Alôpekai :* d'Alopeque, *Alôpekeus*, *Alôpekêthen.* 4.

Amphitrope, *Amphitropè :* d'Amphitrope, *Amphitropaieus*, *Amphitropêthen.* 4.

Anacée, *Anakaia :* d'Anacée, *Anakaieus*, *Anakaiathen.* 7.

Anagyruſe, *Anagurous :* d'Anagyruſe, *Anaguraſios*, *Anaguruntothen.* 6.

Anaphlyſte, *Anaphluſtos :* d'Anaphlyſte, *Anaphluſtios*, *Anaphluſtothen.* 4.

Aphidne, *Aphidna :* d'Aphidne, *Aphidnaios*, *Aphidnêthen.* 8.

Araphene, *Araphèn :* d'Araphene, *Araphênios*, *Araphênothen.* 3:

Aténé, *Atênè :* d'Aténé, *Atêneus.* 4.

Athmone ou Athmonie, *Atmonon ou Athmonia :* d'Athmone ou d'Athmonie, *Athmoneus.* 5.

Azenie, *Azênia :* d'Azenie, *Azênieus.* 7.

B

Baté, *Batè :* de Baté, *Batêthen.* 3.

Beſe, *Bêſa :* de Bèſe, *Bêſaios*, *Bêſaieus.* 4.

Brauron, *Braurôn :* de Brauron, *Braurônios*, *Braurônothen.*

Buteie, *Bouteia :* de Buteie, *Boutadès*, *Eteoboutadès.* 9.

C

Cédé, *Kêdè ou Kêdai :* de Cédé, *ek Kèdôn.* 6.

Céphale, *Kêphalè :* de Céphale, *Kephalêthen.* 1.

Céphèſie ou Céphiſie, *Kêphèſia* ou *Kêphiſia :* de Céphèſie ou Céphiſie, *Képhèſieus.* 6.

Céramique, *Kerameikos :* du Céramique, *Kerameus*, *ek Kerameôn.* 1.

Cetti, *Kêttoi :* de Cetti, *Kêttios.* 8.

Chitone, *Chitonè :* de Chitone, *Chitonios.* 6.

Cholarge, *Cholargos* ou *Cholargia :* de Cholarge, *Cholargeus.* 1.

Chollides, citoyens du bourg de Chollé, *Chollidai.* 8.

Cicynne, *Kikunna :* de Cicynne, *Kikunneus*, *Kikunnothen.* 1.

Ciriades, citoyens du bourg de Ciric, *Keiriadai.* 7.

Cœlé, *Koilè :* de Cœlé, *ek Koilès.* 7.

Colône, *Kolônos :* de Colône, *Kolôneus*, *Kolônèthen.*

Colytte, *Koluttos :* de Colytte, *Kolutteus.* 3.

Contyle, *Kontulè :* de Contyle, *Kontuleus.* 18.

Corydalle, *Korudallos :* de Corydalle, *Korudalleus*; *Korudallothen.* 7.

Cothocides, les citoyens du bourg de Cothoce, dont étoit l'orateur Eſchine, *Kothôkidai.*

Crioa, *Kriôa :* de Crioa, *Kriôeus*, *Kriôthen.* 4.

Cropie, *Krôpia :* de Cropie, *Krôpidès*, *ek Krôpidôn.* 8.

Cycale, *Kukala.* 2.

Cydantides, les citoyens du bourg de Cydante, *Kudantidai.* 3.

Cydathenée, *Kudathênaion :* de Cydathenée, *Kudathênaieus*, *ek Kudathènaieôn.* 10.

Cynoſarge, *Kunoſarges :* du Cynoſarge, *ek Kunoſargous.* 3.

Cirtiades, les citoyens du bourg de Cyrtie, *Kurtiadai.* 1.

Cythere, *Kuthêros* ou *Kuthêron :* de Cythere, *Kuthêrios*, *Kuthêrothen.* 10.

## D

Dædalidès, *Daidalidès :* de Dædalidès, *ek Daidalidôn.* 5.

Décélée, *Dekeleia :* de Décélée, *Dekeleus*, *Dekeleiathen.* 7.

Diomée, *Diomeia :* de Diomée, *Diomeus.* 3.

Diradès, *Deiradès :* de Diradès, *Deiradiôtès.* 8.

P iv

## E

Echélides, les citoyens du bourg d'Echele, *Echelidai.*

Elée, *Elaieus :* d'Elée, *Elaiousios*, *Eleountothen*, *ek Elaieôn*. 7.

Eleusis, *Eleusis :* d'Eleusis, *Eleusinios*, *Eleusinothen.* 7.

Epicéphisie, *Epikêphisia :* d'Epicéphisie, *Epikêphisios*, *Epikêphisiathen* 9.

Epicides, *Epeikidai :* un des Epicides, *ex Epieikidôn.* 5.

Erchie, *Ercheia :* d'Erchie, *Erchieus*, *Ercheiathen.* 3.

Erecthie, *Erechthia :* d'Erecthie, *Erechthieus*, *Erechthiathen.* 3.

Eréfides, *Eiresidai :* un des Eréfides, *ex Eiresidôn.* 1.

Erétrie, *Eretria :* d'Erétrie, *Eretrieus*, *Eretrios*, *Eretriacos.*

Ericie, *Erikeia :* d'Ericie, *Erikeus*, *Erikiathen.* 3.

Eréades, les citoyens du bourg d'Erée, *Eroiadai.* 7.

Eupyrides, les citoyens du bourg d'Eupyre, *Eupuridai.* 8.

Evonymie ou Evonyme, *Euônumia* ou *Euônumos :* d'Evonymie ou d'Evonyme, *Euônumeus.* 6.

## H

Hagnuse, *Agnous :* d'Agnuse, *Agnousios.* 1.

Hales Æxonides, & Hales Araphénides, *Alai Aixônides* & *Alai Araphênides :* de l'un & l'autre Hales, *Alaieus*, *Alêthen.* 3.

Halimuse, *Alimous :* d'Halimuse, *Alimousios*, *Alimountothen.*

Hamaxantée, *Amaxanteia :* d'Amaxantée, *Amaxanteus*, *Amaxanteiathen.* 7.

Hécale, *Ekalè :* d'Hécale, *Ekaleios*, *Ekaléthen.* 8.

Hépheſtie, *Ephaiſtia :* d'Hépheſtie, *Ephaiſtiadès.* 1.
Herme, *Ermos :* d'Hermès, *Ermeios, ek Ermei.* 1.
Hippotamades, *Ippotamadai :* citoyens du bourg d'Hippotame : un des Hippotamades, *ex Ippotamadôn.* 9.
Hiſtiée, *Iſtiaia :* d'Hiſtiée, *Iſtiaieus.*
Hyba, *Uba :* d'Hyba, *Ubadai.* 8.
Hyſie ou Hyſies, *Uſia ou Uſiai :* d'Hyſie ou d'Hyſies, *Uſieus.*

# I

Icarie, *Ikaria :* d'Icarie, *Ikarieus, Ikariothen.* 3.
Itée, *Itea :* d'Itée, *Itaios.* 1 ou 4.
Ionides, les citoyens du bourg d'Ion, *Iônidai :* un des Ionides, *ex Iônidôn.* 3.

# L

Lacie, *Lakia :* de Lacie, *Lakieus, Lakiadès.* 6.
Lampra ſupérieur & Lampra inférieur, *Lampra kathuperthen & Lampra upenerthen :* de l'un & l'autre Lampra, *Lampreus.* 6.
Lecce, *Lekkon.* 4.
Lénée, *Lênaion :* de Lénée, *Lênaios, Lênaieus.*
Leuconie, *Leukonion :* de Leuconie, *Leukonieus.* 8.
Leucopire, *Leukopora.* 4.
Limnes ou les Marais, *Limnai.*
Luſie, *Louſia*, de Luſie, *Louſieus, Louſios.* 9.

# M

Marathon, *Marathôn :* de Marathon, *Marathônios, Marathônothen.* 8.
Mélenes, *Melainai ou Melaineis :* de Mélenes, *Melaineus.* 4.

Mélite, *Melitè :* de Mélite, *Meliteus, ek Melitès.* 9.

Milete, *Milêton :* de Milete, *Milésios.*

Myrrhinuſe, *Murrhinous :* de Myrrhinuſe, *Murrinouſios, Murrinounthothen.* 10.

## O

Oa ou Oïs, *Oa* ou *Oeis :* d'Oa ou d'Oïs, *Oathen.* 10.

Oë, *Oè :* d'Oë, *Oëthen.* 9.

Œnoë, un autre Œnoë, *Oinoè :* de l'un & l'autre Œnoë, *Oinaios.* 7 & 8.

Oion, un autre Oion, *Oion :* de l'un & l'autre Oion, *ex Oiou.* 7 & 8.

Otryne, citoyens du bourg d'Otryne, *Otruneis.*

## P

Pallene, *Pallênè :* de Pallene, *Pallêneus.* 4.

Pambotades, les citoyens du bourg de Pambote, *Pambotadai.* 6.

Péanée ſupérieur & inférieur, *Paiania kathuperthen & upenerthen :* de l'un & de l'autre Péanée, *Paianieus.* 10.

Pélé, citoyens du bourg de Pélé, *Pélèkes :* un des citoyens de ce bourg, *Pélèx, ek Pélèkôn.* 8.

Pentele, *Pentelè :* de Pentele, *Pentelêteus.* 4.

Péonides, citoyens du bourg de Péon, *Paionidai.* 8.

Pergaſe, *Pergasè :* de Pergaſe, *Pergaſeus, Pergaſêthen.* 6.

Périthoïdes, les citoyens du bourg de Périthoë, *Perithoidai :* un des Périthoïdes, *ek Perithoidôn.* 9.

Perrhides, les citoyens du bourg de Perrha, *Perrhidai.* 4.

Phalere, *Phalêron :* de Phalere, *Phalêreus, Phalêraios.* 4.

Phégée, *Phêgaia :* de Phégée, *Phêgaieus, ek Phêgaieôn.* 3. Un autre Phégée. 10.

Phéguſe, *Phêgous :* de Phéguſe, *Phêgouſios, Phêgountothen.* 6.

Sphendale, *Sphendalè* : de Sphendale, *Sphendaleus*, *Sphendalêthen.* 7.

Sphette, *Sphêttos* : de Sphette, *Sphettios*, *Sphettothen.* 1.

Sporgile, *Sporgilos* : de Sporgile, *Sporgilios.*

Stirie, *Steiria* : de Stirie, *Steirieus*, *Steiriathen.* 10.

Subrides, citoyens du bourg de Subrie, *Subridaì.* 6.

Sunium, *Sounion* : du Sunium, *Sounieus*, *Souniothen.* 8.

Supalette, *Supalettos* : de Supalette, *Supalettios*, *Supalettothen.* 5.

## T

Thémaque, *Thêmakos* ou *Thémakoi* : de Thémaque, *Thêmakeus.* 6.

Thores, *Thorai* : de Thores, *Thoreus*, *Thorathen.* 4.

Thorique, *Thorikos* : de Thorique, *Thorikios*, *Thorikeus*, *ek Thorikou.* 1.

Thrie, Thries ou Thrion, *Thria*, *Thriai*, *Tkrion* : de Thrie, de Thries ou de Thrion, *Thriasios*, *Thriaios.* 9.

Thymœthades, citoyens du bourg de Thymœte, *Thumoitadai* : un des Thymétades, *ek Thumoitadôn.* 7.

Thyrgonides, citoyens du bourg de Thyrgon, *Thurgônidai.* 2.

Titacides, citoyens du bourg de Titace, *Titakidai.* 4.

Titrade, *Titras* : de Titrade, *Titrasios*, *Titrantothen.* 3.

Tricorythe, *Trikoruthon* : de Tricorythe, *Trikorusios.* 2.

Trinemes, citoyens du bourg de Trineme, *Trinemeis* : de Trineme, *Trinemeus*, *Trinemeathen.* 5.

Tyrmides, citoyens du bourg de Tyrme, *Turmidai.* 9.

## X

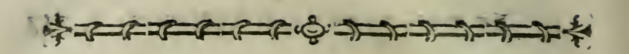
Xypeté, *Xupetê* : de Xypeté, *Xupeteôn*, *ek Xupeteônôn.* 9.

## Z

Zoſter, *Zôſtèr:* de Zoſter, *Zôſtèrios.*

*Nota.* Les auteurs diſent qu'il y avoit dans Athenes & dans l'Attique 174 bourgs : il en eſt pluſieurs ſans doute dont les noms ne ſont point parvenus juſqu'à nous.





# TRAITÉ
# DE LA JURISDICTION
# ET DES LOIX D'ATHENES;

*Pour servir à l'intelligence des harangues d'Eschine & de Démosthene* (1).

J'ai donné une idée générale du gouvernement d'Athenes dans le précis historique qui précede ; je vais présenter ici quelques détails particuliers sur la jurisdiction & sur les loix de cette même ville. Il n'est point aisé sans doute, dans de pareilles matieres, de bien établir & de fixer ses idées. Les auteurs du tems qui en ont parlé par occasion, ou qui en ont traité à dessein, doivent offrir & offrent en effet des difficultés qu'il n'est pas aisé de résoudre. D'abord leurs écrits ne sont point

(1) J'ai travaillé ce traité avec soin. Je ne m'en suis pas tenu à mes seules lumieres, ni aux recherches des écrivains que j'ai consultés ; j'ai remis mon ouvrage à M. le Beau lorsqu'il vivoit encore ; ce savant respectable & distingué, dont j'avois eu le bonheur d'être le disciple, & qui avoit toujours conservé pour moi de l'amitié. Il l'a revu avec attention, & m'a fait part de ses observations, dont j'ai profité.

parvenus jusqu'à nous en entier, ou s'ils nous ont été conservés, le texte en est altéré dans beaucoup d'endroits. D'ailleurs, comme ils parloient à des hommes de leur pays, ils ont supposé bien des choses alors connues de tout le monde & ignorées aujourd'hui. Les connoissances qu'ils ont supposées, avec raison, dans ceux pour lesquels ils parloient, ou pour lesquels ils écrivoient, éclairoient d'une lumiere vive; & faisoient comprendre sur-le-champ & sans peine, des discours & des écrits que l'ignorance des faits & des tems enveloppe pour nous de ténebres, & nous rend presque inintelligibles. Enfin, ils expliquoient les usages de leur siecle, & les orateurs ou écrivains qui sont venus depuis eux, les ont plus ou moins contredits dans quelques articles, parceque ces usages avoient éprouvé des changemens plus ou moins considérables. Nos écrivains modernes qui m'ont semblé avoir lu plus attentivement les anciens originaux, avoir puisé dans les meilleures sources, & en avoir tiré les idées les plus nettes & les plus précises, sont Samuel Petit dans son traité des loix attiques, & Potter dans son *Archælogia Græca*; je les suis tous deux, lorsqu'ils confirment les idées que j'ai prises dans la lecture des orateurs d'Athenes : je m'attache sur-tout à Samuel Petit qu'a suivi Potter lui-même, parcequ'il m'a paru

avoir ſaiſi les principales difficultés, & les avoir réſolues avec ſagacité & intelligence.

Le traité que j'annonce ſe trouve naturellement diviſé en deux parties ou traités : traité de la juriſdiction d'Athenes, c'eſt-à-dire, traité où l'on parle des différentes eſpeces de magiſtrats, de juges & de tribunaux, de formes à obſerver pour obtenir juſtice, &c.; & traité des loix de cette même ville. Je commence par le traité de la juriſdiction.

*Traité de la juriſdiction d'Athenes.*

Solon, légiſlateur d'Athenes, eut pour but, en donnant ſes loix, d'établir la plus grande égalité poſſible entre tous les citoyens; cette égalité étoit le fondement & la baſe de ſes loix. Pour parvenir aux fins qu'il ſe propoſoit, il établit une balance entre les riches & les pauvres, il voulut que les riches ſeuls puſſent obtenir les charges & les magiſtratures, & poſſéder les premieres places de l'état; mais il donna aux pauvres comme aux riches, le droit de décider les affaires publiques dans les aſſemblées, & de prononcer ſur celles des particuliers dans les tribunaux.

*Différence du magiſtrat & du juge.*

Il ne faut pas confondre chez les Athéniens, le

le magiſtrat avec le juge : le magiſtrat faiſoit quelquefois les fonctions de juge, le juge ne rempliſſoit jamais celles du magiſtrat. Les magiſtrats étoient les chefs de la république, les chefs de la judicature ; c'étoit à eux qu'on s'adreſſoit pour avoir juſtice : ils donnoient action aux parties, & leur marquant les tribunaux devant leſquels elles devoient diſcuter leurs droits, ils leur nommoient des juges. Ils veilloient à la police & au bon ordre de la ville, & dénonçoient aux juges ceux qu'ils trouvoient en faute. S'ils prononçoient quelquefois eux-mêmes, ce n'étoit que préalablement, ils ne pouvoient infliger qu'une peine légere aux coupables, encore pouvoit-on appeller de leurs ſentences. Les magiſtrats n'étoient qu'un certain tems en charge ; ce tems expiré, ils en ſortoient & rendoient compte de leur adminiſtration : en général, on ne pouvoit poſſéder deux magiſtratures dans la même année, ni deux fois dans ſa vie la même magiſtrature. Les juges formoient des compagnies toujours ſubſiſtantes : dans quelque tribunal qu'ils ſiégeaſſent, en quelque nombre qu'ils fuſſent, quelque affaire qu'ils euſſent à juger, ils prononçoient en dernier reſſort, ſans qu'on pût appeller de leur jugement.

Après avoir montré la différence des magiſtrats

& des juges, il faut parler en particulier des uns & des autres ; & d'abord occupons-nous des magiſtrats.

*Des magiſtrats.*

Le ſouverain à Athenes étoit le peuple ; c'étoit lui qui nommoit ou qui déſignoit ſes magiſtrats. Il y en avoit un grand nombre de différentes eſpeces pour divers emplois ; on peut, d'après Eſchine, réduire ces eſpeces à trois, qui toutes trois, ſuivant lui, étoient obligées à rendre des comptes. La premiere eſpece, *airetoi*, étoient les magiſtrats choiſis, ou par une tribu d'Athenes, ou par un bourg de l'Attique, à qui la république enjoignoit dans certaines occaſions de les choiſir pour les charger de quelque emploi : ils compoſoient la claſſe inférieure de la magiſtrature. La ſeconde eſpece, *klèrôtoi*, étoient les magiſtrats tirés au ſort par les theſmothetes dans le temple de Théſée ; le peuple déſignoit les candidats entre leſquels le ſort devoit décider. La troiſieme eſpece enfin, *cheirotonètoi*, étoient les magiſtrats que, ſur la propoſition des theſmothetes, le peuple aſſemblé éliſoit à la pluralité des voix dans le Pnyce, lieu deſtiné pour cette élection près de la citadelle.

Il ſeroit trop long & inutile de traiter en dé-

tail de tous les magiſtrats d'Athenes, je me borne au ſénat des Cinq-Cents & aux archontes. L'un étoit comme le premier magiſtrat dans les affaires publiques : les autres, qui avoient quelque part dans celles-ci, étoient les magiſtrats principaux dans les affaires des particuliers.

## *Sénat des Cinq-Cents.*

Je ne répéterai point ce que j'ai dit du ſénat des Cinq-Cents dans le précis hiſtorique qui précede ; j'ajouterai ſeulement que les citoyens portoient directement à ſon tribunal pluſieurs affaires qui intéreſſoient la république, affaires qu'il examinoit, & pour leſquelles, après un examen ſuffiſant, il renvoyoit les parties devant le peuple ou devant les tribunaux : il prononçoit quelquefois ; mais il ne pouvoit infliger aucune peine afflictive, & même pour les peines pécuniaires, on pouvoit appeller de ſa ſentence au peuple qui étoit, comme nous avons déja dit, dans la république le ſeul ſouverain ; qui pouvoit communiquer une partie de ſon autorité, mais qui ne s'en dépouilloit jamais, qui s'en réſervoit toujours la plénitude, & auquel, ſans doute dans le cas d'une injuſtice criante, on pouvoit appeller des déciſions de tous les tribunaux, de ceux mêmes qui jugeoient en dernier reſſort. On éliſoit

au ſort ceux qui devoient compoſer le ſénat des Cinq-Cents : avant qu'ils entraſſent en charge, ils ſubiſſoient un examen rigoureux ſur toute leur vie paſſée, *dokimaſian*. Ils prêtoient un ſerment ſolemnel ; ils s'engageoient à ne jamais agir contre le bien public, contre les loix, à ne faire enfermer aucun Athénien de leur propre autorité. Lorſqu'il en mouroit quelques uns, ou qu'on en excluoit du ſénat pour des raiſons particulieres ( excluſion qui ne diffamoit pas toujours ) ; on en nommoit d'autres à leur place : ce qui s'appelloit en grec *epilanchanein ; oi epilachontes* ſe diſoit de ceux qui étoient ainſi nommés.

### *Archontes.*

Dans le précis hiſtorique que je viens de citer, j'ai parlé des archontes appellés en grec *oi ennea archontès*, *novem præfecti*, les neuf archontes, parcequ'ils étoient au nombre de neuf. J'ai dit que le premier de ces magiſtrats s'appelloit proprement l'archonte, & que l'année étoit déſignée par ſon nom : voilà pourquoi il étoit quelquefois nommé eponyme, *eponymos*. Son autorité s'étendoit ſur pluſieurs affaires civiles. Il connoiſſoit des querelles ſurvenues entre maris & femmes ; on déféroit à ſon tribunal ce qui concernoit les teſtamens, les dots, les legs, il prenoit ſoin des femmes qui s'é-

toient trouvées enceintes à la mort de leurs maris, des orphelins auxquels il faisoit donner des tuteurs; voilà quelles étoient ses principales fonctions : il y en avoit encore quelques autres dont parlent les écrivains, & qu'il n'est pas nécessaire de rapporter. Il siégeoit dans l'Odée, un des grands édifices d'Athenes. Le second des neuf archontes s'appelloit le roi, *basileus*. Il siégeoit dans le portique royal : il jugeoit principalement les causes des prêtres & des familles sacerdotales; on lui dénonçoit ceux qui étoient accusés d'impiété & de sacrilege. Sa femme s'appelloit reine, *basilissa*; il devoit l'avoir épousée vierge & d'une réputation intacte : elle étoit chargée de quelques sacrifices secrets & respectables; elle recevoit le serment des prêtresses de Bacchus. Son mari se nommoit roi, parcequ'il avoit l'intendance des sacrifices qu'avoient eue les rois, auxquels les archontes avoient succédé. Le troisieme des neuf archontes étoit nommé polémarque : le nom qu'il portoit annonce qu'il étoit chargé de ce qui concernoit la guerre, & que les causes militaires ressortissoient à son tribunal; il paroît néanmoins, par ce qu'en disent les auteurs, qu'il n'avoit en général conservé que le nom de ses premieres fonctions, & que c'étoit les strateges ou dix généraux qu'on élisoit tous les ans, qui étoient dans la ville comme ministres de

la guerre. Son autorité s'étendoit principalement sur les étrangers; & son ressort, dans cette partie, étoit à-peu-près le même que celui de l'archonte dans ce qui concernoit les citoyens. On donnoit ordinairement à l'archonte, au roi & au polémarque, des assesseurs, *paredroi*, pour les éclairer & les aider dans l'exercice de leur charge.

Les six autres archontes étoient appellés du nom commun de thesmothetes; leur nom marque qu'ils avoient la manutention des loix; car *thesmos* vouloit dire anciennement loi, & on appelloit *thesmoi* les loix de Dracon : c'étoit en effet une de leurs fonctions. Ils étoient gardiens & conservateurs des loix; ils avoient soin de les revoir & d'empêcher qu'il ne s'y glissât des abus. On leur dénonçoit ceux qu'on vouloit accuser de calomnie, de fausse délation, de corruption & d'impiété. Le crime d'impiété appartenoit aussi au roi; mais avec cette différence qu'on lui dénonçoit les coupables de vive voix, au lieu qu'ils étoient dénoncés aux thesmothetes par écrit, ce qui s'exprimoit par le mot *graphein* & la dénonciation par *graphè*. Les affaires entre les citoyens & les étrangers ou esclaves, les causes des commerçans, étoient portées à leur tribunal.

Les neuf archontes avoient des fonctions communes; par exemple, ils pouvoient faire punir de

mort les malfaiteurs ; ils étoient chargés de présider à l'élection de plusieurs magistrats, d'examiner la vie & les mœurs de ceux qui avoient été nommés par le peuple, & de dépouiller de leurs charges ceux qui s'en rendoient indignes. Ils portoient sur la tête une couronne de myrte, lorsqu'ils étoient en fonction. Ils étoient élus par le sort, & avant que d'entrer en charge, ils subissoient deux examens, l'un dans le sénat nommé *anacrisis*, l'autre devant le peuple appellé *dokimasia*. Le premier s'appelloit *anacrisis*, interrogation, parcequ'on les interrogeoit sur plusieurs articles : on leur demandoit s'ils étoient citoyens d'Athenes depuis la troisieme génération, quels étoient leur tribu & leur bourg, s'ils avoient toujours respecté leurs pere & mere, s'ils n'avoient pas fui le service, s'ils avoient un revenu suffisant. Par rapport à ces magistrats & aux autres, rappellons une remarque que nous avons déja faite, qu'ils donnoient action devant les juges, mais qu'ils ne jugeoient pas ordinairement ; ou que s'ils jugeoient, ils ne prononçoient pas en dernier ressort, on pouvoit appeller de leur sentence. Il y avoit encore à Athenes, comme nous avons déja dit, beaucoup d'autres magistrats, mais nous n'en parlerons pas ici : il faut cependant dire un mot des logistes, des questeurs ou trésoriers, & des ondécemvirs.

### *Logiſtes ou juges des comptes.*

Les logiſtes ou juges des comptes, *logiſtai*, ou *euthunoi*, étoient au nombre de dix, ils examinoient les comptes des magiſtrats ; ils pouvoient impoſer une amende à ceux qui étoient convaincus d'avoir diverti les deniers publics, & d'avoir cauſé quelque tort à la ville.

### *Queſteurs ou tréſoriers.*

Les queſteurs ou tréſoriers, *tamiai*, étoient nommés par le peuple, pris entre les plus riches citoyens ; ils étoient chargés de veiller à la garde de la citadelle, de la ſtatue de Minerve, des ornemens de cette déeſſe, du tréſor public. Ils étoient au nombre de dix, & avoient chacun leur fonction marquée. Quelques uns, *practores*, recueilloient les amendes qui devoient revenir au tréſor ; d'autres, *tamiai tès theou kai tôn theôn*, recueilloient la partie de ces amendes qui étoit adjugée à la déeſſe Minerve & aux autres dieux ; un autre avoit la caiſſe militaire, *tamias tôn ſtratiotikôn*, un autre avoit l'adminiſtration des deniers pour les jeux & les fêtes, *tamias tôn theorikôn*, il fourniſſoit aux dépenſes pour les ſpectacles, & faiſoit diſtribuer au pauvre peuple les deux oboles que tout ſpectateur étoit obligé de donner

pour l'entretien du théatre ; un autre *tamias tès dioikèsiôs*, avoit l'intendance des revenus publics. On pouvoit être continué dans la charge de questeurs ou trésoriers pendant cinq ans. Ces magistrats avoient beaucoup d'autorité dans Athenes : ils pouvoient remettre ou diminuer les amendes imposées par les autres magistrats, si elles leur paroissoient évidemment injustes ; mais non pas celles qui avoient été imposées par les tribunaux, lesquelles ne pouvoient être remises par le peuple lui-même : ils avoient le droit de terminer les contestations qui s'élevoient au sujet des impôts & des tributs, quand elles n'étoient pas de la plus grande importance.

*Ondécemvirs.*

Les ondécemvirs, *oi endeka*, étoient au nombre de onze, comme le porte leur nom ; ils étoient choisis parmi le peuple : chacune des dix tribus en fournissoit un ; on y en ajoutoit un onzieme qui faisoit la fonction de greffier. On leur livroit les malfaiteurs, & en général les coupables condamnés à la mort ou à quelque peine afflictive ; ils leur faisoient subir le supplice qui leur étoit destiné. Ils avoient l'intendance des prisons : ils pouvoient faire arrêter les brigands, les voleurs & les filoux, leur faire subir la mort s'ils

la méritoient & s'ils avouoient leur crime, ſinon, ils les dénonçoient aux juges.

*Des juges. Ephetes. Héliaſtes.*

Il y avoit dix tribunaux à Athenes, outre celui de l'aréopage dont nous avons parlé dans le précis hiſtorique : chacun de ces dix tribunaux étoit marqué d'une des dix premieres lettres de l'alphabet grec. Il y en avoit quatre dans ces dix qui jugeoient les cauſes criminelles, les cauſes pour meurtre ; ils ſont nommés avec l'aréopage dans la harangue de Démoſthene contre Ariſtocrate : on appelloit ephetes, *ephetai*, les juges qui ſiégeoient dans ces quatre tribunaux ; les ſix autres, ſous différens noms, jugeoient les cauſes civiles.

Le premier & le plus important des dix tribunaux, étoit l'héliée, ainſi appellé parceque ceux qui le compoſoient jugeoient en plein air, dans un lieu expoſé au ſoleil, *tô hèliô* : il étoit compoſé de cinq cents juges. Il paroît que d'autres tribunaux encore renfermoient un pareil nombre de juges ; car on voit, dans les auteurs, qu'on réuniſſoit quelquefois deux ou trois des principaux tribunaux, & qu'alors on avoit un tribunal compoſé de mille ou quinze cents juges. Les juges prêtoient ſerment avant de juger ; Démoſthene nous a conſervé le ſerment des héliaſ-

tes (1) : Samuel Petit obſerve, avec raiſon, qu'il y avoit dans ce ſerment des clauſes qui étoient communes avec celui des autres juges, & des clauſes propres à l'héliée ; il diſtingue très bien les unes & les autres. Tout citoyen de quelque état, de quelque condition qu'il fût, pouvoit ſe préſenter pour être juge ; on exigeoit ſeulement qu'il eût au moins trente ans, qu'il fût de bonnes mœurs, qu'il ne fût point débiteur du tréſor, & ſans doute auſſi qu'il eût quelque connoiſſance des loix. Chacun des juges recevoit pour chaque jugement une rétribution qui étoit priſe ſur les amendes ; ils reçurent d'abord une obole ; enſuite trois, quelques uns même pré-

---

(1) Le voici tel qu'il eſt rapporté dans cet orateur. J'ai fait mettre en italique les clauſes qui étoient propres aux héliaſtes.

SERMENT DES HÉLIASTES.

« Je prononcerai ſuivant les loix & les décrets du « peuple d'Athenes & du ſénat des Cinq-Cents ; je n'ap« prouverai, par mes ſuffrages, ni la tyrannie ni l'oligar« chie ; ſi quelqu'un veut détruire la liberté des Athé« niens, s'il l'attaque dans ſes diſcours ou par ſes décrets, « je ne me laiſſerai pas gagner ; je n'admettrai ni extinc« tion de dettes, ni partage des terres & des maiſons des « Athéniens ; je ne rappellerai ni les exilés, ni ceux qui « ont été condamnés à mort ; ceux qui ſont dans la ville,

tendent que la rétribution fut portée jusqu'à six oboles ou une drachme : c'étoit le sort qui décidoit des tribunaux dans lesquels ils devoient siéger.

*Diverses sortes de causes. Formes à observer pour obtenir justice.*

Les causes étoient criminelles ou civiles, les civiles étoient publiques ou particulieres : nous avons déja parlé des tribunaux qui jugeoient les causes criminelles, les causes pour meurtre, ou pour crimes tendant au meurtre. Les causes publiques étoient celles auxquelles tout l'état & tous les citoyens étoient intéressés ; les particulieres, celles qui n'intéressoient que quelques particu-

---

« je ne les chasserai pas contre les loix reçues, contre les « décrets du peuple d'Athenes & du sénat des Cinq-Cents ; « je ne le ferai ni ne permettrai à aucun autre de le faire. « *Je ne nommerai point magistrat, je ne mettrai point en « exercice, celui qui sera comptable d'une autre magistra- « ture, soit un des neuf archontes, ou un hiéromnémon, « ou un des neuf magistrats subalternes choisis le même jour « avec les neuf archontes, pas même l'huissier d'un député « ou d'un assesseur* ; *je ne souffrirai point que, dans la même « année, le même homme possede deux fois la même char- « ge, ou deux charges en même tems ;* je ne recevrai de pré- « sent, pour rendre la justice, ni par moi-même, ni par

liers. On appelloit causes capitales, les causes où l'on poursuivoit un homme à mort, où il s'agissoit de le faire mourir ou exiler : l'exil étoit une mort civile. Il y avoit des tribunaux, tels que l'heliée, auxquels on portoit les affaires les plus importantes ; & d'autres qui ne jugeoient que les procès de moindre conséquence.

Nous voyons dans la harangue de Démosthene contre Androtion, qu'il y avoit plusieurs voies pour obtenir justice dans la même affaire, & qu'on pouvoit choisir celle que l'on vouloit : on pouvoit, par exemple, saisir celui dont on se plaignoit, & le traîner soi-même en prison, ou devant les magistrats, *apagein*, *apagè ;* cette façon de procéder ressemble à notre *haro* de Normandie. Mais la façon la plus ordinaire étoit de

---

« l'entremise de personne ; d'autres n'en recevront point « à ma connoissance par des voies obliques & détournées ; « je n'ai pas moins de trente ans ; j'écouterai également « l'accusateur & l'accusé, & je prononcerai sur l'objet même du procès. J'en jure par Jupiter, Neptune & Cérès ; « je prie ces dieux de me perdre, moi & ma famille, si « j'enfreins ces regles ; si j'y suis fidele, qu'ils me comblent de biens & de prospérités ».

*Nota.* Ce qui est en italique est propre aux héliastes, parceque c'étoit à leur tribunal que les magistrats étoient examinés avant que d'entrer en charge.

prendre un huissier public, nommé en grec *klêtèr*, ou bien un ou plusieurs témoins nommés pareillement *klêtèr* ou *klètêres*, de se présenter avec cet huissier ou ces témoins devant tel ou tel magistrat, suivant la nature de son affaire, & de lui demander action contre tel ou tel homme : on faisoit inscrire le nom de l'huissier ou des témoins.

Le magistrat donnoit action s'il croyoit devoir la donner ; il tiroit au sort & marquoit les juges devant qui les parties devoient paroître (ces juges étoient pris sans doute dans les tribunaux qui devoient connoître des affaires pour lesquelles on lui demandoit action) ; cela s'appelloit *eisagein eis to dikastèrion*. Si après ces formalités, la partie citée en justice ne s'y présentoit pas, elle étoit condamnée par défaut, condamnation appellée *è erêmè dikè*, ou simplement *è erêmè* : on trouve dans Démosthene *è erêmos dikè*, comme nom commun, *o kai è erêmos*. Celui qui étoit ainsi condamné pouvoit revenir par opposition, *antilanchanein tèn mè ousan*, sous-entendu *dikèn*, donner les raisons de son absence, & demander que la cause fût examinée sans égard à la condamnation par défaut : s'il ne le faisoit pas dans l'espace de deux mois, il restoit condamné, obligé d'exécuter la sentence, & de plus il étoit diffamé.

Celui qui prétendoit fauſſement avoir cité quelqu'un en juſtice, ou avoir été préſent lorſqu'on le citoit, pouvoit être attaqué par une action appellée en grec *tès pſeudoklèteias graphè*.

Je n'expliquerai pas toutes les différentes actions publiques ou particulieres qu'on pouvoit obtenir ; il ſuffit de dire que les actions publiques étoient nommées *graphè*, & les actions particulieres *dikè*, c'étoit le nom commun des unes & des autres, qui étoient déſignées & ſpécifiées par d'autres noms, *phonos*, *pharmakon*, *ieroſulia*, *eiſangelia*, &c. *kakègorias dikê*, *blabès dikè*, *klopès dikè*, &c. La raiſon, ſans doute, pour laquelle on donnoit le nom de *dikè* aux actions particulieres, & celui de *graphè* aux publiques, c'eſt que dans les premieres on procédoit pour citer en juſtice, comme nous venons de le dire, & que dans les autres on préſentoit un écrit aux magiſtrats, *graphè*, *libellus accuſatorius*, en vertu duquel le magiſtrat obligeoit l'accuſé de répondre & de ſe juſtifier devant les tribunaux. On peut établir comme un principe général qui ſouffroit peu d'exceptions, qu'on ne pouvoit faire paroître qui que ce ſoit devant un tribunal quelconque, ſans y être autoriſé par un magiſtrat : Démoſthene, dans ſa harangue ſur la couronne, prétend qu'un

peuple même ne pouvoit citer un autre peuple devant les amphictyons, sans être autorisé.

Avant de faire comparoître les parties devant les juges, les magistrats avoient droit de les interroger *anacrinein*, & de décider, d'après cette interrogation nommée *anacrisis*, ceux qui devoient être admis ou non à plaider. Il y avoit deux sortes d'*anacrisis*, celle dont nous venons de parler, dans les causes civiles; il y avoit une autre sorte d'*anacrisis* dans les causes criminelles & capitales, qui se faisoit, non comme la premiere, avant qu'on eût tiré les juges au sort, mais après. Dans la premiere, le magistrat demandoit à l'accusateur s'il s'en tenoit à son accusation, s'il vouloit la poursuivre, & si l'on nommeroit des juges; il lui demandoit dans la seconde, lorsque les juges étoient nommés, s'il étoit tout préparé, si ses témoins étoient prêts, ou s'il demandoit encore du tems pour se disposer. Dans la premiere, il juroit qu'il persistoit dans son accusation, supposé qu'il y persistât; dans la seconde, il protestoit quelquefois par un nouveau serment, qu'il n'attaquoit pas encore l'accusé, parcequ'il avoit besoin de tems pour se préparer, mais qu'il l'attaqueroit ensuite, *upômnuen*. Dans la premiere, s'il ne juroit pas, l'accusation ne subsistoit plus; dans la

seconde,

ſeconde, s'il demandoit du tems, l'accuſation ſubſiſtoit toujours, elle reſtoit *en upômoſia.*

Lorſque le magiſtrat avoit donné action & qu'il avoit tiré les juges au ſort (je parle des cauſes publiques, criminelles, ou capitales), l'accuſé *o pheugôn* oppoſoit à l'écrit de l'accuſateur *tè graphè tou diôkontos*, qui contenoit les principaux chefs d'accuſation, un autre écrit *antigraphè* (1), où lui accuſé prétendoit que l'accuſation étoit mal fondée. On nommoit plus ou moins de juges, ſuivant que la cauſe étoit plus ou moins importante. Lorſqu'on étoit devant les juges, l'accuſateur, avant de parler, avant d'entrer dans le détail des griefs, faiſoit lire ſon acte d'accuſation.

Tout le monde étoit admis à plaider ſoi-même ſa cauſe, de quelque nature qu'elle fût; mais on pouvoit la faire plaider par un autre, ſi on n'avoit ni aſſez de talens ni aſſez de connoiſſances pour la plaider ſoi-même. Lorſqu'on avoit parlé, on

(1) Voici un modele de cet écrit tiré du plaidoyer de Démoſthene contre le témoin Etienne.

« Apollodore, fils de Paſion, d'Acharne, accuſe de « faux témoignage Etienne, fils de Ménéclès, d'Acharne. « Concluſions, un talent. = Etienne a atteſté le faux « contre moi, en atteſtant ce qui eſt porté dans ſa dépo- « ſition écrite. = J'ai atteſté le vrai, en atteſtant ce qui « eſt porté dans ma dépoſition écrite ».

demandoit quelquefois aux juges la permiſſion de faire parler après ſoi quelqu'un qui appuyoit & confirmoit ce qu'on venoit de dire; parler ainſi dans une cauſe s'appelloit en grec *ſunègorein*, & celui qui parloit *ſunègoros*. Le tems que pouvoit durer chaque plaidoyer, étoit déterminé par une horloge d'eau nommée *clepſydre;* de là viennent ces façons de s'exprimer *je n'aurois pas aſſez d'eau pour tout détailler, je lui permets de prendre ſur l'eau qui m'eſt accordée, &c;* c'eſt-à-dire, je n'aurois pas aſſez de tems pour tout détailler, qu'il prenne ſur le tems qui m'eſt accordé. Ni les femmes, ni les enfans, ni les eſclaves, ne pouvoient plaider, ni même citer perſonne en juſtice de leur chef & en leur nom : c'étoit leur mari, pere, tuteur, ou maître, *o kurios*, qui attaquoit juridiquement & qui plaidoit pour eux.

Quand la cauſe étoit plaidée & ſuffiſamment inſtruite, l'huiſſier apportoit deux urnes *kadoi* ou *kadiſcoi*, l'une d'airain & l'autre de bois. Il remettoit à chacun des juges deux cailloux plats *psèphous*, l'un blanc & l'autre noir; le blanc étoit plein & le noir percé. Ils jettoient dans l'urne d'airain, ou le caillou blanc qui étoit pour abſoudre, ou le noir qui condamnoit : ils jettoient leurs cailloux (le blanc & le noir) dans l'urne de bois, quand ils ne vouloient ni abſoudre ni condamner.

Lorſque le nombre des cailloux blancs & noirs jetté dans l'urne d'airain étoit égal, le tribunal favorable à l'accuſé le renvoyoit abſous. Dans les cauſes criminelles, les juges prononçoient deux fois : d'abord ils jugeoient le fond de la cauſe, & enſuite ils établiſſoient la peine. Par le premier jugement, ils ne faiſoient que déclarer s'ils condamnoient l'accuſé, ou s'ils le renvoyoient abſous. Que ſi la pluralité des voix étoit pour la condamnation, alors, ſuppoſé qu'il ne s'agît point d'un crime d'état, on obligeoit le coupable à marquer lui-même la peine qu'il avoit méritée : après quoi ſuivoit un ſecond jugement du tribunal qui proportionnoit la peine au crime.

Il faut remarquer que certaines cauſes étoient portées directement au peuple qui s'aſſembloit, non pour les juger, mais pour nommer des juges : on choiſiſſoit quelquefois parmi tout le peuple, ſix mille Athéniens qui donnoient leurs ſuffrages par ſcrutin. Remarquons encore que dans les cauſes publiques nommées *eiſaggeliai*, où il s'agiſſoit de crimes d'état, l'accuſé couroit tous les riſques, & l'accuſateur n'en couroit aucun, à moins qu'il n'obtînt pas la cinquieme partie des ſuffrages ; car alors il étoit condamné à une amende de mille drachmes, & il ne pouvoit plus accuſer perſonne : il paroît même que, quand la calomnie

étoit révoltante, l'accuſateur ſubiſſoit l'exil, comme nous voyons qu'il eſt arrivé à Eſchine dans la cauſe ſur la couronne. Dans les cauſes civiles, on pouvoit oppoſer une fin de non-recevoir *paragraphè*, ou parceque l'affaire avoit déja été jugée; ou parceque celui qui attaquoit, s'étoit accommodé & avoit donné une décharge; ou parceque les juges devant leſquels on étoit cité, n'étoient pas compétens : *euthudikein*, c'étoit ſe défendre au fond; *euthudikia*, étoit une défenſe au fond.

Avant de parler des peines en uſage chez les Athéniens, par où je finirai ce premier traité, il faut dire un mot des Quarante, des citoyens du bourg, des arbitres, & des moyens divers qu'employoient les parties. Dans ce petit traité de la juriſdiction d'Athenes, je n'ai pas prétendu, je le répete, faire connoître toutes les eſpeces de magiſtrats & de juges de cette ville, mais ſeulement donner une connoiſſance des principaux, ſuffiſante pour l'intelligence des diſcours dont je publie la traduction.

### *Les Quarante. Citoyens du bourg.*

Les Quarante étoient des juges ſubalternes qui, répandus dans les bourgs, terminoient les moindres procès pour batteries de peu de conſéquence, & pour les ſommes qui ne paſſoient point dix

drachmes : c'étoient des eſpeces de commiſſaires-juges de quartier. Nous parlerons dans le ſommaire du plaidoyer contre Eubulide, du jugement que portoient les bourgs ſur l'état des membres qui les compoſoient, jugement dont on pouvoit appeller à un tribunal ſupérieur.

### *Arbitres.*

Il y avoit deux ſortes d'arbitres ; des arbitres choiſis par les parties, auxquelles elles conſentoient de s'en rapporter pour finir leurs querelles, *oi cat' epitropèn diaitêtai :* on ne pouvoit appeller de la ſentence de ces arbitres, il falloit s'en tenir à ce qu'ils avoient prononcé ; il exiſtoit là-deſſus une loi expreſſe citée dans Démóſthene : les parties en pouvoient prendre un ſeul ou pluſieurs à leur volonté. L'autre eſpece d'arbitres étoit une compagnie de juges proprement dits, & choiſis par le ſort, *oi klèrôtoi diaitêtai :* chaque tribu en fourniſſoit quarante-quatre, ce qui faiſoit en tout, y ayant dix tribus, quatre cents quarante juges ; ces arbitres ne devoient pas avoir moins de ſoixante ans ; il falloit que leurs mœurs & leur conduite fuſſent irréprochables : il y a toute apparence que dans chaque cauſe, un de ces quatre cents quarante arbitres jugeoit ſeul. On tiroit au ſort les cauſes ſur leſquelles ils devoient prononcer, & ils

ne pouvoient, ſous peine de diffamation, refuſer celle qui leur étoit échue par le ſort: il leur étoit enjoint par la loi de prêter ſerment avant de juger. Ils ne tenoient ſéance que juſqu'au coucher du ſoleil; ſi l'accuſé ou défendeur n'avoit point paru dans ce tems, ils pouvoient le condamner par défaut. Il paroît qu'ils avoient un lieu marqué pour tenir leur ſéance, ſuivant la tribu dont ils étoient. On pouvoit appeller de leur ſentence à des tribunaux ſupérieurs; ils renvoyoient ſouvent eux-mêmes les parties à ces tribunaux, & livroient aux magiſtrats toutes les pieces du procès dans une eſpece de vaſe nommé *echinos*, qui étoit fermé & ſcellé. On leur faiſoit rendre compte de leurs déciſions à la fin de chaque année, dans le courant de l'avant-dernier mois: ils étoient diffamés, s'ils étoient convaincus d'avoir prononcé par faveur ou par intérêt, ou s'ils ne ſe préſentoient point tous les jours du mois qu'ils devoient rendre compte.

Tous les réglemens que nous venons d'expoſer au ſujet des arbitres élus par le ſort, avoient-ils lieu pour les arbitres choiſis librement par les parties? je n'ai rien trouvé ſur cet objet qui fixât mes idées; je vais haſarder quelques conjectures d'après ce que j'ai lu dans Démoſthene.

Je crois qu'en général les arbitres qu'on choi-

fiſſoit ſimplement parmi ſes amis, parmi ceux que l'on connoiſſoit, ou enfin parmi des hommes qui paſſoient pour être judicieux, juſtes & éclairés, n'étoient pas aſtreints à toutes les formalités gênantes des autres arbitres; qu'on ne pouvoit pas les pourſuivre juridiquement, ni les obliger à rendre compte de leurs déciſions: on les avoit choiſis ſoi-même, on leur avoit donné ſa confiance croyant qu'ils la méritoient; il falloit s'en tenir à ce qu'ils avoient décidé, quel que fût leur jugement; on ne pouvoit s'en prendre qu'à ſoi-même, s'ils avoient mal jugé faute de lumieres, ou par méchanceté de cœur, par corruption, ou par ſéduction quelconque. Mais ſi l'on étoit envoyé devant quelqu'un des arbitres déſignés par l'état (car je crois que c'étoit comme un premier tribunal devant lequel les magiſtrats envoyoient ſouvent les parties), ou ſi, conjointement avec ſa partie adverſe, on choiſiſſoit librement pour juge quelqu'un de ces mêmes arbitres (car je penſe que cela ſe pouvoit faire, & que dans ce cas on ne jouiſſoit plus du privilege d'appeller de la ſentence arbitrale; il falloit s'en tenir à ce qui avoit été prononcé): alors, ſans doute, l'arbitre devant lequel on avoit été envoyé, ou qu'on avoit choiſi librement, étoit ſoumis aux réglemens que nous avons détaillés. C'eſt le cas, à ce qu'il me ſemble, où

étoit Straton, dont il est parlé dans la harangue de Démosthene contre Midias. Il étoit un des arbitres publics, Démosthene & Midias l'avoient choisi de concert pour prononcer entre eux ; il avoit condamné Midias par défaut, parceque, le soir venu, il ne s'étoit point présenté : Midias devoit s'en tenir à ce qui avoit été jugé, ou revenir par opposition ayant été condamné par défaut : car on pouvoit revenir par opposition, lorsqu'on avoit été condamné par défaut, quel que fût le tribunal où l'on eût été condamné. Midias attaque son arbitre, &, usant d'artifice, il le fait condamner & diffamer comme n'ayant point paru dans l'avant-dernier mois pour rendre compte de sa conduite ; Midias, dis-je, a attendu le dernier jour de ce mois qui appartenoit en même tems au mois actuel & au mois suivant, étant le jour de l'ancienne & de la nouvelle lune, jour que négligent la plupart des arbitres, auquel ils ne croient pas qu'on leur fera rendre compte de leurs décisions. Je finis l'article des arbitres en disant que même les arbitres dont nous avons parlé d'abord, étoient obligés de rendre leur jugement devant tout le monde, dans un temple, dans une place, enfin dans quelque lieu public.

*Moyens divers employés par les parties.*

Les moyens qu'employoient les parties pour faire valoir leurs droits, pour accuser ou pour se justifier, étoient des écrits, des aveux, des dépositions de témoins, des présomptions, des inductions, des propositions faites de mettre un esclave à la torture, de se transporter dans un pays, de prêter serment, de jurer sur la tête de ses enfans & des personnes les plus cheres. Dans les causes pour meurtre, le serment étoit forcé : on obligeoit l'accusateur & l'accusé de jurer sur eux-mêmes avec imprécation, l'un qu'il n'accusoit pas sans sujet, l'autre qu'il n'étoit pas coupable du meurtre.

On faisoit sur-tout beaucoup d'usage de témoins dans le barreau d'Athenes. Comme les Athéniens n'avoient pas de notaires, de personnes qui vivent de la confiance publique, & dont toute la fortune dépend de cette confiance ; dans leurs affaires, dans les engagemens qu'ils contractoient ensemble, ils avoient recours à des témoins, ils déposoient leurs billets & contrats chez des particuliers à qui on les déroboit, ou qui feignoient de les avoir perdus, qui, par négligence ou parcequ'ils étoient séduits, les falsifioient ou les laissoient falsifier. Il est certains avantages dont nous jouissons

ſans y faire aſſez d'attention; nous ne penſons pas aſſez combien il eſt commode de trouver des officiers publics, devenus, par état & pour leur intérêt propre, les gardiens sûrs & les dépoſitaires fideles des actes qui conſtatent nos droits & qui garantiſſent nos poſſeſſions.

Mais ſi le défaut de notaires étoient pour les Athéniens une ſource de procès, les procès ſe jugeoient bien plus promptement que chez nous: on n'embarraſſoit point la juſtice d'une multitude de formes qui les rendent éternels; les cauſes les plus importantes ſe plaidoient & ſe décidoient le même jour: le crédit ou le nom des perſonnes ne rendoient pas les affaires interminables (1). Les chicaneurs trouvoient des moyens pour reculer la plaidoierie; mais dès qu'on les avoit tirés de leurs retranchemens, qu'on avoit levé les obſtacles (ce qui n'étoit pas difficile), & que la plaidoierie étoit ouverte, tout étoit bientôt terminé.

Au reſte, les témoins étoient obligés de mettre

(1) Qu'on me permette ici de faire une remarque, que d'autres ont ſans doute faite avant moi. Qu'il ſurvienne chez nous une affaire entre gens qui n'ont aucune conſidération, elle eſt bientôt terminée, & pour l'ordinaire juſtement décidée, par les principes invariables de l'équité naturelle, ou par les diſpoſitions claires des loix poſitives: que la même affaire ſoit entre des hommes puiſſans ou

par écrit l'objet de leurs dépoſitions, & de prêter ſerment avant de dépoſer. On pouvoit forcer quelqu'un de rendre témoignage ſur un fait dont il étoit inſtruit, ou de proteſter avec ſerment devant les juges, qu'il n'en avoit nulle connoiſſance (*marturein è exomoſasthai*), ſous peine de payer mille drachmes au tréſor, s'il ſe refuſoit à l'un ou à l'autre. On ne pouvoit dépoſer d'un oui-dire que quand la perſonne à qui on avoit entendu dire la choſe étoit morte, & non lorſqu'elle étoit vivante. La dépoſition d'un homme vivant étoit *marturia;* celle qui étoit faite ſur le rapport d'un abſent, s'appelloit *ekmarturia;* mais on ne pouvoit dépoſer, ſur le rapport d'un abſent, que des faits paſſés hors du territoire de l'Attique, auxquels on n'avoit pu être préſent. Si, après avoir perdu ſa cauſe, on étoit perſuadé que les témoins avoient dépoſé le faux, ſi on avoit des moyens de les convaincre, on pouvoit les attaquer en juſtice comme ayant rendu un faux témoignage, *tôn pſeudomarturiôn;* on pouvoit attaquer celui qui

---

riches, ou même qu'une des parties ſeulement ait un grand nom ou une grande fortune, on voit naître auſſitôt mille difficultés & mille embarras qui rejettent bien loin la déciſion. La juſtice n'eſt-elle donc pas une? ne doit-elle pas être la même pour tout le monde? la nature des regles change-t-elle par la qualité des perſonnes?

avoit fourni les témoins, comme ayant eu recours à des voies illicites, *tôn kakotechniôn.*

*Peines en ufage chez les Athéniens.*

J'ai annoncé que je parlerois des peines qui étoient en ufage chez les Athéniens; je finirai par-là mon traité fur la jurifdiction d'Athenes. On ne pouvoit impofer plus d'une peine dans un tribunal, quel que fût le délit. Les principales peines étoient:

*Atimia*, l'infamie ou diffamation, qui confiftoit à être dépouillé de tous les droits de citoyen ou d'une partie de ces droits. Celui qui fubiffoit une diffamation entiere, étoit *kathapax* ou *olo-klèrôs atimos.*

*Douleia*, la fervitude à laquelle étoit réduit un homme. Il y avoit certains délits pour lefquels la loi ordonnoit de vendre le coupable.

*Stigmata*, des marques qu'on imprimoit avec un fer rouge fur le front ou les mains des efclaves qui s'étoient enfuis, ou qui avoient commis quelque autre délit grave. *Trochos*, la roue à laquelle on les attachoit pour les battre de verges, ou pour leur faire fubir la torture.

*Stêlè*, on dreffoit une colonne, & on y gravoit en gros caracteres le délit du criminel: le criminel dont le délit étoit ainfi gravé, fe nommoit

*ſtélitès*; il étoit diffamé, lui & toute ſa race.

*Deſmos*, les chaînes; il y en avoit de pluſieurs eſpeces. 1°. *Kuphôn*, c'étoit un lien de bois avec lequel on courboit le cou des criminels; il étoit nommé autrement *kloios*, *klôos*. 2°. *Choinix*, nommé auſſi chez les Athéniens *xulon*, *podokakè*, *podoſtrabè*, c'étoient des entraves dans leſquelles on ſerroit les pieds des criminels. La priſon étoit perpétuelle ou paſſagere; le lieu même de la priſon étoit appellé *deſmotèrion*, ou ſimplement *oikèma*, la maiſon.

*Ophlèma*, amende envers le tréſor. Celui qui étoit ainſi débiteur du tréſor, *o opheilôn tô dèmoſiô*, & qui ne s'étoit pas acquitté au terme marqué, étoit diffamé juſqu'à ce qu'il eût payé ſa dette, ſans qu'il lui fût même permis de ſupplier le peuple pour que ſa dette lui fût remiſe: s'il mouroit débiteur, ſes enfans, juſqu'à ce qu'ils euſſent payé ce que devoit leur pere, héritoient de ſa dette & de ſa diffamation.

*Phugè*, l'exil, le banniſſement d'un citoyen de ſa patrie, ſans eſpérance de retour, ou du moins ſans qu'il y eût un terme marqué pour ſon retour. Les biens des exilés étoient confiſqués & vendus.

*Oſtrakiſmos*, l'oſtraciſme; c'étoit moins une punition, qu'une précaution priſe contre des ci-

toyens dont on craignoit la puiſſance : cette eſpece d'exil étoit fixée à dix ans ; les biens des oſtraciſés n'étoient pas confiſqués & vendus à l'encan comme ceux des autres exilés.

Les ſupplices de mort chez les Athéniens étoient 1°. *xiphos*, le glaive ; 2°. *lithobolia*, la lapidation ; 3°. *katakrèmniſmos*, être précipité du haut d'une roche ; 4°. *katapontiſmos*, être noyé dans la mer ; 5°. *pharmakon*, le poiſon, être condamné à boire un breuvage de ciguë ; 6°. *barathron*, être jetté dans un gouffre ; 7°. *tumpaniſmos*, être battu à coups de bâton juſqu'à ce que mort s'enſuivît ; 8°. *brochos*, la corde, être pendu ; 9°. *pur*, être brûlé.

# TRAITÉ DES LOIX D'ATHENES.

APRÈS avoir parlé de la juriſdiction d'Athenes, je vais paſſer aux loix de cette même ville : je ne me propoſe pas de donner un traité complet de juriſprudence attique, je me bornerai aux loix principales qui ont rapport aux diſcours que je traduis.

Nous avons déja obſervé qu'Athenes fut d'abord

gouvernée par des rois, enſuite par des archontes perpétuels, puis par des archontes décennaux, enfin par des archontes annuels. Cette ville, jalouſe à l'excès de la liberté & de l'indépendance, redoutoit toute domination, & prenoit ombrage de tout ce qui avoit quelque air de ſupériorité : incapable de ſouffrir aucun joug, elle fut long-tems dans une eſpece d'anarchie funeſte, troublée par des factions & des querelles ſans ceſſe renaiſſantes, & déchirée par de fréquentes diſſentions. Les malheurs inſtruiſent; elle apprit enfin que la véritable liberté conſiſte à dépendre de la juſtice & des loix. Cet heureux aſſujettiſſement ne pouvoit s'établir que par un légiſlateur ; elle choiſit Dracon, perſonnage d'une ſageſſe & d'une probité reconnues : on ne voit point qu'avant lui la Grece ait eu de loix écrites. Il en publia dont l'extrême ſévérité, favorable par avance à la doctrine des Stoïciens, puniſſoit de mort la plus légere faute, comme le plus énorme forfait. Les loix de Dracon, écrites, ſelon Démade, non avec de l'encre, mais avec du ſang, eurent le ſort des choſes violentes. Elles furent abrogées peu à peu par le non uſage, & leur exceſſive rigueur conduiſit à l'impunité.

La crainte de retomber dans les premiers déſordres, fit recourir à de nouvelles précautions : on vouloit relâcher le frein de la loi, & non pas

le rompre. On jetta les yeux ſur un des plus ſages & des plus vertueux perſonnages de ſon ſiecle ; je veux dire Solon, à qui ſes rares qualités, & particulièrement ſa grande douceur, avoient acquis l'amour & la vénération de tous ſes compatriotes. Il avoit donné ſa principale application à l'étude de la philoſophie, & ſur-tout à la partie de cette ſcience qu'on appelle politique, & qui s'occupe de l'art de gouverner. Il accepta la commiſſion pénible de régler ſa ville par de bonnes loix ; mais n'oſant pas toucher à de certains maux qui lui paroiſſoient plus forts que les remedes, ni heurter de front d'anciens préjugés qu'il eût été impoſſible de détruire, il ne propoſa que les changemens qu'il crut pouvoir perſuader à ſes concitoyens par la voie de la raiſon, ou leur faire accepter par le poids de l'autorité, en mêlant ſagement, comme il le diſoit lui-même, la force avec la juſtice. Auſſi, quelqu'un lui ayant demandé ſi les loix qu'il avoit données aux Athéniens étoient les meilleures, *Oui*, dit-il, *les meilleures qu'ils ſoient capables de recevoir.* Il abolit toutes les loix de Dracon, excepté celles qui étoient contre les meurtriers.

Il fit graver ſes loix ſur des pieces de bois quadrangulaires qui tournoient ſur un axe, & qui, pour cela, furent appellées *axonès*. *Churbeis*,

étoient

étoient d'autres pieces de bois triangulaires, ſur leſquelles étoient écrites les loix touchant les ſacrificatures publiques & d'autres objets pareils ; elles étoient placées dans le portique royal. Les *axonès* étoient placées dans le Prytanée, & contenoient les loix civiles & politiques.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons déja dit des loix de Solon touchant le gouvernement ; mais avant que d'entrer dans quelques détails néceſſaires pour la parfaite intelligence des harangues & plaidoyers que je donne au public, je vais faire connoître l'eſprit de ce légiſlateur en citant pluſieurs de ſes loix, telles qu'elles ſont rapportées dans l'hiſtoire ancienne de M. Rollin, dont j'ai déja copié quelques articles.

*Différentes loix de Solon, qui font connoître l'eſprit de ce légiſlateur.*

Solon permit à tout le monde d'épouſer la querelle de quiconque auroit été outragé, de ſorte que le premier venu pouvoit pourſuivre & mettre en juſtice celui qui avoit commis l'excès. Par cette ordonnance, il vouloit accoutumer les citoyens à ſentir les maux les uns des autres, comme membres d'un ſeul & même corps.

Par une autre loi, ceux qui, dans les différends publics, ne prenoient aucun parti, & atten-

doient le ſuccès pour ſe déterminer, étoient déclarés infâmes, condamnés à un banniſſement perpétuel, & à la confiſcation de tous leurs biens. Solon avoit appris par une longue expérience & par de profondes réflexions, que les riches, les puiſſans, & même les hommes les plus ſages & les plus honnêtes, ſont pour l'ordinaire les plus réſervés à s'expoſer aux inconvéniens qui réſultent néceſſairement des diſſentions & des troubles, & que le zele du bien public les rend beaucoup moins vifs pour le défendre que la paſſion des factieux ne les rend ardens pour le détruire : que le bon parti ſe trouvant ainſi abandonné par ceux dont la réunion pourroit lui donner plus de poids, d'autorité & de force, devient foible contre l'audace & la violence d'un petit nombre de méchans.

Le même légiſlateur ordonna que les mariées, qui n'étoient pas filles uniques, héritieres des biens paternels, ne porteroient à leurs maris, outre la dot qui leur étoit donnée ou qui devoit leur revenir (1), que trois robes & quelques meubles de peu de valeur : car il ne vouloit pas, dit Plutarque,

(1) Nous avons ajouté ces mots, *outre la dot qui leur étoit doit donnée, ou qui devoit leur revenir ;* on en verra la raiſon par la ſuite, lorſque nous parlerons des dots & des mariages.

que le mariage devînt un trafic & un commerce d'intérêt; mais qu'il fût regardé comme une société honorable pour donner des sujets à l'état, pour vivre ensemble agréablement, pour se témoigner une confiance & une tendresse réciproque.

Avant Solon, il n'étoit point libre de tester; les biens du mourant alloient toujours aux personnes de la famille : il permit de donner tout son bien à qui l'on voudroit, quand on étoit sans enfans, préférant ainsi l'amitié à la parenté, le choix à la nécessité & à la contrainte, & rendant chacun véritablement maître de ses biens, par la liberté qu'il lui laissoit d'en disposer à son gré. Il n'autorisa pourtant pas indifféremment toutes sortes de donations, il n'approuva que celles qu'on avoit faites librement, sans aucune violence, sans avoir l'esprit aliéné & corrompu par des breuvages, par des charmes, ou par les attraits & les caresses d'une femme. Persuadé, avec justice, qu'il n'y a aucune différence d'être séduit & d'être forcé, il mettoit au même rang la surprise & la force, la volupté & la douleur, comme des moyens qui peuvent également en imposer à la raison & captiver la liberté.

Il diminua la récompense de ceux qui remportoient la victoire dans les jeux isthmiques & dans les olympiques, en la fixant, pour les premiers, à cent drachmes (50 livres), & pour les seconds, à

cinq cents drachmes (250 livres) : il trouvoit que c'étoit une chose honteuse de donner à des athletes & à des lutteurs, gens non seulement inutiles, mais souvent dangereux à leur patrie, des récompenses considérables, qu'il falloit réserver pour ceux qui mouroient à la guerre au service de leur pays, & dont il étoit juste de nourrir & d'élever les enfans, dans l'espérance qu'ils suivroient un jour l'exemple de leurs peres.

Afin de mettre en vigueur les arts, les métiers & les manufactures, il chargea l'Aréopage du soin de s'informer des moyens dont chacun se servoit pour subsister, & de punir ceux qui menoient une vie oisive. Outre cette premiere vue de faire fleurir les arts & les métiers, l'établissement de cette loi étoit fondée sur deux autres raisons encore plus importantes. Premièrement Solon considéroit que ceux qui n'ont rien & qui ne travaillent pas pour gagner de quoi vivre, sont prêts à employer toutes sortes de voies injustes pour subsister, que le manque du nécessaire les dispose aux malversations, aux rapines, aux artifices, aux fraudes ; ce qui forme dans le sein de la république une école de vices, & y entretient un levain qui ne manque pas de s'étendre & de corrompre peu-à-peu les mœurs publiques. En second lieu, les plus habiles dans l'art de gouverner ont toujours regardé ces hom-

mes ennemis du travail comme une troupe dangereuſe d'eſprits inquiets, avides de nouveautés, toujours prêts aux ſéditions & aux troubles, intéreſſés aux révolutions de l'état qui peuvent ſeules changer leur ſituation. Ce ſont toutes ces vues qui porterent Solon à déclarer par la loi dont nous parlons, qu'un fils ne ſeroit pas tenu de nourrir ſon pere s'il ne lui avoit fait apprendre aucun métier.

Il diſpenſoit du même devoir les enfans nés d'une courtiſane : car il eſt évident, diſoit-il, que celui qui mépriſe ainſi l'honnêteté & la ſainteté du mariage, n'a point eu en vue la fin légitime qu'on s'y doit propoſer, mais n'a ſongé qu'à aſſouvir ſa paſſion ; s'étant donc ſatisfait lui-même, il ne s'eſt réſervé aucun droit ſur ceux qui ſont venus de ce commerce, & dont il a rendu la vie, auſſi-bien que la naiſſance, un opprobre éternel.

Il étoit encore défendu par les loix de Solon de dire du mal des morts, parceque la religion porte à tenir les morts pour ſacrés, la juſtice à épargner ceux qui ne ſont plus, la politique à ne pas ſouffrir que les haines ſoient éternelles. Il étoit auſſi défendu de dire aucune injure à perſonne dans les temples, dans les lieux où ſe rendoit la

justice, dans les assemblées publiques, & aux théatres pendant les jeux : car de ne pouvoir être nulle part maître de sa colere, c'est l'effet d'un naturel trop indocile & trop effréné ; comme de la retenir en tout tems & en toute occasion, c'est une vertu au-dessus des forces humaines, & une perfection réservée à la loi évangélique.

Cicéron observe que le législateur d'Athenes, dont les réglemens étoient encore en vigueur de son tems, n'avoit fait aucune loi contre le parricide. Comme on lui en demandoit la raison ; il répondit qu'il lui sembloit que faire des loix & statuer des peines contre un crime inconnu & inouï jusques-là, c'eût été l'enseigner plutôt que le défendre.

Il faut maintenant entrer dans quelques détails, comme je l'ai annoncé ; je parlerai d'abord des formes à observer pour abolir une loi ancienne, ou pour en établir une nouvelle ; ensuite des loix pour les mariages, des loix concernant les filles, les femmes, & les enfans mâles jusqu'à ce qu'ils fussent inscrits sur le registre des citoyens, des loix pour les tuteles, pour l'adoption, pour les testamens, pour les successions & pour le commerce.

*Formes à obſerver pour abolir une loi ancienne ; ou pour en établir une nouvelle.*

Nous avons parlé ſuffiſamment dans ce qui précede, & ſur-tout dans le précis hiſtorique, du ſénat des Cinq-Cents : nous avons dit que dans le cours de chaque prytanie, qui duroit trente cinq jours, il y avoit régulièrement trois aſſemblées du peuple, à quelque diſtance l'une de l'autre. Dans la premiere aſſemblée de la premiere prytanie, qui ſe tenoit le onze d'Hécatombéon, ou de Septembre, on s'occupoit de la reviſion des loix. Si le peuple, ſur la propoſition qui lui en étoit faite, vouloit abolir quelqu'une des loix exiſtantes, les prytanes aſſignoient la troiſieme aſſemblée dans laquelle le peuple examinoit de nouveau ſi la loi devoit être rejettée : les prytanes lui demandoient dans cette troiſieme aſſemblée, s'il vouloit élire les nomothetes, ou légiſlateurs, qui étoient au nombre de mille & un, & ne pouvoient être pris que parmi les juges qui avoient prêté le ſerment héliaſtique. C'étoient eux qui décidoient en dernier reſſort & ſans appel ſi la loi devoit être rejettée ; c'étoit devant eux qu'on plaidoit pour cet objet. La loi étoit attaquée par un ou pluſieurs citoyens ; elle étoit défendue par cinq perſonnes qu'on éliſoit dans la premiere aſſemblée, ſous le

nom de *syndics*, & dont la charge consistoit proprement à être les avocats de la loi qu'on vouloit abroger. Lorsqu'on vouloit établir une loi nouvelle, celui qui la portoit devoit la proposer au sénat avant la premiere assemblée : si le sénat l'approuvoit, on la faisoit lire par un greffier dans la premiere assemblée. Dans l'intervalle entre cette première assemblée & la troisieme, l'auteur de la loi devoit la faire afficher devant les statues des dix héros qui avoient donné leurs noms aux dix tribus d'Athenes, & en remettre une copie au greffier qui en faisoit de nouveau la lecture dans l'assemblée du peuple. Le jour de la troisieme assemblée, le peuple, sur le rapport des prytanes, élisoit, s'il le jugeoit à propos, les nomothetes, qui décidoient souverainement si la loi nouvelle seroit établie. La premiere attention que devoit avoir celui qui portoit une loi nouvelle, étoit d'examiner si elle n'étoit point contraire à quelqu'une des loix existantes ; car dans ce cas, il falloit avant tout demander l'abrogation de la loi ancienne à laquelle on substituoit l'autre. On couroit des risques en proposant une loi nouvelle ; on pouvoit être cité & accusé devant le peuple, comme ayant porté une loi nuisible à la république, ou contraire aux loix reçues : si on étoit condamné, la loi nouvelle étoit abrogée, & on

ſubiſſoit une peine. On ne pouvoit néanmoins être condamné que dans le terme d'un an à compter du jour où l'on avoit porté la loi ; après l'an révolu, la loi pouvoit encore être attaquée, mais ſon auteur ne pouvoit être recherché.

De tout ce que nous venons de dire, on peut conclure que le peuple ſeul étoit ſouverain légiſlateur puiſqu'il dépendoit de lui de nommer ou de ne pas nommer des nomothètes pour abolir ou pour établir des loix ; qu'une loi nouvelle devoit être propoſée d'abord au ſénat, & enſuite au peuple qui éliſoit des nomothetes, pour qu'elle fût reçue ou rejettée. Nous avons déja obſervé dans le précis hiſtorique, qu'il falloit diſtinguer les nomothetes des theſmothetes. Les theſmothetes étoient ſix des neuf archontes, qui étoient proprement les gardiens & les conſervateurs des loix : leur principale fonction étoit de les examiner avec ſoin chaque année ; s'ils en trouvoient pluſieurs ſur le même objet, s'ils en trouvoient qui fuſſent oppoſées entre elles, ou qui euſſent été miſes au nombre des loix ſans en être réellement, ils devoient travailler à corriger ce déſordre. Ils faiſoient afficher les loix dans leſquelles ils avoient remarqué quelqu'un de ces défauts ; les prytanes convoquoient l'aſſemblée du peuple, les proëdres ou préſidens en expoſoient le ſujet, l'épiſtate ou

chef des présidens faisoit décider à la pluralité des suffrages quelles étoient les loix qu'on soumettroit au jugement des nomothetes, pour les abroger ou pour les ratifier. Il étoit défendu de porter une loi pour un homme seul, une loi qui ne s'étendît pas à tous les Athéniens, à moins que six mille citoyens, choisis parmi tout le peuple, n'en eussent décidé autrement en donnant leurs suffrages par scrutin.

Il est beaucoup parlé dans Démosthene des loix portées avant & depuis Euclide; cet Euclide fut archonte immédiatement après l'expulsion des trente tyrans. Il faut savoir que Solon n'avoit porté ses loix que pour cent ans. Une année environ après l'archontat d'Euclide, un nommé Dioclès porta une loi par laquelle toutes les loix portées avant Euclide, lorsque la république étoit libre, lorsqu'elle n'étoit dominée par aucune puissance illégitime, devoient être ratifiées pour toujours; par rapport à celles qui avoient été ou qui seroient portées depuis Euclide, il voulut qu'elles eussent force du jour qu'elles avoient été ou seroient portées, excepté celles qui avoient déja été portées, & pour lesquelles leurs auteurs avoient fait marquer qu'elles n'auroient force que depuis tel tems. Quant à tous les actes des trente tyrans qui avoient précédé Euclide, il avoit été ordonné par le peuple qu'ils seroient in-

firmés, regardés comme nuls & non-avenus.

Tout ce que nous venons de dire des formes à obſerver pour abolir une loi ancienne, ou pour en établir une nouvelle, regarde les loix en général; nous allons nous occuper de quelques loix en particulier. Parlons d'abord des loix pour les mariages.

### *Loix pour les mariages. Loix concernant les filles & les femmes.*

Cécrops, roi d'Athenes, fut le premier qui ſoumit le mariage à des loix, & qui ordonna que chaque citoyen eût ſa femme : dans la ſuite, il ne fut pas même permis à un citoyen d'épouſer une étrangere, ni à une citoyenne d'épouſer un étranger. La polygamie étoit défendue, excepté dans des cas urgens, ou à cauſe de la rareté des citoyens, ou parceque la république ſe voyoit épuiſée de peuple après quelque défaite conſidérable. Le mariage étoit permis entre les enfans du même pere, mais non entre les enfans de la même mere. C'étoit un grand déshonneur pour les deux époux de ſe ſéparer, à moins qu'ils n'euſſent les raiſons les plus fortes. Si c'étoit le mari qui renvoyoit ſa femme (& dans ce cas il étoit obligé de lui rendre ſa dot, ou de lui en payer la rente), cela s'appelloit *apopompè*, *apopempein*, *ekballein*; ſi c'étoit

la femme qui abandonnoit ſon mari (ce qu'elle ne pouvoit faire ſans en avertir l'archonte, & ſans lui préſenter une requête où étoient détaillés tous ſes griefs), on ſe ſervoit des mots *apoleipſis*, *apoleipein*.

Je n'ai vu nulle part qu'il fallût le conſentement des parens pour que les enfans mâles ſe mariaſſent, & ſuppoſé que ce conſentement fût requis, à quel âge ils pouvoient s'en paſſer. Une fille ne pouvoit jamais ſe marier de ſon chef, il falloit qu'elle eût le conſentement, ou de ſon pere ou de ſon frere; ou ſi elle n'avoit ni pere ni frere, un des parens lui ſervoit de tuteur, & elle ne pouvoit ſe marier ſans ſon conſentement. Une femme même qui n'étoit plus ſous la puiſſance de ſon mari, ou parceque ce mari étoit mort, ou parcequ'il l'avoit répudiée, ou parcequ'elle l'avoit abandonné, ne devenoit pas maîtreſſe d'elle-même, elle tomboit dans une eſpece de tutele comme ſi elle eût été encore fille : ſon mari quelquefois la léguoit, en mourant, avec une dot. Lorſqu'un pere laiſſoit une ou pluſieurs filles avec ou ſans une ſucceſſion, dans le premier cas, le plus proche parent pouvoit revendiquer (1) la pupille ou une des pupilles avec

(1) J'appelle *revendiquer une pupille*, demander en juſtice qu'on nous adjuge une pupille ſur laquelle nous

ſa ſucceſſion ; mais il ne pouvoit revendiquer l'une ſans l'autre. Dans le ſecond cas, le même plus proche parent étoit obligé d'épouſer la pupille ou une des pupilles ; ou s'il ne l'épouſoit point, il étoit tenu de la marier & de lui fournir une dot ſuivant ſes revenus : s'il y avoit pluſieurs parens au même degré, & qu'aucun ne voulût épouſer la pupille, ils contribuoient chacun pour leur part à ſa dot. On appelloit *è epiclèros* (1) la pupille, ſoit qu'elle fût riche ou pauvre, ſoit qu'elle eût des biens ou qu'elle n'en eût pas : *clèros kai epiclèros*, c'étoit la pupille & ſes biens. Si un mari pouvoit léguer ſa femme en mourant, à plus forte raiſon un pere pouvoit léguer ſa fille ou ſes filles avec une dot, ou avec leur ſucceſſion. Un article bien extraordinaire dans la juriſprudence d'Athenes,

---

prétendons avoir droit, comme ſur un effet de ſucceſſion qui nous appartient & qui doit nous revenir. L'expreſſion pourra paroître extraordinaire, mais la choſe n'eſt pas ordinaire dans nos mœurs. La juriſprudence d'Athenes ſe trouve ici conforme à celle des Hébreux, chez leſquels une pupille appartenoit de même au plus proche parent.

(1) J'avois toujours cru que *è epiclèros* ſignifioit une héritiere, & ſuppoſoit un héritage ; mais pluſieurs paſſages de Démoſthene m'ont appris que *è epiclèros* étoit en général une pupille, ſoit qu'elle eût des biens, ſoit qu'elle n'en eût pas.

(c'eſt Iſée qui le dit formellement dans un de ſes plaidoyers), c'eſt que ſi un pere avoit marié ſa fille pendant ſa vie, le plus proche parent, ſi le pere mouroit ſans laiſſer de fils légitimes, pouvoit la revendiquer, & l'arracher des bras de ſon époux.

Nous avons dit plus haut, d'après Plutarque, que Solon ordonna que les mariées ne porteroient à leurs maris que trois robes & quelques meubles de peu de valeur; mais cette loi a beſoin d'explication. Il eſt certain, ſur-tout d'après les plaidoyers de Démoſthene, qu'on donnoit même aux filles qui n'étoient pas uniques, une dot qui s'appelloit *proïx*; mais outre cette dot, on y ajoutoit des robes & quelques meubles, laquelle addition à la dot ſe nommoit *phernè* ou *phernai*. Or Solon voulant réprimer le luxe, ordonna qu'on ne pourroit ajouter à la dot que trois robes & quelques meubles de peu de valeur. C'eſt là, je crois, & Samuel Petit penſe de même, le vrai ſens de la loi de Solon citée par Plutarque, & ce qu'il faut entendre par le mot *phernai* qu'emploie ce judicieux écrivain. On ne pouvoit toucher à la dot d'une femme; & ſi le mari avoit contracté des dettes, le débiteur ne pouvoit ſaiſir la dot de la femme, qui avoit droit de la retirer & de la mettre à couvert.

Les adulteres étoient fréquens chez les Grecs, quoiqu'ils n'y fussent pas sans punition. Une loi de Solon permettoit de tuer un adultere pris en flagrant délit : les adulteres riches pouvoient se racheter de la peine qu'ils méritoient, moyennant une somme d'argent ; les pauvres subissoient une peine infamante. Celui qui gardoit sa femme surprise en adultere se déshonoroit. Il étoit défendu aux femmes adulteres d'entrer dans les temples publics ; si elles le faisoient, on pouvoit les insulter impunément, arracher leur parure, les maltraiter de paroles & même d'actions, pourvu qu'on ne les blessât point. On ne regardoit comme fils légitimes, que ceux qui étoient nés d'un pere citoyen & d'une mere citoyenne : les autres étoient bâtards, n'ayant aucun droit à la succession, & ne pouvant participer ni aux titres ni aux privileges de citoyens. Ils s'assembloient dans un lieu d'Athenes nommé le Cynosarge ; c'étoit là qu'on examinoit s'ils étoient vraiment fils de ceux qu'ils disoient leurs peres. On nommoit l'enfant dix jours après sa naissance ; on faisoit un sacrifice suivi d'un festin, ce qui s'appelloit *decatèn poïèsai, thuein, apothuein, estiasai.* Avant de parler des différens registres sur lesquels étoient inscrits les jeunes Athéniens, il faut dire un mot de toutes les divisions du peuple d'Athenes.

*Loix concernant les enfans mâles, jusqu'à ce qu'ils fussent inscrits sur les registres des citoyens.*

Le peuple d'Athenes étoit divisé, 1°. en tribus ou tiers de tribus, *phulai, ai trittues*; les citoyens qui composoient une tribu se nommoient *phuletai*: 2°. en bourgs *dèmoi*; *dèmotai*, est le nom qu'on donnoit aux citoyens qui formoient un bourg (1): 3°. en curies ou paroisses, *phratriai*; on appelloit *phratores*, les citoyens des curies: suivant Harpocration, il devoit y avoir trente curies, puisqu'il y avoit dix tribus, & que chaque tribu renfermoit trois curies: 4°. enfin les curies se subdivisoient en trente familles *genè*; les citoyens de ces familles se nommoient *gennètai* ou *genètai*. Les trente familles qui composoient les curies avoient des sacrifices communs qu'elles faisoient à certains dieux.

Il faut distinguer dans les vingt premieres années des jeunes Athéniens, plusieurs époques qu'il n'est pas facile de marquer. Après avoir comparé les divers sentimens des auteurs, & m'être rappellé plusieurs passages de Démosthene, voici l'opinion

(1) Nous avons parlé suffisamment, dans le précis historique, des tribus & des bourgs: nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit ailleurs.

qui

qui m'a paru la plus probable. Depuis un an jusqu'à sept, c'étoit ordinairement le tems où l'on présentoit ses enfans aux citoyens de sa curie, *eisagein eis tous phratoras ;* on les faisoit inscrire sur un registre ; on immoloit une victime dont on partageoit les chairs à ceux qui étoient présens : cette cérémonie se faisoit le troisieme jour des fêtes apaturiennes (1). Si les citoyens de la curie croyoient que l'enfant n'étoit pas légitime, ils ne s'en rapportoient pas au serment du pere, mais ils décidoient entre eux, & prononçoient que l'enfant ne devoit pas être reçu dans la curie. On pouvoit les attaquer en justice sur leur refus de recevoir l'enfant, & montrer qu'ils avoient eu tort de ne le pas recevoir. Si quelqu'un disputoit à l'enfant d'être de la curie où on le présentoit, il pouvoit retirer la victime de l'autel, & alors il couroit les risques

(1) On appelloit *fêtes apaturiennes* ou *aputuries*, des fêtes qui se célébroient à Athenes dans le mois Pyanepsion (Janvier), pendant quatre jours. J'ignore au reste si un pere ne présentoit pas une seconde fois ses fils à la curie dans un âge plus avancé, ou si, par la suite des tems, il les présenta plus tard ; il paroît certain qu'il y présentoit ses filles lorsqu'elles étoient en âge d'être mariées, & que le jour de cette présentation il donnoit un repas nommé *gamêlia*, qui étoit aussi le nom du repas de noces que donnoit l'époux le jour de son mariage.

d'un procès qu'on étoit en droit de lui intenter. A quatorze ans commençoit l'âge de puberté, ce qui s'appelloit *êbèſai ;* on étoit pour lors au nombre des *ephèboi*. Deux ans après l'âge de puberté, *epidietes êbèſai*, étoit une époque intéreſſante : je ne ſais pas ſi tous les jeunes Athéniens étoient majeurs à cet âge, & cenſés hommes ; mais on peut l'aſſurer de ceux qui étoient pupilles, de ceux qui n'ayant pas de pere étoient ſous la puiſſance de tuteurs. Démoſthene perdit ſon pere à ſept ans (1) ; il fut dix ans en tutele, & après ces dix ans, prenant la robe virile, il attaqua ſes tuteurs pour malverſation dans la tutele. Il eſt probable que ceux qui avoient leur pere, n'étoient majeurs, n'étoient leurs maîtres, *kurioi eautôn*, *ſui juris*, avec pou-

---

(1) *A ſept ans*, non pas accomplis, car alors Démoſthene n'auroit été majeur qu'à dix-ſept ans ; or il eſt certain que les pupilles étoient majeurs à ſeize. Suivant le calcul de Denys d'Halicarnaſſe, Démoſthene plaida contre ſes tuteurs ſous le dix-huitieme archonte depuis ſa naiſſance ; d'où l'on pourroit conclure qu'il auroit été alors dans ſa dix-huitieme année. Mais, ſans doute, Démoſthene, étoit né à la fin de l'archontat de Démophile, & au commencement de celui de Timocrate ; de façon qu'il n'avoit réellement que ſeize ans accomplis, & qu'il commençoit ſa dix-ſeptieme année lorſqu'il intenta procès à ſes tuteurs.

voir de disposer de leurs biens, qu'à vingt ans; car c'étoit alors qu'ils étoient inscrits sur le registre des hommes, sur le registre des citoyens, sur le registre du bourg de leur pere *eis to lèxiarchicon grammateion* (1) : on leur faisoit prêter serment; & c'étoit en vertu de cet acte public & solemnel qu'ils devenoient citoyens & membres de l'état. Lorsqu'un éphebe prenoit la robe virile, & étoit mis au nombre des hommes, il subissoit une épreuve ou examen (2) *dokimasia*, & l'on disoit de lui *dokimastheis anèr*. Nous avons passé une époque qui n'est pas à négliger, c'est l'âge de dix-huit ans, auquel âge les éphebes étoient inscrits sur le registre des jeunes Athéniens constitués à la garde des frontieres, *tôn peripolôn :* ils remplissoient cette fonction pendant deux ans jusqu'à la vingtieme année. Savoir si, en leur mettant les armes à la main, on leur faisoit prêter un serment cité dans quelques auteurs, sous le nom de serment des éphebes, ou si ce serment étoit celui qu'on prêtoit

(1) Quoique les pupilles fussent majeurs & censés hommes à seize ans accomplis, je ne crois pourtant pas que cette majorité fût entiere; il y avoit sans doute des restrictions que je ne puis marquer.

(2) Cet examen consistoit *in pudendorum inspectione*, selon Samuel Petit d'après Aristote; & les Romains imiterent long-tems en ceci les Athéniens.

à vingt ans ; c'eſt ce que je ne puis décider. Voilà ce que j'ai trouvé de plus ſatisfaiſant dans des queſtions difficiles, qui ne ſont peut-être ſi embarraſſantes, que parceque les uſages ont changé, & que les auteurs n'ont point parlé des mêmes tems.

### *Loix pour les tuteles.*

Nous venons de dire que les enfans mâles qui avoient perdu leur pere étoient en tutele juſqu'à l'âge de ſeize ans, qu'à cet âge ils faiſoient rendre compte à leurs tuteurs. Les loix & les juges étoient toujours favorables aux pupilles ; & cela devoit être, puiſque la juſtice doit ſur-tout protéger la foibleſſe : ils étoient mis ſous la protection de l'archonte, qui leur nommoit des tuteurs quand leur pere n'en avoit point nommé dans ſon teſtament. On faiſoit rendre un compte exact des tuteles ; il y avoit cependant des regles pour que les tuteurs ne fuſſent pas trop inquiétés. Lorſque, les comptes étant débattus, on avoit fait avec eux un accommodement, on ne pouvoit guere revenir & les pourſuivre en juſtice : on ne pouvoit plus les attaquer lorſqu'on avoit laiſſé couler cinq ans après les comptes rendus.

### *Loix pour l'adoption.*

Si la nature n'avoit point donné d'enfans à un

citoyen, il pouvoit adopter celui qu'il jugeoit à propos, & le rendre par l'adoption héritier de tous ſes biens; mais il falloit qu'il n'eût pas d'enfans légitimes, ſoit mâles ou femelles; ceux-ci appellés *oi paides gnéſioi*, avoient ſeuls droit à la ſucceſſion de leur pere; les adoptifs *oi poiètoi* ou *oi eiſpoiètoi*, n'avoient droit à la ſucceſſion qu'au défaut des enfans légitimes, & ne partageoient également avec eux, que dans le cas où les enfans légitimes étoient nés après l'adoption. On ne pouvoit adopter qu'un vrai citoyen; on ne pouvoit pas adopter ſon bâtard, à moins qu'il n'eût obtenu le droit de cité. Je ne ſais pas s'il y avoit un âge au-delà duquel un citoyen ne pût être adopté; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on pouvoit l'être avant & après vingt ans. Un pere avoit droit de renoncer un fils légitime, ſans doute pour des cauſes graves; à plus forte raiſon pouvoit-il renoncer un adoptif. Il paroît qu'il n'étoit pas néceſſaire qu'on fût marié, & qu'on eût été marié pour adopter. Dans le plaidoyer de Démoſthene contre Léocharès, un nommé Léocrate prétend avoir été adopté par un certain Archiade qui étoit reſté garçon, & celui qui plaide n'attaque pas l'adoption dans cette partie, ſuppoſé que Léocrate ait été réellement adopté par Archiade vivant. Lorſqu'on avoit adopté quelqu'un, on le préſen-

toit à sa curie, qui le recevoit s'il étoit vraiment citoyen; on le faisoit aussi inscrire sur les registres de son bourg, car l'adoptif changeoit de curie & de bourg. Un adoptif pouvoit retourner dans sa famille naturelle; mais il falloit qu'il laissât un fils légitime dans la maison à laquelle il avoit été adopté, & qu'il abandonnoit. Selon Démosthene, dans le même plaidoyer contre Léocharès, un adoptif ne pouvoit pas en adopter un autre, ni même disposer par testament des biens dont il étoit devenu l'héritier par adoption. Est-ce une prétention d'avocat? ou parloit-il d'après une loi reçue & un usage constant? Si l'adoptif mouroit sans enfans, les biens retournoient à la famille de celui qui l'avoit adopté. On adoptoit quelquefois un jeune enfant à un homme mort, pour faire revivre le nom du défunt (car l'adopté prenoit le nom de son pere adoptif), & pour rendre l'enfant héritier de tous ses biens; mais dans ce cas l'enfant devoit être de la branche du mort; on pouvoit attaquer l'adoption & la faire casser s'il n'en étoit pas. Si les parens négligeoient de faire revivre le nom d'un citoyen mort, l'archonte premier magistrat de la ville, se chargeoit de ce soin, & adoptoit au défunt quelqu'un de sa branche, ou du moins sans doute quelqu'un de ses plus proches, qui prenoit son nom.

*Loix pour les successions.*

Nous avons parlé plus haut, d'après Plutarque, de la liberté qu'avoit accordée Solon de donner tout son bien à qui l'on voudroit quand on étoit sans enfant, & des restrictions qu'il avoit mises à cette liberté ; il est une restriction dont Plutarque ne parle pas, mais qui existoit sans doute : je ne puis penser qu'il fût permis de léguer son bien à des étrangers qu'il n'étoit point permis d'adopter. Ni les femmes, ni les enfans, ni les esclaves ne pouvoient tester : on ne pouvoit disposer de sa fortune par testament qu'à l'âge de vingt ans. Un pere léguoit ordinairement une dot à sa fille lorsqu'il laissoit des fils : s'il n'en léguoit pas, il est certain qu'il lui en étoit dû une, suivant l'étendue de la fortune laissée. Je croirois avec Samuel Petit, d'après un passage du plaidoyer d'Isée sur la succession de Pirrhus, que la dot devoit être au moins la dixieme partie des biens laissés par le pere.

La matiere des successions n'est pas facile à éclaircir : voici cependant ce qui m'a semblé le plus probable, après avoir bien examiné & conféré les passages des orateurs qui en ont parlé. Lorsqu'un citoyen mouroit laissant des enfans mâles, ils partageoient tous également sa succession ; s'il laissoit des enfans mâles & femelles, les mâles

partageoient de même, ſeulement ils étoient obligés de remettre à leurs ſœurs une certaine dot pour leur mariage : s'il ne laiſſoit que des filles, les plus proches parens pouvoient revendiquer la ſucceſſion ; mais il falloit qu'ils revendiquaſſent les filles avec la ſucceſſion, ils ne pouvoient revendiquer l'une ſans les autres : s'il ne laiſſoit ni filles ni garçons, ſes freres ou ſœurs, les enfans ou petits enfans de ſes freres ou ſœurs, héritoient de ſes biens, ſans que les mâles euſſent l'avantage : s'il ne lui reſtoit ni frere, ni ſœur, ni neveu, ni niece dans aucune génération, ſes couſins & enfans de ſes couſins héritoient de lui, les mâles ayant alors la préférence : s'il n'exiſtoit ni couſins, ni enfans de couſins, ni du côté de ſon pere, ni du côté de ſa mere, alors les ſeuls plus proches parens du côté de ſon pere héritoient de ſa fortune ; ceux du côté de la mere étoient exclus.

Un héritier par teſtament & un adoptif ne pouvoient poſſéder la ſucceſſion du défunt ſans la revendiquer, c'eſt-à-dire, ſans ſe préſenter au juge, & ſans lui déclarer le droit qu'ils avoient à la ſucceſſion. Il n'y avoit que les enfans légitimes qui ne fuſſent pas tenus à remplir cette formalité, & qui puſſent entrer en poſſeſſion de leur patrimoine ſans aucune forme préalable.

Il y avoit une forme particuliere pour revendi-

quer une succession, dont il est parlé dans plusieurs plaidoyers d'Isée, & qui, suivant Démosthene, étoit regardée comme odieuse. Cette forme s'appelloit en grec *diamaturia.* C'étoit une opposition qu'on faisoit en venant affirmer que ceux ou celles qui possédoient ou qui revendiquoient la succession n'y avoient aucun droit. Cette opposition arrêtoit toutes les autres poursuites judiciaires. Il falloit attaquer l'opposant, qui avoit déposé une somme entre les mains du juge, & qui perdoit cette somme s'il étoit décidé que son opposition & son affirmation portoient à faux.

### *Loix pour le commerce.*

Le commerce est un échange d'effets pour d'autres effets, ou d'effets quelconques pour des pieces de métal auxquelles on a attaché un certain prix. Les principales productions de l'Attique étoient l'argent, les figues & les olives. Les Athéniens avoient sur le mont Laurium des mines d'argent très fécondes; un grand nombre de particuliers faisoient valoir ces mines au nom de l'état dont ils les tenoient à ferme: il y avoit des loix particulieres pour cet objet, dont il est parlé dans Démosthene. Le territoire d'Athenes n'étoit point très fertile en blés; mais outre le miel du mont Hymette qui

étoit renommé, il produisoit beaucoup d'olives & de figues. On ne pouvoit pas disposer à sa volonté des productions de ses terres, ni les transporter où l'on vouloit : il y avoit, par exemple, des loix qui défendoient, sous les peines les plus rigoureuses, de transporter hors de l'Attique les olives & les figues.

Ce seroit une erreur, pour le dire en passant, de croire que les particuliers ont un droit absolu sur leurs propriétés. En nous réunissant avec d'autres hommes, nous avons fait avec la société une espece de pacte tacite par lequel nous nous engageons à lui rendre des avantages pour ceux que nous en retirons. Tous les membres d'un état ne sont pas cultivateurs; les uns sont marchands, les autres commerçans, d'autres artisans, d'autres soldats, d'autres laboureurs & cultivateurs. Les particuliers qui servent dans les troupes, ceux qui vendent, qui commercent, ceux qui vivent de quelque art ou métier, ont un droit réel sur le produit du travail ou des fonds de ceux qui labourent & qui cultivent; ils ont droit d'exiger d'eux leur subsistance, puisqu'ils les défendent au péril de leur vie, puisqu'ils leur fournissent des vêtemens, & les autres choses nécessaires, utiles ou commodes. N'ayant aucune autorité sur eux, ils

ne peuvent pas leur aller demander eux-mêmes de quoi ſe nourrir, ni leur faire rendre compte de leurs productions ; mais le gouvernement, qui s'occupe de l'intérêt de tous, doit veiller à ce que tous les membres de la ſociété ſe prêtent de mutuels ſecours, & ſe procurent des avantages réciproques ; il doit obliger, par exemple, les laboureurs & les cultivateurs, non à échanger avec tels ou tels le produit de leur travail ou de leurs fonds ; mais à en vivifier le corps de la ſociété partielle dont ils ſont membres, & dont l'état prend en main les intérêts.

Mais je reviens à mon ſujet. Quoique le territoire d'Athenes, comme j'ai dit, ne fût pas fertile en grains, ayant de bons ports & une excellente marine, elle y ſuppléoit par le commerce ſur mer ; elle tiroit beaucoup de blés de l'Helleſpont, & ſur-tout du Boſphore. Il y avoit des loix pour ce commerce : on infligeoit les dernieres peines à quiconque faiſoit le commerce de bled pour un autre port que celui d'Athenes, & afin d'encourager les dénonciations, on adjugeoit au dénonciateur la moitié des effets dénoncés. On ne croyoit pas devoir abandonner la ſubſiſtance du peuple à l'incertitude des événemens, au caprice ou à l'avidité des commerçans. Perſuadés pour

tout le reste que la liberté est l'ame du commerce; les Athéniens pensoient qu'ils devoient la restreindre & l'asservir à de certaines regles pour une denrée de premiere nécessité. Il y avoit peine de mort contre tout homme qui acheteroit plus de cinquante *phormes* ou mesures de blé (1); tant on redoutoit le monopole, tant on étoit attentif à l'empêcher, & sévere à le punir.

Les loix étoient favorables aux commerçans fideles : quiconque dénonçoit, accusoit, inquiétoit sans raison des commerçans, pouvoit être poursuivi au criminel, cité devant les thesmothetes & traîné en prison ; si l'accusateur n'obtenoit pas la cinquieme partie des suffrages, ou s'il se désistoit de son accusation, il étoit condamné à payer mille drachmes au trésor. On donnoit six mois de l'année aux commerçans pour leurs procès, depuis la fin de Novembre jusqu'au commencement de Juin, & on leur faisoit prompte justice avant ce terme ; on avoit attention qu'ils ne fussent point arrêtés pour leur départ.

La façon la plus ordinaire de faire valoir son argent étoit de le placer sur des vaisseaux, de

(1) Les savans ignorent à quoi répond chez nous la mesure qui étoit appellée *phormos* chez les Athéniens.

le prêter à des commerçans à certain intérêt & à certaines conditions : on faisoit en présence de témoins un acte qui marquoit cet intérêt avec les conditions, & on le déposoit entre les mains d'un tiers. Non seulement il n'étoit permis à un commerçant d'Athenes de transporter ni bled ni autres marchandises dans un autre port que celui d'Athenes, *eis allo ti emporion è to Athènaiôn*, mais même il lui étoit défendu de prêter son argent à un commerçant infracteur de la loi ; si on le lui prêtoit, on se rendoit complice de son infraction, on s'exposoit à une punition, & l'on ne pouvoit obtenir action du magistrat contre son débiteur.

Dans le commerce sur mer, on pouvoit prêter, selon les regles, de deux façons, pour voyages depuis Athenes jusqu'à une ville désignée, & depuis cette ville jusqu'à Athenes, ce qui s'appelloit *daneisma amphoteroploun ;* ou seulement pour voyages depuis Athenes jusqu'à une ville marquée, jusqu'à Rhodes, par exemple, ce qui se nommoit *daneisma eteroploun.* En prêtant sur un vaisseau, on entroit dans toutes les pertes qu'il faisoit, & dans tous les risques qu'il couroit. L'emprunteur étoit obligé de mettre sur le vaisseau, en marchandises, le double de la valeur de l'ar-

gent qu'il avoit emprunté. Ces marchandiſes qu'il devoit échanger pour d'autres, étoient le gage de la créance, auſſi-bien que celles qu'il rapportoit en échange, & que le prêteur pouvoit ſaiſir ſi on ne lui rendoit pas ſon argent avec les intérêts convenus.

Il y avoit des intérêts interdits par la loi; il y en avoit qu'elle permettoit & qu'elle autoriſoit (1). Tous les intérêts s'exigeoient par mois, *tokos emmènos*. On en diſtinguoit deux principaux, celui qu'on tiroit de l'argent prêté ſur terre, *tokos eggeios*, & celui que produiſoit l'argent prêté ſur un vaiſſeau, *tokos nautikos*. Ce dernier n'étoit pas fixé, il étoit plus ou moins conſidérable, ſuivant que la navigation étoit plus ou moins longue, plus ou moins périlleuſe; ſuivant qu'on l'avoit ſtipulée ou d'Athenes juſqu'à telle ville ſeulement, ou d'Athenes juſqu'à telle ville, avec le retour de cette ville au Pirée.

---

(1) L'orateur Lyſias cite une loi de Solon, qui abandonnoit les intérêts à la volonté du prêteur; mais les intérêts marqués dans Démoſthene, comme uſités de ſon tems, & une loi rapportée par le ſcholiaſte Ulpien, qui défendoit d'en prendre de trop conſidérables, annoncent qu'on avoit réformé cette loi, & qu'on avoit cru devoir mettre des bornes à l'avidité des prêteurs.

Il eſt parlé dans les auteurs de quatre autres ſortes d'intérêts. *Tokos ephektos*, c'étoit une obole chaque mois par drachmes, ou le ſixieme denier; car ſix oboles font une drachme. Cet intérêt ſe nomme encore *epôbelia :* c'eſt le nom donné à l'amende impoſée à quiconque, accuſant quelqu'un de lui avoir fait tort, concluoit contre lui à une certaine ſomme; s'il ſuccomboit, il étoit condamné à lui payer le ſixieme de cette ſomme. *Tokos epitritos*, étoit le troiſieme denier, ou deux oboles par drachme chaque mois. *Tokos epi drachmè*, c'étoit chaque mois une drachme par mine, ou par cent drachmes (la mine valoit cent drachmes); c'eſt-à-dire, douze drachmes par cent drachmes chaque année: c'étoit l'intérêt le plus uſité du tems de Démoſthene. *Tokos epogdoos*, étoit l'intérêt par année de quatre-vingt-ſeize pour ſix cents, ou de ſeize pour cent, huit oboles par mine chaque mois. Les deux premiers intérêts paroiſſent exorbitans, & n'ont aucune proportion avec les deux autres; je doute qu'ils fuſſent autoriſés par la loi.

Voilà tout ce que j'avois à dire ſur les loix d'Athenes: je n'ai point prétendu, je le répete, en donner un traité complet, mais ſeulement parler des loix principales, le plus ſouvent citées dans

Démosthene. Je n'ai rien dit des loix concernant les meurtres & les vols ; Démosthene les expose & les développe assez clairement dans ses harangues contre Aristocrate & contre Timocrate : il suffira, pour s'instruire de ces loix, de lire les discours avec quelque attention.



40 46 47

PONT
UXIN.
42

Axius Fl.
Dober
I. Cianées
Bosphore de Thrace
CÉDO
Bizance
Bottie
Chalcédoine
41
Pella
Ther
NTIDE

# LA GRECE

*ET LES PAYS VOISINS,*

PAR J.N. BUACHE,

Pour l'intelligence de DEMOSTHENE.

*Stades Olympiques dont 8 égalent un Mille Romain*

50 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000 1100 1200

*Milles Romains dont 75 égalent un Dégré*

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 110 120 130 140 150

Benard direx

# DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE

*Des royaumes, provinces, villes, places & ports dont il est parlé dans les harangues de Démosthene & d'Eschine* (1).

## A

ABDERE, ville maritime de la Thrace, près & à l'orient du fleuve Nessus : c'étoit la patrie du philosophe Démocrite.

ABYDOS, ville de l'Asie mineure, sur l'Hellespont, vis-à vis de Sestos, où Xerxès fit faire un pont pour passer son armée ; elle s'appelle aujourd'hui *Avido.*

ACANTHE, ancienne ville de Macédoine selon Pline, & de Thrace selon Etienne, sur le golfe Strymonien dans la partie septentrionale de l'isthme où est le mont Athos : c'étoit anciennement un port de mer. Elle fut d'abord de Thrace, & ensuite de Macédoine, depuis les conquêtes de Philippe, ainsi que plusieurs autres villes dont on parlera dans la suite.

ACARNANIE, province d'Epire, en Grece, séparée de l'Etolie au levant par le fleuve Acheloüs. C'est aujourd'hui une partie de la basse Albanie, & on la nomme *la Carnia.*

ACHAÏE proprement dite, contrée de Grece dans le Péloponèse, s'étendoit le long du golfe de Corinthe, depuis la mer d'Ionie qui la baignoit à l'ouest, jusqu'à la Sicyonie qui la bornoit à l'est ; elle avoit au sud l'Arcadie & l'Elide. Les peuples de cette contrée s'appelloient *Achéens.*

(1) Ce dictionnaire géographique a été revu par feu M. Barbeau de la Bruyere, qui avoit fait une étude approfondie de la géographie ancienne & moderne, & dont il reste plusieurs ouvrages sur cet objet.

ÆGÉE, voyez EGÉE.

AGORA ou FORUM, PTELÉE, LEUQUE ou LEUCA-ACTA ou ALBACTE, places de la Querſonèſe dont il eſt fait mention dans la ſeptieme philippique, ou harangue ſur l'Halonèſe. Il n'en eſt parlé ni dans Etienne ni dans Strabon. M. Deliſle met *Agora* ou *Forum* au milieu de la Querſonèſe.

AINE, ville de Macédoine ſur le golfe Thermaïque; on l'appelle aujourd'hui *Moncaſtro.*

ALE ou HALE, ville de Theſſalie, voiſine de Pharſale.

ALOPÉCONÈSE, ville de la Querſonèſe, à l'entrée du golfe Mélane.

ALPONE, THRONIUM NICÉE, trois villes appartenant aux Locriens-Epicnémides, & voiſines du paſſage des Thermopyles; on les appelloit pour cette raiſon villes de la Pylée. Cette Nicée eſt différente de Nicée dans la Bithynie, célebre par le concile qui s'y tint contre Arius en 325.

AMBRACIE, ville d'Epire, près du golfe de même nom: elle s'appelle aujourd'hui *Arta.*

AMPHIPOLIS, ville d'abord de Thrace, & enſuite de Macédoine, qui s'étoit appellée anciennement *Les-neuf-chemins.*

AMPHISSE, capitale des Locriens-Ozoles, à l'oueſt de la Phocide.

ANDROS, une des iſles Cyclades, dépendante des Athéniens.

ANTHEMONTE, ville de Macédoine.

ANTISSE, ville dépendante de l'iſle de Lesbos. Il y en avoit encore ailleurs deux autres de ce nom, ſuivant Etienne.

ANTRONE ou ANTRONIA, ville de Theſſalie ſur le détroit de l'Eubée, renommée par ſes ânes d'une grandeur extraordinaire. *Ane d'Antrone* étoit paſſé en proverbe, pour dire un homme de grande ſtature & de peu d'eſprit.

APOLLONIE, ville de Thrace, colonie des Miléſiens. Il y avoit un grand nombre de villes qui portoient ce même nom.

ARCADIE, contrée du Péloponèſe, renommée par ſes ânes & par ſes pâturages. Elle répond au milieu de la

Morée, qui eſt le nom moderne de la grande preſque iſle du Péloponèſe.

ARGINUSES, trois iſles entre les villes de Mitylène & de Méthymne, villes de l'iſle de Lesbos. Elles ſont connues par la victoire navale que les Athéniens y remporterent ſur les Lacédémoniens commandés par Callicratidas.

ARGOS, puiſſante ville du Péloponèſe, capitale de l'Argie ou Argolide. Ce pays s'appelle aujourd'hui *la Sacanie.*

ARGURA, ville d'Eubée, dans le terriroire de Chalcide.

ARTEMISE, promontoire de l'iſle d'Eubée, célebre par la victoire navale remportée par les Grecs ſur les Perſes.

ASCRA, petite ville de Grece dans la Béotie, patrie du poète Héſiode.

ASIE, la plus grande partie du monde, des trois que les anciens ont connues, étoit ſéparée de l'Europe par le Tanaïs, & de l'Afrique par la mer Rouge & l'iſthme de Suez. Les anciens diſtinguoient dans l'Aſie pluſieurs grandes parties, qui avoient chacune leurs diviſions particulieres, & un nom particulier.

ASIE-MINEURE étoit ce pays preſque quarré, qui a le Pont-Euxin au nord; la Propontide & la mer Egée à l'oueſt; l'extrémité de la mer Méditerranée au ſud; la Syrie & la Grande-Arménie à l'eſt: on appelle aujourd'hui l'Aſie-Mineure, *la Natolie.*

ASIE SUPÉRIEURE étoit à l'eſt de l'Aſie-Mineure, & comprenoit la Méſopotamie, la Perſe, les Indes, &c.

ASOPE, riviere de Grece, dans la Béotie. Elle avoit ſa ſource auprès de la ville de Platée, en Phocide, paſſoit par la campagne de Thebes, & alloit ſe jetter dans l'Euripe, à l'orient d'Orope, entre la ville d'Aulide & le promontoire Delphinium. On la nomme encore aujourd'hui *Aſopo.* Il y avoit dans la Grece deux autres rivieres de ce même nom.

ATHENES, capitale de l'Attique, une des plus puiſſantes villes de la Grece; s'appella d'abord *Cécropie*, de Cécrops ſon premier roi, & prit enſuite le nom d'Athenes lorſqu'Amphictyon, ſon troiſieme roi, l'eut conſacrée à Minerve, nommée en grec *Athenè.* C'eſt aujourd'hui *Athines*, ville de la Livadie.

ATHOS, montagne fort célebre, d'abord de Thrace, & ensuite de Macédoine, que la Fable dit avoir pris son nom du géant Atho. On a prétendu que Xerxès l'avoit percée pour faire passer sa flotte à travers. Elle s'appelle aujourd'hui *Agios-Oros*, c'est-à-dire, le Mont-Sacré, à cause du grand nombre de monasteres grecs qui y sont construits.

ATHRONE : Eschine parle d'une ville de ce nom dans sa premiere lettre. Elle ne devoit pas être éloignée de l'isle de Crete & de la ville de Rhodes : il n'en est fait mention ni dans Strabon ni dans Etienne.

ATTIQUE, pays d'Athenes, à l'est de la Grece, entre la mer Egée, la Béotie & le pays de Mégares. L'Attique contenoit beaucoup de villes & de bourgs; c'est aujourd'hui un canton de la Turquie européenne, dans la Livadie.

## B

BÉOTIE, contrée de Grece, qui confinoit à l'Attique & au pays de Mégares du côté du sud; à la Phocide & aux Locriens-Epicnémides du côté du nord : c'est aujourd'hui une partie de la Livadie, connue sous le nom de *Stramalipe*.

BERRHÉE ou BERRHOÉ, en grec *Berroia*, ville de Macédoine. C'est probablement la même qu'Etienne appelle *Beroè* ou *Beroia*, & qui, selon Pline, étoit une des principales villes de Macédoine, la premiere après Pella.

BITHYNIE, pays d'Asie, dans la partie septentrionale de l'Asie-Mineure, qui avoit au nord le Pont-Euxin, à l'ouest le Bosphore de Thrace & la Propontide, au sud la Mysie & la Phrygie, & à l'est la Paphlagonie. Ses villes principales étoient Chalcédoine, Nicée, Nicomédie, Héraclée, Apamée, & Pruse, maintenant *Burse*.

BORISTHENE, ville & fleuve, au nord-ouest du Pont-Euxin. La ville a été aussi appellée *Miletopolis*, *Olbie* ou *Olbiopolis*. Le fleuve est beaucoup plus célebre que la ville, & est connue aujourd'hui sous le nom de *Nieper*.

BOSPHORE, c'est le nom que l'on donnoit au détroit de Byzance depuis appellée *Constantinople*. Il y avoit

deux Bosphores très connus dans la géographie, le *Bosphore de Thrace* dont on vient de parler, & le *Bosphore Cimmérien*, à l'est de la Quersonèse-Taurique habitée par les Cimmériens, & que l'on appelle aujourd'hui la *Crimée* ou *Petite-Tartarie*. Démosthene nomme aussi Bosphore une ville ou fameux marché dans le Pont, où les Athéniens faisoient un grand commerce de bled: elle étoit au nord du Bosphore Cimmérien.

BUCHETTE, PANDOSIE & ELATÉE, étoient trois villes en Epire, dans la Cassiopée, du tems de Démosthene & selon Strabon: d'autres les mettent dans la Thesprotie, les Cassiopéens ayant été rejettés vers les montagnes.

BYZANCE, fameuse ville de la Thrace, appellée aujourd'hui *Constantinople*.

## C

CABYLE, petite ville de Thrace, vers le nord & près du mont *Hæmus*.

CALAURIE, isle voisine de Trézène, à l'extrémité de l'Argolide, peu connue avant qu'elle eût servi de tombeau à Démosthene. Ce fut dans cette isle que se refugia cet illustre orateur, & qu'il prit du poison pour ne pas tomber entre les mains d'Antipater, ennemi de sa patrie.

CARDIE, ville considérable de la Quersonèse.

CARIE, contrée de l'Asie-Mineure, au sud-ouest. Elle étoit bornée au nord par l'Ionie, à l'est par la Grande-Phrygie, au sud & à l'ouest par la mer Icarienne. Ses principales villes étoient Halicarnasse, Cnide & Mynde. Il ne reste que la derniere sous le nom de *Mendes* ou *Mentese*.

CARYSTE, ville d'Eubée.

CASSIOPÉE, contrée d'Epire.

CÉBRENE, SCEPSIS & ILIUM, trois villes de Phrygie dont il est parlé dans la harangue de Démosthene contre Aristocrate. Cet *Ilium* n'étoit pas la même que la fameuse ville de Troie.

CÉE ou CÉOS, isle de la mer Egée, patrie du poète Simonide.

CÉPHALÉNIE, grande iſle, au nord-oueſt du Péloponèſe.

CÉPHISE, fleuve de la Phocide, ſur lequel étoit bâtie Elatée.

CHALCÉDOINE, ville de l'Aſie-Mineure, à l'entrée du Boſphore de Thrace, dans la Bithynie. Cette ville n'eſt plus aujourd'hui qu'un village, après avoir été fameuſe dans l'antiquité.

CHALCIS ou CHALCIDE, capitale de l'Eubée. *Négrepont* eſt le nom moderne de l'une & l'autre.

CHÉLIDONIENNES (les) & les CYANÉES, iſles au-delà deſquelles, ſelon le traité fait par les Athéniens avec Artaxerxès, ſes vaiſſeaux de haut bord ne pouvoient voguer pour venir dans les mers de Grece. Les *Chelidoniennes* étoient au midi ſur les côtes de Lycie ou de Pamphylie (dans l'Aſie-Mineure); & les *Cyanées* étoient au nord, dans le Pont-Euxin, des deux côtés du Boſphore de Thrace.

CHÉRONÉE, ville de Béotie, près de laquelle Philippe remporta ſur les Athéniens une victoire qui le rendit maître de la Grece.

CHERSONÈSE, voyez QUERSONÈSE.

CHIO, iſle de la mer Egée, ſur la côte de l'Aſie-Mineure, entre les iſles de Lesbos & de Samos: elle étoit autrefois renommée pour ſes excellens vins, & l'eſt encore.

CHYPRE, voyez CYPRE.

CILICIE, province de l'Aſie-Mineure, bornée au ſud par la Méditerranée, à l'oueſt par la Pamphylie, à l'eſt par la Syrie, & au nord par le mont Taurus.

CIRRHÉE, plaine aux environs de Cirrhe ou Cyrrha, ville de Phocide, près le mont Parnaſſe.

CITHÉRON, montagne de Béotie, conſacrée à Bacchus.

CITTIE ou CITTIUM ou CITIUM, ville de Cypre. Il eſt parlé dans le plaidoyer de Démoſthene d'un Antipater, Cittien d'origine *kittiea*, Suidas dit *kitieus* avec un ſeul *t*. Au reſte, Suidas eſt le ſeul qui parle de cette ville.

CLÉONE, ville de l'Argolide, dans le Péloponèſe, étoit ſituée entre les villes d'Argos & de Corinthe.

COLIADE, petit promontoire de l'Attique, près de Phalere.

CORCYRE, isle de la mer Ionienne, se nomme aujourd'hui *Corfou:* la capitale se nommoit aussi *Corcyre.*

CORESSE, ville des Céiens, ou habitans de l'isle de Cée ou Cia, près du promontoire Sunium de l'Attique.

CORINTHE, l'une des plus célebres villes de la Grece, dans le Péloponèse: c'est aujourd'hui *Coranto*, dans la Sacanie en Morée. Elle est sur l'isthme qui porte son nom, entre le golfe de Lépante & celui d'Engia. Le premier se nommoit autrefois le golfe de Corinthe, & le second golfe *Saronique.*

CORONÉE, ville de Béotie, fondée par Corone, fils de Thersandre.

CORSIES, petite ville de Béotie, dont on ignore la position. Il en est parlé dans la harangue de Démosthene sur les prévarications de l'ambassade.

COS ou CÔ, grande isle de la mer Egée, sur la côte de la Doride, dans l'Asie Mineure. C'est aujourd'hui l'isle de *Stanchio* ou de *Lang*.

COTYLÉE, montagne de l'Eubée, près d'Erétrie.

CRETE, aujourd'hui *Cardie*, isle très considérable de la Grece, située entre les deux mers, que les anciens appelloient *Egée* & de *Libye*. Elle étoit extrêmement peuplée, & l'on dit qu'elle avoit jusqu'à cent villes.

CRITHOTE & ELÉONTE, petites villes de la Quersonèse de Thrace.

CROBYLE; aucun auteur ne parle de cette ville dont il est seulement fait mention dans la lettre de Philippe aux Athéniens.

CUMES, la plus belle & la plus grande ville de l'Eolide, province d'Asie.

CYANÉES, voyez CHÉLIDONIENNES.

CYCLADES, isles de la mer Egée ou de l'Archipel, ainsi nommées à cause de leur situation en forme de cercle; on en compte jusqu'à seize.

CYPRE ou CHYPRE, grande isle d'Asie, à l'extrémité orientale de la Méditerranée. Elle renfermoit trois royaumes, & étoit fort célebre dans l'antiquité.

CYRENE, ville de Libye, bâtie par le Lacédémonien Battus. Ç'a été la patrie de plusieurs philosophes fameux.

**CYTHNE** & **SYPHNE**, villes de Grece, obscures & peu connues. Etienne fait mention de Cythne comme d'une des isles Cyclades. Si c'est des habitans de cette isle que Démosthene parle lorsqu'il nomme les Cythniens dans sa harangue *sur le gouvernement de la république*, sans doute qu'ils étoient peu estimés. **SYPHNE** n'est citée que dans Démosthene, & l'on ignore absolument sa position.

**CYTINIE**, une des trois villes des Doriens près du mont *Oeta*, qui séparoit ces peuples de la Thessalie.

**CYZIQUE**, ville célebre de la Propontide, ou mer de Marmara, encore aujourd'hui connue sous le nom de *Cyzico*.

## D

**DÉCÉLÉE** étoit un fort de l'Attique, au nord d'Athenes; les Lacédémoniens s'en emparerent pendant la guerre du Péloponese, & il devint si fameux qu'il donna son nom à la derniere partie de cette guerre, qui fut nommée *guerre décélique*.

**DÉLOS**, petite isle de la mer Egée, & l'une des Cyclades, célebre chez les poëtes par la naissance d'Apollon & de Diane.

**DELPHES**, ville de Grece, dans la Phocide, fameuse par le temple & l'oracle d'Apollon : ce n'est plus qu'un amas de ruines, sur lesquelles on a bâti un petit village nommé *Castri*, entre Salone & Livadia.

**DODONE**, ville d'Epire, auprès de laquelle il y avoit une forêt consacrée à Jupiter, & dont on disoit que les chênes rendoient des oracles. Au milieu de cette forêt étoit un temple bâti en l'honneur de Jupiter Dodonéen.

**DORIE** ou **DORIDE**, contrée de l'ancienne Grece, bornée au nord par la Thessalie, au sud par l'Etolie & les Locriens-Ozoles, à l'est par la Phocide, & à l'ouest par l'Acarnanie. Il y avoit une autre **DORIDE** dans l'Asie-Mineure, en Carie, où étoient des colonies doriennes, qui y avoient bâti Halicarnasse, &c.

**DORISQUE**, ville & plaine de Thrace, où Xerxès fit la revue de son armée.

**DRONGYLE**, petite ville ou village de Thrace, dont on ignore la position.

**Dryme**, ville de Phocide; il paroît qu'elle étoit voisine du mont Parnasse, puisque Pline joint son territoire avec celui de Daulia ou Daulis.

**Drys**, ville de Thrace, proche Byzance, dont on ne sait pas la situation.

## E

**Ecbatane**, grande ville de Médie; & **Suze**, capitale de la Susiane. Les rois de Perse passoient l'été à Ecbatane, & l'hiver a Suze.

**Echine**, ville d'Acarnanie, bâtie par Echinus. Il y en avoit une autre du même nom dans la Phtiotide, contrée orientale de la Thessalie.

**Etionée**, l'un des promontoires du Pirée, dans l'Attique.

**Egée** ou **Ægée**, mer, aujourd'hui l'*Archipel*, partie de la Méditerranée.

**Egine**, isle de la mer Egée, entre l'Argolide & l'Attique, aujourd'hui *Engia*.

**Egos-Potamos**, c'est-à-dire, *la riviere de la chevre*, dans la Quersonèse de Thrace, au nord de Sestos : les Athéniens y furent entièrement défaits par les Lacédémoniens.

**Egypte**, pays d'Afrique, fort connu, au sud de l'isle de Crete, & qui tient à l'Asie par l'isthme de Suez.

**Eione**, ville d'abord de Thrace, & ensuite de Macédoine, sur la rive gauche du Strymon, à quatre mille pas au-dessous d'Amphipolis. Le fleuve & la ville se nomment aujourd'hui *Stramona*.

**Elatée**, grande ville de Grece, dans la Phocide, sur le fleuve Céphise.

**Eléé** ou **Elæa**, ville de l'Eolide, dans l'Asie-Mineure. Il ne faut pas la confondre avec Elis ou Elide.

**Eleonte**, petite ville de la Quersonèse de Thrace.

**Eleusis**, ville de l'Attique, où il y avoit un fameux temple de Cérès.

**Elis** ou **Elide**, ville & pays du Péloponèse, à l'ouest. Cette contrée s'appelle aujourd'hui le *Belvedere* : on y voyoit autrefois à Olympie ou Pise, un fameux temple de Jupiter Olympien, près duquel les Grecs célébroient des jeux tous les quatre ans.

ENIE, petit pays de Grece, en Theſſalie, vers la ſource du Sperchius; Eniens, habitans de ce pays.

EOLIE ou EOLIDE, petite contrée de l'Aſie-Mineure, au bord de la mer Egée, où elle ſe terminoit à l'oueſt, bornée au nord par la Grande-Myſie, à l'eſt par la Lydie, & au ſud par l'Ionie: c'eſt aujourd'hui une partie de la *Natolie* propre.

EPHÈSE, ville de l'Ionie, contrée de l'Aſie-Mineure. Les Turcs appellent aujourd'hui cette ville *Ajaſalouc*, & les Italiens, *Efſo.* Elle eſt dans la Natolie propre, ſur l'Archipel, a l'embouchure de la riviere de Chiais (appellée autrefois le Cayſtre), & vis-à-vis de l'iſle de Samos. Ephèſe étoit célebre dans l'antiquité païenne par ſon temple de Diane, qui paſſoit pour une des merveilles du monde.

EPIDAMNE, ville d'abord d'Illyrie, & enſuite de Macédoine, aujourd'hui *Durazzo*, dans l'Albanie.

EPIRE, grande contrée de la Grece, près la mer Ionienne, à l'oueſt de la Theſſalie.

ERESSE, ville de l'iſle de Lesbos, patrie de Théophraſte.

ERÈTRIE, l'une des principales villes de l'Eubée.

ERGISQUE, petite ville de Thrace, dont on ignore la poſition.

ERYTHRÉE, ville d'Ionie, dans la preſqu'iſle de Clazomene: les voyageurs modernes nomment ce lieu *Geſmé;* c'eſt aujourd'hui un village.

ETOLIE, contrée de la Grece entre l'Acarnanie à l'oueſt, les Locriens-Ozoles à l'eſt, & la Doride au nord.

EUBÉE, grande iſle de la mer Egée, s'étendoit en longueur le long de la Béotie & de l'Attique

EURIPE, petit détroit qui ſéparoit l'Eubée de la terre-ferme, aujourd'hui *détroit de Négrepont.*

## F

FORUM, voyez AGORA.

## G

GANOS, petite ville de Thrace, ſur le bord de la Propontide.

GANIDE, les environs de Ganos.

GÉRESTE, promontoire de l'Eubée.

GOLFE ARGOLIQUE, golfe de la mer Egée, au royaume d'Argos, dont il prenoit ſon nom. Il s'appelle aujourd'hui *Golfe de Napoli*, *de Romanie*.

GRECE, grand pays au ſud-eſt de l'Europe. On peut dire auſſi qu'il y avoit une Grece en Aſie, puiſque les côtes occidentales de l'Aſie-Mineure étoient remplies de colonies grecques, dans ce qu'on appelloit l'Eolide, l'Ionie, la Doride.

## H

HALE, voyez ALE.

HALIARTE, ville de Béotie, ainſi nommée d'Haliarte ſon fondateur: elle étoit ſur le lac Copaïs.

HALICARNASSE, ville d'Aſie dans la Carie, dont elle étoit la capitale. Ses ruines s'appellent auſſi *Tabia* ſuivant les uns, & *Boudron* ſuivant d'autres; elles ſont au nord de l'iſle de Cos, appellée aujourd'hui *Stanchio* ou *Lango*.

HALONÈSE, iſle de la mer Egée, à l'oueſt de l'iſle de Lemnos; elle étoit voiſine de Péparrhete & de Sciathe, & formoit avec ces deux iſles une eſpece de triangle.

HÉDYLÉE, montagne entre la Phocide & la Béotie.

HELLESPONT, mer, ou long détroit qui ſépare l'Europe d'avec l'Aſie du côté de la mer Egée; s'appelle aujourd'hui *bras de ſaint George*, ou *détroit de Gallipoli*. Les anciens entendoient quelquefois par l'*Helleſpont*, non ſeulement le détroit, mais encore le pays & les villes d'Aſie que cette partie de mer baignoit.

HÉRACLÉE, ville de la partie d'Italie, appellée *la grande Grece*, dans le golfe de Tarente. Il y avoit beaucoup de villes de ce nom dans la Grece.

HÉRÉE, place forte dans la Thrace, ou dans la Macédoine: elle avoit été bâtie par les Samiens; on ignore ſa poſition.

## I

ILIUM, voyez plus haut CÉBRENE, & plus bas TROIE.

ILLYRIE, grande contrée d'Europe, à l'oueſt & au nord de la Macédoine: elle a eu différentes bornes en divers tems: la partie qui étoit à l'oueſt de la Macédoine,

depuis le fleuve Drilon jusqu'à la mer, fut jointe par Philippe à la Macédoine.

IMBROS, isle de la mer Egée à l'ouest de la Quersonèse de Thrace; c'est aujourd'hui l'isle de *Lembro*.

IONIE, étoit une contrée de l'Asie-Mineure, le long de la côte de la mer Egée, ayant l'Eolide au nord, & la Carie au sud.

ISMARIDE, lac de Thrace, entre Maronée & Stryme.

ISTHME de la Quersonèse, langue de terre, qui unissoit la Quersonèse à la Thrace, & par le moyen de laquelle les peuples de cette contrée faisoient des incursions sur les possessions des Athéniens dans la Quersonèse.

## L

LACÉDÉMONE, ou SPARTE, fameuse ville de Grece dans le Péloponèse, sur le bord de l'Eurotas : elle fut appellée originairement *Lélégie*, de Lélex, son fondateur & son premier roi : on la nomma depuis indifféremment *Lacédémone* ou *Sparte*, du nom de Lacédémon, successeur de Lélex ou de Sparte fille de Lacédémon. C'est aujourd'hui une ville archiépiscopale, qui porte le nom de *Misitra d'Ebada*, dans la Sacanie en Morée.

LACONIE, pays de Lacédémone, entre l'Argolide au nord, le golfe Laconique au sud, la mer Egée à l'est, la Messénie à l'ouest, & l'Arcadie au nord-ouest. L'Eurotas la partageoit en deux parties inégales, dont la plus grande étoit à l'est : ce pays est appellé aujourd'hui *Maina*, ou pays des *Magnotes*.

LAMIA, ville de Thessalie, connue par la guerre que les Grecs firent contre les Macédoniens après la mort d'Alexandre, & qui fut appellée *guerre lamiaque*.

LAMPSAQUE, ville de l'Asie-Mineure dans la Mysie, à l'entrée de la Propontide, n'est plus aujourd'hui qu'un misérable bourg.

LARISSE, ville de Thessalie, sur la rive droite du fleuve Pénée : il y en avoit plusieurs autres de ce nom dans la Grece.

LAURIUM, montagne de l'Attique, féconde en mines d'argent : on croit qu'elle étoit près du promontoire Sunium, c'est-à-dire vers la pointe de l'Attique.

LEMNOS, isle au nord de la mer Egée, entre le Mont-Athos & la Quersonèse de Thrace.

LESBOS, isle considérable de la mer Egée, sur la côte de l'Eolide dans l'Asie-Mineure. Elle étoit renommée par ses excellens vins : elle appartient aux Turcs, qui l'appellent *Métélin*, du nom de l'ancienne Mitylene sa capitale.

LEUCADE, presqu'isle de la mer Ionienne, étoit autrefois attachée à l'Acarnanie par un isthme qui a été enlevé : c'est aujourd'hui une isle connue sous le nom de *Sainte-Maure.*

LEUCTRES, ville de Béotie, fameuse par la bataille qu'Epaminondas, général de Thebes, gagna sur les Lacédémoniens.

LEUQUE, voyez AGORA.

LIBYE, contrée de l'Afrique, à l'ouest de l'Egypte, qui s'étendoit jusqu'à Cyrene, & aux Syrtes, écueils fameux. Les Grecs ont donné même le nom de *Libye* à toute l'Afrique.

LOCRES, ville de la grande Grece en Italie, près du promontoire *Zéphyrium.*

LOCRIDE, ou pays des Locriens, contrée de la Grece, au sud-est de la Thessalie : le Parnasse la divisoit en deux parties ; celle qui étoit en-deçà de ce mont étoit habitée par les Locriens-Ozoles, & bornée par l'Etolie & par la Phocide ; la partie au-delà s'étendoit vers le détroit des Thermopyles, le long de la côte de l'Euripe, vis-à-vis de l'Eubée : deux sortes de Locriens l'habitoient, les Locriens-Epicnémides & les Locriens-Opontiens.

LYDIAS, fleuve de Macédoine, communément nommé en grec *Ludias ;* quelques auteurs, entre autres Harpocration, le nomment *Loidias.* Il sépare la province de Bottiée de la Piérie ; c'est le même que l'on appelle aussi *Astrée.*

LYDIE, province de l'Asie-Mineure, nommée d'abord *Méonie.* Elle étoit bornée au nord & à l'est par la Phrygie, au sud par la Carie, & à l'ouest par la Mysie : c'est aujourd'hui le pays de Sarcan.

# M

MACÉDOINE, royaume au nord de la Grece, & limitrophe de la Thessalie. Les Turcs l'appellent *Macdonia*, ou *Filia-Vlaieti.*

MADYTE, ville de la Quersonèse de Thrace.

MAGNÉSIE, ville de Thessalie, au bord de la mer Egée, à l'entrée du golfe Thermaïque, ou de Thessalonique. Il y avoit encore dans la Grece plusieurs autres villes de ce nom.

MALÉE, cap de l'isle de Lesbos, au sud de Mitylene, aujourd'hui *Capo Malio S. Angelo.*

MANTINÉE, ville d'Arcadie, fameuse par la victoire que les Thébains remporterent sur les Lacédémoniens, mais qui les priva de leur général Epaminondas.

MARATHON, bourg de l'Attique, célebre par la bataille que les Athéniens y gagnerent contre les Perses, sous la conduite de Miltiade. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un petit amas de quinze ou vingt *zeugaria* ou métairies, où il y a environ cent cinquante habitans Albanois.

MARONÉE, ville de Thrace, entre le Nessus & l'Hebre. Il y avoit aussi dans l'Attique un endroit qui portoit ce même nom, dans lequel on avoit établi des forges.

MARSEILLE, ville maritime de la Gaule, dans ce qu'on appelle aujourd'hui *Provence*, fondée 500 ans avant J. C. par une colonie des habitans de Phocée dans l'Ionie. Ces Phocéens, fatigués du joug cruel d'Harpagus, gouverneur pour Cyrus, roi des Perses, abandonnerent la Grece asiatique, & se réfugierent dans les Gaules.

MASTIRE, petite ville de Thrace; Harpocration croit qu'il faut lire *Bastire.* On ignore sa position.

MÉANDRE, riviere d'Asie dans l'Ionie & la Lydie, fameuse par la quantité de tours & de détours qu'elle fait avant que d'arriver à son embouchure : son nom moderne est *Madre.*

MÉDIE, contrée d'Asie fort opulente, que les Perses avoient réunie à leur empire.

MÉGALOPOLIS, ville du Péloponèse, dans l'Arcadie.

MÉGARES, ville de Grece, à une distance presque égale

de Corinthe & d'Athenes : elle a conſervé ſon ancien nom, & on y voit encore de beaux reſtes d'antiquité.

MENDE, ville d'abord de Thrace, & enſuite de Macédoine, dépendante de Pallene, dont le vin étoit eſtimé.

MESSENE, puiſſante ville du Péloponèſe, dans la Meſſénie, à l'oueſt de la Laconie.

MÉTHONE ; il y avoit trois villes de ce nom, Méthone du Péloponèſe dans la Meſſénie, Méthone de Theſſalie, & Méthone de Thrace. Strabon dit que ce fut Méthone de Thrace qui fut aſſiégée & priſe par Philippe.

MITYLENE, ville de l'iſle de Lesbos, très puiſſante & fort peuplée : Caſtro, aujourd'hui capitale de l'iſle, a été bâtie ſur ſes ruines.

MŒSIE, grande région, au nord de la Macédoine & de la Thrace : elle s'étendoit depuis le confluent de la Save dans le Danube juſqu'au Pont-Euxin.

MONT-SACRÉ, fortereſſe de la Thrace, voiſine de la mer, au nord & aſſez près de la Querſonèſe de Thrace.

MUNYCHIE, port d'Athenes, entre ceux du Pirée & de Phalère. Diane y avoit un temple célebre, où ſe réfugioient ceux que l'on pourſuivoit pour dettes.

MYCALE, promontoire du continent d'Aſie, célebre par la victoire que les Grecs remporterent ſur les Perſes.

MYONÈSE, petite ville proche d'Ephèſe, qui ſervoit d'aſyle aux pirates.

MYRGISQUE & MYRTIUM, deux petites villes de Thrace ou de Macédoine, dont la poſition n'eſt pas connue.

MYSIE, contrée de l'Aſie-Mineure, qui ſe diviſoit en grande & en petite. On ignore dans quelle Myſie il faut mettre les Myſiens dont parle Démoſthene.

## N

NAUCRATIS, ville d'Egypte dans le Delta, à main gauche, en remontant le Nil. Cette ville étoit ancienne, & Strabon dit qu'elle fut bâtie par les Miléſiens, qui faiſoient un grand commerce en Egypte.

NAUPACTE, ville maritime de l'Etolie, près de l'entrée du golfe de Corinthe : c'eſt aujourd'hui *Lépante*, ville de la Livadie, & elle donne actuellement ſon nom au golfe.

NAXE, iſle de la mer Egée, près de laquelle les Athé-

niens battirent les Lacédémoniens.

NEMÉE, ville & forêt de l'Argolide dans le Péloponèse. Ce fut dans cette forêt qu'Hercule tua un lion qui désoloit tout le pays : c'étoit auprès de cette même forêt que se célébroient, tous les deux ans, les jeux néméens. Ce pays étoit placé entre Cléones & Phlionte ; il y avoit un fossé alors connu & appellé *le fossé Némée*, près duquel les Athéniens firent une expédition.

NÉONES, ville de Phocide, près du Mont-Parnasse.

NESSUS, fleuve de Thrace, nommé *Charason* par les Turcs, & *Mestro* par les Grecs. Philippe joignit à son royaume de Macédoine la partie occidentale de la Thrace qui s'étendoit depuis le Strymon jusqu'au Nessus.

NICÉE, voyez ALPONE.

NYMPHÉE, ville du Pont, qui, chaque année, payoit pour tribut un talent aux Athéniens. Ce pourroit bien être la même qu'une ville de ce nom qui étoit dans la Quersonèse Taurique, & sur le bord septentrional du Pont-Euxin.

## O

OCÉAN ATLANTIQUE, mer qui, suivant les anciens, étoit remplie de prodiges & de choses extraordinaires.

ODRYSIE, pays de la Thrace, dont les peuples étoient fort puissans.

ŒTÈS ou ŒTA, montagne entre la Thessalie & la Doride, &c. Les habitans se nommoient Œtéens, & avoient droit à l'assemblée des amphictyons qui se tenoit aux Thermopyles : c'étoit là que finissoit cette montagne, à l'est, près de la mer, où il n'y avoit qu'un passage fort étroit.

OLYMPIE, autrement PISE, & aujourd'hui *Longanico*, ville d'Elide dans le Péloponèse, fameuse par les jeux qui s'y célébroient tous les quatre ans, appellés de son nom *olympiques*.

OLYNTHE, puissante ville d'abord de Thrace, & ensuite de Macédoine : elle étoit sous la protection des Athéniens, & fut prise par Philippe.

OPHRYNIUM, ville de la Quersonèse de Thrace, qui, du tems

tems de Démosthene éprouva un tremblement de terre considérable : on ignore sa position.

Oponte ou Opus, ville des Locriens-Opontiens.

Orchomene, l'une des plus belles & des plus agréables villes de Béotie, renommée par son temple des trois Graces. Il y avoit une ville du même nom en Arcadie.

Orée, ville considérable de l'Eubée sur la mer Egée ; se nomme encore aujourd'hui *Oreo*.

Orope, ville de Béotie, à l'est, sur les confins de l'Attique, peu éloignée de la mer.

## P

Pagase, ville maritime de Thessalie : Philippe l'avoit conquise sur les Athéniens auxquels elle avoit appartenu.

Pallene, une des trois presqu'isles de la Macédoine, au sud-est.

Panacte, suivant Harpocration, étoit une ville entre l'Attique & la Béotie ; suivant d'autres, ce n'étoit qu'une forteresse de l'Attique. Sa position n'est pas connue.

Pandosie, voyez Buchette.

Panticapée, ville capitale du Bosphore Cimmérien.

Paphlagonie, contrée de l'Asie-Mineure, au nord & sur le Pont-Euxin. Elle avoit au sud la Galatie, à l'est la Cappadoce, à l'ouest la Bithynie.

Paralie (le), endroit de l'Attique, ainsi appellé parce-qu'il étoit voisin de la mer.

Pella, capitale de Macédoine, célebre par la naissance d'Alexandre.

Pellene, ville de l'Argolide dans le Péloponèse : on ignore sa situation. Il y en avoit une autre du même nom dans l'Achaïe : il ne faut pas confondre *Pellene* avec *Pallene* qui est nommée plus haut.

Péloponèse, grande presqu'isle faisant la partie méridionale de la Grece, & jointe à la septentrionale par l'isthme de Corinthe : elle s'appelloit *Apie* avant que Pélops lui eût donné son nom. On la partageoit en six contrées, l'Argolide, la Laconie, la Messénie, l'Elide, l'Achaïe & l'Arcadie. Le Péloponèse se nomme aujourd'hui *la Morée*.

PÉLUSE, ville d'Egypte, à l'embouchure du bras le plus oriental du Nil.

PÉONIE, contrée au nord de la Macédoine, & dont les habitans avoient la réputation d'hommes forts & laborieux.

PÉPARRHETE, petite iſle de la mer Egée, près de celle de l'Halonèſe, ſur la côte de Macédoine.

PERGAME, voyez TROIE.

PÉRINTHE, une des principales villes de Thrace, qui par la ſuite prit le nom d'*Héraclée.*

PERRHÉBIE, contrée de Theſſalie, le long du fleuve Penée, vers la mer.

PERSE, royaume d'Aſie très conſidérable; il s'étendoit depuis l'Aſie-Mineure juſqu'à l'Inde.

PHALERE, port & bourg de l'Attique, où étoit né le fameux Démétrius connu ſous le nom de *Démétrius de Phalère.*

PHARSALE, ville de Theſſalie, depuis fameuſe par la bataille qui décida de l'empire du monde entre Céſar & Pompée.

PHASÉLIS, ville de l'Aſie-Mineure, ſituée ſur les confins de la Lycie & de la Pamphylie; ce qui fait que les auteurs varient à ſon ſujet, quoiqu'on l'attribue ordinairement à la Lycie: c'étoit une ville conſidérable, qui avoit trois ports.

PHÉNICIE, une des trois parties de la Syrie, dont les bornes ont varié. Elle s'étend aujourd'hui de l'oueſt à l'eſt, depuis l'Arabie déſerte juſqu'à la mer méditerranée, ayant au nord la Syrie propre, & au ſud la Judée, qui ſont les deux autres parties de la Syrie.

PHÈRES, ville de Theſſalie.

PHLIONTE, ville maritime du Péloponèſe, dans l'Argolide: les habitans ſe nomment en françois *Phliaſiens.*

PHOCIDE, pays de Grece, ſitué entre la Béotie & l'Etolie: c'eſt maintenant une partie de la *Livadie.*

PHOKUS, port voiſin du Pirée.

PHRYGIE, contrée de l'Aſie-Mineure, qui avoit la Bithynie au nord, la Galatie à l'eſt, la Piſidie, la Carie & la Lydie au ſud, & la Myſie avec la petite Phrygie à l'oueſt.

PHTIE, ville de la Phtiotide en Theſſalie, ſur le golfe Malliaque.

**Phyle**, forterelle de l'Attique, au nord d'Athenes. Thraſibule s'y retira avec pluſieurs de ſes amis, pour y former un parti contre les trente tyrans établis dans Athenes par les Lacédémoniens.

**Physque**, un des ports de l'iſle de Rhodes : on en ignore la poſition. Il y avoit deux villes grecques de ce nom.

**Pirée**, port & fauxbourg d'Athenes, ſitué a l'embouchure du Céphiſe.

**Pise**, voyez Olympie.

**Platée**, ville de Béotie, au ſud de Thebes, ſur les confins de l'Attique & de la Mégaride, proche le fleuve Aſope; fameuſe par la bataille que les Grecs y gagnerent contre les Perſes.

**Pont** (le), doit ſe prendre dans Démoſthene pour le Pont-Euxin, qu'on appelle aujourd'hui la *Mer Noire*; ainſi quand cet orateur parle du commerce dans le Pont, il veut dire le commerce dans les villes & dans les pays qui étoient ſur les bords du Pont-Euxin : quant au Pont, province & royaume au ſud-eſt de cette mer, il n'a été connu que plus tard ſous Mithridate, fameux par ſes guerres avec les Romains.

**Porthmos**, place importante de l'Eubée, ſur la mer Egée, vis-a-vis de l'iſle de Scyros.

**Potidée**, ville bâtie ſur l'iſthme qui joignoit Pallène à la Macédoine; elle s'appella par la ſuite *Caſſandrie*.

**Priene** (aujourd'hui [illegible]), ville d'Ionie ou de Carie, patrie de Bias, un des ſept ſages de la Grece.

**Proconèse**, iſle de la Propontide, vis-a-vis de Cyzique.

**Propontide**, petite mer entre l'Helleſpont & le Boſphore de Thrace : on l'appelle aujourd'hui la *Mer de Marmara*.

**Psamathonte**, ville de Laconie, dans le Péloponèſe, au ſud-eſt.

**Ptelée**, voyez Agora.

**Pydna**, ville de Macédoine, ſituée ſur le golfe, appellé anciennement *Sinus Thermaicus*, & maintenant *Golfo di Salonichi*.

**Pyles**, voyez Thermopyles.

**Pylos** ou **Pylus**, l'une des villes de Meſſénie dans le Péloponèſe, où il y en avoit encore deux autres de ce nom.

## Q

QUERSONÈSE ou CHERSONÈSE : ce mot grec ſignifie *preſqu'ile.* Il y en avoit pluſieurs dans la Grece, & le Péloponèſe en eſt une ; mais il s'agit dans les harangues de Démoſthene & d'Eſchine de la Querſonèſe de Thrace.

## R

RHODES, iſle & ville de l'Aſie-Mineure, au ſud-oueſt : c'étoit autrefois & c'eſt encore aujourd'hui une ville conſidérable.

## S

SALAMINE, iſle de la mer Egée, dans le golfe Saronique, près d'Athenes : elle eſt célebre par la victoire que les Grecs y remporterent ſur les Perſes. Il y avoit une ville de l'iſle de Cypre qui portoit le nom de *Salamine.*

SAMOS, iſle de la mer Egée, ſur la côte d'Ionie, près du golfe d'Ephèſe : on la nomme encore aujourd'hui *Samo.*

SCAMANDRE, fleuve de l'Aſie-Mineure dans la Troade. Ce fleuve, qu'on nomme encore aujourd'hui *Scamandro*, eſt fameux dans l'hiſtoire du ſiege de Troie.

SCEPSIS, voyez CÉBRENE.

SCIATHE, iſle de la mer Egée, nommée aujourd'hui *Sciatti.*

SCIONE, petite ville d'abord de Thrace, enſuite de Macédoine, dépendante de Pallène.

SCYROS ou SIROS, iſle de la mer Egée, & l'une des Cyclades, à quinze mille pas de Délos. Il y avoit une autre iſle de *Scyros*, près de l'Eubée.

SCYTHIE, grande région de l'Europe & de l'Aſie ſeptentrionales. On trouvoit encore des Scythes près des embouchures du Danube. La Scythie aſiatique eſt ce qu'on nomme aujourd'hui *Grande-Tartarie ;* & celle d'Europe qui ſe nommoit auſſi autrefois *Sarmatie*, répond à ce qu'on appelle aujourd'hui *Pologne*, *Ruſſie d'Europe*, & *Petite-Tartarie.*

SÉLYMBRIE ou SÉLYBRIE, ville de Thrace, ſur les côtes de la Propontide.

SERRIE, forteresse de la Thrace, près du Mont-Sacré.

SESTOS, ville de Thrace, sur l'Hellespont, vis-à-vis d'Abydos. Sestos est en Europe, Abydos en Asie.

SICILE, grande isle de la mer Méditerranée, à l'extrémité de l'Italie, dont elle n'est séparée que par un détroit, auquel elle donnoit son nom, & qu'on appelle aujourd'hui *le Fare de Messine.*

SICYONE, ancienne ville de la partie septentrionale du Péloponèse, près de l'Asope, autrefois puissante : c'est aujourd'hui *Basilica ;* & elle étoit encore considérable lorsque les Vénitiens étoient maîtres de la Morée.

SIGÉE, ville & promontoire à l'entrée de l'Hellespont, où Achille, suivant l'opinion commune, avoit son tombeau.

SPARTE, voyez LACÉDÉMONE.

SPHACTERIE, isle du Péloponèse, sur la côte de la Messénie, vis-à-vis de Pylos.

STAGIRE, ville de Macédoine, peu éloignée du Mont-Athos, sur le golfe Strymonique : c'étoit la patrie du philosophe Aristote.

STREPSA, ville dont la position est incertaine. Etienne la met en Macédoine, & Harpocration en Thrace. Ortélius a soupçonné qu'elle pouvoit être dans le voisinage de Therma ou Thessalonique, en Macédoine.

STRYME, ville d'abord de Thrace, ensuite de Macédoine, près du fleuve Lissus.

STRYMON, fleuve de Thrace d'abord, & ensuite de Macédoine, sur les bords duquel les Athéniens battirent les Perses.

STYRE, ville d'Eubée. Etienne écrit *Stura* au singulier, & non *Sturai* comme Démosthene.

SUZE, voyez ECBATANE.

SYPHNE, voyez CYTHNE.

SYRACUSE, ville principale de l'isle de Sicile, en Italie. Cette ville, fondée par les Corinthiens, étoit riche & puissante. La Syracuse d'aujourd'hui n'est qu'une partie de l'ancienne ; tout le reste est en ruines.

## T

TAMYNES, ville d'Eubée, près Erétrie.

TANAGRE, ville de Béotie, de difficile accès, & sur un

lieu élevé ; ſe nomme à préſent *Anatoria.*

TAURIDE ou TAURIQUE, preſqu'iſle de la Scythie ; on l'appelle maintenant *Petite-Tartarie.* Les anciens habitans immoloient à Diane les étrangers qui y abordoient.

TÉNÉDOS, iſle près de l'Helleſpont, vis-à-vis du promontoire Sigée : c'étoit, ſuivant Etienne, une des iſles Sporades de la mer Egée, & on l'appelloit anciennement *Leucophrys.*

TÉNOS, l'une des iſles Cyclades, dans la mer Egée, au ſud-oueſt de l'iſle d'Andros, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit détroit de mille pas.

THASE, iſle de la mer Egée, ſur la côte de Thrace, vis-à-vis l'embouchure du Neſſus.

THEBES, l'une des principales villes de Grece, capitale de la Béotie ; Alexandre le grand la ruina, mais elle fut enſuite rétablie & devint le ſiege d'un Archevêché ; on la nomme *Thiva* ou *Stives.*

THERME ou THERMA, ville de Macédoine, au fond du golfe Thermaïque, auquel elle a donné le nom. Cette ville fut appellée dans la ſuite *Theſſalonique*, & eſt encore aujourd'hui conſidérable ſous le nom de *Salonichi.*

THERMOPYLES ou PYLES (*Pyles* ſignifie portes ou paſſage, & *thermes* marque qu'il y avoit dans ce lieu des eaux chaudes), étoit un paſſage important & fameux, entre la Phocide & la Theſſalie ; on l'appelle aujourd'hui *Bocca di Lupo.*

THESPIE, ville de Béotie, au pied du Mont Hélicon.

THESSSALIE, grande contrée de la Grece, environnée de hautes montagnes qui la ſéparoient de la Macédoine au nord, & de la Phocide au ſud ; elle étoit bornée à l'eſt par la mer Egée, & à l'oueſt par l'Epire, on la nomme aujourd'hui *Janna.*

THEUDOSIE ou THÉODOSIE, ville du Pont dans la Querſonèſe Taurique, qui avoit un fort beau port.

THRACE, région conſidérable de l'Europe, dont les limites ont varié ſelon les tems. Ses bornes les plus communes ſont le Mont-Hæmus, la mer Egée, la Propontide & le Pont-Euxin ; elle comprenoit un grand nombre de peuples.

THRONIUM, voyez ALPONE.

TILPHOSSÉE ou TILPHOSIUM, en Béotie, à cinquante ſtades d'Haliarte. Il y avoit auprès une fontaine fameuſe où mourut Tiréſias.

TIRISTASE, ville de la Querſonèſe de Thrace, ſuivant Pline.

TRÉZENE, petite ville ſituée ſur le bord de la mer, dans la partie du Péloponèſe appellée l'*Argolide*. Lorſque Xerxès vint fondre ſur la Grece, les Athéniens envoyerent leurs femmes & leurs enfans à Trézene, où ils furent reçus avec beaucoup de généroſité & d'humanité.

TRIBALLIE, partie de la Mœſie, au nord de la Thrace & de la Macédoine. Pluſieurs des anciens mettent les Triballes dans la Thrace, & d'autres dans la Grande-Illyrie, dont la Mœſie en effet faiſoit partie.

TRICARANE & TRIPHYLIE, toutes deux en Elide, dans le Péloponèſe. Tricarane étoit de la dépendance de la ville de Phlionte, laquelle étoit au nord, à cinq milles de Cyllene, ſelon Pline. Triphylie étoit une petite contrée dans la partie méridionale de l'Elide.

TROIE, capitale de la Troade & du royaume de Priam, dans l'Aſie-Mineure, au pied du mont Ida, fameuſe par le ſiege de dix ans que les Grecs lui ont fait ſoutenir. Ilium & Pergame étoient deux autres noms de cette même ville.

## Z

ZÉLIE, ville de la Myſie dans l'Aſie-Mineure, peu éloignée de Cyzique.



# TABLE

*Des différentes pieces contenues dans ce volume ; en forme d'analyse.*

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

EXORDE, où l'on montre que les orateurs d'Athenes ; qu'Eschine & Démosthene eux-mêmes, quoique fort célebres, sont peu connus par leurs ouvrages. Difficulté de la traduction de toutes leurs harangues ; avantage que le lecteur peut tirer de cette traduction. Courage avec lequel elle a été entreprise & achevée. Division de tout le discours en deux parties. La premiere renferme des observations sur l'éloquence, & en particulier sur l'éloquence chez les François, chez les Athéniens & chez les Romains, sur celle d'Eschine, de Démosthene & de Cicéron, avec un précis de leur vie ; un parallele de ces deux derniers orateurs qu'on étend sur toute leur personne ; la ressemblance, plus ou moins grande, de quelques uns de nos orateurs & écrivains, avec Cicéron, avec Démosthene & Eschine son rival ; les moyens d'acquérir la véritable éloquence, & des conseils adressés à la jeunesse qui desire de se former au grand art de la parole.

Dans la seconde partie on donne quelques idées sur la traduction, & spécialement sur la traduction des orateurs ; sur les différentes especes de style, & principalement sur le style oratoire ; sur les langues grecque, latine & françoise : le traducteur rend compte de son travail dans la traduction de Démosthene & d'Eschine.

## PREMIERE PARTIE.

### *Observations sur l'éloquence en général.*

On définit l'éloquence, on examine sa véritable nature; on distingue son but, des moyens qu'elle emploie pour y parvenir, & on conclut que l'éloquence est *l'art de persuader par le discours, de déterminer sur-le-champ les volontés.* Cette définition ne resserre pas l'éloquence dans des bornes trop étroites, mais en donne une idée plus précise & moins vague. (Note où l'on infere qu'un orateur habile est un homme dangereux, s'il n'a une grande probité). D'après cette définition on n'admet dans l'éloquence proprement dite que les genres délibératif & judiciaire, on rejette le démonstratif. Note à ce sujet où l'on explique les trois genres d'éloquence distingués par les rhéteurs, & où l'on prétend que Cicéron n'a pas admis la division de ces trois genres, dans ses ouvrages sur la rhétorique. Les discours ou traités magnifiques qui roulent sur différens sujets, les oraisons funebres, les sermons même, excepté dans quelques cas, n'appartiennent pas à l'éloquence proprement dite, & pourquoi. On s'arrête aux sermons; on dit dans une note que lorsqu'ils appartiennent à l'éloquence proprement dite, ils sont dans le genre délibératif, qu'ils demandent un style grave & solide, & non une diction fleurie & apprêtée. Le peu d'action extérieure de nos prédicateurs les plus célebres, n'auroit pas convenu dans les orateurs de Rome & d'Athenes. Exemple qui prouve invinciblement les principes qu'on a établis; il est tiré de saint Augustin dans une circonstance où il parla à Hippone. L'usage des Athéniens de n'appeller orateurs que ceux qui entreprenoient de déterminer le peuple sur-le-champ dans des occasions importantes, &

ſur-tout dans le genre délibératif. Le gouvernement de leur ville purement démocratique ouvroit un champ libre à cette ſorte d'éloquence ; honneurs diſtingués & conſidération flatteuſe que cette éloquence procuroit aux citoyens qui étoient doués du talent de la parole. Note ſur le genre délibératif comparé au genre judiciaire ; autre note ſur la ſubtilité d'eſprit & ſur la délicateſſe de l'oreille du ſimple peuple d'Athenes.

*Eloquence chez les Romains.*

Les Romains furent long-tems inſenſibles aux charmes de l'éloquence ; pourquoi. Ce qui leur fit enfin goûter le talent de la parole. Eloquence des premiers orateurs de Rome : elle fut toujours fort imparfaite juſqu'à Cicéron. Il étoit plus difficile à la jeuneſſe romaine de ſe diſtinguer dans le genre délibératif qu'à la jeuneſſe athénienne, mais auſſi les grandes cauſes étoient bien plus multipliées à Rome qu'à Athenes ; raiſons de cela.

Eloquence d'Eſchine ; un précis de ſa vie ; ſon talent décidé pour la parole ; le cas qu'on faiſoit de ſes ouvrages ; portrait de ce digne rival de Démoſthene. Note ſur Platon.

Eloquence de Démoſthene. Un précis de ſa vie ; inaction dans laquelle il paſſa les premieres années de ſa jeuneſſe ; à quelle occaſion il ſe réveilla de cette eſpece de ſommeil. Il étudie l'éloquence ſous Iſée. Il eſſaie ſes forces contre ſes tuteurs. Il monte à la tribune, mais eſt mal reçu. Ses défauts naturels qui ſembloient incorrigibles : ſa patience & ſon courage pour les corriger. Il excelle dans l'art de déclamer un diſcours ; ce qu'il penſoit de la déclamation. Avec quel ſoin il s'appliquoit à perfectionner ſon ſtyle. Poſition favorable où il ſe trouva pour déployer ſes ta-

lens. Adverſaire redoutable de Philippe, il lui ſuſcite des ennemis dans toute la Grece par l'impétuoſité de ſes diſcours. Caracteres particuliers de ſon éloquence. Qualités qui paroiſſent imcompatibles & qu'il réunit. Idée de l'atticiſme. Quelques notes dans tout cet article ſur Iſée & Iſocrate; ſur le mot d'Eſchine, lorſque, réfugié à Rhodes où il ouvrit une école d'éloquence, il lut à ſes diſciples les deux harangues pour & contre Ctéſiphon; ſur les figures en général, & ſur celles que Démoſthene emploie; ſur ce que penſoient de l'atticiſme certaines perſonnes à Rome, que Cicéron réfute; ſur notre la Fontaine au ſujet de la fineſſe attique qu'il a parfaitement bien ſaiſie.

Eloquence de Cicéron. Un précis de ſa vie : ſes premieres années; excellente éducation qu'il reçoit. Il s'applique aux ſciences & aux lettres avec une ardeur avide & infatigable. Sa façon de penſer ſur le travail néceſſaire pour devenir orateur. Ses ſuccès brillans dès qu'il parut au barreau. Il fait un voyage à Athenes, ſe perfectionne ſous les plus habiles maîtres, & reparoît tout autre à Rome où il trouve dans Hortenſius un rival dont il ne ceſſa jamais d'être l'ami. Le caractere propre de ſon éloquence eſt de prendre tous les caracteres & d'exceller dans tous. Circonſtances favorables qui lui fournirent les occaſions de faire valoir ſes talens. Etendue prodigieuſe de ſon eſprit; on peut dire qu'il réuniſſoit pluſieurs grands hommes. Idée de l'urbanité romaine. Note ſur la ville d'Athenes où le goût de la bonne éloquence ſe conſerva longtems, & où les plus riches Romains envoyerent leurs enfans pour y achever leurs études. Autre notre ſur le talent de Cicéron pour la poéſie.

*Parallele de Cicéron & de Démosthene, étendu sur toute leur personne.*

Leurs premieres années & leurs dispositions naturelles comparées. Tous deux d'une complexion foible qu'ils furent fortifier par une sobriété exacte. Ils ne se piquoient ni l'un ni l'autre de la science & de la bravoure militaire, mais ils étoient tous deux excellens politiques. Leur fermeté & leur courage à la tête du gouvernement. Leur zele constant & invariable pour la liberté. Démosthene plus ferme, plus intrépide, & ayant moins besoin d'appui que Cicéron; Cicéron d'un caractere plus droit, plus honnête, plus aimable, plus integre & plus désintéressé que Démosthene. Circonstances de leurs exils & de leurs retours. Comparaison de leur éloquence: en quoi ils se ressembloient, en quoi ils différoient. Préférence donnée à l'orateur grec, pour lequel M. de Fénelon se déclare hardiment dans le beau parallele qu'il nous a laissé de ces deux hommes célebres, & qu'on rapporte en propres termes. Réflexions sur les invectives & injures qu'ils se sont permises l'un & l'autre dans leurs discours, aussi-bien qu'Eschine. Quelques notes sur la fermeté courageuse avec laquelle Cicéron & Démosthene subirent la mort; sur le talent de narrer dans lequel les grands orateurs n'ont jamais été médiocres, & qu'Eschine possédoit souverainement; sur les avocats françois au sujet des invectives & des injures.

On avertit qu'on a rejetté à la fin du discours préliminaire les jugemens, de Cicéron sur Démosthene, de Longin, de Denys d'Halicarnasse, de Quintilien, sur le même Démosthene, sur Eschine & sur Cicéron. Après quoi l'on cite quelques orateurs & écrivains françois que

l'on compare avec ces trois hommes les plus éloquens de l'antiquité. Ressemblance de Massillon avec Cicéron. L'auteur des lettres provinciales a toute la finesse d'Eschine dans ses premieres lettres, & toute la force de Démosthene dans ses dernieres. Bossuet ne doit pas être comparé à Démosthene, mais plutôt à Platon. Bourdaloue lui ressemble bien plus que Bossuet; Rousseau de Geneve lui ressemble encore davantage.

*Moyens d'acquérir la véritable éloquence.*

La lecture des orateurs doit précéder celle des rhéteurs; ce qu'on doit observer en lisant les orateurs les plus célebres. Note où l'on montre qu'il faut étudier ceux qui ont bien opéré d'après les regles avant de s'instruire des regles. Défauts qu'on a cru remarquer dans l'éloquence de nos jours, & desquels on doit se prémunir par la lecture des anciens. Maniere d'imiter les anciens orateurs; ce qu'on doit prendre & laisser chez eux.

*Conseils adressés à la jeunesse qui desire de se former à l'éloquence.*

Différens états dans lesquels on peut se distinguer chez nous par le talent de la parole, & qui doivent être pour les jeunes gens un motif de travailler à l'acquérir. L'ardeur infatigable de Cicéron & de Démosthene doit leur servir de modele. La lecture des historiens, des poëtes, & principalement les compositions diverses qu'on leur prescrit dans le cours de leurs études, sont fort propres pour les disposer à l'éloquence. Les différentes parties de la philosophie qu'on leur fait étudier sont aussi une excellente préparation. Avec quel soin ils doivent former leur voix, exercer leur mémoire, régler leurs gestes & tous

les mouvemens de leurs corps. Ce qui doit les occuper au sortir de leurs classes ; il faut qu'ils repassent alors sur tout ce qu'ils ont appris de leurs maîtres ; qu'ils étudient le cœur humain pour connoître tous les ressorts par lesquels il peut être remué ; qu'ils approfondissent les objets dont ils auront à parler, suivant l'état où la providence les appelle ; qu'ils essaient de bonne heure leurs forces, sans cependant se trop hâter de paroître au grand jour. En formant leur esprit, ils doivent avoir attention d'épurer leur cœur, afin de n'employer leurs talens que pour l'utilité publique & le bien des particuliers ; ils doivent, en un mot, n'écouter que les sentimens de la raison & de la religion, & jamais les conseils de la haine ou de la cupidité.

## SECONDE PARTIE

### DU DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

*Réflexions sur la traduction en général.*

Qualités d'un bon traducteur. 1°. Il doit bien connoître la langue de laquelle il traduit ; autrement pourroit-il faire passer dans la sienne toutes les beautés de son auteur ? 2°. Il doit connoître encore mieux la langue dans laquelle il traduit ; il faut qu'il en ait fait une plus grande étude que celui qui compose, qu'il en épuise toutes les ressources, afin de rendre fidèlement telle idée avec le style qui l'accompagne, sans se contenter d'à-peu-près. Une traduction parfaite est celle qui joint la plus exacte fidélité à la facilité du style. 3°. Il doit avoir, sinon la même étendue, du moins la même trempe de génie que l'auteur qu'il traduit : il faut qu'il se transforme en lui, pour ainsi dire, afin de le présenter avec les traits qui lui sont propres, & de lui faire parler une nouvelle langue comme

il a parlé la sienne. Différence du copiste en peinture & du traducteur. Note ; on pourroit conclure delà qu'un traducteur ne peut traduire qu'un auteur seul, le plus analogue à son génie. 4°. Il doit se donner toute la peine nécessaire pour bien traduire. On expose quelle est la tâche d'un traducteur, sur-tout d'auteurs anciens.

*Réflexions sur la traduction des orateurs.*

On dit un mot en passant de la traduction des poëtes ; on renvoie au discours préliminaire que M. l'abbé Delisle a mis à la tête de sa traduction des géorgiques, où il prouve fort bien que les poètes doivent être traduits en vers. Une harangue ne doit pas être traduite comme une histoire ou une dissertation savante. Pourquoi cela. C'est sur-tout le style qui intéresse dans la traduction d'un orateur : cette idée est développée, & prouvée principalement par l'exemple de Démosthene & de Cicéron, à qui on ôteroit plus de la moitié d'eux mêmes, si on les dépouilloit du style qui leur est propre. Note, au sujet de la vie que donne à un discours l'action de celui qui le débite ; on avertit le lecteur de se mettre à la place de l'orateur, s'il veut que les beautés de la harangue la plus éloquente ne lui échappent pas.

*Réflexions sur les différentes especes de style, & principalement sur le style oratoire.*

On donne quelques idées en passant sur les styles sublime, simple & tempéré : on dit que ce n'est ni de ces trois styles, ni du style propre à chaque écrivain, qu'on veut parler ; mais du style dont nous devons faire usage suivant les positions différentes où nous pouvons nous trouver, du style de la conversation, du style épistolaire, du

du ſtyle de la diſſertation, du ſtyle hiſtorique, enfin du ſtyle oratoire. On explique en peu de mots les qualités de ces différentes ſortes de ſtyles; on s'arrête au ſtyle oratoire qui eſt l'objet principal On prouve qu'après le ſtyle épiſtolaire, le ſtyle oratoire eſt celui qui doit approcher davantage du ſtyle de la converſation. Il eſt impoſſible de régler le ton qui lui eſt convenable. Les circonſtances du ſujet, des perſonnes devant qui, contre qui, ou pour qui l'on parle, &c. circonſtances qui varient à l'infini, doivent produire des variétés infinies dans le ſtyle. Style des orateurs de Rome & d'Athenes; cette harmonie muſicale ſur-tout dont ils étoient ſi curieux, & qu'il eſt poſſible de faire paſſer dans la langue françoiſe. Pluſieurs notes, ſur le ſublime ſimple & le ſublime pompeux; ſur cette ſentence connue, *il faut écrire comme on parle*, dans quel ſens il faut l'entendre; ſur les bienſéances & convenances oratoires; ſur la poſſibilité de traduire en françois les orateurs grecs & latins; ſur les longues périodes, elles ſont eſſentielles à l'éloquence, c'eſt une erreur de ſoutenir que notre langue ne comporte pas des phraſes auſſi longues que les langues grecque & latine; harmonie propre à Démoſthene.

*Réflexions ſur les langues grecque, latine & françoiſe.*

On commence par la langue françoiſe, que l'on ne conſidere, ainſi que les deux autres, que par rapport à l'éloquence. On montre toutes les reſſources de notre langue; on examine pourquoi elle l'emporte ſur les autres langues vivantes, de l'aveu même des étrangers qui l'apprennent & la parlent avec plaiſir. En expoſant ſes avantages on convient de ſes défauts, de la monotonie de ſes phraſes, des embarras qui réſultent du *ſon*, *ſa*, *ſes*;

de la rareté de ses conjonctions & particules, &c. On la compare à la langue latine ; on fait voir en quoi le latin est supérieur au françois, & le françois supérieur au latin ; on croit devoir donner la supériorité au françois dans lequel on trouve plus de douceur & de simplicité que dans le latin, plus de conformité avec le grec, qui réunit lui seul, à ce que l'on pense, les avantages des deux autres. Analogie entre la langue grecque & la françoise ; ressemblance de ces deux idiômes en plusieurs points. Le grec varie ses terminaisons ainsi que le latin ; multiplicité de ses conjonctions & de ses particules ; abondance & douceur merveilleuse de ses mots simples & composés ; avec quelle facilité il en pouvoit toujours créer de nouveaux. Sa regle la plus générale est le plaisir de l'oreille ; il fait céder à cette regle toutes les autres. Combien ses particules explétives étoient commodes ; combien la structure de ses verbes est admirable ; facilités qu'ils offroient aux écrivains dans la composition. Plusieurs notes essentielles dans tout l'article qui précede ; sur la clarté dont se pique notre langue ; sur nos terminaisons harmonieuses, & à ce sujet on dit un mot de nos rimes, de notre prosodie, de notre *E* muet ; sur l'avantage de nos articles ; sur notre *son, sa, ses ;* on regrette certains pronoms qui auroient sauvé de l'embarras à l'écrivain, & certains termes expressifs que nous retrouvons dans nos vieux auteurs ; sur l'*oti* des Grecs ; sur les pronoms des Latins ; sur certaines inversions extraordinaires en françois, que l'on croit propres à l'éloquence, & qui sont autorisées par des exemples ; sur la ressemblance qui se trouve entre le grec & le françois, raison de cette ressemblance ; sur la simplicité du langage oratoire dans les beaux siecles de la Grece, simplicité que n'avoient ni les premiers orateurs & sophistes,

ni les Grecs asiatiques ( à cette occasion on parle du langage de la poésie, qui, chez les Grecs, étoit distingué du langage de la prose, & faisoit un langage à part ) sur les conjonctions & particules grecques ; sur la facilité qu'avoient les Grecs de créer de nouveaux termes, par la réunion de plusieurs mots en un seul ; sur la prononciation de notre *N*, lorsqu'elle est devant une voyelle.

*Le traducteur rend compte de son travail dans la traduction de Démosthene & d'Eschine.*

Traductions précédentes de quelques parties de ces deux orateurs. Jugemens, 1°. sur Tourreil. Mérite & réputation de cet écrivain. Les notes & les préfaces dont il a accompagné sa traduction, sont très estimées & méritent de l'être ; mais sa traduction est faite dans un mauvais goût : il défigure ses originaux. Mot de Racine au sujet de ce traducteur. 2°. Sur M. l'abbé Millot. Justice rendue à ce littérateur estimable. Défauts qu'on a cru remarquer dans sa traduction des deux harangues sur la couronne. 3°. Sur M. de Maucroix. On a cru voir dans sa traduction les mêmes défauts à-peu-près que dans M. l'abbé Millot. 4°. Sur M. l'abbé d'Olivet. Sa traduction des philippiques de Démosthene, & mêmes des catilinaires de Cicéron, a paru foible & bien inférieure à celle des ouvrages philosophiques de l'orateur romain.

Le peu de réussite d'écrivains habiles dans la traduction de quelques discours de Démosthene, a dû effrayer le traducteur de toutes ses harangues ; il n'a rien négligé pour réussir dans son entreprise.

Il avoit commencé à étudier la langue grecque sous d'habiles maîtres ; il l'a étudiée plus particulièrement dans les orateurs dont il avoit entrepris la traduction. Note

où il expoſe ſes idées ſur l'étude qu'on fait de cette langue dans l'univerſité de Paris ; comment il penſe qu'il faudroit l'étudier. Il s'eſt inſtruit dans la langue françoiſe en liſant, en compoſant, & ſur-tout en traduiſant. Il ne s'en eſt pas tenu à ſes propres lumieres, il a conſulté des perſonnes habiles, & d'un goût auſſi délicat que ſolide. Note ſur ce qu'on appelle *verſions* dans les études, & ſur la meilleure maniere d'apprendre les langues mortes. Il s'eſt pénétré du génie de ſes originaux, &, ſe rempliſſant pour eux d'un noble enthouſiaſme, il a tâché d'en tranſporter les beautés dans ſa langue, & de les montrer ſous des traits qui leur fuſſent propres. Enfin, il n'a épargné aucune peine pour que ſa traduction fût ſoignée, pour faire paſſer dans notre langue cette fineſſe attique ſi vantée par les anciens, cette harmonie naturelle dont les orateurs d'Athenes étoient ſi jaloux.

Difficulté de traduire Démoſthene, qui vient ſur-tout de ce qu'il joint beaucoup de préciſion à beaucoup d'harmonie. Note ſur la difficulté de traduire Cicéron, quoique moins précis & plus diffus. Il ſe trouve aſſez ſouvent dans Démoſthene des cadences bruſques & rompues qu'on a tâché de rendre : ces eſpeces de diſſonances ont fait reprocher à cet orateur, peut-être avec raiſon, d'avoir quelquefois de la dureté dans le ſtyle. On s'eſt étudié à ne point s'écarter de cette ſimplicité précieuſe dont les Grecs nous ont donné de ſi beaux modeles, à être en même tems ſimple & noble, ce qui a coûté infiniment Idées ſur la ſimplicité propre aux diſcours qu'on a traduits. On a tâché de vaincre les difficultés que préſentent la marche du diſcours, & ces tranſitions heureuſes qui en uniſſent les différentes parties.

Le traducteur a cru devoir laiſſer un certain air antique

aux orateurs anciens qu'il fait parler françois. En conſéquence il a tout traduit, il n'a rien omis; il ne fait jamais apoſtropher les Ahéniens par le mot de *Meſſieurs* (note curieuſe ſur l'uſage de Démoſthene lorſqu'il apoſtrophe ſes auditeurs); il a franciſé pluſieurs noms grecs qui reviennent ſouvent; il a eſſayé par-tout la traduction littérale, & l'a abandonnée le moins qu'il a pu; quelquefois même il a voulu forcer la langue à admettre certains mots & certains tours. Méthode qu'il a ſuivie, & qu'il penſe qu'on doit ſuivre, pour ſaiſir le vrai ſens des auteurs anciens dans les endroits les plus difficiles.

Il accompagne ſa traduction de notes abrégées; écrivains qui lui ont le plus ſervi pour ces notes. Raiſon pour laquelle il n'a point expliqué par des notes, les beautés des harangues dont il donne la traduction. A la tête des diſcours, il a mis des ſommaires qui en renferment le ſujet & l'analyſe. La traduction n'eſt pas accompagnée du texte grec, parcequ'on ſe propoſe de donner par la ſuite une édition grecque de Démoſthene, dont le texte bien épuré ſera éclairci par des notes courtes & ſubſtantielles. Notes où l'on paie un tribut de louanges & de reconnoiſſance au ſavant Reiske, éditeur des orateurs grecs, que la mort a enlevé aux lettres il y a quelques années. Concluſion du diſcours préliminaire.

---

## *JUGEMENS de Cicéron ſur Démoſthene, &c.*

APRÈS le diſcours préliminaire viennent les jugemens qu'on a annoncés plus haut, p. 333. Jugement de Cicéron ſur Démoſthene, qu'on a extrait de tous ſes livres ſur la rhétorique: jugement de Quintilien ſur Démoſthene &

ſur Eſchine : jugement de Denys d'Halicarnaſſe ſur ces deux mêmes orateurs : parallele un peu étendu de Cicéron & Démoſthene, tiré de Quintilien : parallele tiré de Longin, de Démoſthene & d'Hypéride ; ce dernier étoit un orateur d'Athenes, qui paroît avoir eu beaucoup de rapports avec Cicéron.

---

## PRÉCIS *hiſtorique pour l'intelligence des harangues de Démoſthene & d'Eſchine.*

POUR lire avec quelque plaiſir les harangues de Démoſthene & d'Eſchine, il faut être inſtruit du gouvernement d'Athenes ; avant de traiter cet objet, on annonce une idée générale de la conſtitution de la Grece. Un tableau fort précis de l'hiſtoire de toute cette contrée, d'après MM. de Condillac & Tourreil, du premier état des Grecs, de leur férocité & de leur barbarie primitives, de la maniere dont ils furent policés & civiliſés, des trois premiers âges de cette nation intéreſſante, &c. précede l'idée générale qu'on doit donner de ſa conſtitution. Expoſé ſuccinct de la conſtitution de la Grece. Intérêt commun qui réuniſſoit tous les Grecs ; intérêt particulier qui les diviſoit : trois républiques ſe diſputent la prééminence. La conſtitution ſage de Lacédémone, dont elle étoit redevable aux loix de Lycurgue, lui aſſure la primauté dans la Grece, que lui fait perdre ſon humeur rigide & militaire. Note ſur Lacédémone & ſur Lycurgue ſon légiſlateur. Comment Athenes parvint à aller de pair avec Lacédémone, & même à tenir le premier rang ; comment elle fut dépouillée de cet avantage dont les Lacédémoniens ſe reſſaiſiſſent. Elle ſe releve de ſes pertes, reprend de nou-

velles forces, & ſe trouve en état de tenir tête à ſes rivaux, qui voient s'évanouir leur nouvelle puiſſance dans la Grece parcequ'ils en abuſent. Notes ſur Athenes & ſur Solon ſon légiſlateur. Autres notes ſur les victoires de Marathon, de Salamine, de Platée, ſur la guerre du Péloponèſe, ſur le ſiege de Syracuſe entrepris par les Athéniens. Thebes, contente du ſecond rang, avoit laiſſé d'abord Athenes & Lacédémone ſe diſputer la prééminence; animée par pluſieurs victoires qu'elle remporte ſous la conduite d'Epaminondas, elle aſpire à dominer parmi les Grecs, & veut ſe maintenir dans ſa ſupériorité, même après la mort de ce général. Trois puiſſances diviſoient donc la Grece & ſe diſputoient la primauté, lorſque Philippe parut. Notes ſur Thebes, ſur la Béotie, ſur les victoires de Leuctres & de Mantinée.

On annonce une hiſtoire abrégée de Philippe; mais on ſe propoſe auparavant de dire un mot de l'aſſemblée des amphictyons, de faire connoître les jeux de la Grece, & de tracer une eſquiſſe du gouvernement d'Athenes.

### *Aſſemblée des amphictyons.*

Quelle étoit l'aſſemblée des amphictyons; à qui on en attribue l'établiſſement; pourquoi elle fut établie, dans quel lieu elle ſe tenoit; les députés que chaque ville y envoyoit, les noms de ces députés. Les amphictyons avoient deux ſortes d'aſſemblées; quel étoit leur pouvoir; on abuſa ſouvent de cette belle inſtitution. Note ſur la ville de Delphes & ſur les Thermopyles.

### *Jeux ſolemnels de la Grece.*

Il y avoit quatre jeux ſolemnels dans la Grece. Les olympiques, les pythiques, les néméens, & les iſthmi-

ques. Pourquoi tous quatre ainſi nommés. Récompenſes qu'on y donnoit aux vainqueurs. Les olympiques étoient, ſans contredit, les plus célebres de ces jeux ; raiſons de leur célébrité.

*Gouvernement d'Athenes.*

C'eſt Théſée qui y établit le premier le gouvernement populaire. Comment il réunit en une ſeule ville les bourgs qui compoſoient l'Attique ; comment il en partagea les habitans. Solon, par la ſageſſe de ſes loix, fixe & regle la forme de ce gouvernement. Diviſions différentes des Athéniens, égalité qu'il établit entre eux. Notes ſur Théſée, ſur les bourgs d'Athenes & de l'Attique, ſur la diviſion des Athéniens ſuivant leur revenu ; ſeconde note ſur les bourgs. Autorité du peuple. Sénat des Cinq-cents : pourquoi ainſi appellé. Quels étoient dans ce ſénat les prytanes, les proëdres & l'épiſtate. Regles ſuivant leſquelles il s'aſſembloit : nom donné au décret qu'il rendoit, & qui, pour avoir force de loi, devoit être approuvé par le peuple. Aſſemblée du peuple. On en diſtinguoit de deux ſortes. Le lieu n'en étoit point fixe. Principales regles de ces aſſemblées. Maniere dont le peuple y donnoit ſon ſuffrage ; forme des décrets qu'on y faiſoit paſſer. Note ſur le Pnyce.

Des magiſtrats. Archontes ; étoient au nombre de neuf. Archonte proprement dit ; le roi, le polémarque, les theſmothetes. Nomothetes qu'il ne faut pas confondre avec ces derniers. Des jugemens. Ce qui ſe pratiquoit dans le barreau d'Athenes pour les plaideurs & pour les juges. Note où l'on avertit qu'on a parlé plus au long des magiſtrats & des juges dans le traité ſur la juriſdiction d'Athenes, mis à la ſuite de ce précis hiſtorique. De l'a-

réopage. D'où lui venoit son nom d'aréopage : à qui on en attribuoit l'établissement. Solon en fut le restaurateur, s'il n'en étoit pas le fondateur. Le nombre des membres de ce sénat n'étoit point fixé. Ceux qui y étoient admis Quelles étoient ses fonctions, son district, sa maniere de juger, la réputation dont il jouissoit, la part qu'il avoit au gouvernement.

De la guerre. Valeur des Athéniens. Récompenses accordées aux gens braves pendant leur vie & après leur mort. Ce que l'état faisoit pour eux, pour leurs peres & meres, pour leurs enfans. Armées d'Athenes. De quelles troupes elles étoient composées. Les citoyens servoient chacun à leur tour. On punissoit celui qui ne se rangeoit pas sous le drapeau, ou qui l'abandonnoit avant le tems marqué. L'infanterie légere, ou armée pésamment, faisoit la principale force des Athéniens ; ils avoient peu de cavalerie. On élisoit tous les ans dix nouveaux généraux qui commandoient chacun leur jour. Plaisanterie de Philippe sur la multiplicité des généraux d'Athenes. District & pouvoir des généraux, soit dans la ville, soit hors de la ville. Marine des Athéniens. Elle étoit fort considérable. Quel nombre de vaisseaux ils pouvoient équiper. Quels étoient à Athenes les triérarques. Ils formoient différentes compagnies. Comment ces compagnies étoient distribuées avant Démosthene, comment elles le furent par ce ministre. Ce qu'on appelloit la loi des échanges.

Le traducteur annonce qu'il n'a pas prétendu donner une connoissance parfaite de tout le gouvernement d'Athenes, mais seulement présenter sous un même point de vue ce qu'il y a de plus essentiel, qu'il suppléera par des notes, dans le cours de sa traduction, à ce qu'il n'aura pu mettre dans ce précis, qu'il croit cependant à pro-

pos de dire quelque chose des principales fêtes d'Athenes & de l'année attique.

Les panathénées étoient des fêtes en l'honneur de Minerve. D'où elles prenoient leur nom. Il y en avoit de deux sortes. Les combats représentés dans ces fêtes, les vers & hymnes qu'on y chantoit, &c. Fêtes de Bacchus ou bacchanales. Il y en avoit de deux sortes. On y donnoit au peuple des jeux & des spectacles, &c. Fêtes éleusiennes ou d'Eleusis, appellées par excellence les mysteres : on en rapporte l'origine & l'établissement à Cérès même. En quel tems & pendant combien de jours elles se célébroient; heureux effets qu'elles produisoient, &c. Année attique. Elle étoit lunaire. A quel mois il est probable que les Athéniens commençoient leur année. On a suivi le P. Pétaut pour la maniere dont il fait répondre les mois attiques aux mois françois. On explique comment à Athenes on comptoit les jours du mois. On termine tout ce qui regarde les Athéniens, par un portrait un peu détaillé de ce peuple, auquel on oppose un portrait des Romains, comme on a opposé dans un long parallele Cicéron à Démosthene; après quoi on passe à l'histoire abrégée de Philippe.

*Histoire abrégée de Philippe.*

De qui Philippe étoit fils. Envoyé à Thebes. Il est élevé par Epaminondas. Il repasse en Macédoine qui venoit de perdre son roi. Les Macédoniens lui donnent la couronne au préjudice de son neveu qui n'étoit encore qu'un enfant. Il monte sur le trône âgé de vingt-quatre ans. Sa politique dans les premieres années de son regne, sur-tout vis-à-vis des Athéniens. Ses premieres conquêtes. Sa conduite dans la guerre nommée *sacrée*, où presque tous les peu-

ples de la Grece prirent parti. Il prend Méthone, se concilie les Thessaliens, marche vers les Thermopyles, sous le prétexte d'aller punir les Phocéens sacrileges : les Athéniens lui ferment ce passage, & l'arrêtent dans sa course. Etat de la Grece dans ce tems où l'histoire commence à nous le montrer aux prises avec Athenes. Il attaque Olynthe & l'emporte d'assaut. Les Thébains implorent son secours contre les Phocéens ; il prend part à la guerre de Phocide, où il avoit jusqu'alors gardé la neutralité. Les Athéniens lui proposent la paix, il l'accepte & la conclut à son avantage. Il s'empare des Thermopyles, réduit les Phocéens, les fait juger par les amphictyons qui décident qu'on ruinera leurs villes, & que lui Philippe sera nommé amphictyon à leur place. Consternation des Athéniens à cette nouvelle. Il tourne ses armes du côté de l'Illyrie. Ses tentatives dans la Thrace, sur le Péloponèse & sur l'Eubée, qui ne lui réussissent pas, ou qui ne lui réussissent qu'en partie. La paix est rompue, & la guerre ouverte entre lui & les Athéniens. Ses intrigues pour se faire nommer chef des amphictyons dans la guerre d'Amphisse ; comment il parvient à son but. Au lieu d'attaquer les Amphissiens, il s'empare d'Elatée. Alarme que la prise de cette ville répand dans Athenes. Démosthene donne aux Athéniens alarmés un conseil qui est suivi & exécuté. Leur alliance avec les Thébains est conclue, mais n'a pas d'heureuses suites. Philippe vainqueur à Chéronée. Justice rendue par les Athéniens au zele integre de Démosthene, même après leur défaite. Le roi de Macédoine nommé généralissime des Grecs contre les Perses. Assassiné lorsqu'il se préparoit à marcher contre ceux-ci. Joie indécente des Athéniens lorsqu'ils apprennent sa mort. Alexandre son fils prend sa place. Portrait un peu étendu de Philippe,

ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualités. Notes diverſes dans le cours de l'hiſtoire abrégée de ce prince, ſur les premiers rois de Macédoine, ſur les mines d'or qu'il ouvrit près de Crénides, & ſur l'uſage qu'il fit de cet or, ſur la guerre de Phocide qu'il termina, ſur Amphipolis, ſur la Querſonèſe, &c.

---

## *TRAITÉ de la juriſdiction & des loix d'Athenes.*

COMBIEN il eſt difficile dans ces ſortes de matieres de bien établir & de fixer ſes idées : dans quelles ſources on a puiſé. Diviſion naturelle du traité qu'on annonce, en deux parties ou traités; traité de la juriſdiction d'Athenes, & traité des loix de cette même ville.

### *Traité de la juriſdiction d'Athenes.*

Différence du magiſtrat & du juge. Des magiſtrats. Différentes eſpeces de magiſtrats; réduites à trois, d'après Eſchine : on ne parle que des principaux. Sénat des Cinq-Cents : ſon pouvoir & ſon autorité. Membres de ce ſénat élus au ſort, n'étoient reçus qu'après un examen, &c. Des archontes. Archonte proprement dit ; le roi, le polémarque, theſmothetes : leurs fonctions & leurs diſtricts : examens qu'ils ſubiſſoient avant que d'entrer en charge. Logiſtes ou juges des comptes. Queſteurs ou tréſoriers; leurs eſpeces différentes & leurs fonctions diverſes. Ondécemvirs.

Des juges. Il y avoit dix tribunaux à Athenes, indépendamment du tribunal de l'aréopage dont on a parlé dans le précis hiſtorique. Quatre jugeoient les cauſes criminelles & les cauſes pour meurtre ; les ſix autres,

ſous différens noms, jugeoient les cauſes civiles. Héliée; pourquoi ainſi nommé; nombre des juges que renfermoit ce tribunal. On cite dans une note le ſerment des héliaſtes; on marque ce qu'il avoit de particulier, & ce qu'il avoit de commun avec le ſerment des autres juges. Tout citoyen pouvoit ſe préſenter pour être juge: les ſeules conditions qu'on exigeoit. Rétribution des juges.

Diverſes ſortes de cauſes. Formes à obſerver pour obtenir juſtice. Il y avoit pluſieurs voies pour obtenir juſtice. Voie la plus ordinaire. Il falloit avoir action du magiſtrat. Différentes eſpeces d'actions. Le magiſtrat avoit droit d'interroger les parties avant que de les envoyer devant les juges; cette interrogation ſe nommoit *anacriſis;* deux ſortes d'*anacriſis.* Ce qui ſe pratiquoit dans les cauſes publiques, criminelles ou capitales, lorſque le magiſtrat avoit donné action. Tout le monde, excepté les femmes, les enfans & les eſclaves, admis à plaider ſoi-même ſa cauſe; on pouvoit la faire plaider par un autre. Tems que pouvoit durer le plaidoyer déterminé par une horloge d'eau nommée *clepſydre.* Les femmes, les enfans & les eſclaves, ne pouvoient citer perſonne en juſtice de leur chef & en leur nom. Maniere de rendre le jugement. Remarques ſur les cauſes publiques pour crimes d'état, & ſur celles qui étoient portées directement au peuple.

Un mot ſur les Quarante & ſur les citoyens du bourg. Arbitres. Il y en avoit de deux ſortes: choiſis par les parties ou par le ſort; quel âge devoient avoir les arbitres choiſis par le ſort; regles qui leur étoient preſcrites; conjectures ſur les arbitres choiſis par les parties, d'après quelques paſſages de Démoſthene.

Moyens divers employés par les parties; écrits, aveux;

dépoſitions de témoins, &c. On faiſoit beaucoup uſage de témoins dans le barreau d'Athenes. Pourquoi. Les Athéniens n'avoient pas ce que nous appellons *notaires*, c'eſt un avantage dont nous ne ſentons pas aſſez le prix, & dont ils étoient privés. Promptitude avec laquelle on rendoit chez eux la juſtice, oppoſée aux lenteurs de nos tribunaux. Note à ce ſujet. Différentes loix pour les témoins.

Peines uſitées chez les Athéniens. L'infamie, la ſervitude, &c. On rapporte les principales.

*Traité des loix d'Athenes.*

Dracon, premier légiſlateur d'Athenes. Solon vient après lui & réforme ſes loix, excepté celles contre les meurtriers. Comment il procede dans cette opération ; ce qu'il répondit à quelqu'un qui lui demandoit ſi les loix qu'il avoit données aux Athéniens étoient les meilleures. Noms des tables ſur leſquelles il fit graver ſes loix.

Différentes loix de Solon qui font connoître l'eſprit de ce légiſlateur. Loi qui permettoit à tout le monde d'épouſer la querelle de celui qui étoit outragé. Autre loi qui déclaroit infâmes ceux qui ne prenoient aucun parti dans les différends publics. Loix ſur les additions aux dots, ſur les donations par teſtament, ſur les récompenſes des vainqueurs aux jeux iſthmiques & olympiques, ſur les arts & métiers, ſur les enfans nés d'une courtiſane, ſur la défenſe de dire du mal des morts. Pourquoi Solon n'avoit fait aucune loi contre le parricide.

Formes à obſerver pour abolir une loi ancienne ou pour en établir une nouvelle. Dans quelle aſſemblée on propoſoit la choſe, dans quelle aſſemblée on faiſoit paſſer ce qu'on avoit propoſé ; ce qu'on devoit faire

dans l'intervalle d'une assemblée à l'autre; risques que l'on couroit en voulant abolir ou établir des loix, &c.; loix portées avant Euclide & depuis Euclide.

Loix pour les mariages: loix concernant les filles & les femmes. Cécrops, roi d'Athenes, est le premier qui soumet le mariage à des loix. Il n'étoit point permis à un citoyen d'épouser une étrangere, ni à une citoyenne d'épouser un étranger. Polygamie défendue, excepté dans des cas urgens. Séparations & divorces. Mariages des fils mineurs, des filles & des femmes. Réglemens pour les filles pupilles. Droit qu'avoit le plus proche parent de revendiquer une pupille avec sa succession. Note sur cette façon de parler *revendiquer une pupille*, & sur le terme grec *epiklèros*. Explication d'une loi de Solon au sujet des dots & additions a la dot. Adulteres; comment punis. Fils légitimes & bâtards.

Loix concernant les enfans mâles jusqu'à ce qu'ils fussent inscrits sur les registres des citoyens. Différentes divisions du peuple d'Athenes. Plusieurs époques à remarquer dans les vingt premieres années des jeunes Athéniens. Depuis un an jusqu'à sept, étoit le tems où l'on présentoit ses enfans aux citoyens de sa curie, qui pouvoient les refuser s'ils ne les croyoient pas légitimes: on pouvoit les attaquer sur leur refus. Note sur les fêtes apaturiennes ou les apaturies; d'où ces fêtes avoient pris leur nom: conjecture dans cette même note sur la présentation des enfans mâles & femelles à la curie. A quatorze ans, âge de puberté: on étoit pour lors au nombre des éphebes. Deux ans après l'âge de puberté, les pupilles étoient majeurs & censés hommes, ce qu'on ne peut pas assurer des autres jeunes Athéniens. Note sur la

majorité de Démosthene & sur celle des pupilles en général. A dix-huit ans les éphebes étoient inscrits sur le registre des jeunes Athéniens constitués à la garde des frontieres. On ignore le tems où on leur faisoit prêter ce qu'on appelloit le serment des éphebes. A vingt ans ils étoient inscrits sur le registre des citoyens, après avoir prêté serment. Loix pour les tuteles, favorables aux pupilles, sans être trop contraires aux tuteurs. Loix pour l'adoption. Ceux qui pouvoient adopter, ceux qui pouvoient être adoptés, ce que devenoient les adoptifs, &c. Loix pour les successions. Restrictions mises à la liberté de disposer de son bien par testament. A qui il n'étoit pas permis de tester, à quel âge on pouvoit tester, &c. Matiere des successions fort embrouillée : ce qui a semblé le plus probable après avoir examiné tous les passages. Loix pour le commerce. Loix particulieres pour les mines, pour les olives & les figues, production de l'Attique, qu'il étoit défendu de transporter hors du pays. Quelques réflexions à ce sujet sur le droit de propriété. Loix pour le commerce des blés. Dernieres peines infligées à quiconque faisoit ce commerce pour un autre port que pour celui d'Athenes. Pour quelle raison la liberté du commerce étoit gênée dans cette partie. Monopoleurs punis de mort. Les loix favorisoient les commerçans fideles ; comment cela. Façon de faire valoir son argent ; la plus commune étoit de prêter sur des vaisseaux à certain intérêt & à certaines conditions. Défendu de prêter à un commerçant prévaricateur. Ce qu'on appelloit prêter pour voyages depuis Athenes jusqu'à une ville désignée, & depuis cette ville jusqu'à Athenes, ou seulement depuis Athenes jusqu'à une certaine ville. Le prêteur entroit dans toutes les pertes que

que faisoit le vaisseau : quantité de marchandises que l'emprunteur étoit obligé de mettre sur le vaisseau comme gage de l'argent prêté. Intérêts ; il y en avoit d'illicites, il y en avoit de permis. Intérêt de l'argent se marquoit par mois. Deux sortes d'intérêts ; celui qu'on tiroit de l'argent prêté sur terre, & celui que produisoit l'argent prêté sur un vaisseau. Quatre autres sortes d'intérêts ; dont deux paroissent exorbitans, & que l'on doute avoir été autorisés par la loi.

Conclusion des deux traités. On n'a rien dit des loix concernant les meurtres & les vols, parce que Démosthene les expose & les développe assez clairement dans ses harangues contre Aristocrate & contre Timocrate.



# TABLE PARTICULIERE

*des principaux titres de ce volume.*



## NOTA

*On vend, par le même Auteur, chez de Bure, fils aîné, rue Serpente; Théophile Barrois, quai des Auguſtins; Didot, fils aîné, rue Dauphine; Nyon l'aîné, rue du Jardinet; Crapart, place de S. Michel, à l'entrée de la rue d'Enfer;*

Œuvres completes d'Iſocrate, traduites en françois, 3 vol. in-8°.

Œuvres completes de Lyſias, auſſi traduites en françois, 1 vol. in-8°.



Discours de Lycurgue, d'Andocide, d'Isée, &c., traduites en françois, 1 vol in-8°.

Homélies & Lettres choisies de S. Jean Chrysostome, traduites en françois, 4 vol. in-8°.

*Chez les Libraires ci-dessus nommés, & chez Brocas, rue S. Jacques; Nyon jeune, place des Quatre Nations; Colas, place Sorbonne;*

Discours choisis de Cicéron, traduits en françois à l'usage des classes, 3 vol. in-12.

*Chez M. Didot, fils aîné, seulement,*

*Isocratis opera, græcè & latinè*, 3 vol in-4°.

*Idem*, 3 vol. in-8°.

*Lysiæ opera, græcè & latinè*, 3 vol in-8°.

*Idem*, 3 vol. in-8°.

*Chez Crapart seulement,*

Œuvres completes de Démosthene & d'Eschine, traduites en françois, nouvelle édition, 6 vol in-8°. celle qui paroît maintenant avec des corrections considérables.

Homélies & Lettres choisies de S. Basile, traduites en françois, 1 vol. in-8°.

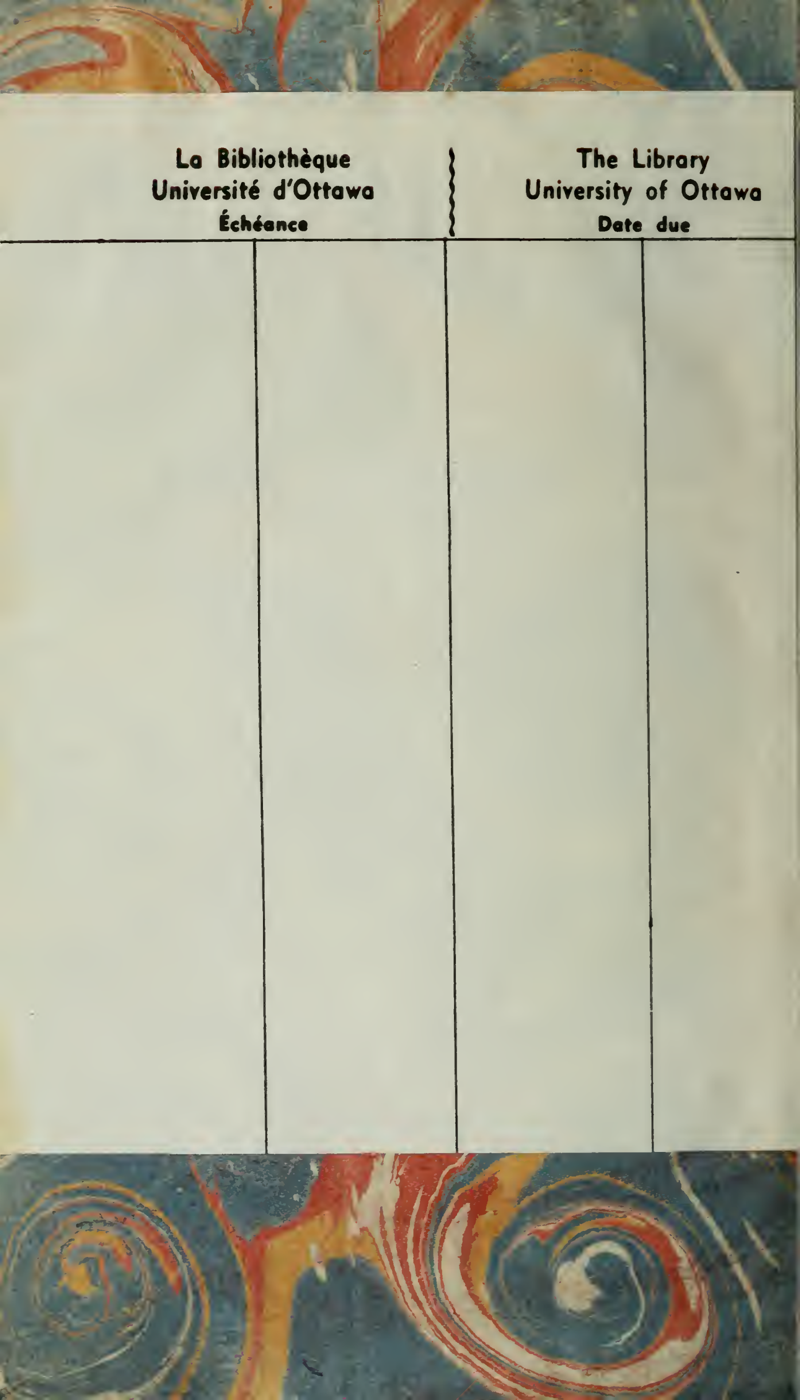
*Chez Nyon l'aîné seulement,*

Harangues d'Hérodote, de Thucydide & de Xénophon, traduites en françois, 2 vol. in-8°.

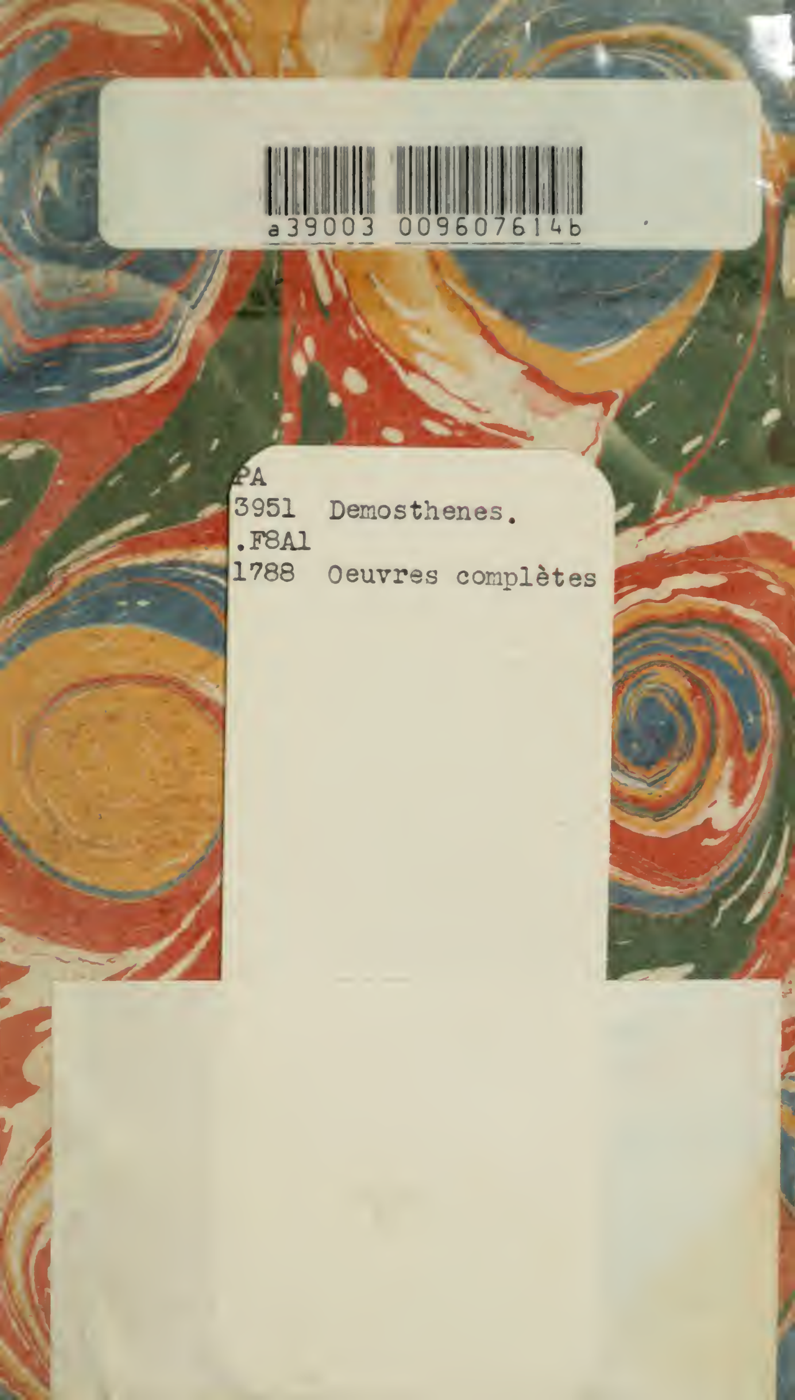
*Chez Théophile Barrois seulement,*

Discours sur l'éducation, 1 vol. in-12.





La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance
The Library
University of Ottawa
Date due


a39003 009607614b
PA
3951 Demosthenes.
.F8A1
1788 Oeuvres complètes

